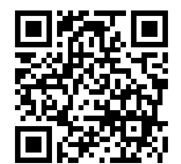
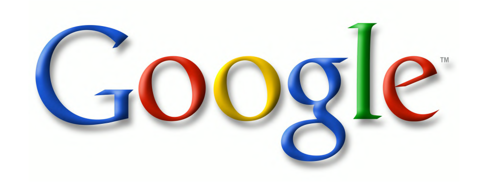
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.









A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BC B.13
double

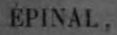
ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Tome XIV. — 2e Cahier.



ÉPINAL,
CHEZ M. E. GLEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
RUE DE LA CASERNE.

PARIS,
CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Tome XIV. — 2e Cahier.

ÉPINAL,

CHEZ M. E. GLEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,

RUE DE LA CASERNE.

PARIS,

CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1873.

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DE L'ANNÉE 1872.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

M. le Président donne à la Société un résumé des comptes de 1871.

Lettres de M. Léopold Quintard et de M. le prince de Bauffremont-Courtenay, duc d'Atrisco, qui remercient de leur admission.

Lettre de M. le secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, de Nancy, dont la bibliothèque a été brûlée lors de l'incendie du palais ducal. Cette Société demande une collection de nos publications. La Société décide l'envoi de ce qu'elle a de disponible.

Circulaire des membres du Comité du musée lorrain qui sollicitent des souscriptions pour la reconstitution de ce musée. La Société décide en principe qu'elle souscrira, et, pour fixer le chiffre de sa souscription, renvoie la lettre à sa commission de comptabilité.

Lettre de M. le docteur Bégin, membre du conservatoire de la bibliothèque du Louvre, à Paris, qui demande pour cette bibliothèque une collection de nos *Annales*. M. l'archiviste est prié de préparer les volumes que nous pouvons envoyer. Le secrétaire perpétuel propose de communiquer

Digitized by Google

la lettre de M. Bégin à tous les membres titulaires, en les priant de vouloir bien joindre à notre envoi soit des exemplaires des travaux qu'ils auraient publiés, soit des doubles de leurs bibliothèques.

Lettre du Préfet de police qui sollicite pour la bibliothèque de la préfecture de police, détruite par l'incendie, l'envoi des ouvrages dont nous pourrons disposer. Renvoi à M. l'archiviste, avec prière de satisfaire à cette demande dans la même mesure qu'aux autres.

Lettre de M. Bronsvick, président de la Société d'acclimatation et d'horticulture de Mirecourt, qui propose de provoquer à Épinal la réunion d'un congrès, soit agricole, soit scientifique. La Société, vu les circonstances, croit devoir ajourner ce projet jusqu'après la fin de l'occupation.

Lettre du secrétaire du comice de Remiremont qui adhère à la demande de M. Maud'heux dans le but d'obtenir que la culture du tabac soit autorisée dans les Vosges. Lettres de M. de Ravinel et de M. Claude à la même occasion.

Lettre de la Société pour l'instruction élémentaire qui adresse les insignes des récompenses décernées par elle en 1871 sur notre proposition. Des remercîments ont été adressés au nom de notre Société et au nom des lauréats.

Autre lettre de la Société pour l'instruction élémentaire qui demande notre liste de propositions pour 1872.

Lettre de M. le docteur Chevreuse qui adresse quelques observations relatives à la méthode de viticulture de M. Trouillet. M. Chevreuse envoie de nouveaux échantillons de sa couleur hannetonique, et parle d'expériences récentes faites avec succès par l'emploi de sa conferve.

Lettre de faire part de la mort de notre collègue M. Mandelert, propriétaire à Bellelay; un membre fait part aussi à la Société de la mort de M. Seigneret. La Société décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

La correspondance épuisée, les élections ont lieu pour la constitution du bureau et la formation des commissions en 1872.

Digitized by Google

M. le Président rappelle à la Société le fait signalé par M. le rapporteur de la Commission voyageuse, que la luzerne a parfaitement réussi dans les terrains défoncés de M. Simon, de Saint-Dié, malgré le peu de succès général de cette plante dans les terres siliceuses. M. le Président demande à M. Gebhart de vouloir bien analyser un échantillon de la terre de M. Simon. M. Gebhart se charge volontiers de cette analyse.

M. Gley fait le rapport de la Commission d'admission sur la candidature de M. Émile Gaspard.

La Commission de publication demande l'insertion aux *Annales* d'un certain nombre de travaux, dont l'impression est votée.

M. Charton donne lecture d'une anecdote locale intitulée : *Les deux Pradel.* C'était en 1838. Eugène de Pradel vint à Épinal où l'avait précédé depuis plusieurs années déjà la renommée de son talent poétique dans tous les genres, de sa facilité remarquable d'improvisation. C'était un prodige. La salle de spectacle était comble. M. Charton rappelle quelques-uns de ses bouts rimés, constate le succès de la séance, les applaudissements et l'enthousiasme des spectateurs, le banquet d'adieu qui lui fut offert lorsque Pradel quitta la ville pour continuer le cours de ses pérégrinations ; enfin la passion des bouts rimés qui se développa après son départ. — Vers 1850 reparut à Épinal un homme qui se disait Pradel, et qui, avec une assurance mêlée d'effronterie, chercha des souscripteurs pour une soirée poétique. Sa tenue laissait à désirer ; il avait eu des malheurs ; il avait même perdu la mémoire. Bref, l'heure de la séance arrivée, le soi disant Pradel entra en scène, mais dans un tel état d'ivresse qu'il lui fut impossible non-seulement de débiter des vers, mais même d'articuler le moindre mot de prose. Les mêmes faits se reproduisirent à Rambervillers. La police s'empara de l'homme. « C'était le rejeton dégénéré d'une noble famille que les plaisirs et la débauche avaient réduit, dans sa vieillesse, à la plus triste des conditions. »

Digitized by Google

M. Gley fait un rapport sur un livre de notre collègue M. Charles Grad : *Essai sur le climat de l'Alsace et des Vosges.* Après avoir cité les principaux ouvrages de M. Grad qui est un travailleur infatigable, passionné pour l'étude de la nature, M. Gley aborde celui qui fait spécialement l'objet de son rapport, et donne, en y mêlant d'intéressantes citations, un premier aperçu général du livre dont il rend compte. Puis M. le rapporteur entre dans l'analyse des différents chapitres : la température, les vents, les hauteurs barométriques, les quantités de pluie et de neige, l'hygrométrie, l'évaporation, les nuages, les brouillards, les orages, les observations ozométriques, le magnétisme terrestre, l'influence du climat sur la végétation. L'ouvrage se termine par une étude du climat alsacien depuis le moyen-âge, étude dans laquelle sont relatés avec une grande exactitude tous les faits météorologiques importants dont on a conservé la trace. M. Grad a puisé les éléments de son travail dans les observations faites sur certains points de nos provinces, observations parmi lesquelles on rencontre, pour les Vosges, celles de M. Berher père, de M. Bardy, de M. Thiriat, de M. Bronsvick, tous nos collègues. Il ne faut pas croire, dit M. Gley en terminant, que les colonnes de chiffres et les résumés statistiques rendent la lecture de ce livre fatigante ou trop aride. Çà et là, se trouvent de fort belles descriptions, où le pittoresque même ne manque pas. En résumé, l'étude de notre collègue est un de ces ouvrages consciencieux, patients, qui ne laissent presque rien à faire à ceux qui essaieront de traiter le même sujet. Certainement on continuera à faire des observations météorologiques, mais elles ne modifieront guère les conclusions générales de ce livre.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un rapport au sujet de deux mémoires manuscrits de M. Sergent, tisserand à Lépanges, sur la direction des aérostats. D'après l'opinion du rapporteur, M. Sergent n'est pas au courant de la question; tous ses systèmes n'existent que dans son esprit, et ne sont basés que sur ses lectures. Le rapport et les con-

Digitized by Google

clusions sont renvoyés à la Commission de l'industrie, après l'avis de laquelle la Société se prononcera.

Le Secrétaire perpétuel lit un autre rapport au sujet de différents travaux de M. Paul Guyot, chimiste à Nancy, ex-engagé volontaire pour la guerre de 1870. M. Guyot a adressé à la Société des notes ou des études chimiques sur environ vingt sujets différents, la plupart reproduits d'après les leçons de M. Nicklès. — Dans une brochure spéciale sur laquelle le rapporteur appelle l'attention de la Société, il s'agit des feux liquides, c'est-à-dire en général de toutes les matières facilement ou spontanément inflammables employées dans les guerres, et en particulier, 1° du feu lorrain, découvert en 1869 par M. Nicklès, feu qui résulte de l'action de l'ammoniaque sur un mélange de chlorure de soufre du commerce et de sulfure de carbone tenant du phosphore en dissolution ; 2° du nouveau feu lorrain, que M. Guyot donne comme plus avantageux que le premier, dont il ne diffère d'ailleurs que par la substitution du protobromure de soufre au chlorure de soufre.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

M. le Président donne lecture des présentations de M. Pfaff et de M. Plassiard.

Lettre de M. le Préfet qui annonce que la prime d'honneur et les prix culturaux qui devaient être décernés dans le département des Vosges en 1872, y seront offerts de nouveau en 1873. L'arrêté ministériel et le règlement du concours seront prochainement publiés. Autre lettre de M. le Préfet qui envoie : deux exemplaires de l'arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce ; deux exemplaires

Digitized by Google

des affiches; deux exemplaires des instructions pour la rédaction du mémoire à fournir par les concurrents. Lecture est donnée d'une circulaire que le Secrétaire perpétuel propose d'adresser à tous les membres associés libres de notre Société; aux principaux lauréats agricoles de nos cinq derniers concours, et aux comices, pour contribuer à donner la plus grande publicité possible à cet avis.

Lettre de M. le bibliothécaire de la ville de Saintes qui sollicite l'envoi de nos *Annales* et de tous les livres dont les membres de notre Société pourraient faire don, pour contribuer à rétablir la bibliothèque de cette ville, détruite par l'incendie. Cette demande est accordée.

Lettre de M. Lecomte qui envoie des renseignements relatifs à sa méthode de gravure par la galvanoplastie, et une note sur le procédé qu'il indique pour agrandir les photographies. Les inventions de M. Lecomte n'ont pas encore été réalisées; par conséquent il est impossible de les apprécier et de les juger. La Société ne peut pas se charger des essais et des expériences que l'auteur lui soumet; c'est M. Lecomte lui-même qui doit les faire.

La correspondance épuisée, on procède au vote pour l'élection de M. Émile Gaspard. Après le dépouillement du scrutin, M. Gaspard est proclamé membre associé libre.

La parole est donnée à M. Resal pour la lecture de son rapport sur une comédie en cinq actes et en vers qui a pour auteur M. Renard, et pour titre : *1848, avant, pendant et après.* La donnée de cet ouvrage, dit M. Resal, est simple, et simples en sont aussi les développements et l'intrigue. Les deux familles Delaunay et Deschamps habitent la campagne et vivent ensemble dans la meilleure intelligence. M. Georges Delaunay, jeune avocat plein de mérite et d'ambition, a pour père un excellent homme qui se laisse par trop conduire par sa femme, non moins ambitieuse que son fils. M. Deschamps est le père d'une charmante fille du nom de Cécile, qui aime Georges et qui en est aimée. La pièce commence quelques mois avant 1848, au

Digitized by Google

moment de l'organisation des banquets réformistes. Georges veut devenir député, et, bien qu'il ne désire pas de révolution, il se jette, pour réussir, dans le parti de l'opposition. C'est au grand regret de M. Deschamps, qui appartient au parti conservateur, et de M. Delaunay père, qui voudrait que son fils se contentât de suivre la carrière du barreau, mais à la grande joie de Mme Delaunay, qui voit déjà Georges prince de la parole et ministre. — Pour Cécile, elle éprouve la douleur calme d'une âme qui se respecte et qui est déchirée par les dédains calculés de Mme Delaunay et la savante réserve de Georges. — La Révolution de 1848 éclate et consterne le jeune avocat et tous ceux qui, comme lui, voulaient seulement donner une leçon au pouvoir. Ses déceptions ravivent sa passion pour Cécile qui seule, il le sent, peut faire son bonheur. Toutefois, il n'ose demander sa main à son père dont il a dû froisser les sentiments par son ambition. — Cependant Cécile, toujours éprise de Georges, languit, dépérit et marche lentement vers la tombe. Mais elle ne mourra pas, grâce à la Providence des amants, et un peu aussi à l'intervention d'un ami dévoué de la famille Delaunay. — Arrivent les élections de 1848 ; Georges refuse toute candidature, bien qu'il soit assuré de sa nomination ; il se repent, renonce aux illusions de la politique, se rapproche plus que jamais de la famille Delaunay, obtient son pardon et épouse Cécile. — Il se dégage de cette comédie, écrite d'ailleurs en vers faciles, des vérités morales telles que celles-ci : le bonheur domestique est une des plus grandes satisfactions de ce monde. La folle ambition fait lâcher la proie pour l'ombre. Dans l'arène politique, il est difficile de ne point dépasser le but, et souvent impossible de se maîtriser et de maîtriser les autres. Les nations, enfin, ont le temps devant elles, et c'est l'ordre seul qui rend leurs progrès fructueux et durables.

M. Gley fait le rapport de la Commission de publication sur divers ouvrages qui lui ont été renvoyés. Les propositions de la Commission sont adoptées.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture des propositions de

Digitized by Google

récompense préparées par M. Husson pour être adressées, au nom de notre Société, à la Société pour l'instruction élémentaire. La liste est adoptée.

M. Charton donne lecture de six petites pièces de poésie, intitulées : la 1re, *A ma canne ;* la 2e, le *Sou ;* la 3e, la *Lavandière ;* la 4e, à *Boileau ;* la 5e, le *Paysan poëte ;* la 6e, les *Deux fiancés*.

Le Secrétaire perpétuel lit : 1° dans le numéro d'août et septembre 1870 de la *Revue* des Sociétés savantes, un rapport sur les quatre cahiers de 1866, 1867, 1868 et 1869 de nos *Annales*, fait par L. Levasseur, membre du Comité, à la section d'histoire et de philologie ; 2° dans le même numéro de la même *Revue*, un rapport sur les trois volumes de 1867, 1868 et 1869 de nos *Annales*, fait par M. Paul Lacroix, membre du Comité, à la section d'archéologie ; 3° dans le numéro d'octobre, novembre et décembre de la même *Revue*, un rapport sur les deux premiers volumes de documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, fait par M. Michelant, membre du Comité, à la section d'histoire et de philologie. La Société écoute avec intérêt ces rapports qui constatent l'appréciation faite en haut lieu de nos publications. Ces comptes rendus, tous flatteurs pour les membres dont les travaux ont été insérés dans nos *Annales*, sont accueillis par la Société comme un puissant encouragement.

SÉANCE DU 21 MARS 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

M. Gley fait le rapport de la Commission d'admission sur les candidatures de M. Pfaff et de M. Plassiard.

M. le Président communique à la Société sa correspondance avec le Ministère de l'Agriculture, relativement à l'allocation habituelle qui nous était accordée pour primes à distribuer.

Digitized by Google

La Société entend le rapport de la Commission de comptabilité sur les comptes de 1870 et de 1871. Ces comptes sont adoptés.

M. le Président soumet à la Société le projet de budget pour 1872. Le budget est arrêté.

Correspondance :

Lettre du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, relative à la 10e réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Lettre du Président de la Société d'horticulture de la Moselle qui demande la continuation d'un échange mutuel de publications.

Lettre de M. Thiriat qui nous adresse différents volumes de ses publications pour les joindre à notre envoi à la bibliothèque du Louvre. M. Thiriat demande, en même temps, une collection de nos *Annales* pour la bibliothèque de la ville de Paris.

Circulaire de la Société des sciences industrielles de Lyon qui, à l'occasion du concours et de l'exposition qui auront lieu dans cette ville, offre aux Sociétés savantes qui se feront représenter une franche et loyale hospitalité.

M. Charton donne lecture des diverses propositions que la Commission d'agriculture, dans sa dernière séance, a décidé de soumettre à la Société.

M. Chapellier donne lecture du rapport de M. de Blaye sur la *Nouvelle Méthode* pratique et facile pour doubler le rendement des récoltes de pommes de terre, par M. de Muller. M. de Blaye analyse cette notice; tout ce qu'il y trouve de neuf, c'est le conseil de couper, avec une faucille, les tiges avant la floraison. L'auteur appelle cette méthode la castration de la pomme de terre. Elle lui a été inspirée par des procédés analogues appliqués à la vigne, aux fèves de marais, aux melons, et même aux animaux. Malgré les faits sur lesquels M. de Muller s'appuie, M. de Blaye ne veut pas accorder immédiatement toute confiance à la méthode indiquée, ni, à plus forte raison, la recommander, avant d'avoir reçu de nouveaux renseignements, notamment sur l'augmentation des frais de culture par hectare.

Digitized by Google

M. de Blaye a demandé qu'on fît venir la notice complète pour y trouver d'autres éléments, et faire, s'il y a lieu, des essais.

M. Charton donne lecture de son rapport sur la brochure de de M. Gœtz, agriculteur alsacien, intitulée : *Procédés de culture*, etc. La base de ces procédés de culture et d'amélioration consiste dans la création, sur toutes sortes de terres, de prairies de première qualité et du plus grand rapport, et cela par les engrais et sans irrigations. M. Gœtz est arrivé, pour un prix de revient minime, à un rendement moyen de 2000 bottes de foin par hectare, ce qui lui permet d'entretenir, par hectare, deux fortes bêtes à cornes. M. Gœtz désire que son système soit répandu et mis à l'essai partout, et qu'on lui fasse part des observations auxquelles l'application pourrait donner lieu. M. Charton demande alors que la brochure soit communiquée à ceux d'entre nos collègues qui s'occupent plus spécialement de travaux agricoles, en les priant d'expérimenter et de nous rendre compte de leurs essais. Le travail de M. Gœtz et le rapport de M. Charton sont, dans ce but, renvoyés à M. Houberdon.

M. Charton fait le rapport de la Commission de publication sur divers ouvrages à insérer aux *Annales*. M. Chapellier et M. le Président de la Commission des antiquités demandent aussi l'insertion de divers mémoires.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture du rapport de la Commission de l'industrie, au sujet des mémoires de M. Sergent, et du compte-rendu qui en a été fait déjà à la Société.

M. Charton donne lecture de deux pièces de poésie qui ont pour titres : 1° *Les novateurs*, épître à mon ami Edmond ; 2° *Une apparition*, dont il demande l'impression.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

Lettre du Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas. Invitation à la séance publique qui aura lieu le 23 mai.

Digitized by Google

Lettre de M. Émile Gaspard qui remercie de son admission en qualité de membre associé libre.

Reconstitution de la bibliothèque municipale de Strasbourg. Appel adressé à notre Société et à tous ses membres en particulier par les membres de la Commission, et spécialement par notre collègue, M. Sabourin. Une collection des *Annales* de notre Société sera envoyée à cette bibliothèque.

Circulaire de la Commission viticole et séricicole à l'exposition de 1872, à Lyon. Dispositions et renseignements divers.

Seconde lettre du rédacteur du *Bélier*, sur l'emploi populaire de la viande chevaline, vainement repoussée encore, par M. de Dumast.

La correspondance épuisée, on procède au vote pour les élections portées à l'ordre du jour. Après le dépouillement du scrutin, M. Pfaff et M. Plassiard sont proclamés membres titulaires.

M. le Président donne lecture de trois présentations : celles de M. Renaud, de M. Lafosse et de M. Leblanc.

M. Mauxd'heux père fait connaître à la Société les propositions qu'il a soumises à la Commission d'agriculture à sa dernière réunion, et donne lecture d'une lettre que la Commission l'a chargé d'adresser à M. le Ministre de l'Agriculture. Le projet de budget présenté au Gouvernement, pour l'exercice 1872, contient la proposition de porter de 40 millions à 64 millions le produit des forêts de l'État. Pour cela, dit M. Maud'heux, en présence d'une richesse forestière diminuée d'un huitième par suite de l'annexion, il faudra à peu près doubler les exploitations et jeter sur le marché une masse de produits bien supérieure aux besoins. Le corollaire forcé de cet état de choses sera l'avilissement des prix des bois, et par suite un grave mécompte pour l'État qui verra s'évanouir le surcroît de ressources qu'il croyait obtenir, et qui aura sacrifié sans compensation l'accroissement futur de valeur de bois prématurément coupés. La mesure proposée réagirait fatalement aussi sur les communes et serait fatalement désastreuse pour leur situation financière. L'avilissement des prix les mettra hors d'état de pourvoir à l'amortissement progressif des dettes

Digitized by Google

que beaucoup d'entre elles ont été obligées de contracter pendant la guerre et pendant l'occupation. M. Maud'heux rappelle le vœu formulé déjà par la Société d'Émulation le 10 mai 1865, et les motifs invoqués dans ce vœu pour demander au Gouvernement de ne pas donner suite au projet d'aliénation des forêts de l'État. Aujourd'hui la Société d'Émulation, assurée d'être l'organe de l'opinion publique et unanime de la contrée comprise dans sa circonscription, n'hésite pas à supplier de nouveau le Gouvernement d'employer tous ses efforts pour faire retirer la mesure proposée pour le budget de 1872. Elle demande en outre que le produit des forêts soit affecté comme à une autre époque à l'amortissement des dettes de l'État, et que l'administration des forêts soit rattachée au Ministère de l'Agriculture. La Société, à l'unanimité, adopte la rédaction de cette lettre.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Lemoyne sur les observations faites par M. Demangeon fils, à l'observatoire météorologique d'Épinal. (Voir ce rapport au 1er cahier du tome XIV des *Annales*, page 358.)

La Commission d'agriculture présente ses propositions : 1° relativement à la rédaction du programme de nos concours pour 1872 ; 2° relativement aux dispositions à prendre pour la visite des fermes dans l'arrondissement d'Épinal. Les propositions de la Commission sont adoptées.

M. Chapellier fait connaître les propositions de la Commission littéraire : 1° au sujet du programme des prix à proposer pour 1872 ; 2° au sujet de divers travaux à insérer aux *Annales*. Les propositions de la Commission sont adoptées.

M. Maud'heux père, qui devait donner lecture de l'introduction à son grand travail sur la topographie antique du département des Vosges, choisit pour sujet de sa lecture un chapitre sur la période franque mérovingienne. Tous les membres présents écoutent cette communication avec l'attention la plus grande, et expriment le désir de voir bientôt publier en entier ce sérieux travail qui sera un monument très-important de notre histoire locale.

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 MAI 1872.

Président : **M. Rambaud.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

Lettre de M. l'abbé Guillaume, trésorier du Comité du Musée lorrain, qui remercie notre Société d'avoir voté une somme de 150 fr. et envoyé une collection de ses *Annales* pour le rétablissement du Musée et de la bibliothèque de ce Comité.

Envoi par M. l'Inspecteur d'Académie d'une notice géographique, historique et agricole, avec carte, sur la commune de Morelmaison, par M. l'instituteur de cette commune.

Diverses demandes de récompenses sont adressées à la Société, qui les renvoie à sa Commission d'agriculture.

Programme des concours du Comice de Remiremont.

Société centrale d'horticulture de France. Exposition des produits de l'horticulture à Paris.

Programme des concours ouverts pour 1874 par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Programme des concours ouverts pour 1873 et 1874 par l'Académie de Reims.

Exposition universelle de Lyon. Note indicative des conditions à observer par les exposants de viticulture.

La correspondance épuisée, MM. Gley et Charton font, au nom de la Commission d'admission, des rapports sur les candidats présentés. Le vote pour l'élection aura lieu à la prochaine séance.

M. le Président donne lecture de la présentation de M. Évrard.

M. Charton donne lecture de son rapport sur l'*Annuaire* de M. Merlin. M. Charton analyse d'abord l'ouvrage en énumérant les quatre grandes sections qu'il contient et en indiquant ce que renferme chacune de ces sections. M. Charton cite ensuite quelques-uns des faits qui lui ont paru les plus saillants : le nombre des établissements d'instruction primaire;

Digitized by Google

le nombre des élèves qui fréquentent les écoles; le nombre des enfants qui ne les ont pas fréquentées; le nombre des maîtres; les renseignements relatifs à chacun d'eux; leur âge moyen, leur traitement moyen, etc. M. Charton termine en demandant que des remercîments soient adressés à M. Merlin avec des encouragements à continuer son utile publication.

La Commission de publication, par l'organe de M. Rambaud, propose l'insertion de la conférence de M. Conus *sur la femme, et les femmes de France.*

SÉANCE DU 20 JUIN 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

A l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, M. Maud'heux dit que ce n'est pas à lui seul, mais aussi à M. Baudrillart et à M. Colnenne que revient la première idée de la réclamation adressée au Gouvernement au sujet de certaines questions forestières.

Correspondance :

Lettre de M. le Préfet qui nous transmet copie d'une lettre de M. le Ministre des finances en réponse aux observations formulées par la Société d'Émulation sur certaines questions forestières. M. le Ministre tient à dissiper les appréhensions exprimées par notre Société. Les dispositions à prendre pour assurer la meilleure exploitation possible des produits forestiers répondront entièrement aux préoccupations dont la Société s'est constituée l'interprète. Le Gouvernement a la résolution de conserver intacte la possession des forêts du domaine de l'État. Un impôt *ad valorem* sur un grand nombre de produits forestiers à leur importation empêchera l'avilissement des prix. Dans tous les cas, même si cet impôt n'était pas voté, le Ministre donnerait l'ordre d'ajourner la vente des coupes qui ne

Digitized by Google

pourraient être aliénées sur le pied d'estimations faites d'après la valeur normale des produits, ou dont le débit ne saurait s'effectuer en temps utile. M. le Ministre enfin témoigne à la Société le véritable intérêt qu'il a pris à se rendre compte des appréciations exprimées sur un sujet qui s'impose d'une manière toute spéciale à la sollicitude de son département.

Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture, qui nous annonce qu'il nous accorde, sur l'exercice 1872, une somme de mille francs, à titre de subvention, pour encouragements aux différentes branches de l'agriculture, l'espèce chevaline exceptée.

Un certain nombre de demandes de récompenses sont communiquées à la Société et renvoyées à la Commission des primes.

Lettre de M. Viry, juge au tribunal de Châteaudun, qui demande le concours de notre Société pour la publication d'une œuvre classique, traduction d'un poème espagnol, à la fois épique et dramatique, et connu sous le nom de *El diablo mundo*. La Société, d'après son règlement, ne peut pas s'engager à faire en tout, ni même en partie, cette publication sur laquelle il ne lui est donné d'ailleurs aucun renseignement.

Lettre de M. l'abbé Guillaume qui accuse réception de la collection d'*Annales* envoyée pour la bibliothèque du Comité du Musée historique lorrain. M. Guillaume remercie de cet envoi la Société ainsi que ceux de ses membres : MM. Charton, Merlin et Thiriat, qui ont envoyé personnellement des volumes.

Lettre de M. le Maire de la ville de Saintes qui remercie de l'envoi fait par la Société d'une collection de ses *Annales* à la bibliothèque de cette ville.

La correspondance épuisée, M. Defranoux fait le rapport de la Commission d'admission sur la candidature de M. Evrard.

On procède au vote pour les élections portées à l'ordre du jour. Après le dépouillement du scrutin, M. Renaud et M. Lafosse sont proclamés membres titulaires, et M. Leblanc, membre correspondant.

M. Defranoux donne lecture de son rapport sur la première communication de M. Ravon, Stéphany, viticulteur à Brantigny, près de Charmes. MM. Defranoux et Chapellier, qui se

Digitized by Google

sont chargés de l'examen de ce travail, l'ont trouvé rempli de faits intéressants. M. Defranoux en a rédigé une analyse.

M. Defranoux donne lecture de son rapport sur le premier bulletin de la Société horticole, agricole et vinicole de l'arrondissement de Mirecourt. M. Defranoux cite les articles de M. Vaudrey Evrard sur l'enseignement de l'arboriculture, et ceux de M. Bronsvick sur les engrais et sur la pomme de terre. M. le Rapporteur demande que la Société de Mirecourt soit touchée de l'intérêt et de l'estime que nous inspire sa première publication.

M. Charton lit son rapport sur la biographie de M. Loye, brochure dont M. Lahache, juge de paix, nous a fait hommage. M. Charton a connu lui-même M. Loye, et il constate que M. Lahache a fidèlement reproduit le caractère, les qualités, les travaux, les services de cet homme de bien. M. Charton donne ensuite l'analyse du livre de M. Lahache, c'est-à-dire une esquisse rapide de la vie de M. Loye, d'abord ses services militaires et ses campagnes, ensuite ses services civils, soit comme maire de la ville de Bruyères, soit comme sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Dié. M. Loye a su se concilier l'estime, l'affection et le respect de tous ses compagnons d'armes, et plus tard de tous ses administrés. M. Lahache fait avec raison remarquer qu'il est des hommes dont on doit chercher à perpétuer le souvenir afin de les proposer pour modèles aux autres. C'est dans ce but, dit M. le Rapporteur, qu'il a écrit la vie de M. Loye, et il l'a fait avec un véritable succès. Aussi M. Charton propose d'adresser à la fois à M. Lahache des félicitations sur le mérite de son travail, et des remercîments pour l'hommage qu'il a bien voulu nous en faire.

M. Chapellier lit un mémoire intitulé : *La côte de Barbasan;* existence du sel dans le bassin du ruisseau d'Anger et sur plusieurs autres points du département des Vosges. Après quelques mots sur la constitution géologique de la plaine qui forme le bassin du ruisseau d'Anger, M. Chapellier signale l'abaissement progressif de deux collines qui se trouvent entre Jainvillotte et Gendreville; la preuve en est qu'autrefois

Digitized by Google

ces côtes empêchaient, sur certains points de Gendreville, d'apercevoir les maisons de Jainvillotte, tandis qu'aujourd'hui on les voit fort bien. M. Chapellier tient le fait d'anciens habitants qu'il a connus encore et qui l'ont attesté Au nord de Vaudoncourt, M. Chapellier signale aussi une petite côte, la côte de Barbasan, qui s'affaisse d'une manière sensible et tend à disparaître. Ce qui le prouve, c'est que des personnes qui existent encore avaient peine, il y a plusieurs années, à apercevoir, de Vaudoncourt, le sommet du clocher de Saulxures, tandis que de la même place, on voit aujourd'hui non-seulement le clocher, mais l'église et le village entier. D'après M. Chapellier, le sol de la côte étant très-meuble, tend naturellement à descendre dans la plaine, et cette tendance est favorisée encore par la culture et les labours; toutefois cette double cause ne paraît pas suffisante pour expliquer un affaissement aussi rapide. La présence dans les environs d'une source salée et même d'une mare salée peut conduire à cette hypothèse que le terrain sur lequel repose la côte de Barbasan contient à une certaine profondeur un marais, une nappe d'eau salée, ou même un gisement plus ou moins important de sel. Ce marais, cette nappe d'eau plus ou moins stable expliquerait alors la dépression de la côte. Les puits artésiens de Bulgnéville et de Vaudoncourt mettent d'ailleurs hors de doute l'existence d'eaux souterraines dans ces parages. Outre ces collines des terrains du lias, M. Chapellier cite encore la côte de Virine, près de Dompaire, qui appartient au terrain des marnes irisées et qui semble aussi s'être affaissée. Mais cet affaissement n'est pas aussi rapide que les autres, et les agents atmosphériques et la charrue seraient des causes suffisantes pour expliquer la descente des terres. Dans la seconde partie de son mémoire, M. Chapellier recherche quelles seraient les autres localités du département où l'on pourrait espérer la découverte du sel gemme, et cite plusieurs endroits où la présence de terrains salifères est bien constatée. Il y a déjà longtemps que l'existence du sel gemme est soupçonnée dans nos marnes irisées, analogues à celles de la Meurthe d'où on l'extrait en si grande

Digitized by Google

quantité ; mais ce qui est étonnant, c'est que personne, dans notre région, n'ait rien tenté encore pour la découverte et l'exploitation de cette richesse minérale.

M. Rambaud, au nom de la Commission du concours littéraire, fait connaître les appréciations formulées sur diverses œuvres envoyées à ce concours.

M. Defranoux donne lecture de son rapport sur la vigne-école de Baserey, composée des cépages les plus susceptibles de procurer à la partie vinicole des Vosges, même en mauvaise année, des vins potables. M. Ravon a expérimenté non-seulement les divers cépages du pays, mais encore ceux du midi, de l'est, du nord-est, de l'ouest et de la Savoie. Chacun d'eux est cité avec les avantages et les inconvénients que présente sa culture dans nos contrées. L'ouvrage énumère tout le parti qu'on peut tirer de l'hybridation dans une vigne peuplée de nombreux cépages recommandables, ainsi que les moyens de propagation rapides des cépages précieux ou rares dont on a peu d'exemplaires. Plusieurs observations sont faites par MM. Maud'heux, Colnenne, Plassiard, sur la dégénérescence en général des plantes transportées sous un autre climat et sur la difficulté d'adapter les cépages au sol. Dans tous les cas, il faut savoir gré à M. Ravon des deux cent mille boutures qu'il a faites de divers cépages, ainsi que des leçons qu'il donne à sa vigne-école.

SÉANCE DU 22 AOUT 1872.

***Président* : M. Maud'heux, père.**

***Secrétaire* : M. Colnenne.**

M. Charton annonce la mort de M. de Cherrier. La Société décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique qui nous informe que, par arrêté du 18 juillet, il attribue à notre Société une allocation de 400 fr.

Digitized by Google

Lettre de la *Société pour l'instruction élémentaire*, qui envoie les insignes des récompenses qu'elle a décernées sur notre proposition.

Lettre du Président du comice de Remiremont. Invitation à la séance de la distribution des primes.

Lettre de M. Evrard qui remercie de son admission.

Lettre de M. Resal qui fait hommage à la Société d'un exemplaire du poème qu'il vient de publier : *Quatre-vingts ans d'histoire*.

Après la correspondance, la parole est donnée à M. Resal qui lit une pièce de vers ayant pour titre : *La Gamelle*, avec cette épigraphe : *Maxima debetur puero reverentia*..... C'est une critique pleine de bon sens et de bons sentiments, qui fait ressortir les dangers et les erreurs d'un système d'éducation et d'instruction gratuite et monopolisée qui entendrait exclure toute influence de famille et de religion.

L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission d'agriculture sur les concours agricoles de 1872. M. Plassiard fait connaître les propositions de récompenses faites par la Commission.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1872.

Président : M. Maud'heux, père

Secrétaire : M Lebrunt.

Lettre de M. Maréchal qui exprime le regret que sa nomination à un nouveau poste l'oblige à quitter le titre de membre titulaire de notre Société, et qui demande à demeurer un des membres correspondants. Cette nouvelle qualité revient de droit, d'après notre règlement, à M. Maréchal.

Lettre de la Société des agriculteurs de France. Questionnaire à remplir pour la section de sériciculture et d'entomologie.

Lettre de la Société centrale d'apiculture. Exposition d'insectes du 1er au 15 octobre, à Paris.

Lettre du Président de la Société horticole, vigneronne et

forestière de l'Aube, qui nous informe qu'une exposition générale d'horticulture est organisée à Troyes, et qui invite notre Société à nommer un membre pour faire partie du jury du concours.

Lettre du Président du comice agricole de Saint-Dié. Invitation à la séance solennelle de ce comice à Corcieux.

Programme d'un prix de 500 fr. proposé par la Société d'Emulation de Montbéliard, pour l'auteur du meilleur *Manuel d'instruction civique* à l'usage des écoles primaires.

Lettre de M. De Blaye, qui donne sa démission de président de la commission d'agriculture et de membre de la Société d'Emulation. M. Lapicque et M. Marchal sont priés de faire auprès de M. Deblaye, la démarche d'usage pour le prier de revenir sur sa décision.

Après la correspondance, M. Charton donne lecture de la liste définitive des récompenses agricoles proposées par la commission d'agriculture. Après examen et discussion, la liste de ces récompenses est arrêtée.

M. de Jarry fait le rapport de la Commission du concours littéraire, artistique et scientifique. La Société arrête aussi les récompenses de ces divers concours.

M. Charton donne lecture d'une notice nécrologique sur notre collègue M. de Cherrier, membre de l'Institut. Après avoir rappelé en quels termes M. Cuvillier Fleury annonçait à l'Académie des inscriptions et belles lettres la mort de M. de Cherrier, M. Charton, qui a connu notre éminent compatriote, demande à la Société de lui soumettre quelques-uns des principaux traits de cette existence longue et bien remplie. Il nous dit ses services militaires, de 1805 à Vaterloo et à la chute du 1er Empire; ensuite ses services administratifs en qualité de sous-préfet de Neufchâteau, de 1815 à la révolution de 1830; puis sa rentrée dans la vie privée pour ne point servir une autre dynastie; ses voyages pour éclaircir certains points historiques; les grands ouvrages qu'il entreprit, qui lui ont ouvert les portes de l'Académie et ont porté son nom au-delà de nos frontières.

Digitized by Google

A cause de l'heure avancée, M. Charton ne peut pas donner lecture de deux autres rapports qu'il devait soumettre à la Société; ces rapports sont déposés sur le bureau. L'un a pour objet l'*Annuaire des Vosges* de 1872, dont l'auteur, M. Léon Louis, a fait hommage à la Société. Après avoir rappelé l'origine de l'*Annuaire des Vosges* qui paraît depuis 1789, avec interruption de 1811 à 1822, M. Charton analyse rapidement le volume de 1872, et donne l'énumération de tous les renseignements utiles qu'il renferme. L'annuaire de M. Louis, conclut M. Charton, est une œuvre dont le mérite est incontestable; elle est digne de l'entière approbation de la Société, et M. Charton propose d'adresser des remercîments et des félicitations à l'auteur, en l'engageant à poursuivre une publication à laquelle il ne peut manquer de donner tous les ans plus de développements et d'utilité encore.—Dans l'autre rapport, M. Charton rend compte d'un travail adressé par notre collègue, M. Arthur Benoît, et intitulé : *Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg et ses environs*. Là sont relatés d'abord les désastres de la dernière guerre, le tiers de la ville en ruines, l'église effrondée, l'hôpital incendié; viennent ensuite des détails topographiques et archéologiques sur la ville et ses environs, puis enfin son histoire, son ancienne administration militaire et civile, ses mœurs, ses usages. « Remercions, dit M. Charton en terminant, remercions M. Benoît de sa brochure, et conservons-la dans nos archives comme pouvant fixer parmi nous le souvenir d'une noble cité qui nous a été impitoyablement enlevée, et qui n'a pas néanmoins cessé d'être française. »

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 1872.

Président : **M. Maud'heux, père.**

Secrétaire : **M. Lebrunt.**

Lettre de M. Colnenne, qui annonce son départ pour Vesoul, qui remercie la Société des bonnes relations qu'elle

Digitized by Google

lui a procurées, et qui sollicite l'honneur d'être désormais compté au nombre des membres correspondants. Ce que demande M. Colnenne est un droit que lui accorde notre règlement. M. Chapellier annonce que M. Colnenne a fait don à nos archives d'une collection complète des *Annales* de notre Société.

Au nom et de la part de M. le prince de Bauffremont, duc d'Atrisco, M. Chapellier offre pour notre bibliothèque l'ouvrage suivant : *Histoire généologique de la royale maison de Savoie*, par M. Guichenoz, 2 vol. de texte et 1 de preuves.

M. le Président donne lecture des présentations de M. Louis Edme et de M. le docteur Blandin.

MM. Plassiard, Houberdon, Chassard et Marchal donnent lecture, au nom de la Commission d'agriculture et des primes, des rapports sur les lauréats des concours agricoles.

M. de Jarry donne lecture de son rapport sur les lauréats du concours littéraire, du concours scientifique et du concours artistique.

Lecture est donnée aussi d'un rapport de M. Lemoyne, au nom de la Commission de l'industrie.

La Société fixe au jeudi 14 novembre sa séance de distribution des récompenses.

M. Charton, à la suite d'une lecture qu'il a faite, dans le n° d'août 1872 de la *Revue Britannique*, d'un article sur l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires, propose de comprendre à l'avenir dans le programme de notre concours littéraire et artistique, un prix consistant en une médaille d'argent et une prime variant de 50 à 100 fr. pour l'instituteur qui aura le mieux dressé la carte géographique de sa commune, d'après les indications de M. de Rouville, contenues dans l'article en question dont M. Charton donne lecture.

Digitized by Google

Ouvrages reçus du Ministère de l'Agriculture et du Commerce pendant l'année 1872.

Rapports publiés par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce : Rapport sur l'industrie séricicole en Corse.

Etudes sur la maladie des vers-à-soie; moyen pratique assuré de la combattre et d'en prévenir le retour, par M. Pasteur.

Enquête agricole, 1re Série. Documents généraux, décrets, rapports etc. Séances de la Commission supérieure. Tome III et tome IV.

Ouvrage reçu du Ministère de l'Instruction publique.

Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure, rédigé sous les auspices de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, par M. l'abbé Cochet.

Ouvrages périodiques offerts à la Société d'Emulation des Vosges en 1872.

Journal populaire de musique et de chant, sous la direction de M. Gustave Francolin, rue Saint-Claude, 24, à Paris.

Revue d'Hydrologie médicale française et étrangère et clinique des maladies chroniques, sous la direction de M. le docteur Aimé Robert, quai Kellermann, 1, à Strasbourg.

L'Apiculteur, journal mensuel, sous la direction de M. Hamet, rue Saint-Victor, 67, à Paris.

La Santé publique.

Tableaux des observations météorologiques faites à Epinal par M. Demangeon, secrétaire du Comité départemental de météorologie Vosgienne.

Digitized by Google

Résumé des observations udométriques faites dans les Vosges, par M. Demangeon.

Les publications des Sociétés savantes dont la liste est ci-après.

Ouvrages dont il a été fait hommage à la Société d'Emulation des Vosges pendant l'année 1872.

Horticulture : Extrait du journal les Mondes. *Différents articles au sujet des procédés de MM. Hooïbrenck et Duchesne-Thoureau.*

Institution des Sourds-muets de Nancy. Extrait du rapport aux préfets, par M. Piroux.

Note sur les tremblements de terre en 1868, avec suppléments pour les années antérieures, de 1843 à 1867, extrait des mémoires de l'Académie royale de Belgique, par M. Perrey, professeur honoraire de la Faculté des sciences de Dijon, à Lorient.

Sur les tremblements de terre et les éruptions volcaniques dans l'Archipel Havaïen en 1868, par M. Perrey. Mémoire présenté à la Société d'Agriculture, sciences naturelles et arts utiles, de Lyon.

Los mitos volcanicos en ambos mundos, estudio géologico-historico par Aristides Rojas.

Procédés de culture basés sur des expériences faites en grand etc., par M. Goetz, agriculteur alsacien.

De la situation des fonctionnaires subalternes en France, des garanties de capacité à en exiger, etc., par M. Thévenot.

Examen de la théorie des systèmes de montagnes dans ses rapports avec les progrès de la stratigraphie, par M. Grad.

De la guerre sociale et des moyens d'en écarter la menace, par M. le Docteur Saucerotte.

Phalsbourg et ses monuments, par M. A. Benoit, suppléant de la justice de paix à Fénétranges.

Digitized by Google

Annuaire des Vosges, par M. Léon Louis.

Étude sur M. le Colonel Cournault, par M. Salmon.

Cour d'appel de Douai. Procès-verbal d'installation de M. Salmon, premier président.

Bulletin de la Société horticole, agricole et vinicole de l'arrondissement de Mirecourt, Tome 1, n° 1.

Notice nécrologique sur M. Aimé Seillière.

Annuaire de l'instruction publique dans les Vosges pour 1872, par M. Merlin.

Le parlementarisme et le philosophisme révolutionnaires, par M. Athanase Renard.

Note sur les objets préhistoriques de la côte de Boudonville, par M. Raoul Guérin,

Biographie de M. Loye, ancien Sous-préfet de Saint-Dié, par M. Lahache, juge de paix.

Note sur un procédé simple et peu coûteux pour l'amélioration des fosses à fumier, par M. Vandercolme.

Nouvelles recherches sur Phalsbourg et ses environs, par M. Arthur Benoît.

Manuel de gymnastique éclectique pour tous les âges, par M. de Jarry de Bouffémont.

Instructions élémentaires concernant les armées en campagne, par M. de Jarry de Bouffémont.

L'extrait de viande de Liebig, réponse au docteur Muller par M. Alexis Joffroy.

Les chemins de fer et l'enquête parlementaire, par M. Ch. Lavollée.

Lettre de M. Goetz, au sujet de sa méthode d'améliorations agricoles. — Communication de M. Chevreul, membre de l'Institut, président de la société centrale d'agriculture de France, à l'académie des sciences, relativement à la méthode de M. Goetz.

Les ressources de l'Alsace, par M. Grad.

Observations sur les petits glaciers temporaires des Vosges, par M. Grad.

Rapport sur les recherches de M. Gérard sur la faune

Digitized by Google

historique des mammifères sauvages de l'Alsace, par M. Grad.

Les femmes du peuple de Nancy et les prisonniers français, brochure dédiée aux femmes de Nancy et vendue au profit de la libération du territoire, par M. P. Guyot.

Notes pour servir à l'histoire physique de l'ancienne province de Lorraine et des pays circonvoisins, recueillies et publiées par M. X. Thiriat.

Résumé des observations météorologiques faites à Vagney et sur divers points du département des Vosges, pendant l'année 1871, par M. X. Thiriat.

La question des chemins de fer, par M. Félix Nouette-Delorme. Note publiée à l'occasion de la demande d'une ligne concurrente de Calais à Marseille.

Observations météorologiques faites à Mirecourt, de 1865 à 1872, par M. A. Bronsvick.

Le matérialisme et la nature, par M. Hippolyte Renaud.

Destinée de l'homme dans les deux mondes, par M. H. Renaud.

Raison et préjugés, par M. H. Renaud.

Solidarité, par M. H. Renaud.

Notice sur le professeur Martius, traduite de l'allemand par M. le docteur Postel.

Séance de rentrée des facultés de l'Académie de Nancy.

Article de bibliographie obstétricale, par M. le docteur Putegnat.

Quatre-vingts ans d'histoire, poème, par M. Resal.

Note sur l'observatoire météorologique d'Epinal, par M. Demangeon.

Adieu à l'Alsace, sermon prononcé au temple israélite de Colmar, par M. le grand rabbin Isaac Lévy.

Programme des prix de la société industrielle de Mulhouse.

Insuffisance des pensions accordées aux militaires blessés; moyen de les augmenter sans accroître les charges du Trésor, par M. de Riencourt.

Digitized by Google

La révolution, poème en douze chants — 1789 — 1870, par M. Resal.

Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-Inférieure, etc., par M. le docteur Blandin.

Exposition internationale de Lyon. Cantate, par M. Antoine-Gaspard Bellin.

La constitution et le mouvement des glaciers, par M. Ch. Grad.

Enseignes et insignes, médailles et décorations se rattachant à la Lorraine, par M. Arthur Benoit.

Liste des Sociétés savantes auxquelles la Société d'Emulation des Vosges adresse ses publications en les priant de continuer cet échange mutuel.

AIN.

1. Société d'Émulation de l'Ain, à Bourg.

AISNE.

2. Société académique de Laon.
3. Société académique de Saint-Quentin.
4. Société historique et archéologique de Château-Thierry.
5. Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny.
6. Société régionale d'horticulture dont Chauny est le centre, à Chauny.

ARDÈCHE.

7. Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, à Privas.

AUBE.

8. Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
9. Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes.
10. Société d'apiculture de l'Aube, à Troyes.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHONE.

11. Société de statistique de Marseille, rue Saint-Sépulchre, 19.

12. Union des arts, à Marseille.

CALVADOS.

13. Société d'agriculture et de commerce, à Caen.

14. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, de Caen.

15. Société de médecine, à Caen.

16. Société linéenne de Normandie, à Caen.

17. Association normande, rue Froide, 2, à Caen.

18. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

19. Société d'agriculture du centre de la Normandie, à Lisieux.

20. Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie, à Lisieux.

COTE-D'OR.

21. Société centrale d'agriculture de la Côte-d'Or, à Dijon.

22. Académie des sciences, arts et belles-lettres, de Dijon.

23. Société d'agriculture et d'industrie agricole de la Côte-d'Or, à Dijon.

DOUBS.

24. Société d'Émulation du Doubs, à Besançon.

25. Société des sciences, arts et belles-lettres de Besançon.

26. Société d'Émulation de Montbéliard.

DROME.

27. Société départementale d'agriculture de la Drôme, à Valence.

Digitized by Google

EURE.

28. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Évreux.

FINISTÈRE.

29. Société académique de Brest.

GARD.

30. Académie du Gard, à Nîmes.

HAUTE-GARONNE.

31. Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, à Toulouse.

32. Société d'histoire naturelle de Toulouse.

33. Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

GIRONDE.

34. Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.

35. Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils, à Bordeaux.

HÉRAULT.

36. Académie des sciences et lettres de Montpellier.

37. Société d'horticulture et botanique de l'Hérault, à Montpellier.

38. Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

INDRE ET LOIRE.

39. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre et Loire, à Tours.

JURA.

40. Société d'Émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.

41. Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

Digitized by Google

LOIRE.

42. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

HAUTE-LOIRE.

43. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

44. Société académique du département de la Loire-Inférieure, à Nantes.

LOT ET GARONNE.

45. Société d'agriculture, sciences et arts, d'Agen.

LOZÈRE

46. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.

MAINE ET LOIRE.

47. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
48. Société académique de Maine et Loire, à Angers.

MANCHE.

49. Société académique de Cherbourg.

MARNE.

50. Académie de Reims.
51. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
52. Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.

HAUTE-MARNE.

53. Société historique et archéologique de Langres.

Digitized by Google

MEURTHE ET MOSELLE.

54. Académie de Stanislas, à Nancy.
55. Société centrale d'agriculture, à Nancy.
56. Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
57. Société de médecine de Nancy.
58. Société régionale d'acclimatation pour la zône Nord-Est, à Nancy.
59. Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Nancy.

MEUSE.

60. Société philomathique, à Verdun.
61. Société du musée, à Bar-le-Duc.
62. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

NORD.

63. Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.
64. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque.
65. Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.
66. Société d'Émulation de Cambrai.
67. Société de l'histoire et des beaux-arts de Bergues.

OISE.

68. Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.
69. Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiégne.

PAS-DE-CALAIS.

70. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
71. Société d'agriculture, sciences et arts de Boulogne-sur-Mer.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

72. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Digitized by Google

RHONE.

73. Académie des sciences, belles-lettres et arts, de Lyon.
74. Société linnéenne, de Lyon.
75. Société des sciences industrielles, de Lyon.
76. Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles, de Lyon.

HAUTE-SAONE.

77. Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul.

SAONE ET LOIRE.

78. Société éduenne, à Autun.

SARTHE.

79. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.

SAVOIE.

80. Société centrale d'agriculture du département de la Savoie, à Chambéry.

SEINE.

81. Académie française, quai de Conti, 23, à Paris.
82. Académie des inscriptions et belles-lettres.
83. Académie des sciences.
84. Académie des beaux-arts.
85. Académie des sciences morales et politiques, quai de Conti, 23.
86. Société centrale d'agriculture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.
87. Société centrale d'horticulture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, Paris.
88. Société pour l'instruction élémentaire, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à Paris.
89. Société des antiquaires de France, au Louvre, 1, Paris.

Digitized by Google

90. Société de géographie, rue Christine, 3, Paris.

91. Société protectrice des animaux, rue de Lille, 19, à Paris.

92. Société d'acclimatation, rue de Lille, 19, à Paris.

93. Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 24, Paris.

94. Société Francklin, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à Paris.

95. Société des agriculteurs de France, rue Le Pelletier, 1, à Paris.

96. Congrès des délégués des Sociétés savantes, rue Bonaparte, 44, Paris.

97. Société philotechnique, rue de Valois, 21, à Paris.

98. Société française de numismatique et d'archéologie, rue de l'Université, 58, à Paris.

99. Société d'apiculture, rue Dauphine, 38, à Paris.

100. Société de la morale chrétienne, rue Saint-Guillaume, 12, Paris.

101. Bibliothèque de la ville de Paris, Hôtel Carnavalet, rue Sévigné, à Paris.

SEINE-INFÉRIEURE.

102. Académie des sciences, belles-lettres et arts, de Rouen.

103. Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

104. Société nationale hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

105. Société industrielle d'Elbeuf.

SEINE ET MARNE.

106. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine et Marne, à Melun.

107. Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux.

108. Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

SEINE ET OISE.

109. Société d'agriculture et des arts de Seine et Oise, à Versailles.

Digitized by Google

110. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise, à Versailles.

111. Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye.

DEUX-SÈVRES.

112. Société centrale d'agriculture des Deux-Sèvres, à Niort.

SOMME.

113. Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

114. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme, à Amiens.

115. Société linnéenne du nord de la France, rue d'Alger, 6, à Amiens.

TARN.

116. Société littéraire et scientifique de Castres.

VAR.

117. Société académique du Var, à Toulon.

118. Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts, de Cannes.

VAUCLUSE.

119. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

VIENNE.

120. Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, de Poitiers.

121. Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

HAUTE-VIENNE.

122. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

VOSGES.

123. Comice agricole d'Épinal.

Digitized by Google

124. Société d'arboriculture des Vosges, à Épinal.
125. Comice de Saint-Dié.
126. Comice de Remiremont.
127. Comice de Rambervillers.
128. Comice de Neufchâteau.
129. Comice de Mirecourt.
130. Société agricole, horticole et viticole de l'arrondissement de Mirecourt.

YONNE.

131. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
132. Société archéologique de Sens.

CONSTANTINE.

133. Société archéologique de la province de Constantine.

Sociétés diverses.

134. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture, de Metz.
135. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
136. Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.
137. Société d'horticulture de la Moselle, place Royale, 18, Metz.
138. Société des sciences naturelles de Strasbourg.
139. Société d'horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.
140. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
141. Société médicale de la Haute-Alsace, à Colmar.
142. Société départementale d'agriculture de la Haute-Alsace, à Colmar.
143. Société d'histoire naturelle de Colmar.
144. Société industrielle de Mulhouse.

Digitized by Google

145. Société des sciences naturelles à Neufchâtel (Suisse).

146. Société jurassienne d'émulation à Porrentruy, canton de Berne (Suisse).

147. Société d'histoire naturelle de Bâle (Suisse).

148. Société philosophique et littéraire de Manchester (Angleterre).

149. Société des sciences naturelles (Pollichia), à Neustadt (Bavière).

150. Académie Gioenia des sciences naturelles, place de l'Université royale, nº 11-12, à Catane (Sicile).

151. Smithsonian institution, Washington.

Bibliothèques diverses.

152. Bibliothèque de la Préfecture de police.

153. Bibliothèque municipale de Strasbourg.

154. Bibliothèque de la ville de Saintes.

155. Bibliothèque de la ville de Lunéville.

156. Bibliothèque de la ville d'Épinal.

157. Bibliothèque de la mairie d'Épinal.

158-162. Bibliothèques administratives de la Préfecture et des Sous-préfectures.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DE DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

DU 14 NOVEMBRE 1872.

La séance de distribution des récompenses de la Société d'Emulation des Vosges a eu lieu le jeudi 14 novembre 1872, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, mis à la disposition de la Société pour cette réunion, autrefois solennelle et nombreuse.

Elle était présidée par M. de Blignières, préfet des Vosges et président d'honneur de la Société. Au bureau, à la droite de M. le Préfet, siégeaient M. Maud'heux, président, et M. Danican, secrétaire général de la Préfecture; à sa gauche, M. de Conigliano, adjoint, représentant de l'autorité municipale, et M. Baudrillart, vice-président de la Société.

M. le Préfet a ouvert la séance à deux heures, et a pris la parole pour appeler l'attention de la Société sur un nouveau service que, dans les circonstances présentes, elle peut rendre au pays. Chacun, aujourd'hui, doit prendre une part active

Digitized by Google

aux affaires publiques, et s'intéresser à l'établissement d'une bonne et sage administration. Or, pour améliorer, il faut d'abord étudier et connaître ce qui existe. Chercher à susciter dans le département, soit par de nouveaux concours, soit par des publications dans les *Annales*, une élite d'hommes versés dans les sciences administratives, serait un bon exemple donné à d'autres sociétés, pour arriver à mettre à la portée de tous une science qui est aujourd'hui le privilége de quelques-uns.

M. Maud'heux père fait observer à M. le Préfet que la Société d'Emulation, par son règlement, s'est interdit toute question politique.

M. le Préfet répond que les questions d'administration ne sont pas à proprement parler des questions politiques, et insiste pour que la Société examine la proposition qu'il lui soumet.

La parole est donnée au Secrétaire perpétuel qui, revenant à un ancien usage de la Société, rappelle sommairement les travaux accomplis dans le courant de l'année, et les changements survenus dans le personnel de l'association.

MM. Houberdon, Chassard et Plassiard, exposent ensuite dans divers rapports les titres des lauréats des différents concours agricoles aux récompenses qui vont leur être décernées. Ces rapports instructifs, quelques-uns assez étendus, sur les exploitations principales, seront relus avec fruit par les cultivateurs.

M. de Jarry de Bouffémont, au nom de la commission du concours littéraire, scientifique et artistique, et aussi de la commission de l'industrie,

Digitized by Google

après une excursion sérieuse, présentée sous une forme humouristique, à travers les siècles pour constater l'état et les progrès des sciences, analyse et apprécie les œuvres, quelques-unes très-importantes, que la Société a eu la bonne fortune de recevoir cette année pour les concours qu'elle a ouverts.

Enfin le secrétaire perpétuel proclame les noms des lauréats, qui viennent recevoir leurs récompenses avec des félicitations des diverses personnes assises au bureau.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

DE DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,

LE 14 NOVEMBRE 1872,

PAR

M. DE BLIGNIÈRES, PRÉFET DES VOSGES,

Président d'honneur de la Société.

Messieurs,

J'ai accepté avec d'autant plus d'empressement l'honneur de présider votre réunion annuelle, que je trouve ainsi l'occasion de vous exposer mes appréciations personnelles sur les services que votre Société a rendus et sur ceux qu'elle peut être appelée à rendre encore.

Les *Annales*, que vous avez publiées dans le courant de ces années dernières, renferment assurément des travaux d'un grand intérêt sur les sujets les plus divers. — L'agriculteur, comme l'industriel, y trouve de précieux renseignements sur les résultats obtenus à l'aide de méthodes nouvelles, sur la valeur des inventions récentes. Vous accordez la publicité

Digitized by Google

de vos *Annales* à des études historiques qui nous font connaître des documents inédits et nous révèlent des faits jusqu'alors ignorés de l'histoire vosgienne.

Mais quel que soit l'intérêt que présentent les études que vous encouragez, peut-être estimerez-vous que dans les circonstances présentes il faut faire plus encore et élargir le cercle où vous avez renfermé jusqu'ici, sauf de très-rares exceptions, ceux qui prétendent aux récompenses décernées par votre Société.

Chacun, Messieurs, est appelé aujourd'hui à prendre une part active aux affaires publiques. — Sous tous les régimes qui se sont succédé en France, depuis la chute du premier Empire, on peut constater chez nos législateurs une tendance de plus en plus marquée à restreindre les attributions de l'administration proprement dite et à soumettre tous ses actes à un contrôle de plus en plus minutieux confié aux élus de la nation. Cette tendance n'a-t-elle pas parfois inspiré des mesures qui ont dépassé le but? N'a-t-on pas attaché une excessive importance à des faits regrettables, mais accidentels et isolés? N'a-t-on pas attribué à toute une organisation administrative ce qui n'était que le fait de quelques administrateurs et la conséquence inévitable d'un mode vicieux de recrutement du personnel administratif? Ce sont là questions fort délicates et sur lesquelles les esprits les plus sages sont divisés d'opinion. Mais, qu'on voie dans cette extension chaque jour plus grande donnée aux attributions des Assemblées délibérantes, une réforme utile, ou une confusion de pouvoirs nuisible aux intérêts généraux, ce n'en est pas moins un fait avec lequel il faut compter.

Nous avons tous, en tant qu'électeurs, à intervenir directement dans toutes les affaires qui intéressent notre commune, notre département, ou la France tout entière. Or, le premier devoir que nous impose le droit qui nous est donné, c'est d'étudier les questions que nos élus ont à résoudre ou que nous aurons à trancher nous-mêmes, si nous sommes honorés des suffrages de nos concitoyens.

Digitized by Google

Sans doute, beaucoup encore parmi nous affirment volontiers que telle forme de constitution est par elle-même le salut. Pour les uns, tout monarchiste convaincu, pour les autres, tout républicain éprouvé est, par là même, propre à remplir toutes les fonctions, à occuper toutes les places. Mais l'opinion publique tend à faire justice de ces idées absolues. Elle se rallie volontiers au mode de gouvernement qui, se prêtant à un progrès constant, lui paraît devoir éviter les violentes secousses ; mais elle ne saurait admettre que des discussions théoriques sur les droits de l'homme et du citoyen, sur les propriétés intrinsèques de telle constitution, doivent préoccuper exclusivement nos élus. Elle estime que doter son pays de rouages administratifs habilement combinés ; qu'organiser un système financier qui permette de subvenir à des dépenses se comptant par milliards, et d'assurer le régulier emploi des deniers publics ; qu'attribuer, par de sages règlements, aux plus capables, les emplois les plus élevés, ce sont là des travaux plus dignes d'occuper le temps de nos législateurs. Or, pour améliorer, pour réformer, il faut tout d'abord connaître ce qui existe, et, dans nos sociétés modernes, la connaissance de nos administrations ne s'improvise pas plus que n'ont été improvisées ces administrations elles-mêmes. C'est une science qu'il faut étudier, et l'intervention de chaque citoyen dans les affaires publiques ne peut être véritablement utile qu'autant qu'il possède cette science.

Chercher à susciter, dans chaque département, une élite d'hommes versés dans les sciences administratives, ce serait donc, dans les circonstances présentes, rendre au pays lui-même le service le plus signalé. En se proposant d'atteindre ce but, dans la sphère de son action, votre société n'aurait, d'ailleurs, à répudier aucune de ses traditions. Sans négliger, sans reléguer même au second plan, les travaux que, jusqu'ici, vous avez cru devoir encourager, ne pourriez-vous pas, de temps à autre, mettre au concours l'étude de quelques-unes de ces questions d'un intérêt si actuel, et ne pourriez-vous aussi publier dans vos *Annales* les mémoires qui vous pa-

Digitized by Google

raîtraient propres à vulgariser des connaissances dont chacun peut apprécier aujourd'hui l'incontestable utilité.

Telles sont, Messieurs, les réflexions que m'a inspirées la lecture de vos *Annales*. J'ai désiré les soumettre à votre examen, estimant que si vous dirigez vers cette voie nouvelle les efforts de ceux qui aspirent aux récompenses que vous décernez, d'autres sociétés suivront votre exemple, et que, dans un avenir peu éloigné, pour le plus grand bien des affaires publiques, une science, qui est aujourd'hui le privilége de quelques-uns, sera mise à la portée de tous.

Digitized by Google

COMPTE RENDU
DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,
pendant l'année 1872,

par M. Ch. LEBRUNT,

Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

Vous avez décidé à l'unanimité que cette année, comme l'année dernière, votre séance de distribution de récompenses aurait lieu sans apparat, sans éclat, sans banquet. L'étranger est là, une fête complète est encore hors de saison.

N'attendez pas de moi un discours plus ou moins académique : vous auriez d'ailleurs bien mal choisi votre orateur. Je remplace, au grand désavantage de cette assemblée qui m'écoute, un de nos collègues qu'une nomination à un nouveau poste a, le mois dernier, séparé de nous. Je me bornerai, suivant votre ancien usage, suivant aussi un article du règlement, à jeter un coup d'œil rapide sur les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

Si ces travaux ne semblent pas avoir été aussi nombreux, et l'année aussi bien remplie que d'habitude, personne ne peut s'en étonner après les rudes secousses que notre patrie á subies. Au lendemain de nos désastres, je puis constater pourtant que 37 des membres de notre association, savoir 16 membres titulaires, 9 associés libres et 12 correspondants lui ont soumis des ouvrages ou des rapports importants. Nous avons été assez heureux pour ne perdre, en 1872, aucun de nos collègues membres titulaires. La mort nous a ravi un associé libre et un correspondant. Nous avons admis sept

Digitized by Google

membres nouveaux. Tel est le sommaire de ce compte rendu.

Je commence par les questions forestières et agricoles.

M. Maud'heux père, votre infatigable président, a préparé de concert avec nos zélés collègues M. Baudrillart et M. Colnenne, un mémoire dont il vous a donné lecture, que vous avez approuvé à l'unanimité, et dont vous avez voté l'envoi au Gouvernement pour le prier de retirer du projet du budget de 1872 la proposition de porter de 40 à 60 millions le produit des forêts de l'État. Vous exprimiez en même temps le vœu de voir le service des forêts distrait du ministère des finances, pour être rattaché à celui de l'agriculture. A toutes les observations faites M. le Ministre des finances a répondu avec un soin qui témoigne, il le dit dans sa lettre, du véritable intérêt qu'il a pris à se rendre compte des appréciations exprimées sur un sujet qui s'impose d'une manière toute spéciale à la sollicitude de son département. Vous avez cru devoir publier cette réponse pour dissiper quelques inquiétudes.

M. Chapellier vous a présenté un *Essai sur l'introduction, la culture, la fabrication et la législation du tabac en Lorraine au XVIIe et au XVIIIe siècle* sous les ducs Léopold et François III. Cette curieuse étude a été insérée dans le dernier cahier de vos *Annales*. Elle a son actualité maintenant qu'il faut demander à d'autres départements l'équivalent de la production du tabac en Alsace.

M. Charton vous a lu, au nom de votre Commission d'agriculture, un rapport sur les *nouveaux procédés de culture* de M. Gœtz, agriculteur alsacien, procédés qui consistent à créer sur toutes sortes de terres, par les engrais et sans irrigations, des prairies de première qualité et du plus grand rapport, permettant d'entretenir deux fortes têtes de bétail par hectare. Ces résultats sont séduisants, mais ils ont l'air sérieux. M. Gœtz lui-même sollicite les observations à son système. Vous avez chargé M. Houberdon de l'expérimenter et de vous faire connaître ce qu'auront donné ses essais.

Digitized by Google

Une autre *Méthode* vous a été soumise par M. de Muller, *pour doubler le rendement des pommes de terre.* M. De Blaye, qui a analysé ce travail, n'y a rien vu de neuf que le conseil de couper les tiges avec une faucille pendant la floraison. M De Blaye n'est pas convaincu des heureux résultats de cette pratique. Ce sont des essais à faire.

Un de vos lauréats de l'année dernière, M. Ravon, de Brantigny, encouragé par la médaille de vermeil que vous lui avez décernée, vous a envoyé en retour une *première communication sur sa vigne-école de Baserey.* M. Defranoux vous en a présenté la substance. Vous attendez les autres communications qui vous sont promises.

M. Thiriat vous a adressé une *Étude sur l'agriculture dans les montagnes des Vosges,* qui est une seconde édition, plus complète, d'un travail qu'il a publié déjà, et où l'on trouve de précieux renseignements.

Je ne terminerai pas ce qui est relatif à l'agriculture, sans rappeler les visites faites par les divers membres de votre commission voyageuse dans l'arrondissement d'Épinal. Leurs rapports consciencieux que vous allez entendre tout à l'heure me dispensent d'entrer dans plus de détails.

L'histoire, la poésie, les lettres ont été représentées à toutes vos séances.

M. Maud'heux père travaille à son grand et savant ouvrage sur la *topographie antique du département des Vosges.* Il vous a donné lecture, à l'une de vos séances mensuelles, d'un fragment sur la période franque mérovingienne.

Sous vos auspices M. Conus a fait, au profit de la libération du territoire, une excellente conférence *sur le rôle et la condition des femmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.* Vous l'avez publiée dans vos *Annales.*

Considérant qu'il est de votre mission de garder le souvenir des compatriotes qui ont rendu des services au pays, vous avez accueilli aussi pour vos *Annales* les notices nécrolo-

Digitized by Google

giques du colonel Demange, du lieutenant-colonel Ropper, du commandant Peudefer, du commandant Jacquot, par M. Conus; celle de M. Paul Garnier, par M. Lemoyne; celle de M. l'abbé Mourot, par M. Chapellier.

Le dernier cahier de vos *Annales* contient une intéressante conférence de M. Gley sous ce titre : *Une excursion dans les Vosges ; Remiremont, Gérardmer, le Hohneck.*

A presque toutes vos séances, M. Charton a fait quelque lecture : tantôt des pièces de poésie ; tantôt, en prose, un souvenir local ; tantôt un rapport sur l'*Annuaire de l'instruction publique dans les Vosges*, par M. Merlin ; puis un autre sur l'*Annuaire des Vosges*, par M. Louis ; puis un autre encore sur une brochure envoyée par M. Arthur Benoit : *Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg et ses environs.* Enfin, dans le volume d'*Annales* de 1870 et dans celui de 1872, vous avez pu lire avec un intérêt doublé par les circonstances les trois premiers livres d'un ouvrage que M. Charton écrit sous ce titre : *Histoire vosgienne. Souvenirs de 1814 à 1848.* Ces trois premiers livres s'arrêtent à 1826.

M. de Jarry vous a fait hommage d'un *Manuel de gymnastique*, et d'une *Instruction élémentaire concernant les armées en campagne.*

M. Resal, qui a fait souvent le voyage de Dompaire pour assister à vos séances, vous a lu à deux reprises des chants de son poème : *Quatre-vingts ans d'histoire*, qu'il a complété depuis et publié sous ce nouveau titre : *La Révolution 1789-1872*, poème en 12 chants. M. Resal vous a lu une autre fois une pièce de poésie : *La Gamelle.* Il se propose de vous lire bientôt des *stances religieuses et philosophiques.* Vous lui devez enfin un rapport très-consciencieux sur une bonne comédie dont vous a fait hommage M. Athanase Renard : *1848, avant, pendant et après.*

M. le docteur Leclerc, de Ville-sur-Illon, avec qui vous étiez en relation déjà lorsqu'il était secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine, est revenu,

Digitized by Google

depuis qu'il a obtenu sa retraite, habiter près de nous. Il vous a fait hommage d'un manuscrit que vous avez publié : *Documents inédits sur l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes;* et d'une *Note sur une inscription latine découverte à Ville-sur-Illon.*

Vous avez reçu de M. Thiriat, votre ancien protégé, maintenant votre collègue, un *Résumé d'observations météorologiques faites sur divers points du département en 1871,* et aussi un *Recueil de notes pour servir à l'histoire physique de l'ancienne province de Lorraine et des pays circonvoisins.*

M. Lahache, juge de paix à Xertigny, vous a fait hommage d'un exemplaire de la *Biographie de M. Loye,* dont les services militaires et administratifs ont certainement mérité d'être tirés de l'oubli. M. Charton, qui a connu M. Loye, a analysé et apprécié ce livre à l'une de vos séances ordinaires.

Parmi vos correspondants, M. Raoul Guérin vous a envoyé une *Note sur les objets préhistoriques de la côte de Boudonville;* M. Salmon, une *Étude sur M. le colonel Cournault;* M. le docteur Postel, une *Notice sur le professeur Martius,* traduite de l'allemand; M. le grand Rabbin Isaac Lévy, le discours *Adieu à l'Alsace* qu'il a prononcé en quittant Colmar pour se fixer à Vesoul; M. Thévenot, des *Notes concernant la princesse Marie-Christine de Saxe, abbesse de Remiremont*; vous les avez insérées aux *Annales;* le même, un travail : *De la situation des fonctionnaires subalternes en France et des garanties de capacité à en exiger;* M. le docteur Saucerotte, une brochure : *De la guerre sociale et des moyens d'en écarter la menace;* M. Arthur Benoît, une étude : *Enseignes et insignes; médailles et décorations se rattachant à la Lorraine.*

L'instruction primaire a continué à trouver chez vous un appui. Vous êtes l'intermédiaire entre nos instituteurs des Vosges et la Société pour l'instruction élémentaire, de Paris, à qui vous signalez annuellement quelques-uns des plus mé-

Digitized by Google

ritants; cette année, vous avez vu avec le plus vif plaisir toutes vos propositions accueillies. Les noms seront proclamés dans un instant; vous applaudirez les élus d'un corps modeste dont la mission doit être plus que jamais relevée.

Le champ des sciences n'a pas été non plus infécond entre les mains de ceux de vos collègues qui les cultivent.

M. Lemoyne vous a fait un rapport détaillé sur l'installation de l'observatoire météorologique d'Épinal. Nous espérons maintenant une longue série d'observations recueillies soigneusement avec de bons instruments. Sur le rapport de M. Lemoyne, vos *Annales*, après une longue et regrettable interruption, se sont ouvertes non-seulement aux résultats de la Commission départementale de météorologie, donnés régulièrement par son actif secrétaire, mais à ceux de nos collègues qui font de pareilles observations.

M. Chapellier, qui sait trouver partout quelque chose à remarquer, vous a lu un mémoire sur l'affaissement progressif bien constaté de quelques côtes de notre département, de deux collines qui se trouvent entre Jainvillotte et Gendreville; de la côte de Barbasan, près de Vaudoncourt; de la côte de Virine, près de Dompaire. M. Chapellier recherche les causes de ces affaissements. Dans le même mémoire M. Chapellier constate l'existence du sel dans le bassin du ruisseau d'Anger et sur plusieurs points du département; il rappelle que depuis longtemps déjà la présence du sel gemme est soupçonnée dans nos marnes irisées, analogues à celles de la Meurthe qui en fournissent de si grandes quantités. Il exprime le regret que rien n'ait été tenté encore dans notre région pour la découverte et l'exploitation d'une pareille richesse minérale.

M. Lahache, pharmacien, vous a présenté un manuscrit : *Études sur l'emploi du sel ou chlorure de sodium dénaturé au point de vue agricole*, sur lequel il vous sera fait un rapport spécial.

M. Perrey vous a envoyé deux brochures : *Note sur les*

Digitized by Google

tremblements de terre en 1868; — Tremblements de terre et éruptions volcaniques dans l'archipel Havaïen en 1868.

M. le docteur Putegnat vous a adressé un *Article de bibliographie obstétricale.*

Vous devez enfin à M. Charles Grad, un de nos actifs collègues, un certain nombre de mémoires : Un *Essai sur le climat de l'Alsace et des Vosges,* qui vous a valu un bon rapport de M. Gley; — des *Observations sur les glaciers temporaires des Vosges;* — un *Mémoire sur les lacs et les tourbières des Vosges*, que vous avez accueilli pour vos *Annales; — Examen critique de la théorie des systèmes de montagnes dans ses rapports avec les progrès de la stratigraphie;* — un *Rapport au sujet des recherches de M. Gérard sur la faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace;* — et un travail sur *Les ressources de l'Alsace.*

Voilà, Messieurs, la nomenclature rapide de vos travaux de cette année. Vous me reprocherez la sécheresse avec laquelle j'ai fait cette énumération; j'ai pensé que ces simples indications suffiraient ici; vous trouverez de plus amples détails dans les procès-verbaux qui seront publiés. D'ailleurs toutes ces œuvres elles-mêmes sont déposées dans nos archives, où vous pouvez tous, suivant vos goûts, les consulter et les étudier.

J'arrive maintenant aux changements survenus dans le personnel de la Société.

Deux membres titulaires nous ont quittés, appelés à une autre résidence : M. Maréchal, inspecteur de l'instruction primaire à Épinal, qui a été à peine un an dans vos rangs; et M. Colnenne, nommé inspecteur des forêts à Vesoul. Depuis quatorze ans vous avez pu apprécier les connaissances et l'aménité de caractère de M. Colnenne. Vous n'avez pas oublié qu'il a été un des plus ardents instigateurs de la création

Digitized by Google

du Comité d'histoire Vosgienne dans lequel son départ laisse une place difficile à remplir, mais qui, je l'espère, continuera néanmoins l'œuvre commencée. M. Colnenne est né à Épinal et nous ne perdons pas l'espoir de le revoir un jour parmi nous. M. Colnenne et M. Maréchal en partant ont sollicité comme un honneur ce que notre règlement leur accorde comme un droit, celui de continuer à faire partie de notre Société en qualité de membres correspondants.

La mort, qui a heureusement épargné cette fois tous les membres titulaires, a frappé M. Ferry et M. de Cherrier, affiliés à notre Société, le premier depuis 1853, le deuxième depuis 1829. M. Ferry a d'abord été membre titulaire, pendant qu'il était à la tête de l'administration municipale de notre ville, et vous vous souvenez tous que c'est à lui que remontent les grands travaux d'embellissement d'Épinal. — Vous avez entendu à votre séance de septembre M. Charton vous donner lecture d'une notice nécrologique sur M. de Cherrier, dont l'existence a été longue et bien remplie. M. Charton vous a dit ses services militaires, de 1805 à Vaterloo et à la chute du premier empire, puis ses services administratifs en qualité de sous-préfet de Neufchâteau, de 1815 à la Révolution de 1830; sa rentrée dans la vie privée pour ne point servir une autre dynastie; ses voyages pour éclaircir certains points historiques; les grands ouvrages qu'il a entrepris, qui lui ont ouvert les portes de l'Institut, et ont porté son nom au delà de nos frontières.

Vous avez admis sept membres nouveaux dont 5 titulaires et 2 associés libres : M. Leblanc, ancien ingénieur en chef du département, qui avait pris un vif intérêt à notre Société, mais qui, à peine nommé, a été appelé à un nouveau poste; — M. Lafosse, sous-intendant militaire à Épinal, ancien capitaine d'état-major; — M. Renaud, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, qui vous a fait hommage des ouvrages suivants de philosophie sociale, qu'il a publiés : 1° *Le matérialisme et la nature ;* 2° *Destinée de l'homme dans les deux mondes ;* 3° *Raison et préjugés ;* 4° *Solidarité ;* — M. Plassiard,

Digitized by Google

ingénieur civil des mines, ancien élève de l'école des mines, ancien ingénieur de traction des chemins de fer de l'Est, qui, dès cette année, nous a prêté un concours très-utile pour la visite des fermes; — M. Pfaff, professeur d'allemand et d'anglais au collége d'Épinal; — M. Émile Gaspard, notaire à Mirecourt, qui vous a adressé une *notice sur l'abbaye et le chapitre de Poussay;* — et M. Évrard père, banquier à Mirecourt, ancien maire de cette ville, membre de la chambre de commerce, ancien président du tribunal de commerce.

En comparant, Messieurs, froidement et sans parti pris, vos travaux à ceux des 140 sociétés savantes analogues à la vôtre avec lesquelles vous êtes en relation, si vous ne tenez pas un des premiers rangs, je dis toutefois que celui que vous occupez est honorable. Je le dis avec d'autant plus d'orgueil que ce n'est pas mon appréciation personnelle, mais celle de juges réunis en comité au Ministère de l'Instruction publique. A votre séance du 15 février dernier, j'ai eu l'honneur de vous lire, dans deux numéros de la *Revue des Sociétés savantes* publiée sous les auspices du Ministère, trois rapports faits sur divers de vos travaux par MM. Levasseur, Michelant et Paul Lacroix, deux à la section d'histoire et de philologie, un à la section d'archéologie. Ces rapports étaient tous flatteurs pour vous.

Une pareille appréciation faite en haut lieu, doit réveiller notre zèle à tous. Notre société aura bientôt un demi-siècle d'existence. Un passé qui n'est pas sans gloire nous oblige. Les circonstances nous font une loi impérieuse de nous développer. Par suite de l'annexion, de nouveaux éléments prennent dans notre ville, dans toute notre province, une extension rapide. Si nous ne pouvons pas conduire les événements, du moins ne nous laissons pas dépasser. Appelons à nous tous les hommes compétents dans chaque matière, tous les hommes de bonne volonté. Doublons, centuplons nos forces par l'association. L'association, on l'a dit bien

Digitized by Google

souvent, est une puissance, un levier qui peut soulever le monde.

Un mot encore, Messieurs, et je termine. Vors savez comment, depuis deux ans, les ruines se sont accumulées sur notre malheureux pays. Dans notre sphère en particulier, vous avez appris successivement la destruction de monuments, de bibliothèques, de riches collections qui ont été la proie des flammes; la bibliothèque municipale de Strasbourg, incendiée dans la nuit du 24 août 1870; la bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine et les collections du palais ducal de Nancy; la bibliothèque de la ville de Paris; celle de la Préfecture de police; celle du Louvre; celle de la ville de Saintes. Toutes se sont adressées à vous et aux autres sociétés savantes pour demander qu'on les aidât à réparer leurs pertes. A la plus rapprochée, vous avez voté une allocation selon les ressources de votre budget; à toutes vous avez fait don d'une collection aussi complète que possible de vos *Annales;* à plusieurs, divers membres de notre Société ont offert soit des livres de leurs bibliothèques particulières, soit des ouvrages qu'ils ont publiés. Toutes vous ont remerciés d'avoir répondu à leur appel, et donnent de bonnes nouvelles de leur reconstitution. Ah! puissent dans l'ordre social les ruines se réparer de la même manière! Puisse un seul drapeau, celui de la France, nous rallier tous! Alors les nuages de notre ciel continueront à se dissiper, et le sol ne tardera pas à se raffermir sous nos pas.

Digitized by Google

RAPPORTS

DE LA

COMMISSION D'AGRICULTURE

de la Société d'Émulation des Vosges

SUR LES RÉCOMPENSES

A DÉCERNER A L'AGRICULTURE EN 1872,

PAR

MM. HOUBERDON, CHASSARD, PLASSIARD
ET MARCHAL,

Membres de la Société.

Messieurs,

Votre commission ayant été appelée cette année à visiter l'arrondissement d'Épinal, nous avons répondu à cet appel et nous venons aujourd'hui vous rendre compte des progrès accomplis, en vous signalant les mérites des hommes auxquels vous avez bien voulu accorder des récompenses.

Ce qui nous a frappés dans cette partie du département, c'est un redoublement d'activité après l'espèce d'abattement dans lequel on était tombé pendant la guerre;

Les efforts qui ont été faits de toutes parts pour suppléer à la rareté des ouvriers agricoles, par l'emploi des machines perfectionnées;

La création de nombreuses prairies et l'extension de la culture des racines fourragères;

L'amélioration des différentes races de bétail et surtout de la race vosgienne;

Digitized by Google

La disposition plus convenable des nouvelles constructions, en ce que les étables et les engrangements se trouvent séparés des appartements;

Et enfin l'introduction de l'industrie féculière dans la plupart des grandes exploitations.

De grandes améliorations restent sans doute à faire. Nous espérons les voir se réaliser, le jour où l'idée d'association aura pénétré dans les masses; car il sera possible alors au petit cultivateur de se procurer les instruments d'un prix élevé, tels que la moissonneuse à cheval et le semoir mécanique et tant d'autres.

Nous allons donc vous parler des lauréats qui ont mérité de recevoir : les uns, les grandes primes du Gouvernement, les autres, celles qui sont prises sur les fonds ordinaires de la Société.

Parmi les premiers figurent MM. Bernardin Constant, Gérardgeorges Charles, François Alexis, Baudoin Charles, Cholez Jean-Joseph, Fremiot Joseph, Marin Jean-Baptiste, dont nous allons vous entretenir d'abord.

M. Bernardin, à Bains.

Chargé par votre Jury voyageur de faire le rapport de l'exploitation agricole de M. Bernardin, fils, propriétaire à Bains, je viens vous demander, Messieurs et très-honorables collègues, votre indulgence la plus entière sur cette tâche bien au-dessus de mes forces.

M. Constant Bernardin, quoique bien jeune encore, a déjà onze années de pratique et d'expériences agricoles.

A dix-sept ans, après avoir étudié les maîtres en l'art de cultiver, il comprit tout d'abord l'immense retard de cette science dans son canton, et dès lors, n'eut plus qu'une pensée : celle d'ouvrir la marche au progrès.

Les plus grandes difficultés ne l'effrayèrent pas. Sa ferme alors était composée de dix hectares de terres labourables, de cinq hectares de prés, dont une partie ne produisait guère

Digitized by Google

que des mousses ; et enfin de huit hectares de ronces, pierres et genêts. Ses écuries ne pouvaient contenir que vingt têtes de bétail, et étaient établies d'après les anciens usages, c'est-à-dire de la manière la plus défectueuse.

Aujourd'hui votre Commission voyageuse a pu voir d'abord : huit hectares de terre à bois achetés et défrichés et rapportant depuis sept ans des récoltes splendides.

Les huit hectares de ronces produisent les mêmes résultats ; ce qui fait que l'exploitation compte aujourd'hui vingt-six hectares de terres labourables de premier choix, sur lesquels prospèrent environ deux mille cerisiers de toute beauté, plantés pour la plupart par notre jeune agronome.

L'assolement employé est celui de M. de Dombasle. 1/4 ensemencé de froment donne en moyenne 26 hectolitres par hectare ; 1/4 ensemencé d'avoine donne en moyenne 40 hectolitres par hectare ; 1/4 ensemencé de pommes de terre donne en moyenne 200 hectolitres par hectare ; 1/8 ensemencé de sarrazin donne en moyenne 30 hectolitres par hectare ; et enfin le dernier 1/8 ensemencé de trèfle violet et incarnat donne en moyenne sept mille kilogrammes par hectare.

Quant aux prairies naturelles, les cinq premiers hectares ont été beaucoup améliorés, cinq autres ont été créés, un étang, dont la chaussée s'achève, va permettre d'irriguer des points inaccessibles jusqu'ici à l'irrigation ; ce qui donne la certitude de remplacer prochainement deux hectares de genêt par un foin de premier ordre.

Ces dix hectares sont parfaitement nivelés ; une partie reçoit les égoûts de la ferme, l'autre est arrosée par les eaux du Coney ; ils produisent annuellement soixante-quinze mille kilogrammes de foin et de regain de première qualité.

Ces soixante-quinze mille kilogrammes de foin et de regain et les vingt-cinq mille kilogrammes de trèfle sont consommés aux étables, ainsi que deux mille huit cents hectolitres de drêches provenant de la brasserie de Xertigny, et dont le prix est d'environ seize cents francs.

M. Bernardin a transformé ses écuries. L'air, la lumière,

Digitized by Google

l'espace et surtout l'extrême propreté qui y règne, en font vraiment un objet de curiosité.

Des stalles séparent chacun des animaux. Le fourrage et les résidus de brasseries leur sont distribués au moyen de deux ouvertures correspondant, l'une au ratelier, l'autre à la crèche.

Le fumier est enlevé deux fois par jour des étables. Le bétail est lavé chaque matin et étrillé et brossé tous les soirs. Des rigoles en pierres taillées reçoivent le purin de toutes les écuries en général, ainsi que du fumier placé sur une plate-forme inclinée et bétonnée, et le conduisent au moyen d'un grand collecteur couvert d'un madrier dans une fosse en maçonnerie cimentée, mesurant vingt-sept mètres cubes. Le contenu est emmené généralement deux fois par mois sur les prairies artificielles ou sur les plantes sarclées au moyen d'un tonneau mesurant trois cents litres, qui, placé sur deux roues à jantes larges, arrose le terrain parcouru, au moyen d'un tube de fer blanc percé de trous. La pompe de bois servant à remplir ce tonneau donne soixante litres à la minute.

Des lieux d'aisance, placés sur une rigole, fertilisent le pré avoisinant la maison. Ce pré est irrigué au moyen d'un réservoir servant tout à la fois de provision pour arroser le pré, d'alimentation d'eau pour la fosse à purin, de baignoire pour les chevaux, et enfin, d'approvisionnement d'eau en cas d'incendie.

On compte dans les écuries de M. Bernardin trente têtes de bétail à cornes soignées d'une façon remarquable, parmi lesquelles douze vaches, deux taureaux et seize élèves des deux sexes de un à deux ans.

Deux races s'y trouvent. La Femeline pour un tiers, la Vosgienne pour un tiers, et, enfin, le croisement des deux races pour l'autre tiers. Ce dernier bétail est le plus apprécié par M. Bernardin, car, ainsi qu'il nous l'a fort bien dit, la Vosgienne donne la rusticité et la Femeline les formes et le poids.

Digitized by Google

Une voiture parfaitement agencée conduit chaque jour à Bains quarante litres de lait vendu 0 fr. 20 c. le litre ; vingt autres litres restent à la ferme pour les besoins de la maison.

On compte aussi cinq chevaux de demi-sang, élevés pour la plupart par M. Bernardin. Quatre font tous les travaux de la ferme au moyen d'un excellent matériel aratoire et s'emploient aussi pour le luxe. Ils sont dans les meilleures conditions du cheval à deux fins, et peuvent tous être employés pour les différents services de l'année.

Trente-six moutons issus de Mérinos et d'un bélier Dishley ont mérité toute notre attention.

Une porcherie parfaitement établie et peuplée de Neuvlescastres croisés avec la race du pays donne d'excellents résultats.

Tout ce bétail réuni constitue donc une proportion de une tête et quart de gros bétail par hectare exploité — résultat inconnu jusqu'alors dans notre département — et produit aussi annuellement deux cents mètres cubes d'engrais solides et cent cinquante mille litres d'engrais liquides.

Enfin un poulailler modèle renfermant toutes espèces de volailles et d'oiseaux rares de basse-cour, depuis la poule du pays jusqu'au paon, complète l'ensemble de cette magnifique ferme.

A ce sujet, je ne saurais passer sous silence une innovation de notre jeune et intelligent agriculteur.

Un châlet rustique placé à trente mètres en dehors de la cour, abrite les couveuses chargées d'éclore et d'élever leurs petits. Une petite cour grillée située en plein air au fond de laquelle coule un mince filet d'eau claire est affectée à chacune d'elles ; là, elles peuvent, en toute sécurité, élever leur famille dans des conditions de bien-être exceptionnel, sans qu'on soit obligé pour cela de les visiter plus d'une fois par jour.

Le personnel agricole se compose de trois garçons, de quatre filles et de quelques manœuvres.

Digitized by Google

Parmi ces serviteurs nous rencontrons tout d'abord : Augustin Lacroix, âgé de 38 ans, qui depuis 22 ans sert la maison avec dévouement. Sa nièce, Maria Richard, âgée de 18 ans, soigne seule depuis trois ans les trente bêtes à cornes de la ferme; et enfin plusieurs autres qui depuis six ans n'ont pas quitté l'exploitation, ce qui me permet de répéter une fois de plus, et avec raison : que le bon maître fait le bon serviteur.

M. Bernardin n'a rien négligé pour joindre l'utile à l'agréable. Plus de cinq mille mètres cubes de terre ont été déplacés pour faire un magnifique jardin potager et d'agrément qui donne une grande valeur à la propriété, ainsi qu'une cour immense au milieu de laquelle se trouvent le fumier, la fosse à purin et les étables.

Une chose cependant restait à faire. Les chemins de défruitement manquaient encore sur une longueur de dix-huit cents mètres. L'infatigable travailleur allait continuer son œuvre lorsque la guerre de 1870 vint à éclater.

Quoique exempt par son âge du service de la garde nationale mobile, M. Bernardin voulut aussi contribuer à la défense de son pays. Il fit toute la campagne, d'abord comme lieutenant et ensuite capitaine de la 1re compagnie du 1er Bataillon des Vosges. Ce n'est pas à nous, Messieurs, mais à d'autres qu'il appartient d'apprécier ses services comme militaire.

Quoi qu'il en soit, l'absence de M. Bernardin l'a empêché de terminer la tâche qu'il avait si bien commencée. Aujourd'hui, cependant, ses chemins sont, pour ainsi dire, achevés, et ils seraient complétement terminés malgré les plus grandes difficultés vaincues, si une demande de passage adressée par lui au conseil municipal de Bains et consentie au prix de grands sacrifices n'était venue apporter du retard.

Je ne saurais, Messieurs, terminer ce compte-rendu sans vous rappeler qu'en 1869, M. Bernardin gagnait, haut la main, le 1er prix des courses à Épinal. Qu'après avoir été douze

Digitized by Google

fois lauréat du Comice agricole, cette Société lui a accordé sa médaille d'honneur en 1866; que cette année, M. Bernardin a refusé de cette même Société une médaille d'or devant être frappée exprès pour lui, préférant, a-t-il dit, la voir répartir sur différentes améliorations de son canton, afin de les encourager et les récompenser.

Enfin en 1869, le concours régional de Nancy lui accordait cinq médailles.

Ces récompenses, Messieurs, ainsi que celle que nous allons décerner aujourd'hui à cet habile agriculteur dont la modestie égale le courage et l'intelligence, sont la juste récompense d'un travail aussi rémunérateur que bien entendu.

L'exploitation de M. Bernardin se présente donc à tous les cultivateurs intelligents comme un exemple à suivre, et l'on peut affirmer qu'il n'est pas possible de l'étudier dans ses nombreux détails sans en tirer profit et sans être rempli de sympathie pour l'homme qui a su élever l'agriculture à un si haut degré de perfection.

M. Gérardgeorges.

Entre Villoncourt et Badménil, à égale distance de ces deux villages, se trouve une propriété appelée la Campagne, appartenant à M. Gérardgeorges.

Cette propriété se compose d'environ vingt-cinq hectares de prairies naturelles et vingt hectares de terres; elle était louée à une famille de douze personnes qui cultivait seulement cinq ou six hectares de terres et qui, n'arrivant pas à s'entretenir sur cette exploitation, a demandé et obtenu la résiliation de son bail.

M. Gérardgeorges s'est décidé alors à exploiter ses terres par lui-même; tout était à créer ou à modifier complétement. Il a fait un chemin d'une longueur de 800 mètres pour rejoindre la route de Villoncourt et il a construit un vaste bâtiment comprenant le corps de logis, des écuries et des greniers. Les anciens bâtiments de la ferme ont été transformés en

Digitized by Google

une bergerie, un manège et une féculerie. Le manège sert à faire marcher les machines à battre, les rapes de la féculerie, et une pompe qui donne l'eau nécessaire à tous les besoins de la ferme. Les eaux de lavage des fécules se rendent dans les fosses à purin et de là sur les prés.

Enfin, contre les nouveaux bâtiments, on a créé un jardin et un verger.

Les terres de la ferme sont presque toutes mauvaises. La partie supérieure du terrain est formée d'une couche d'argile blanche de faible épaisseur, mais cette épaisseur est presque partout trop forte pour que les labours puissent amener à la surface les marnes qui se trouvent sous ce lit d'argile. Ces terres, très-froides, ne peuvent produire que par des marnages très-abondants et beaucoup d'engrais. Une carrière, ouverte près de la maison, fournit en abondance la marne que l'on transporte, soit sur les terres, soit sur les fumiers de la ferme avec lesquels elles sont mêlées.

Des essais d'engrais minéraux de phosphate de chaux ont donné d'excellents résultats.

Les cultivateurs qui avaient précédé M. Gérardgeorges avaient cru faciliter l'écoulement de l'eau sur ces terres imperméables en élevant fortement le dos des sillons. On avait même donné jusqu'à un mètre de différence de niveau entre le milieu du sillon et la raie voisine. L'eau s'écoulait dans les raies et y séjournait à tel point qu'il y avait entre chaque sillon une largeur de plus de 1 mètre où toute végétation était impossible. Il a fallu déplacer toutes ces terres et niveler le terrain. Aujourd'hui, l'eau s'écoule sans difficulté, et il n'y a plus de terrain perdu.

Dans d'autres parties, les sillons étaient mal tracés, les eaux qui en descendaient n'étaient pas utilisées; on a commencé et on continue un travail considérable pour changer la direction de ces sillons, de telle sorte que leurs eaux serviront à l'arrosage des prés.

Les prairies naturelles, qui forment la véritable richesse de la ferme, étaient marécageuses et ne produisaient que

des foins de 10 à 15 centimètres de hauteur. Les herbages de ces prés ne fleurissaient jamais. M. Gérardgeorges a fait arracher des haies sur plus de 300 mètres de longueur et 3 mètres de largeur, tracer des rigoles pour l'écoulement des eaux, rapporter des terres sur les parties basses, niveler le tout pour pouvoir employer un jour la faucheuse à cheval, enfin, il a fertilisé ces prés par le parcage d'un nombreux troupeau de moutons, de telle sorte qu'aujourd'hui les plus mauvaises parties donnent des récoltes satisfaisantes.

Chaque année, une certaine quantité de terres est mise en prairies artificielles, la culture se trouve partagée de la manière suivante :

Prairies naturelles	25 h.
Trèfles	5
Luzernes	13 1/2
Racines	6
Jachères	6
Blés	2 1/2
Avoines	13
En tout	71 hectares.

Ces 71 hectares comprennent les terres de M. Gérardgeorges et des terres voisines qu'il a prises en fermage.

Le bétail se compose de

7 chevaux.	7 têtes de bétail.
250 moutons.	36 id.
7 vaches.	7 id.
En tout	50 têtes de bétail.

Le nombre de bêtes à cornes, tout à fait insuffisant, doit être augmenté considérablement dès que la maladie qui sévit sur ces animaux aura complétement disparu. L'élevage des bêtes à cornes et des moutons est d'ailleurs le but exclusif de l'exploitation.

M. Gérardgeorges, par un travail incessant et des essais bien compris et prudents, est arrivé à transformer presque complétement une propriété qui se trouvait dans les conditions

Digitized by Google

les plus déplorables. Votre Commission vous a proposé de décerner à M. Gérardgeorges une médaille et une prime d'une valeur totale de 200 francs.

Alexis, François.

M. Alexis-François habitait les années dernières la commune d'Uriménil.

Travailleur infatigable, d'une conduite et d'une probité rares, sa réputation est faite depuis longtemps dans le pays.

Le premier venu des habitants vous racontera son histoire, chacun sait que M. François n'a rien hérité de ses parents; il lui a fallu, pour commencer, se résigner à la domesticité, et M. Humbert, de Mirecourt, l'occupa dans son établissement. Ses petites épargnes lui servirent à créer un commerce de broderie.

En 1849, il bâtit à Uriménil une petite maison, près de la route. De nouvelles constructions faites successivement agrandirent bientôt la modeste maisonnette du fabricant de broderies. Un beau jardin entouré de murs fut créé ensuite.

Pour élever ces différentes constructions, François faisait extraire, dans les champs pierreux qu'il achetait, au fur et à mesure de ses moyens, toute la pierre qu'il lui fallait. De cette façon, des propriétés qu'il avait achetées à des prix très-modiques, acquéraient une valeur triple.

Par exemple, un champ de 40 ares acheté à raison de 16 fr. les 2 ares 4 centiares en vaut actuellement 40.

Un champ dit au Champ-du-Ciel payé 20 fr. les 2 ares 04 a été amené à une valeur de 50 fr.

Un terrain presque improductif à l'étang du Bult a été reboisé totalement; la contenance est de 52 ares.

Il y a quelques années, M. François creusait une mine à travers une multitude d'obstacles, tels que roches de poudingue. La découverte d'une source le dédommageait lar-

Digitized by Google

gement. Les matériaux extraits lui servaient à former un pré en ados, situé derrière sa maison, et les eaux riches en principes fertilisants, irriguent aujourd'hui un pré qui a acquis par le fait une valeur considérable.

A côté de ces travaux, nous avons à en signaler de plus surprenants.

Au fond d'une espèce de désert, à deux pas du remblai de Buzegney, existait, il y a quelques années, un moulin la moitié du temps silencieux.

Alexis François l'acheta avec quelques terres en broussailles, et de suite se mit à l'œuvre.

Son premier soin fut de s'occuper à créer des chemins. Le premier, celui qui part de la maison pour gagner la route de Xertigny à Épinal, fut l'objet d'une dépense de 1,850 fr.

Le deuxième, long de 700 mètres, se dirigeant vers Uriménil et le Chapuy-Chantré, excite la curiosité à cause des difficultés qui ont été vaincues à l'aide du pieu et de la mine, dans les rochers de poudingues et les galets. Un remblai de trois mètres en moyenne témoigne de la quantité des matériaux déplacés.

La dépense occasionnée par ces travaux est de 5,000 fr.

Aujourd'hui, le vieux moulin a fait place à une jolie féculerie. C'est ici surtout que se révèle l'homme de progrès.

La fabrication de la fécule y est poussée à un degré de perfection qu'il est difficile d'atteindre.

Les déchets sont passés, triturés, au point qu'il ne reste plus que la mince pellicule.

De nombreux bassins creusés avec beaucoup d'art et d'économie, reçoivent les matières féculeuses qui s'y déposent en couches épaisses. Un de ces réservoirs a attiré surtout notre attention, c'est celui où l'on fabrique les engrais.

Avec les résidus qui ne peuvent plus servir à l'industrie, les matières limoneuses provenant du lavoir des pommes de terre et de la chaux pulvérisée, M. François forme un compost des plus précieux ; nous avons pu en juger par

Digitized by Google

du seigle et des choux qui offraient une rare végétation.

Environ 40 mètres cubes de cet engrais sont fabriqués chaque année.

Les propriétés tenant à la maison s'élèvent à 4 hectares, dont deux en terres arables et deux en prairies naturelles.

Environ deux hectares de friche achetés de la commune de Hadol, sont aussi en voie d'amélioration, et des résultats très-satisfaisants ont déjà été obtenus dans la partie améliorée.

En un mot, la supériorité de M. François s'est révélée dans toutes ses œuvres, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

C'est pourquoi la Société d'Émulation, pour récompenser cet homme courageux, a voulu lui décerner une des grandes primes du Gouvernement, laquelle consiste en une médaille de vermeil et une prime de 200 fr.

M. Charles Baudouin, d'Uzemain.

M. Charles Baudouin s'occupe depuis longtemps de l'engraissement des bêtes bovines et de l'élevage du cheval au point de vue de la race à deux fins.

Nous avons constaté chez lui les plus beaux résultats obtenus, sur trois juments poulinières et trois poulains.

Ses étables se trouvent dans les meilleures conditions hygiéniques; elles sont vastes, bien éclairées et aérées au moyen de cheminées d'appel, choses qui laissent à désirer chez beaucoup de cultivateurs.

M. Baudouin ayant constaté depuis longtemps la rareté croissante des ouvriers agricoles, voulut y remédier au moment de la moisson dernière en achetant une faucheuse moissonneuse au prix de 1,250 fr.

L'homme propose et Dieu dispose : dit un vieil adage.

La moissonneuse était à peine arrivée, qu'un orage épouvantable anéantissait les espérances des habitants de cette commune en détruisant leurs récoltes.

Digitized by Google

Les pays épargnés par la grêle y gagnèrent. M. Baudouin voulut se rendre utile à ses concitoyens en faisant fonctionner sa machine dans les cantons de Lamarche, de Darney et de Dompaire.

Afin de récompenser en lui l'homme de cœur et de persévérance, nous lui accordons une médaille de 1re classe et une prime de 150 fr.

M. Cholez, à Zincourt.

M. Cholez, cultivateur et fermier à Zincourt, ne possédait, au début de sa carrière, que environ 8,000 fr. en terres. Il cultivait en même temps 14 hectares pris à bail.

En quarante années, son travail et ses économies lui ont permis de devenir propriétaire de 32 hectares dont une superficie de 5 hectares a été complétement défrichée. Plus de 1,100 mètres cubes de pierres provenant de ces pierriers ont été extraits et transportés à ses frais sur les chemins voisins jusqu'à une distance de 6 kilomètres.

Toutes ces terres sont en bon rapport, les écuries contiennent 15 bêtes à cornes et 15 chevaux, et il fait aujourd'hui avec succès l'élevage du bétail.

Il est à constater surtout que M. Cholez a cultivé, amélioré et défriché avec le même soin ses terres et celles qu'il avait en fermage. C'est ce travail et ce bon exemple que nous chercherons toujours à encourager. M. Cholez recevra une médaille et une prime, le tout d'une valeur de 100 fr.

M. Fremiot, Joseph, du Roulon (Uzemain).

M. Joseph Fremiot héritait, il y a 15 ans, d'une ferme exploitée jusqu'alors par ses parents.

A son arrivée, tout était dans le plus complet délabrement.

Les chemins étaient impraticables, les pierriers et les buissons couvraient une partie des champs. De nombreux accidents de terrains empêchaient l'irrigation des prairies.

Digitized by Google

Quelques genêts épars couvraient seuls, en certains points, des terres à pente raide et inaccessibles à la charrue.

Aujourd'hui, sur les dix-huit hectares dont se compose l'exploitation, six hectares ont triplé de valeur, le reste est considérablement amélioré.

Un chemin de 1,080 mètres, dont l'initiative ainsi qu'une partie des travaux sont dues à M. Fremiot, a été créé ces années dernières. Nous devons rendre hommage ici à la bonne volonté des fermiers voisins.

Plus de 3,000 voitures de matériaux provenant des pierriers, ont servi, soit à l'empierrement des chemins, soit à la construction de bâtiments.

Trois hectares de prairies naturelles ont été nivelés et le tout s'irrigue parfaitement.

Quant aux terres en friches, les unes ont été boisées et les autres ont été livrées à la culture.

Voulant récompenser cet homme de cœur et en même temps stimuler le zèle des autres cultivateurs, la Société d'Émulation a accordé à M. Fremiot une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 75 fr.

M. Marin.

M. Marin, cultivateur et féculier à Uzemain, se distingue dans sa commune par la bonne tenue de sa culture; par l'amélioration de la race bovine au moyen de bons reproducteurs appartenant à la race vosgienne; par des travaux de nivellement et de défoncement exécutés avec une rare intelligence, au point de vue de l'irrigation, sur environ 4 hectares de terrain; par l'assainissement de plusieurs propriétés au moyen du drainage en pierres perdues.

Un des grands mérites de M. Marin, c'est l'introduction dans le pays de l'instrument perfectionné de Meixmoron de Dombasle, pour la culture des plantes sarclées; son exemple n'a pas tardé à être suivi.

M. Marin est un arboriculteur intelligent; les arbres qui

Digitized by Google

garnissent un beau jardin entouré de murs bâtis tout récemment, témoignent de ses connaissances pratiques dans cette science peu répandue encore dans la commune.

En conséquence, la Société d'Emulation voulant récompenser, en M. Marin, l'homme d'initiative et le praticien instruit, lui décerne une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 75 fr.

Nous allons citer maintenant ceux des lauréats qui ont mérité les primes ordinaires de la Société.

M. de Clinchamps, à Darnieulles.

La commune de Darnieulles possède aujourd'hui de bons chemins ruraux. Des travaux de terrassements, de remblais et d'empierrements ont été faits particulièrement pour cinq de ces chemins, que la glace rendait impraticables pendant une partie de l'hiver. Sur chacun d'eux, trois ou quatre cents mètres de travaux ont été terminés dans les huit dernières années par les soins de M. de Clinchamps qui employait à ce travail les indigents de la commune.

Dans le même temps également, M. de Clinchamps profitait du renouvellement des baux des terrains communaux pour imposer aux nouveaux fermiers le défrichement et la mise en culture de nombreux pierriers.

La commune a gagné ainsi une superficie de plus de cinq hectares produisant d'excellentes récoltes.

D'après vos usages, M. de Clinchamps, par le fait même qu'il est membre de notre Société, ne peut concourir que pour une mention honorable.

M. Jean-Claude Bernard, de Harsault.

M. Jean-Claude Bernard de Harsault a créé un hectare de pré dans un pays où les travaux de ce genre sont assez rares.

Une parcelle de pré, 40 ares, a nécessité de grands travaux.

Digitized by Google

Placée dans une sorte d'entonnoir, à la naissance d'une vallée très-accidentée, il a fallu nécessairement abaisser les côtés pour adoucir les pentes et enlever la terre des sommets pour combler le fond : c'est ce que M. Bernard a exécuté avec beaucoup de succès. Cette propriété vaut aujourd'hui deux tiers en plus qu'autrefois.

Un champ de 60 ares a été aussi amélioré par le défoncement et l'épierrement.

Un autre pré situé au lieu dit la Route, contenant 56 ares, a été d'abord nivelé, puis muni de rigoles d'irrigation tracées avec beaucoup d'entente, et là, où autrefois n'existaient que des foins de mauvaise qualité et en petite quantité, on remarque aujourd'hui une prairie d'un grand rapport.

Un champ de 24 ares, attenant à la maison, a été aussi amélioré par le défoncement, et un déblai de 1 mètre 50 dans la partie supérieure, avec remblai d'autant dans la partie basse. Cette propriété est couverte en partie d'un superbe raygras.

La société d'Émulation, voulant récompenser ce travailleur infatigable, lui décerne une médaille de 1re classe et une prime de 50 francs.

M. Gabriel, à Renauvoid.

M. Gabriel, à Renauvoid, a augmenté sa propriété d'un hectare de terre arable, par le défrichement d'un terrain pierreux, et qui n'était susceptible d'aucune production. Ce terrain est aujourd'hui ensemencé de céréales ou transformé en prairies artificielles. Au fond du ravin, sur le versant duquel étaient ces friches, se trouve un pré qui était d'une qualité fort médiocre, par suite d'excès d'humidité. M. Gabriel a fait, dans toute la longueur de ce pré, une tranchée profonde dans laquelle il a amené toutes les pierres de ses défrichements, et a utilisé ainsi des matériaux fort embarrassants, en améliorant considérablement les produits de sa prairie.

Digitized by Google

Depuis longtemps, M. Gabriel s'occupe d'agriculture, et le grand travail qu'il vient de faire de ses mains, a exigé de longs efforts. Il mérite une médaille d'argent de 2e classe et une prime de 50 francs.

M. Chapuy, Constant.

M. Chapuy, Constant, est un forestier apprécié depuis longtemps par ses chefs.

Dans les reboisements qu'il a dirigés, aucun ne présente peut-être autant d'obstacles que celui de la forêt de Barbonfoin et le Void.

L'exposition est au sud et le sol est à peu près stérile.

Pour suppléer à l'abri qui manque contre un soleil brûlant, Chapuy imagine tous les moyens : tantôt, c'est une motte de terre appuyée contre le pied du plan; tantôt une ou deux pierres à défaut de gazon.

Généralement, le défoncement est employé et souvent on voit les concessionnaires apporter de loin un peu de terre végétale dans un panier, pour fournir à l'arbre de quoi assurer sa réussite.

Les résultats sont des plus marquants dans cette forêt, dont la contenance totale s'élève à environ vingt hectares.

Dans la forêt de Laxotte et Clairgoutte, sur une superficie de cinq hectares, des travaux de même nature, quoique accomplis dans des conditions plus favorables, quant à l'exposition et à la nature du sol, n'en sont pas moins très-méritants.

En outre, les renseignements que l'administration forestière nous a fournis, relativement aux bons services de M. Chapuy, suffiraient, en quelque sorte, pour mériter la récompense que la Société d'Émulation lui accorde, laquelle consiste en une médaille de 1re classe et une prime de 50 francs.

M. Maurt, Joseph.

Le garde Maurt se distingue depuis longtemps par son zèle et ses travaux dans l'administration forestière.

Ce qui le fait apprécier surtout, c'est le boisement qu'il a entrepris dans un lieu aride, que, par ironie, on a appelé la côte d'Or; c'est la côte d'Amerey, appartenant à la commune de Xertigny.

On ne sait comment M. Maurt a pu réussir dans cette entreprise; car il n'a pu disposer que de sacrifices personnels et de rares journées de concessions.

Néanmoins, environ quinze hectares se trouvent presque boisés.

Il serait à désirer que la commune de Xertigny lui vint en aide et fit quelques sacrifices.

Il lui suffirait de se procurer les essences particulières d'arbres qui prospèrent dans ces landes.

Le pin sylvestre et le bouleau nous ont paru être les plus convenables.

Le hêtre, le chêne, l'épicéa y végètent quelques années et meurent ensuite, à cause de la pauvreté du sol.

Afin d'engager M. Maurt à persévérer dans son œuvre, la Société d'Émulation lui décerne une médaille de première classe et une prime de 50 francs.

M. L'hôte, Jean-Baptiste, à Darnieulles.

M. L'hôte, cultivateur à Darnieulles, ne se contente pas de cultiver ses terres avec soin, il leur fait subir les transformations qui peuvent leur donner une plus grande valeur.

C'est ainsi que successivement depuis 1862, il a transformé en prairies naturelles, environ un hectare de parcelles qui étaient en friches ou en terres labourables. Les travaux d'assainissement, d'irrigation et de nivellement sont faits avec soins sur tous ces prés.

La Société encouragera toujours la création des prairies, soit artificielles, soit naturelles, et décerne à M. L'hôte une médaille d'argent de 2e classe et une prime de 25 fr.

Digitized by Google

M. Gérard.

Quand on vient d'Épinal à Cheniménil, par la tranchée de Docelles, avant de descendre au village, on aperçoit, sur la rive gauche de la Vologne, et sur le plateau secondaire, à peu près à la même hauteur que celui sur lequel on se trouve à la rive opposée, une ferme qui paraît parfaitement tenue, et dont les prés surtout indiquent par leur verdure une végétation exceptionnelle. C'est la ferme de la Ratte.

Lorsque M. Gérard en est devenu propriétaire, cette ferme était loin de présenter un aussi bel aspect; aussi ne l'a-t-il payée qu'à raison de 1,000 fr. l'hectare. Mais depuis, il a fait disparaître tous les rochers qui faisaient tache dans la propriété, et lorsque la ferme eut changé d'aspect, il ne borna pas là son travail; il acquit les propriétés voisines qui se trouvaient dans la même situation que la ferme de la Ratte lorsqu'il en avait fait l'acquisition, et aujourd'hui, ces propriétés, comme le corps de ferme, sont complétement transformées et en plein rapport, et par suite des travaux opérés par M. Gérard, l'hectare, qui valait 1,000 fr., en vaut aujourd'hui 2,000.

La ferme de la Ratte, qui, on vient de le dire, est située sur le plateau secondaire, est dominée par deux montagnes qui forment un angle dans lequel elle est placée et où l'hydroscope Paramelle n'aurait pas manqué de prédire l'existence d'une source abondante, et c'eût été avec raison, car de cet angle sort une fontaine qui produit deux litres par seconde, que M. Gérard a utilisée pour faire mouvoir une féculerie qui fonctionne très-bien et dont les détritus n'ont pas peu contribué à l'amélioration des prés de la ferme.

Pour celui qui ne connaît pas M. Gérard et qui sait que deux litres d'eau et douze mètres de hauteur ne produisent

Digitized by Google

en effet utile qu'un quart de cheval dynamique, le fonctionnement d'une féculerie peut paraître un problème insoluble; et comme il nous serait presque impossible d'exposer tout ce petit mécanisme qui n'a l'air que d'un jeu d'enfant, nous l'engageons à aller voir la féculerie de la Ratte, à laquelle conduit un fort beau chemin exécuté par les soins et aux frais de M. Gérard.

M. Gérard a fait depuis d'autres travaux que nous devons signaler autant à cause de leur importance que pour les bénéfices qu'ils lui ont procurés; il s'est rendu acquéreur, sur le territoire de Pierrepont, d'une propriété forestière de vingt-trois hectares, qu'il a défrichée; les récoltes qu'il a obtenues sur le sol préparé lui ont rapporté en moyenne dix pour cent du prix d'acquisition et des travaux de culture; et après une dizaine d'années d'exploitation, et lorsque les propriétaires riverains reconnaissent qu'il a fait une bonne affaire, il leur revend sa propriété en détail pour un prix double de celui d'acquisition.

En doublant toujours la valeur de ses propriétés et leur revenu, M. Gérard est arrivé à faire l'acquisition de la partie des prairies Naville comprises entre Golbey et Chavelot, sur la rive gauche de la Moselle. Les travaux de défense qu'il a faits contre les débordements de la Moselle, lui ont permis d'ajouter à sa prairie une contenance assez importante de grève; et M. Gérard, que votre rapporteur a vu venir à Docelles comme ouvrier formaire, il y a à peu près cinquante ans, est devenu, par son intelligence, son ordre et son travail, propriétaire d'immeubles d'une valeur de trois à quatre cent mille francs.

Les travaux exécutés par M. Gérard, les résultats qu'il a obtenus nous paraissent avoir mérité le prix Claudel et devoir être cités comme exemple aux agriculteurs du pays.

M. Dumont.

M. Dumont de Charmes nous a été signalé par M. Paté,

Digitized by Google

professeur d'agriculture à Nancy, pour les machines agricoles qu'il propage avec beaucoup de zèle. M. Dumont est une de nos vieilles connaissances dont nous avons visité cette année les ateliers, afin de voir les améliorations qu'il avait apportées aux machines agricoles; il nous a montré des machines à battre depuis un jusqu'à quatre chevaux; il a, à chaque catégorie de ses machines, ajouté les perfectionnements suivants : d'abord un sous-batteur circulaire à râpe avec fond à jour pour l'écoulement du blé; en second lieu, les lames du batteur sont garnies de pointes placées sur trois rangs, de manière que celui du milieu obture le passage des épis ; en troisième lieu, les tourillons sont coniques et emboîtés dans un coussinet de même forme, le tout en acier trempé; en quatrième lieu, les tourteaux du batteur, qui étaient en bois et assemblés, sont remplacés aujourd'hui par deux cercles de fer qui supportent les lames des batteurs; en cinquième lieu, les cylindres sont armés aux extrémités de deux bagues qui empêchent un rapprochement trop intime qui pourrait broyer le grain, et de plus, le cylindre inférieur est établi sur un chassis mobile qui permet de distancer à volonté les deux cylindres.

M. Dumont nous a aussi montré deux améliorations qu'il a faites aux tarares, qui ont pour objet d'en augmenter la durée : la première consiste en un cadre de bois autour du crible, qui empêche l'usure des côtés de ce crible directement engagés dans la rainure où ils s'usaient par son mouvement continu; la deuxième consiste en un écrou que l'on serre à volonté, ce qui permet de raccourcir la tige qui relie le crible à l'excentrique et d'en obtenir un mouvement uniforme.

M. Dumont nous a également montré une modification qu'il a apportée à la faucheuse Sprague, amélioration qui paraît peu de chose, et qui, cependant, serait, d'après lui, très-importante.

L'instrument est muni d'une planchette destinée à former l'endain; l'amélioration consiste à remplacer la planchette

Digitized by Google

par un bâton un peu plus long qui forme beaucoup mieux l'endain.

Si M. Dumont est habile mécanicien, il est aussi horticulteur intelligent; il nous a fait voir son jardin qui est littéralement plein comme un œuf, et cependant les arbres à fruit y sont si bien disposés et si bien taillés que l'air et le soleil ne leur font pas défaut. Les fruits sont de bonne qualité, les arbres tiges sont taillés en cône et les espaliers contre-mur sont surmontés d'un cordon de vieux bois de vigne qui en forme la corniche. M. Dumont, tout en s'occupant de son atelier, trouve encore le temps de faire lui-même son jardin et d'en tailler les arbres.

Vous avez déjà accordé une médaille d'argent à M. Dumont pour ses machines, et nous vous proposons d'encourager la propagation de ses instruments agricoles par un rappel de cette médaille.

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES CONCOURS

LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE,

Par M. DE JARRY,

Membre titulaire.

MESSIEURS,

Suivant l'habitude annuelle, je viens, au nom de la Commission des concours littéraire et artistique, vous présenter un aperçu des travaux que votre Société a bien voulu honorer de ses éloges et de ses récompenses.

Nous n'avons, malheureusement, à nous occuper cette année d'aucune œuvre véritablement littéraire, la poésie ayant fait place à la géographie et aux classifications ardues des sciences naturelles.

Permettez-moi, puisque le programme de ce rapport m'y convie, de jeter un regard en arrière, afin de vous rappeler sommairement les progrès de la science et les difficultés si pénibles vaincues par ses disciples.

Mais, avant de commencer, je dois faire remarquer que je comprends sous le titre général d'hommes de science, l'inventeur et l'investigateur; sans le premier le second n'existe pas, et sans le second le premier est impuissant. Car que serait-ce des découvertes de Galilée, de Torricelli, de Vanhelmont, de Huyghens et d'Otto de Guéricke, sans les ex-

Digitized by Google

périences multiples de Pascal, de Lavoisier, de Newton, de Galvani et de Volta. Mais gardons-nous de croire qu'il faille plus de science pour discuter des découvertes, que d'esprit inventif pour les produire.

Cela dit, si, pour trouver l'origine de la science, nous remontons le cours des siècles passés, il sera facile de nous apercevoir, tout d'abord, que la plupart des peuples anciens ont compté un plus ou moins grand nombre de savants. Dès la plus haute antiquité, les Chaldéens, les Indiens et les Chinois cultivaient les sciences; après eux les Égyptiens, les Grecs et les Arabes, à part les Romains, nous ont laissé assez de traces pour que nos archéologues aient pu constater, chez ces peuples, une civilisation scientifique qui sous certains rapports était avancée.

Vers l'an 590 avant notre ère, apparaissent les travaux remarquables de Pythagore, de Platon et d'Euclide; plus tard ceux d'Aristote et d'Archimède. Ce savant fut le premier chez les Grecs, qui posséda cette puissante inspiration, seule capable de combler l'espace entre la pratique et la théorie, en les éclairant l'une par l'autre. Les anciens attribuaient à Archimède 40 inventions mécaniques, dont la plus grande partie nous est inconnue, même de nom.

Aujourd'hui, la mécanique moderne se sert seulement de quelques-unes, comme : la vis sans fin, les poulies moufles et la plus ingénieuse de toutes, qui porte encore son nom : la vis d'Archimède.

En géométrie c'est à lui que nous devons les rapports qui existent entre la sphère et le cylindre, ainsi qu'entre la circonférence et le diamètre.

Archimède périt sous les coups d'un soldat romain, à la prise de Syracuse (l'an 212 avant Jésus-Christ).

Depuis huit mois il défendait cette ville, au moyen de ses machines ingénieuses, contre une armée et une flotte formidables.

Malheureusement pour les sciences, survint, immédiatement après lui, cette grande éclipse scientifique, qui se prolongea

Digitized by Google

durant 18 siècles, jusqu'au moment où parurent les deux plus grands novateurs et martyrs de la science, Galilée en Italie et Bacon en Angleterre.

L'étude la mieux connue des anciens était l'astronomie.

Les sages de la Chaldée et les prêtres Égyptiens avaient déterminé, d'une manière assez exacte, la durée de l'année solaire. Thalès de Milet enseignait déjà en Grèce, 640 ans avant Jésus-Christ, la sphéricité de la terre. Plusieurs observations d'éclipses de lune ont été faites à Babylone, en 719 avant notre ère. Un peu plus tard Pythagore exposait ses doctrines. Enfin, pour clôre cette liste, le système de Ptolémée ou l'Almageste fut adopté jusqu'à la Renaissance, époque des vrais progrès astronomiques dus aux travaux considérables de Copernic, de Tycho-Brahé et de Képler.

Les autres sciences pendant presque toute l'antiquité n'avaient qu'un seul point commun : la méthode d'induction.

Aristote en parle souvent et Hyppocrate s'en servait avec une sagacité merveilleuse.

Mais les autres méthodes, les classifications ainsi que les expériences étaient inconnues.

En résumé, malgré les éloges de Cicéron pour Aristote et ses disciples, malgré la fabrication des poteries, des médicaments, des parfums et des couleurs, l'antiquité ne possédait que des sciences abstraites. Ce qui manquait le plus aux anciens, c'est le don de l'observation scientifique et l'habitude d'appliquer à cette étude leurs sens, si délicats d'ailleurs au point de vue artistique.

Quant au moyen-âge, faute de savants, il possédait quelques moines studieux.

La théologie ayant été, pendant cette longue période, la science dominante, les sciences physiques et naturelles ne purent encore jouer leur rôle de bienfaitrices. Enfermées dans les monastères et les abbayes, elles en étaient comme la propriété immobilière.

Les essais scientifiques du moyen-âge sont donc dus au clergé. Mais celui-ci se livrait à l'étude des sciences, dans

Digitized by Google

l'intention de les faire servir uniquement aux intérêts de l'église. Il paraissait tout naturel qu'elles fussent soumises à son autorité.

C'est pour cette raison que les écoles, aux XIIIe et XIVe siècles, ne pouvaient se fonder sans l'autorisation du pape, et qu'elles étaient regardées comme des institutions essentiellement religieuses. Aussi pour conserver leur prestige et leur supériorité aux yeux du monde, les moines se seraient bien gardés de révéler au grand jour les trésors mystérieux et inestimables dont ils étaient possesseurs.

Cependant malgré le profond égoïsme des érudits du moyen-âge, nous leur devons une grande reconnaissance, puisque grâce à leur esprit conservateur, ils ont arraché à la barbarie de leur époque les épaves des anciennes civilisations, et l'antiquité a pu léguer à notre admiration tant de noms immortels.

Malheureusement, l'omnipotence de l'église engendra pendant 3 siècles une science (la scolastique), qui fut un alliage bizarre des dogmes des chrétiens avec les doctrines païennes des anciens philosophes. Une même idée animait la religion et l'enseignement; si la première ne souffrait aucune discussion, le second excluait toutes les opinions contraires à la routine, Chercher à dépasser la limite de la science connue était, alors, considéré comme de la magie ou de la sorcellerie.

Aussi est-ce aux innovations que l'anglais Roger Bacon chercha à introduire à cette époque dans les sciences qu'il dut ses persécutions et son emprisonnement.

Le moyen-âge a donc été par excellence le règne des dissertateurs et des compilateurs; quant à de vrais savants, il n'y en eut pour ainsi dire point.

L'astronomie s'arrêta aux travaux des anciens; la chimie ne fut que de l'alchimie; la physique ne comprit que ce qu'Aristote avait enseigné; la mécanique devint stationnaire; les sciences naturelles n'existaient qu'à l'état de fables; l'anatomie, enfin, base de la médecine, se contenta de ce que

Digitized by Google

Galien avait pratiqué et recommandé, jusqu'au moment où apparut le premier et le véritable anatomiste : André Vésale.

Il nous faut dire, pourtant, à la louange du moyen-âge, que si les sciences étaient en retard, les arts au contraire étaient en progrès. L'architecture, la sculpture, la peinture, d'abord informes et grossières, parviennent peu à peu à sortir du chaos pour arriver sous la Renaissance au plus haut degré de perfection.

Cette époque de la Renaissance est précisément celle où l'on voit aussi s'éveiller, dans les esprits, une ardeur singulière pour les investigations scientifiques de tout genre.

Alors apparaît une suite non interrompue de savants illustres.

Mais le cadre de ce rapport ne me permettant pas de citer tous leurs noms, je me bornerai à vous rappeler ceux des deux hommes de génie qui ont le plus contribué à asseoir la science moderne sur ses véritables fondements : l'anglais François Bacon et notre compatriote Descartes.

C'est grâce aux savants des XVe et XVIe siècles, que l'activité et l'énergie des recherches scientifiques ont pris un développement sans exemple dans l'histoire, et que tous les jours les ténèbres reculent devant la lumière que projette la science.

Le caractère qui distingue le plus l'esprit scientifique moderne de celui de l'antiquité et du moyen-âge, est la reproduction fidèle des perceptions de nos sens. Depuis un peu plus d'un siècle seulement, nous sommes dans la bonne voie, en multipliant et en propageant nos idées ainsi que nos expériences.

Si les sciences fussent toujours restées dans le domaine des capacités individuelles, elles n'eussent pu répandre les grands bienfaits que leur vulgarisation réservait au bonheur de l'homme. Mais au lieu d'être le partage exclusif de quelques rares génies, elles sont devenues aujourd'hui le patrimoine commun de l'humanité.

Digitized by Google

Ce n'est plus dans les gros volumes et les anciens manuscrits qu'il faut chercher la science de notre siècle; c'est partout! Car il nous est impossible de jeter les yeux sur quelques mètres carrés de notre pays sans rencontrer les traces éclatantes du progrès scientifique.

Comme je l'ai fait entrevoir précédemment, il n'y a pas longtemps qu'il en est ainsi.

Que de persécutions, que de souffrances matérielles et morales, les savants ont dû supporter! à partir des tortures, qui ont arraché à Galilée un désaveu d'un moment, jusqu'aux douloureuses expériences de Gutemberg et de Bernard de Palissy.

Mais, depuis deux siècles, si les hommes de science n'ont plus à redouter le despotisme des tyrans ni les passions acharnées des théologiens, ils ont eu encore à lutter contre deux ennemis implacables : la pauvreté personnelle et l'indifférence du grand nombre.

Qu'il me suffise de vous rappeler les noms de deux grands savants, morts dans la plus profonde misère : Denis Papin, l'inventeur de la machine à vapeur, et Philippe Lebon, l'inventeur du gaz à éclairage.

Aujourd'hui même, que l'utilité de la science est évidente, combien voyons-nous de jeunes gens d'un talent réel et sérieux, qui, faute de ressources, sont forcés d'abandonner la carrière scientifique; combien d'inventeurs, qui par la même raison renoncent à leurs découvertes.

C'est cependant aux recherches de ces derniers et aux expériences des savants, que nous devons notre bien-être général. Ce sont eux qui nous ont adouci la vie, ce sont eux qui nous l'embellissent.

Où en serait notre instruction sans l'imprimerie, la gravure et la lithographie? notre marine, sans la boussole? notre agriculture, sans le drainage? notre industrie et notre commerce, sans la vapeur et l'électricité? notre confortable même, sans le verre, la porcelaine et l'horlogerie?

Enfin à quoi se résumerait toute notre science, sans le

Digitized by Google

télescope, le thermomètre, le baromètre et surtout le microscope?

Il est donc du devoir d'un peuple de reconnaître ce qu'il doit aux sciences, en développant et en encourageant les goûts ainsi que les recherches scientifiques, et en tenant compte avant tout des sacrifices matériels qu'exigent ces dernières.

Aussi est-ce inspirée de ces sages principes, que la Société d'Émulation vient aujourd'hui vous faire connaître les récompenses qu'elle a cru devoir accorder, selon ses trop faibles moyens, aux hommes studieux qui ont bien voulu la prendre comme juge de leurs travaux.

Je suis arrivé au véritable but de ce rapport.

Nous avons le bonheur, cette année, de récompenser un des ouvrages les plus sérieux qui aient été soumis jusqu'à présent à votre juridiction.

La *Flore cryptogamique de l'Est*, due au travail herculéen de M. l'abbé Boulay, de Vagney, ancien professeur au collége de Saint-Dié et en ce moment à Nîmes.

Jusqu'à ce jour, les botanistes n'avaient pour se guider dans l'étude des végétaux cellulaires, que des ouvrages élémentaires et pour la plupart fort arriérés, ou de volumineux traités dont le prix était inaccessible au plus grand nombre.

Pour ce qui concerne nos régions de l'Est, nous n'avions guère que des catalogues.

De là, le besoin le plus urgent d'une flore cryptogamique.

C'est ce travail que M. l'abbé Boulay n'a pas craint d'entreprendre.

Ce volume, contenant plus de 800 pages, d'un texte serré, traite des muscinées (mousses, sphaignes et hépathiques).

Le domaine floral qu'embrasse l'auteur et dont notre département fait partie, ne compte pas moins de 450 espèces de mousses, soit un 1/6 de toutes les mousses connues, les 2/3 de celles de l'Europe et les 4/5 de celles de la France; pour les hépathiques, la proportion est plus favorable encore; pour les sphaignes, c'est la presque totalité.

Digitized by Google

Dans ce volume, M. Boulay n'a rien avancé qu'il n'ait scrupuleusement vérifié.

C'est au microscope, avec un grossissement de 450 diamètres, qu'ont été élaborées la plus grande partie de ses diagnoses.

Des tableaux synoptiques pour les familles, les tribus et les genres; des clés dychotomiques pour les espèces de certains genres difficiles, facilitent la détermination.

Son livre est précédé de préliminaires qui prennent environ 200 pages du texte et qui exposent, dans un bon style scientifique très-pur et très-agréable, tout ce qui concerne les muscinées au point de vue de l'anatomie, de la physiologie et de leur distribution géographique dans nos régions.

Les considérations développées par l'auteur sur l'utilité des mousses s'appliquent aussi et surtout à la sylviculture. D'après M. Boulay, c'est aux mousses des forêts et de nos montagnes que nous devons de souffrir moins que d'autres contrées des inondations. Il indique même les semis qu'il faut préférer.

C'est ainsi qu'il engage les agents forestiers à semer des forêts (d'abiés picea) et non (d'abiés excelsa), parce que sous ces dernières, les mousses sont très-maigres et presque nulles.

En un mot, l'ouvrage de notre savant compatriote est un travail de science pure, il répond à un besoin réel, et les qualités que nous devons lui reconnaître lui assignent en botanique un rang fort honorable et une réputation européenne.

Dans le but d'encourager, pour l'avenir, des travaux aussi sérieux que ceux de M. l'abbé Boulay, la Société lui décerne une médaille de vermeil et une prime de 200 fr.

L'an passé, notre Société a récompensé M. Garnier, conducteur des ponts et chaussées à Épinal, pour une belle carte routière du département des Vosges. Ce témoignage si judicieux de l'utilité de l'œuvre de M. Garnier, une nouvelle

Digitized by Google

occasion se présente cette année de l'accorder à un pareil travail soumis à la Société par M. Antoine, agent-voyer chef de l'arrondissement de Saint-Dié.

Sa carte, qui ne peut faire double emploi avec la première, est établie à l'échelle de 1/40,000, c'est-à-dire au double de celle de M. Garnier.

Elle comprend l'arrondissement de Saint-Dié, ainsi que les régions voisines et la chaîne des Vosges.

C'est sur les plans les plus détaillés, les plus complets que possède le pays, ceux du cadastre, que M. Antoine a travaillé; il s'est aidé en outre de la carte d'état-major, et s'est rendu lui-même sur les lieux pour opérer les rectifications nécessaires et combler les lacunes existantes dans les opérations des ingénieurs militaires et celles du cadastre.

Il est à regretter pourtant que l'auteur n'ait pas voulu tracer sur sa carte les courbes de niveau, elle eût été, sans contredit, excellente pour servir aux opérations militaires.

Malgré cette omission, il est facile de constater combien cette œuvre a coûté à M. Antoine de dépenses et de fatigues.

C'est une belle étude que celle de la géographie; mais s'il est un pays où elle soit négligée, c'est le nôtre.

Cependant jamais cette nécessité des connaissances géographiques n'a été plus impérieuse qu'à notre époque, et jamais l'intérêt de notre nation n'en a révélé un besoin plus pressant.

Ne pas connaître maintenant le monde entier est une ignorance regrettable, mais ignorer le pays où l'on est né, où l'on vit, est une faute énorme prouvée par nos récents malheurs.

Cette situation tient beaucoup au peu de temps que l'on accordait naguère aux travaux géographiques dans nos écoles, colléges et lycées, et maintenant encore à la pénurie presque complète de bonnes cartes.

On ne saurait donc trop encourager ceux qui consacrent à cette étude leur temps et leur argent.

Digitized by Google

C'est par conséquent à tous ces points de vue, Messieurs, que vous avez considéré la carte de M. Antoine, comme méritant une médaille de vermeil et une prime de 200 fr.

Un autre travail, très-recommandable, a été présenté à votre Société, par M. Berret, instituteur depuis 1856 à Morel-Maison, canton de Châtenois.

M. Berret doit être un de nos instituteurs les plus capables et les plus dévoués; depuis 16 ans qu'il enseigne à Morel-Maison, il a examiné, dans toutes ses parties, le territoire de ce village et a dressé la carte topographique de cette commune avec une parfaite exactitude. Au moyen de teintes variées, il y a indiqué les différents assolements et la nature des terrains.

Cette carte est accompagnée d'une notice bien écrite, où l'auteur a consigné le résultat de ses observations et de ses recherches, aux points de vue divers de la constitution géologique du sol, de la culture, de la statistique et de l'histoire.

Si chacune de nos communes possédait une carte aussi bien faite, aussi détaillée que celle de Morel-Maison, ces cartes réunies formeraient un atlas, dont il est facile de comprendre le haut intérêt et la grande utilité.

C'est afin d'aider à la création d'un aussi important travail que notre Société décerne à M. Berret une médaille d'argent de 1re classe et une prime de 50 fr.

Si le devoir de notre Société est d'encourager toutes les productions utiles, des belles lettres, des sciences et de l'agriculture, son devoir est aussi de se montrer indulgente pour les distractions agréables, qui font oublier au cultivateur, à l'ouvrier comme aussi au savant, leurs rudes labeurs; je veux parler de la musique.

Il me siérait mal de vous répéter ici, Messieurs, cette vieille et fausse maxime! que la musique adoucit les mœurs.

Vous avez pu voir, tous comme moi, qu'il existe sur notre terre des peuples chez lesquels se sont produites les plus hautes conceptions musicales, et qui cependant sont bien loin d'avoir dépouillé la rude écorce de la sauvagerie.

Digitized by Google

Je me bornerai donc à dire que la musique est la source des plus nobles comme des plus pures jouissances, et qu'elle est, pour cela même, le plus spiritualiste de tous les arts.

Les anciens, à part les Romains, cultivaient la musique et croyaient qu'elle devait faire partie de toute éducation libérale.

De nos jours, en France, cet art commence à pénétrer dans toutes les classes de la société, grâce aux efforts constants d'hommes dévoués, tels que MM. le baron Taylor, Ambroise Thomas et Laurent de Rillé. Cependant, malgré cette vulgarisation, il n'y a guère que dans les villes où la musique soit bien comprise.

Dans nos campagnes elle n'est encore qu'à l'état rudimentaire.

On objectera que les occupations nombreuses de nos cultivateurs leur laissent peu d'instants pour se distraire, mais quand on y regarde de plus près, on constate malheureusement combien, dans nos villages, les habitudes de cabaret sont nombreuses.

Or, la musique est précisément appelée à déraciner chez nos cultivateurs ces habitudes ruineuses et démoralisantes.

Encourageons donc les associations musicales, facilitons-leur les moyens d'existence, développons chez elles les sentiments de fraternité et d'union, et nous verrons bientôt luire, pour nos populations rurales, un bonheur qui, jusqu'alors, leur était presque inconnu.

C'est inspirée, Messieurs, de ces sentiments humanitaires et se rappelant les récompenses accordées, il y a quelques années, aux musiques de Deyvillers et de Docelles, que votre Société a cru devoir décerner à la fanfare d'Uzemain une médaille d'argent de 2e classe.

Ce serait un grand oubli, si je ne disais, en passant, que cette fanfare est dirigée depuis plus d'un an par un pauvre sabotier du village, qui met dans ses pénibles fonctions un dévouement à toute épreuve. Votre société voulant encourager et récompenser aussi un pareil désintéressement, accorde à M. Charles Bruley une prime de 50 fr.

Il me reste à vous entretenir de notre dernière récompense.

Digitized by Google

L'œuvre qui en est l'objet est du ressort de l'industrie, mais comme elle est seule au concours, je suis chargé par la Commission dont elle relève de vous en parler.

Il s'agit d'un pauvre ouvrier tisserand, M. Sergent, qui habite Lépanges, et s'applique depuis plusieurs années à résoudre le problème si difficile de la navigation aérienne.

Sans être un Montgolfier, un Giffart, ni un Dupuy-de-Lôme, cet ouvrier n'en a pas moins son mérite.

Il est remarquable de trouver dans un simple tisserand une connaissance aussi étendue des essais déjà tentés pour la direction des ballons et des livres qui en traitent.

Cependant, quand on envisage les difficultés sans nombre soulevées par un pareil problème, on se demande si, à l'instar de beaucoup d'inventions qui sont sorties du génie d'hommes inconnus, il suffit, pour celle-ci, d'avoir les seules connaissances que peut posséder un simple artisan.

Mon intention n'est pas, croyez-le bien, de décourager M. Sergent, mais il est de notre devoir, en même temps que nous récompensons les inventions utiles, d'ouvrir les yeux aux travailleurs qui visent à les produire, en leur signalant la multitude des déceptions qui les attendent.

La direction des ballons est, à coup sûr, à la veille d'être résolue, puisque les derniers insuccès ne tiennent plus qu'à certaines imperfections de détail; mais, que d'efforts restent encore à faire aux hommes éminents qui s'occupent de cette question!

Toutefois, votre société est heureuse de constater la bonne volonté et l'ardeur de M. Sergent, et lui décerne une prime de 25 francs.

Voilà, Messieurs, la liste des travaux que vous avez eu à récompenser cette année; j'ose espérer que vos encouragements porteront leurs fruits, c'est-à-dire qu'ils aideront à relever les hommes studieux ainsi que les savants dans l'estime publique, et prouveront une fois de plus combien les sociétés comme la nôtre tiennent à l'honneur de les stimuler et de les faire connaître.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,

dans sa séance publique
du 14 novembre 1872.

I.

Primes du Gouvernement attribuées spécialement, cette année, à l'arrondissement d'Épinal.

Sur le rapport de sa Commission d'agriculture, la Société d'Émulation du département des Vosges, au nom du Gouvernement et sur les fonds alloués par M. le Ministre de l'Agriculture, a décerné les récompenses suivantes :

Une médaille de vermeil et une prime, valeur totale 200 fr., à M. Bernardin, Constant, propriétaire à Bains, pour bonne exploitation.

Une médaille de vermeil et une prime, valeur totale 200 fr., à M. Gérardgeorges, Charles, propriétaire à la Campagne, commune de Villoncourt (par Girecourt), pour les améliorations introduites dans son exploitation.

Digitized by Google

Une médaille de vermeil et une prime, valeur totale 200 fr., à M. François, Alexis, propriétaire et féculier au Grand Buzegney, commune de Dounoux (par Xertigny), pour industrie appliquée à l'agriculture.

Une médaille d'argent de 1re classe et une prime, valeur totale 150 fr., à M. Beaudoin, Charles, propriétaire à Uzemain (par Xertigny), pour bonne tenue d'étables et introduction d'une moissonneuse.

Une médaille d'argent de 1re classe et une prime, valeur totale 100 fr., à M. Cholez, Jean-Joseph, cultivateur à Zincourt (par Châtel), pour défrichements.

Une médaille d'argent de 1re classe et une prime, valeur totale 75 fr., à M. Fremiot, Joseph, propriétaire au Roulon, commune d'Uzemain (par Xertigny), pour bonne exploitation.

Une médaille d'argent, de 1re classe, et une prime, valeur totale 75 fr., à M. Marin, Jean-Baptiste, cultivateur et féculier à Uzemain-la-Rue (par Xertigny), pour bonne exploitation.

II.

Récompenses accordées par la Société pour l'instruction élémentaire, de Paris.

Sur les propositions de la Société d'Émulation des Vosges, la Société pour l'instruction élémentaire, de Paris, dans son assemblée générale du

Digitized by Google

14 juillet 1872, a décerné les récompenses suivantes :

Un rappel de médaille de bronze à M. Trévillot, Victor, instituteur public à Docelles.

Une médaille de bronze à M. Plancalaine, Charles, instituteur public à Hennezel (Darney).

Une médaille de bronze à Mme Henry, née Godot, institutrice publique à Faillières, commune de Saint-Nabord (Remiremont).

Une médaille de bronze à M. Haumonté, François, instituteur public à Nomexy (Châtel).

Une médaille de bronze à M. Jacques, Jean, instituteur public au Tholy.

Une mention honorable à M. Chardin, Jean, instituteur public à Bellefontaine (Plombières).

Une mention honorable à Mme Hel, Marie, institutrice publique au Tholy.

Une mention honorable à M. Valentin, Jean, instituteur public à Barbey-Seroux (Corcieux).

Une mention honorable à M. Muller, Jean, instituteur public au Pair, commune de Moyenmoutier (Senones).

Une mention honorable à M. Guiot, Pierre, instituteur public à Domvallier (Mirecourt).

Une mention honorable à M. Delachambre, Lucien, instituteur public à Pierrefite (Dompaire).

Une mention honorable à M. Gérard, Sébastien, instituteur public à Attigny (Darney).

Une mention honorable à M. Debay, Joseph, instituteur public à Sainte-Hélène (Girecourt).

Digitized by Google

Une mention honorable à M. Colomb, Joseph, instituteur public à Uxegney (Épinal).

Une mention honorable à M. Mignon, Simon, instituteur public à Vrécourt.

Une mention honorable à M. Etienne, François, instituteur public à Maxey-sur-Meuse (Coussey).

Une mention honorable à Mlle Pierrot, Marie, institutrice à Rebeuville (Neufchâteau).

Une mention honorable à Mlle Maret, Joséphine, institutrice à Blevaincourt (Vrécourt).

Une mention honorable à M. Billet, Jean, instituteur public à Rainville (Châtenois).

III.

Récompenses agricoles ordinaires de la Société d'Émulation.

Sur le rapport de sa Commission d'agriculture, la Société d'Émulation des Vosges a décerné les récompenses suivantes :

Une mention honorable à M. de Clinchamps, maire de Darnieulles (Epinal), pour chemins ruraux et défrichements.

Une médaille d'argent, de 1re classe, et une prime de 50 fr. à M Bernard, Jean-Claude, propriétaire à Harsault (Bains), pour défoncements et nivellements.

Une médaille d'argent, de 2e classe, et une prime de 50 fr. à M. Gabriel, Jean-Baptiste, cultivateur à Renauvoid (Épinal), pour améliorations agricoles.

Digitized by Google

Une médaille d'argent, de 2e classe, et une prime de 50 fr. à M. Maurt, Joseph, garde forestier à Xertigny, pour boisements communaux et bons services.

Une médaille d'argent, de 2e classe, et une prime de 50 fr. à M. Chapuy, François-Constant, garde forestier à Naimont, commune d'Uzemain (Xertigny), pour boisements communaux et bons services.

Une médaille d'argent, de 2e classe, et une prime de 25 fr. à M. Lhôte, Jean-Baptiste, cultivateur à Darnieulles (Épinal), pour création de prairies naturelles.

Une médaille de vermeil (*Prix Claudel*) à M. Gérard, propriétaire de la ferme de la Ratte, commune de Cheniménil (Docelles), pour améliorations agricoles.

Un rappel de la médaille d'argent, de 1re classe, décernée à la séance publique du 6 décembre 1860, et une mention honorable à M. Dumont, mécanicien à Charmes, le rappel de médaille pour ses instruments agricoles, et la mention pour la bonne tenue de son jardin.

Une médaille d'argent de 2e classe à Melle Augustine Lacroix, domestique chez M. Bernardin, de Bains, pour bons services ruraux.

IV.

Récompenses du concours littéraire, artistique, scientifique et industriel.

Sur les propositions de sa Commission du concours

Digitized by Google

littéraire, artistique et scientifique, et de sa Commission de l'industrie, la Société d'Émulation des Vosges a décerné les récompenses suivantes :

Une médaille de vermeil et une prime de 200 fr. à M. l'abbé Boulay, professeur à la maison de l'Assomption, à Nîmes (Gard), ancien professeur de physique au séminaire de Saint-Dié, pour son ouvrage : *Flore cryptogamique de l'Est.* (La Société décide en outre qu'elle souscrira à 6 exemplaires de ce livre.)

Une médaille de vermeil et une prime de 200 fr. à M. Antoine, agent-voyer chef de l'arrondissement de Saint-Dié, pour sa *carte routière* de cet arrondissement. (La société décide en outre qu'elle souscrira à 2 exemplaires de cette carte.)

Une médaille d'argent, de 1re classe, et une prime de 50 fr. à M. Berret, instituteur à Morelmaison (Châtenois), pour sa *Notice géographique, historique et agricole* sur cette commune, et la carte qui l'accompagne.

Une médaille d'argent, de 2e classe, à la Société philarmonique d'Uzemain-la-Rue (Xertigny), et une prime de 50 fr. à M. Brulez, Charles, chef de cette société.

Une mention honorable et une prime de 25 fr. (plus 10 fr. pour frais de voyage), à M. Sergent, Théodore, tisserand à Lépanges (Bruyères), pour les mémoires qu'il nous a soumis.

Digitized by Google

DE L'AVENIR DES FORÊTS

EN ALGÉRIE ET EN ALSACE,

PAR

M. ROBIN-HERZOG,

Ingénieur civil.

ANALYSE ET COMPTE RENDU

à la Société d'Émulation des Vosges,

PAR

M. BAUDRILLART,

Vice-président.

MESSIEURS,

Dans notre séance du 16 janvier dernier, vous m'avez chargé de vous rendre compte de la brochure de M. Robin-Herzog, ingénieur civil, brochure intitulée : *De l'Avenir des forêts en Algérie et en Alsace ;* c'est cette tâche que je viens accomplir.

I.

L'auteur débute par des considérations générales. Il constate la diminution de la production ligneuse et l'augmentation de la consommation ; l'insuffisance du combustible minéral, de la fonte, du fer, de l'acier pour combler les

Digitized by Google

vides dans l'avenir. Il groupe les essences forestières propres à notre pays à côté de celles de l'Algérie et en fait une étude comparative ; il recommande l'introduction de nouvelles espèces végétales, telles que les eucalyptus appelées à jouer, avant peu d'années, un rôle important dans la consommation du bois d'œuvre en Europe.

Les forêts, dit-il, rendent deux espèces de services bien distincts : les uns directs par le combustible, par leur emploi aux constructions civiles et navales; les autres indirects : par leur influence sur le régime des eaux, sur le climat, la température, la salubrité d'une contrée. Il cite à ce sujet différents exemples, notamment les inondations de 1856, l'augmentation des eaux météoriques dans le voisinage des forêts comme les Hautes-Vosges, voisinage comparé aux parties dénudées comme la vallée du Rhin ; le desséchement de la plaine autrefois boisée qui entoure la forêt de la Hardt, département du Haut-Rhin, l'aridité du sol dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, dans le Levant, en Asie Mineure, l'aspect désolé de certaines contrées de l'Afrique, et par contre, la Sologne couverte de nombreux marais qui est devenue très-habitable depuis qu'on y a entrepris des reboisements importants.

II.

Après cet aperçu général sur l'influence des forêts, l'auteur descend dans le détail des essences qui peuplent l'Alsace et l'Algérie.

Sur les 40 millions d'hectares de forêts qui, du Rhin aux Pyrénées, couvraient la France à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains, il n'en reste plus que 7 millions et demi, et l'Alsace elle-même n'en renferme plus que 300 mille dont 200 mille dans les montagnes.

En plaine, les forêts occupent les parties les moins productives, telles que les terrains sablonneux du *diluvium* vosgien et les alluvions caillouteuses du Rhin ; les essences

Digitized by Google

qui y prospèrent sont le chêne, le charme, le hêtre, l'orme, l'érable, le frêne, mélangées dans les parties humides avec l'aulne, le saule, le peuplier, et dans les sables avec le pin sylvestre. Dans les Vosges, le sapin, le bouleau et le hêtre dominent, mais on y trouve le noyer dans le fond des vallées, le châtaignier jusqu'à une altitude de 500 mètres.

Le chêne ne dépasse pas 800 mètres, le hêtre et le pin sylvestre de 1,100 à 1,200, le sapin et l'épicea entre 1,200 et 1,300. La température exerce une influence prépondérante sur chacune de ces espèces végétales en les cantonnant dans des limites bien nettes qu'elles ne dépassent pas.

Ce cantonnement des essences, Messieurs, suivant l'altitude et la température, indiqué par M. Robin-Herzog d'après la flore d'Alsace de Frédéric Kirschleger, est exact en général, cependant une expérience de 40 années pendant lesquelles nos fonctions nous ont appelé dans la plus grande partie de la chaîne des Vosges, nous prouve qu'il y a une réserve à faire en ce qui concerne le lieu d'habitation du pin sylvestre et du hêtre comparé à celui du chêne et du sapin. Sur tous les points que nous avons successivement parcourus comme forestier, et ils embrassent les arrondissements de Saverne, de Schlestadt, de Belfort, de Sarrebourg, de Remiremont, de Saint-Dié et d'Épinal, pour ne citer que ceux qui comprennent des montagnes et sans parler de l'arrondissement de Colmar que nous avons visité en touriste, nous avons toujours trouvé le pin sylvestre à une altitude peu supérieure à celle du chêne et le hêtre à une altitude bien supérieure à celle du pin et dépassant même celle du sapin. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont parcouru les montagnes de notre département et qui ont visité les hautes chaumes, ont pu se convaincre que le hêtre atteint des hauteurs où le sapin ne végète plus, et que, réduit à la vérité à l'état de buisson, il marque, dans nos contrées, la limite de la végétation forestière. La distribution topographique des essences, par échelons superposés d'après l'altitude et

Digitized by Google

telle qu'elle est indiquée par l'auteur, est donc au moins contestable.

Ce que nous venons de dire est confirmé par les passages suivants de la Flore forestière et du cours de culture :

« Dans les Vosges, le hêtre s'élève encore à une hauteur » de 1,200 mètres; à la vérité il est réduit à l'état de buis- » son. En général, son aire d'habitation se confond avec » celle du sapin, mais bien plus développée suivant la ver- » ticale; elle la dépasse quelque peu dans la montagne et » se prolonge beaucoup plus qu'elle dans les régions basses. » (*Flore forestière*, par M. Mathieu.) « Il s'élève à la même » hauteur de nos montagnes que le sapin commun et quel- » quefois même il lui est supérieur. On le trouve dans » les Alpes à 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, » et dans les Pyrénées il monte jusqu'à 1,800 mètres. » (*Cours de culture des bois*, par Lorentz et Parade.)

M. Robin-Herzog rappelant les reboisements effectués depuis 1860 par l'administration, énumère les richesses forestières de l'Alsace, celles qui sont indigènes et celles que la culture y a introduites, telles que les mélèzes, les pins du Nord, les pins Laricéos, les pins d'Autriche qui réussissent parfaitement sur les pentes autrefois dénudées et témoignent de l'admirable adaptation de l'Alsace à la végétation forestière, puis il passe aux forêts de l'Algérie.

La contenance totale des forêts de l'Algérie est évaluée à 1,400 mille hectares dont il faut toutefois déduire 400 mille hectares de bois d'oliviers, de broussailles et de portions de forêts destinées aux rachats de droits d'usage; reste donc un million d'hectares réservés aux exploitations forestières.

Le département de Constantine est le plus boisé; on y trouve surtout des chênes liéges et des chênes zéens; ces derniers atteignent de fortes dimensions, surtout en grosseur; leur bois est dur, mais il a l'inconvénient de se fendre et est d'une durée moindre que nos chênes du Continent. On trouve d'assez beaux châtaigniers près de Bône, des frênes,

Digitized by Google

des ormes, des peupliers blancs de Hollande; les saules, les peupliers et les aulnes croissent dans les bois submergés qui bordent les rivières, mais leur grain est plus serré que celui des essences similaires d'Europe, ce qui permet de les employer à un plus grand nombre d'usages.

Les chênes liéges dominent dans les forêts de la Calle et de l'Edough; ils entourent comme d'une ceinture les massifs peuplés d'autres essences plus vigoureuses, mais qui résistent moins aux incendies si fréquents en Algérie et auxquels les chênes liéges, par l'épaisseur de leur première écorce, opposent une barrière efficace.

L'auteur expose le mode d'exploitation de l'écorce du liége; il rappelle qu'après l'opération du démasclage, c'est-à-dire de l'enlèvement de la première enveloppe subéreuse des arbres de 15 à 20 ans, enveloppe qui n'est qu'un liége dur et coriace, il se forme de nouvelles couches plus délicates qui servent à la fabrication des bouchons et sont enlevées tous les 10 ans. Des arbres de 150 ans peuvent donc donner de douze à treize récoltes; le revenu annuel d'un hectare de chênes liéges peut être estimé à 200 fr. On évalue à 320 mille hectares l'étendue des forêts de chênes liéges dont la majeure partie a été concédée par l'État pour une période de 90 ans à des compagnies qui les exploitent et qui en tirent annuellement deux millions de kilogrammes de liéges. Malheureusement cette essence croît lentement, les frais de premier établissement sont considérables et les incendies fréquents et redoutables pour cette écorce qui n'est plus protégée par la première enveloppe.

Les premières chaînes de l'Atlas sont particulièrement peuplées de chênes zéens; dans la région des hauts plateaux les cèdres, les pins d'Alep, les thuyas deviennent les espèces dominantes. Dans la forêt de Teniet-el-Haad, les cèdres ont jusqu'à 6 mètres de circonférence et 35 mètres de hauteur.

Le pin d'alep occupe dans la zône du Tell une étendue de 200 mille hectares; on en extrait des résines aussi riches

Digitized by Google

que celles produites dans le département des Landes par le gemmage du pin maritime. Les concessions faites pour l'extraction des résines s'étendent sur 25 mille hectares.

Les bois du Sahel d'Alger ne sont en général que des broussailles ; les véritables forêts ne commencent guère que sur les hauteurs de l'Atlas où l'on retrouve des chênes, des pins, des oliviers, des caroubiers.

Aux environs d'Aumale, il y a un massif de 4 à 5 mille hectares d'oliviers sauvages pouvant contenir 200 mille pieds, mais les arbres greffés sont en petit nombre, faute de moyens d'action suffisants de la part des colons; on se contente de les protéger contre les déprédations des Arabes.

Dans le département d'Oran, les forêts ne manquent pas non plus, notamment dans les hauts plateaux : les chênes à glands doux et les chênes verts, les pins d'alep et les thuyas forment la majeure partie des peuplements, mais ces masses forestières situées pour la plupart dans l'intérieur du pays et sur les hautes cîmes sont peu accessibles, et la colonisation européenne doit importer ce qu'il faut à ses besoins et le payer fort cher.

A peu de distance des côtes, les prix atteignent une élévation extraordinaire. A Constantine par exemple, relié cependant à Philippeville par un chemin de fer, on paie le mètre cube de sapin du Nord 120 fr.; le chêne 230 fr.; le mètre carré de planches d'un pouce d'épaisseur 3 fr. 75 cent. Cependant Constantine n'est guère plus éloigné des forêts de cèdres de Batna que du port de Stora, mais ces forêts ne sont accessibles qu'aux ânes et aux mulets, ce qui ne permet pas le transport des grosses pièces, mais seulement des bois de chauffage et du charbon. On paie à Alger le bois de chauffage 0f 10c le kilogramme, ce qui revient de 30 à 50 fr. le stère suivant l'essence.

Ce prix, Messieurs, est presque celui qu'on payait à Ajaccio pour le chêne vert, de 1860 à 1862, malgré les riches forêts situées sur les montagnes de l'intérieur de l'Ile et par les mêmes motifs, la difficulté des transports.

Digitized by Google

Hâtons-nous toutefois de dire que depuis 10 ans la situation s'est améliorée en Corse par l'exécution de routes forestières importantes.

Les richesses forestières naturelles à l'Algérie sont immenses : bois de charpente et de chauffage, huiles, liéges, résines, écorces à tan, tout est en abondance ; il n'est pas jusqu'aux bois précieux pour l'ébénisterie qui ne croissent sur son sol, tels que le caroubier, le lentisque, le pistachier, le jujubier, l'olivier, le génévrier, le térébinthe, le palmier, l'arbousier, le platane, le noyer noir, le chêne vert, le cèdre, le cyprès, le thuya, le citronnier et l'oranger.

Indépendamment de ces produits propres au sol, l'Algérie renferme quelques espèces nouvelles qu'on a importées d'Australie depuis quelques années, nous voulons parler des eucalyptus.

C'est à M. Ramel qu'on doit l'introduction en Europe de cet arbre remarquable par sa rusticité, la rapidité de sa croissance, ses dimensions colossales et les qualités de son bois. Sur les 120 espèces cultivées par M. Ramel, l'eucalyptus *globulus* mérite surtout d'attirer l'attention ; ses premières plantations en Algérie datent seulement de 1862.

Le sol et le climat de l'Algérie paraissent convenir à cette essence qui a pleinement réussi dans le midi de la France, en Corse, en Italie, en Espagne et en Roumélie où il rendra les plus utiles services, notamment dans les pays marécageux en les assainissant et en empêchant le développement de la végétation aquatique d'où naissent les miasmes. Il contient une huile volatile à laquelle on a donné le nom *d'Eucalyptol* qui a la propriété de calmer la toux et l'oppression dans un grand nombre de maladies pulmonaires. Il renferme en outre un principe amer dont on tire parti contre les fièvres paludéennes.

Les eucalyptus sont de la famille des myrtacées, à feuilles persistantes. « L'eucalyptus globulus, dit le docteur Müller, » directeur du jardin botanique de Melbourne, arrive dans

Digitized by Google

» l'espace de 6 ans à la hauteur de 50 pieds, sans l'emploi
» d'aucun arrosement artificiel; dans les endroits où le
» sol est humide et fertile, l'arbre atteint en peu d'années
» une bien plus grande dimension. »

En Tasmanie ainsi que dans la province de Victoria, ces végétaux prennent des proportions vraiment merveilleuses. M. Pemberton Walcott a mesuré un eucalyptus *colossea* s'élevant à une hauteur de 400 pieds; quatre hommes à cheval pouvaient entrer dans l'intérieur du tronc et s'y mouvoir facilement. D'après M. Boyle, un eucalyptus *amygdalina*, abattu par lui dans les gorges de Dandenong, avait 420 pieds de long; un autre 295 pieds depuis la base du tronc jusqu'à la première branche, 4 pieds de diamètre au sommet et 41 pieds de pourtour à la base; d'autres eucalyptus amygdalina, mesurés à 4 pieds du sol, ont donné une circonférence de 53 et même de 81 pieds. On en trouve vers les sources du Yarra et du Latrobe qui atteignent jusqu'à 500 pieds de hauteur.

L'eucalyptus, précieux pour la dureté de son bois, est recherché pour la construction des navires et n'est point, dit-on, attaqué du taret; excellent pour les charpentes, le charronnage, les boisages souterrains, il donne aussi un combustible d'une grande puissance calorifique. L'Australie en exporte déjà chaque année pour 20 millions de francs.

L'Algérie dont les conditions climatériques se rapprochent le plus de celles de l'Australie est très-propre à l'acclimatation de cette essence, et la pépinière de M. Trottier, dans sa propriété d'Hussein-Dey, est garnie sur plusieurs hectares d'eucalyptus dont les plus âgés ont neuf ans et forment déjà d'ombreuses futaies. Il résulte d'un tableau présentant le développement de la tige de l'eucalyptus qu'à 1 an, elle a 1 m. 50 de hauteur sur 0 m. 06 de circonférence moyenne; à 5 ans, 7 m. 50 de hauteur sur 0 m. 45 de circonférence et un volume de 0 m. c. 120, et à 11 ans, 10 m. de hauteur, 1 m. 15 de circonférence et un volume de 1 m. 110 d. c.; ce volume

Digitized by Google

est celui d'un sapin ou d'un chêne en France de 80 100 à ans.

L'auteur passe ensuite en revue le mouvement de la production, de l'importation et de la consommation des gros bois en France; il constate que les achats de la France à l'étranger ont, dans l'espace d'un demi-siècle, triplé en quantité, octuplé en valeur et dépassent du triple sa propre production; que cependant l'emploi de la fonte a suivi une progression semblable; le prix du bois a doublé en 50 ans et il est probable qu'au commencement du siècle prochain, il aura doublé encore.

Partout, soit par l'effet des aliénations et des défrichements, soit par des exploitations sans mesure, la production ligneuse diminue; l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre sont en partie déboisées; le nord de l'Europe, le Canada s'épuisent; l'Autriche vend ses forêts et les livre à vil prix à des exploitants étrangers; la Russie elle-même voit ses ressources forestières s'amoindrir et s'occupe depuis quelques années de constituer une administration forestière instruite en envoyant chaque année en Allemagne ou en France (et nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'en recevoir à Épinal même), quelques jeunes gens, étudier dans les écoles spéciales les principes de la sylviculture et de l'aménagement; l'Angleterre en agit de même en vue de ses possessions des Indes; l'Italie et jusqu'à la Turquie suivent la même voie en créant des écoles forestières. Il était temps, Messieurs, que la France se préoccupât sérieusement de cette question de la conservation de ses forêts; déjà en 1860, elle a fait un grand pas dans cette voie par la loi des reboisements et elle va, nous l'espérons, compléter cette mesure préservatrice en transférant au Ministère de l'Agriculture le service forestier si malheureusement livré jusqu'ici au département des Finances, dont le but est et ne peut être que d'assurer l'équilibre du budget, c'est-à-dire bien souvent de sacrifier l'avenir au présent. Cette détermination mettra fin, il faut l'espérer, aux aliénations désastreuses qui, depuis

Digitized by Google

près de 60 ans, ont enlevé 360,000 hectares au sol forestier de l'État (1).

M. Robin-Herzog entre ensuite dans l'exposé succinct des diverses méthodes d'aménagement, et cite à ce sujet une remarquable étude sur les aliénations, de M. Jules Clave que nous nous honorons de compter au nombre de nos amis et de nos anciens camarades. Cette étude, par l'élégance du style autant que par la justesse des idées, a mérité une place honorable dans la *Revue des deux Mondes* en 1866. Il établit qu'il ne convient qu'à des propriétaires immuables comme l'État ou les communes d'élever les bois en haute futaie dont le revenu est faible par rapport au capital engagé; que le taillis simple ou le taillis sous futaie est le mode le plus avantageux pour les particuliers qui recherchent surtout le placement le plus élevé de leurs capitaux. Si donc la Société a un besoin impérieux de bois de grandes dimensions, elle ne peut s'en assurer l'approvisionnement qu'en se constituant elle-même propriétaire, soit par l'intermédiaire de l'État, soit par l'intermédiaire des communes, et en s'imposant à cet effet les sacrifices nécessaires.

Ces règles, par leur généralité, sont applicables aux forêts de l'Algérie, mais on est loin encore de songer à les mettre en pratique, au moins sur une large échelle. Il faut avant tout garantir les forêts du déboisement causé par les nomades et par les incendies, puis créer des voies de communication qui mettent en rapport les centres de consommation avec les lieux de production; il faut enfin renforcer

(1) Depuis la rédaction de cette notice, l'Assemblée nationale, dans sa séance du 20 février 1873, a décidé par 330 voix contre 253 et contrairement aux conclusions de la Commission qui s'appuyait sur les vœux d'un grand nombre de Conseils généraux et de Sociétés d'agriculture, que le projet de loi ne serait pas soumis à une seconde lecture. Nous regrettons cette détermination que nous croyons contraire à l'intérêt général et que M. le Ministre des Finances, circonvenu par la coalition de quelques intérêts menacés, a cru devoir appuyer de l'influence de sa parole.

Digitized by Google

le service forestier insuffisant quant au nombre; pour accomplir une tâche aussi étendue, il faut surtout de l'argent.

L'influence des voies de transport sur la vidange et la valeur des bois est considérable, nous en pouvons donner pour exemple la Corse dont nous avons dirigé le service forestier pendant près de trois ans, de 1860 à 1862 : à notre arrivée, les forêts rapportaient annuellement 60,000 fr., mais les routes forestières que l'on construisait depuis quelques années, ayant été pendant notre séjour terminées et livrées à la circulation, le revenu a été triplé; il est aujourd'hui, m'assure-t-on, plus que quintuplé. Avant l'exécution de ces chemins qui sont mixtes, c'est-à-dire desservent à la fois les forêts et des villages, l'État vendait les plus beaux pins Laricios d'un volume variant de 10 à 30 et même à 40 stères, à raison de 1 fr. la pièce, et encore ne trouvait-il pas toujours preneur. Et cela se conçoit, puisque les adjudicataires étaient très-souvent dans l'impossibilité de conduire les produits sur les ports du littoral où ils valaient pourtant de 40 à 45 fr. le mètre cube équarri, leur emploi étant recherché par la marine italienne. Les mêmes causes qui ont eu sur les forêts de la Corse une si puissante influence, agiront de même sur celles de l'Algérie, mais il faut pour cela une mise de fonds considérable et la France a en ce moment d'autres besoins à satisfaire.

Le maréchal Randon qui comprenait l'importance de la conservation des forêts de l'Algérie avait organisé plusieurs compagnies de soldats bûcherons qui étaient répartis sur plusieurs points, tant pour l'exploitation des forêts que pour les repeuplements; ces soldats ont rendu des services, mais cette organisation n'a pas été maintenue. L'État doit donc aujourd'hui, faute de ressources pécuniaires suffisantes, se contenter, et c'est la conclusion de l'auteur, de favoriser l'immigration en cédant à bas prix les immenses plaines du Chélif, envahies par les palmiers nains, et encourager dans ces plaines la culture de l'eucalyptus, culture facile, pro-

Digitized by Google

ductive et qui, selon M. Trottier, pourrait procurer des bénéfices nets qu'il évalue à 6,000 fr. par hectare au bout d'une révolution de 10 années. Sans accepter ces chiffres dans ce qu'ils ont d'absolu, il paraît incontestable que la culture de l'eucalyptus donnerait de beaux et rapides bénéfices à quiconque voudrait l'entreprendre. Certains esprits ardents vont même jusqu'à la pensée d'entrevoir, à l'aide des 120 espèces d'eucalyptus, des casuarinas et des acacias australiens, la possibilité de reprendre peu à peu possession du désert.

Nos vœux, Messieurs, ne sont pas si ambitieux et nous nous bornons à souhaiter la couservation, l'amélioration et la mise en valeur des forêts de l'Algérie comme compensation à la perte des riches forêts de l'Alsace qui, nous l'espérons, nous seront rendues un jour, mais probablement dépouillées de leur riche matériel soumis en ce moment, dit-on, à de rudes épreuves; nos voisins étant des gens trop pratiques pour négliger l'occasion de réaliser une valeur importante qui peut leur échapper.

E. BAUDRILLART.

Digitized by Google

SI DIEU N'EXISTAIT PAS.

STANCES

par Victor RESAL.

L'homme ignorant et nu jeté sur cette terre
Sans que le moindre instinct guide ses premiers pas,
Pour lui-même serait un étrange mystère
Si Dieu n'existait pas.

Souvent l'infirmité, les chagrins, la misère
Pour lui ne prennent fin qu'à l'instant du trépas,
Et l'amertume afflue à son cœur qu'elle ulcère
Si Dieu n'existe pas.

Bien divers sont parfois les fils d'un même père,
L'un, pauvre, voit chez l'autre aisance et gais repas,
L'envieux serait-il coupable pour ce frère
Si Dieu n'existait pas?

Jouet de passions qu'aucun frein ne modère,
Souvent l'homme s'égare à l'instar d'un faublas,
Où vont celles qu'il perd ou qu'il déconsidère
Si Dieu n'existe pas?

Digitized by Google

Il est ambitieux, la faveur passagère
Du peuple ou du pouvoir a pour lui mille appas,
La disgrâce à son cœur peut-elle être légère
Si Dieu n'existe pas ?

Quand, donnant le signal des excès populaires
D'égoïstes tribuns ébranlent les états,
N'est-il pas à l'avance admis par ces sectaires
Que Dieu n'existe pas ?

L'honnête homme puissant croit aux amis sincères,
Qu'il tombe !... autour de lui fourmillent les ingrats,
Et ses déceptions seraient par trop amères
Si Dieu n'existait pas.

Plus riche qu'un nabab et de souche princière,
Job, qui sans un murmure est descendu si bas,
N'eût-il rien regretté de sa splendeur première
Si Dieu n'existait pas ?

L'époux tendre et fidèle a pu voir l'adultère
S'asseoir à son foyer comme un nouveau Judas,
Que devient sa raison que la vengeance altère
Si Dieu n'existe pas ?

Cet homme au noble cœur, ce doux et tendre père
Vivait pour sa famille, et ses enfants, hélas,
Lui font baisser les yeux ! que faut-il qu'il espère,
Si Dieu n'existe pas ?

Digitized by Google

Sur le corps de son fils, gémissante, en prière,
Une mère éplorée entend sonner le glas,
Pourquoi prier? .. ce fils n'est qu'un peu de poussière
Si Dieu n'existe pas.

Quand le froid et la faim menacent la chaumière
Ou que le mal sévit dans l'humble galetas,
Qui donc fait accourir la sœur hospitalière
Si Dieu n'existe pas?

A plus d'un innocent l'erreur judiciaire
Peut infliger encor le destin de Calas,
Qui comprendra l'horreur de son heure dernière
Si Dieu n'existait pas?

L'obstacle enfin partout hérisse la carrière
Et pour le vaincre il faut d'intelligents combats,
Où donc trouver la force, où chercher la lumière
Si Dieu n'existe pas?

Pour découvrir le mot qui sauve et régénère
On se perd en discours... à tout ce vain fatras
Pourrions-nous opposer le touchant mot de frère
Si Dieu n'existait pas?

Si du moins le coupable, à lui-même sévère,
De vivre dans le crime enfin se montrait las!
Mais non, ... il s'endurcit, ... et plus tard il espère
Que Dieu n'existe pas.

Digitized by Google

Gardons-nous donc d'ouvrir nos cœurs à ce blasphème,
La sagesse et la foi sont d'accord et toujours
Ont tranché par ce mot le terrible problème :
« Dieu, l'auteur de nos jours ! »

Ce Dieu préside à tout, n'en déplaise aux systèmes
Qui n'apportent que trouble au terrestre séjour,
Et les peuples sans lui se dévorant eux-mêmes
Vivraient à peine un jour.

Non moins que son pouvoir sa justice est extrême,
Et si le mal existe ici-bas, en retour,
Il doit vouloir aussi qu'après le jour suprême
La justice ait son jour.

Digitized by Google

LES VEILLÉES CHEZ MATHURIN.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et par l'économie, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur.

FRANCKLIN.

PROLOGUE.

Dans un coin de la Vosge, en un petit village,
Deux bons époux touchant aux limites de l'âge
Et vivant d'un bien-être avec peine amassé,
Étaient surtout heureux de conter le passé.
Le mari, Mathurin, quoiqu'en deuil d'une jambe
Qu'il perdit à la guerre, était encore ingambe,
Et travaillait aux champs durant tout son été
Sans que rien fît éclipse à sa vieille gaîté.
Sa femme Mathurine, ancienne blanchisseuse,
Savait son monde et même était belle diseuse;
Tous deux étaient goûtés pour l'esprit et le cœur
Et leurs voisins chantaient leurs louanges en chœur;
Aussi fallait-il voir combien, à la veillée,
La langue allait son train plus que la quenouillée;
Je vais vous raconter sans nul raffinement
Plusieurs de ces récits recueillis fraîchement.

Digitized by Google

PREMIER RÉCIT.

Le Savoyard.

Vers l'an dix-sept cent vingt, en un lieu fort sauvage,
Dit un soir Mathurin à tout son entourage,
Le savoyard Bergom, père de dix enfants,
D'épargne et de travail vivait depuis quinze ans.
Tout son bien consistait en une maisonnette
Sise sous des buissons où chantait la fauvette
Et trois champs où croissait maigrement le blé noir.
Dans les rochers voisins de ce pauvre manoir
Quelques chèvres paissaient dont les longues mamelles
Pour ces bons appétits remplissaient des gamelles ;
Mais, du pays, au loin, tous les honnêtes gens
Aimaient cette famille ouverte et de bons sens,
Pour son cœur bien connu, pour son honneur sévère
Et pour ce fond pieux que partout on révère.
Déjà les deux aînés, apprentis ramoneurs,
Par le monde suivaient leurs noirs entrepreneurs.
Celui d'ensuite était, grâce à la providence,
Doué d'un ferme esprit, d'une rare prudence
Et d'un ardent désir, en s'instruisant d'abord,
De tenter la fortune et de se faire un sort.
Cet enfant qui touchait à sa douzième année,
Se sentait frissonner au mot de cheminée
Et, dès son plus bas âge, éprouvait du penchant
A courir le pays comme petit marchand.
Mais il fallait s'instruire et, depuis sa banlieue,
Pour se rendre à l'école, il faisait une lieue,
Emportant dans sa poche un noir morceau de pain,
Et chaque jour avait ce triste lendemain,

Digitized by Google

Mais il pensait aussi, dans la nuit, par la neige,
Que les enfants vaillants sont ceux que Dieu protége.
Toujours l'honnête enfant rencontre un protecteur.
A l'école, Bernard trouva l'instituteur
Qui touché de son zèle et de son aptitude,
A le former au mieux mit sa sollicitude
Sans rien vouloir de lui pour prix de son travail;
Et l'enfant, à son tour, en rentrant au bercail,
A ses frères et sœurs faisait bientôt connaître
Tout ce qu'il avait pu recueillir chez son maître,
Si bien que tous, gratis, et d'un commun essor,
Des premiers éléments acquirent le trésor.
En dépit du pain noir et de la souquenille,
Un bonheur calme et vrai régnait dans la famille,
Où ces honnêtes cœurs, l'un vers l'autre portés,
Ignoraient jusqu'aux noms des superfluités.
Plus savant qu'on ne l'est d'ordinaire au village,
Bernard, impatient, c'est l'instinct du bel âge,
En embrassant sa mère, un matin lui fait part
De son bien vif désir d'un très-prochain départ.
« Dieu garde en tous pays l'enfant qui le mérite,
» Lui répond en pleurant la bonne Marguerite,
» Et déjà nous avions, devinant tes projets,
» Préparé pour ton sac force menus objets. »
Les filles et la mère aux apprêts se sont mises,
Un vêtement solide et deux bonnes chemises,
Un bonnet frappant neuf et de légers sabots
Enfin d'objets marchands quelques bons petits lots
Auxquels on adjoindra pour quatre jours de vivres
Lui forment un ballot pesant quarante livres.
On fixe le départ au lendemain matin,
La nuit est sans sommeil et le futur destin
De Bernard est pour tous, et surtout pour sa mère,
Un saint espoir mêlé d'une douleur amère.
On est parti, Bergom, bien loin de la maison
Emporte de l'enfant la maigre cargaison

Digitized by Google

Et montre le chemin à toute la famille
Qui sanglotte et s'embrasse et puis rit et babille.
On s'arrête en un lieu d'où l'œil bien qu'incertain,
Pourra le voir longtemps dans le brumeux lointain;
C'est là qu'on doit enfin se séparer; le père
A Dieu pour son enfant demande un sort prospère,
A son cou Marguerite attache un médaillon
Représentant la Vierge en modeste billon,
Que de ses longs cheveux suspendait une tresse,
Talisman, souvenir et dernière caresse.
La famille attristée a rejoint la maison
Qui longtemps reste en deuil de son petit garçon,
Mais les derniers travaux que réclame l'automne
Y font enfin rentrer un bonheur monotone.
De son côté Bernard, maîtrisant son chagrin,
L'œil sur le but, reprend un cœur fort et serein
Et dans trois jours franchit la frontière de France
Aussi léger d'écus que riche d'espérance.
Un but si difficile et surtout si lointain
A tout autre eût paru pour le moins incertain;
Du matin jusqu'au soir courir de porte en porte,
Offrant en suppliant les objets qu'il colporte,
Être parfois à jeun, coucher dans quelque trou
Et se priver toujours pour épargner un sou,
A des fronts durs ou froids montrer la déférence
Et contre tout plaisir s'armer d'indifférence,
N'étaient-ce donc pas là des devoirs bien pesants
Pour un abandonné de l'âge de douze ans.
Rondement toutefois il menait son affaire,
Comme il se serait fait un crime de surfaire
Et que plus que personne il était complaisant,
Les femmes des hameaux l'arrêtaient en passant,
Achetaient ses lacets, ses boutons, ses aiguilles
Et l'invitaient encore aux dîners des familles.
Tout allait donc à point, mais un jour, qu'en retard.
Il n'était à la ville arrivé que trop tard

Digitized by Google

Pour bien choisir son gîte, il tombe en pleine orgie
Dans un de ces lieux où souvent se réfugie
L'ouvrier débauché pour y boire l'argent
Dont manque chaque jour son ménage indigent.
Lui, contre son ballot, vaincu par la fatigue,
S'endort d'nn lourd sommeil, une coupable ligue
Est aussitôt ourdie et, sans le réveiller,
De sa bourse un coquin vient de le dépouiller,
Puis chacun prend sa part et la bande s'envole.
  Bernard, à son réveil, se plaint et se désole,
Il est mis à la porte et même le pauvret
Se trouve tout heureux de fuir le cabaret
Où du larron peut être est le premier complice,
Mais, n'osant, sans témoins, aborder la police,
Il éclate en sanglots... Un homme au noble cœur,
(Il se nommait Pellet (1), dit un vieux chroniqueur),
En passant l'aperçoit à l'angle de la rue
Que déjà de badauds une affluence obstrue,
Fend la foule bien vite et, lui tendant la main,
Dit tout bas : « Va chez moi, mon fils, par ce chemin,
» J'y rentre et, si je puis, le mal qui te désole
» Bientôt aura trouvé le baume qui console. »
.... L'enfant court... à l'instant ses yeux sont éblouis
Car il voit dans sa main tomber quatre louis
En pur don, seulement il doit montrer son compte,
Dans un an, ... d'une fée il croyait lire un conte !
  Heureux au bout de l'an du succès obtenu,

(1) Pellet : ... J'ai fait ici un anachronisme aussi énorme que volontaire puisque Pellet n'est mort qu'en 1830, mais je n'ai ni pu ni voulu, malgré les observations de mes amis, effacer ce nom, ni me priver de cet épisode, me trouvant heureux au contraire d'offrir en passant cet hommage à la mémoire du Barde des Vosges ; de vieux habitants d'Epinal en effet peuvent se souvenir encore de la scène si émouvante que produisit à l'enterrement de Pellet le désespoir d'un petit savoyard qui venait lui rendre ses comptes après avoir reçu de lui, l'année précédente, le présent d'une petite pacotille entière. V. R.

Digitized by Google

Le pauvre savoyard, au moment convenu,
Venait pour exhiber tout son petit barème
Et pour restituer le capital lui-même,
Car son magot tout seul dépassait cent écus
Et le ballot valait autant si ce n'est plus.
  Hélas, en arrivant, quel coup affreux l'atterre!
On emportait alors son bienfaiteur en terre,
Le glas faisait entendre un sombre tintement
Et la ville suivait avec abattement.
  Dès le retour Bernard se rend au presbytère,
Y prier le curé d'être dépositaire
Du présent qu'avait fait le bienfaisant défunt,
Mais qu'il n'avait reçu, lui, qu'à titre d'emprunt,
C'est au curé de faire emploi de cette somme
Puisque Dieu l'établit des pauvres l'économe!
Puis, avec son ballot remontant le canal,
Il quitte tout en pleurs la ville d'Épinal.
  Le long panorama qui décore sa route,
Où le rocher parfois simule une redoute,
Où de nombreux chalets cuirassés de bardeaux
Occupent du terrain les plus minces rideaux,
Où sous ses noirs sapins se cache la montagne
Mais où si verdoyante apparaît la campagne
Dans les moindres recoins où de légers ruisseaux
Versent sur les cailloux le trésor de leurs eaux,
Tout au fond des grands prés la splendide Moselle
Dont, rapide ou dormant, le cristal étincelle,
Le son de la clochette au cou des animaux,
La tourterelle allant de la route aux rameaux
Et la vache attelée à la lente charrue
Par des bras féminins le plus souvent tenue,
L'air bienveillant enfin des braves paysans,
Tout redonne à Bernard sa gaîté de seize ans
Et double la vigueur de son pas que stimule
La ville qu'il découvre aux feux du crépuscule:
C'est le joyau qui brille à deux pas du Saint-Mont,

Digitized by Google

La perle de la Vosge, enfin Remiremont.
  Daventure, ce soir, toute la ville en fête
Éclairait ses maisons du bas jusques au faîte
Et venait d'assister aux dévôts défilés
De ces processions qu'on nommait criôlés (1)
Où, devant le fauteuil de madame l'abbesse,
Qui du sang de nos rois devait être une altesse,
Les paroisses rendaient un hommage féal
D'un ordre en même temps pieux et féodal.
  Chaque échevin portait une branche fleurie,
Des droits du grand chapitre antique allégorie,
L'un d'eux même devait amener deux bœufs blancs
Ou de la neige encor malgré ces jours brûlants,
Mais on dit et j'admets, sans croire au sortilége,
Que souvent ce présent ne fut que de la neige.
  En revanche, notons un très-singulier droit
Qu'avaient ces pèlerins : dans un certain endroit
De la ville appelé quartier de la Xavée,
Une place à l'abri leur était réservée
Pour prendre du repos ou faire leurs repas.
Là, dans une maison, du sommet jusqu'en bas,
Si tout n'était ouvert à leur paisible armée,
Ils pouvaient y briser porte ou vitre fermée.
  La ville, le pays, ses monts et ses forêts
Présentaient à Bernard d'indicibles attraits ;
Bien souvent, en voyage et dans sa rêverie,
Il pensait : « Voilà bien l'aspect de ma patrie,
» Sinon que la Moselle au fond de ce tableau
» Partout offre un coup d'œil et plus riche et plus beau ;
» Puissé-je quelque jour, grâce à la Providence,
» Pour toujours y fixer mon humble résidence ! »

(1) Plus exactement Kiriolés, de Kirie ; mais dans mon enfance, à Remiremont, j'ai vu encore de très-vieilles gens qui avaient été témoins de ces processions et qui les nommaient obstinément criôlés et j'ai pris leur mot. V. R.

Digitized by Google

Le savoyard bientôt par son empressement
Et par sa probité conquit l'assentiment,
A tel point qu'engagé par plus d'une pratique,
Il eut l'ambition de se mettre en boutique.
Il fallut pour cela s'adresser au crédit
Mais il trouva toujours son argent au jour dit,
Quoique précédemment et sur sa pacotille
Il eût largement fait la part de sa famille,
Et dans moins de cinq ans il ne devait plus rien,
Grandissait et passait pour un homme de bien.
Heureux de se sentir entouré de l'estime,
Souvent il se disait dans sa pensée intime
Que l'ordre et le travail dirigés par l'honneur
Mènent seuls à l'aisance et surtout au bonheur.
Cependant il manquait quelque chose à sa vie,
A chercher un appui Dieu lui-même convie;
Dans la souffrance à deux on est moins affligé
Et le bonheur surtout doit être partagé.
Un tendre sentiment avait touché son âme,
Où s'était allumée une secrète flamme,
Sans qu'il osât s'en faire à lui-même l'aveu
Ou qu'il osât du moins déjà former un vœu.
Lors dans Remiremont vivait une famille
Que chacun respectait; une charmante fille
Dans le modeste éclat de ses seize printemps,
Seule y dirigeait tout depuis déjà longtemps.
Ayant perdu sa mère à l'âge le plus tendre
Et son père aux détails ne pouvant pas descendre,
C'était à sa raison qu'il avait confié
Ce devoir à la fois pesant et varié,
Mais les soins si nombreux qu'un tel devoir entraîne
N'embarrassaient en rien l'active et sage Hélène.
Courts étaient ses loisirs comme bien on le sent,
Mais son air enjoué, quoique calme et décent,
Dès le premier abord avait un don de plaire
Que rehaussait surtout sa réserve exemplaire.
Son esprit vif et droit que gouvernait son cœur

Digitized by Google

Autour d'elle exerçait un ascendant vainqueur,
Et quand elle sortait on se disait, « c'est elle »,
Car de toute la ville elle était la plus belle.
Muet et sans oser faire aucun bruit, le soir,
Quand il était tout seul et qu'il faisait bien noir,
Spontanément Bernard allait vers sa fenêtre,
Caressant vaguement cet espoir que, peut-être,
Une ombre apparaîtrait à travers les rideaux,
Puis il rentrait chez lui le cœur un peu moins gros.
Après avoir, un an, (vous voyez que j'abrége),
Par la pluie ou le froid pratiqué ce manége,
Il croyait seul savoir son secret, ... mais le lynx
N'a pas l'œil si perçant et jamais aucun sphinx
Ne sut mieux deviner que celle que l'on aime.
... Hélène savait tout, comme Bernard lui-même.
Un jour donc, enhardi par son assentiment,
A la maison d'Hélène il va bien humblement
Solliciter du père une faveur insigne
Dont il ose pourtant ne pas se croire indigne.
Plein d'affabilité, le noble et bon vieillard
En lui tendant la main reçoit le savoyard
Et lui répond ces mots : « Aujourd'hui mon Hélène
» Atteint, vous le savez, ses dix-huit ans à peine,
» Et moi, de mon côté, je désire vous voir,
» Durant encor un an, l'esclave du devoir
» Comme par le passé .. mais après cette épreuve
» Qui d'un sage avenir sera pour moi la preuve,
» Vous deviendrez mon fils, car, selon ma raison,
» Il vaut mieux être grand que de grande maison,
» Et si dans l'opulence il est heureux de naître,
» Il est mieux de créer soi-même son bien-être. »

A ce récit qu'en tout je vous garantis vrai,
Avec contentement, voisins, j'ajouterai
Que Bernard, dont le sort resta toujours prospère,
De gens par vous connus fut l'arrière-grand-père.

Digitized by Google

LE LANGAGE VOSGIEN.

Depuis quelque temps, je me livre à la recherche des mots qui sont habituellement employés dans le langage populaire des Vosges. Ces mots n'appartiennent ni à la langue française ni au patois local, mais ils sont francisés et ont été inventés ou importés dans le pays. J'en ai déjà recueilli un bon nombre. Pour savoir jusqu'à quel point la poésie pourrait s'en accommoder, il m'a paru curieux d'en reproduire une partie dans la pièce de vers suivante :

Chaque peuple a ses mœurs, ses coutumes, ses us;
Il a sa langue aussi qu'il élève au-dessus
De tout autre idiome. Il en est fier, il vante
Les tours harmonieux, la structure savante
De ses phrases ; il veut qu'avec un art parfait
Elle rende une idée, elle décrive un fait,
Que chaque mot enfin soit une heureuse image.
Erreur et vanité! Sans doute tel langage
A ses mots expressifs, pittoresques, charmants,
Mais il en offre aussi qui manquent d'agréments
Ce contraste est frappant dans la langue des Vosges.
Auprès d'expressions dignes de tous éloges
Elle place, en risquant d'effaroucher le goût,
Des vocables hardis qu'on n'admet point partout.
Ecoutons-la du reste : « Au fond de nos vallées
La foudre a *resombé* (1) ; les brebis affolées
Voisent (2) à l'aventure ; à la *quicque* (3) d'un pin
L'oiseau s'effraie et *pinche* (4) ; au-dessous le lapin
Rebeule (5) ses gros yeux, se cache et fait la boule.
. . . .
Quel est ce vieux *becquey* (6) qui lentement *aboule* (7)?

Quelle *peute* (8) figure ! On dirait un *camant* (9)
Décorant d'un *bicqui* (10) son grossier vêtement.
Ces gens déguenillés qu'on appelle *frapouilles* (11)
Dont le corps *affautri* (12) se couvre de *frandouilles* (13)
S'acharnent à *chipper* (14) se *gossant* (15) de butin
Le bien d'autrui par eux trouvé sur leur chemin.

. . . .

Joyeux enfants, jouez, mais d'une main prudente,
A la *guiche* (16) qui saute, au pavé qui *redente* (17),
A la *chique* (18) qui roule, à la *pidole* (19) aussi :
La *quiche* (20) vous attend dans une heure d'ici.
La *quiche* cuite au four et non à la *coquotte* (21),
Plaira même au *néreux* (22) qui sagement *fricotte* (23).
Le *galafre* (24) la croque en humant le *breulá* (25);
Il se *brindesingue* (26) et l'image de *cula* (27)
Voltige sous ses yeux et *l'embarlificote* (28.)
Traçons d'autres portraits. Le *tauniat* (29) *tasticote* (30),
Au lieu de travailler le *noviant* (31) s'endort,
Le *fiarant* (32) *fignole* (33) enchanté de son sort,
Le *mordat* (34) est si laid qu'il fait sauver les filles,
Craignant de se piquer la *mignotte* (35) aux aiguilles
Ose à peine toucher et la *mane* (36) à son tour
Fait rarement tourner les fuseaux ou le tour.
Pouvoir au cabaret *licher* (37) toute sa vie
Voilà du *brelaudeur* (38) la glorieuse envie.
Laissons le *s'empapher* (39) et gigottons aux champs.
Le temps est pur, *clarteux* (40). Les oiseaux par leurs chants
Proclament le retour de leur saison chérie.
L'herbe *rebique* (41). L'eau *trisse* (42) dans la prairie
Où bondit le *godin* (43). Le *boudion* (44) aux fleurs
Accourt en bourdonnant comparer ses couleurs.
Le *gaviant* (45) limaçon et la *voite* (46) chenille,
Sous des brins de rameau que le vent éparpille,
Pour n'être point *fralés* (47) recherchent un abri.
On *rondie* (48) à la ville, on *gible* (49), on jette un cri
Lorsque noir comme un *crau* (50) le *racr[illegible]micque* (51) entonne

Digitized by Google

Snr le toit des maisons le chant de la baronne.
On oublie et l'hiver maudit sur tous les tons
Et la *glisse* (52) et les *lours* (53) et la *taque* (54) aux *retons* (55).
Mais je m'arrête ici, car j'éprouve la *teusse* (56)
D'endormir l'auditeur et de faire *chabeusse* (57).

(1) A retenti. (2) Fuyent. (3) A la cime. (4) Crie. (5) Roule. (6) Boiteux. (7) Avance. (8) Laide. (9) Mendiant. (10) Pan de chemise. (11) Vauriens. (12) Epuisé. (13) Loques. (14) Voler. (15) Se gorgeant. (16) Morceau de bois pointu. (17) Rebondit. (18) Bille. (19) Toupie. (20) Galette. (21) Ustensile de cuisine. (22) Puant. (23) Mange. (24) Glouton. (25) L'eau-de-vie. (26) S'enivre. (27) Feu-follet. (28) L'entortille. (29) Patelin. (30) Tatonne. (31) Indolent. (32) Fat. (33) Se pavane. (34) Magot. (35) Délicate. (36) Paresseuse. (37) Boire. (38) Buveur d'eau-de-vie. (39) Se griser. (40) Clair. (41) Repousse. (42) Jaillit. (43) Jeune taureau. (44) Hanneton. (45) Baveux. (46) Sale. (47) Ecrasés. (48) On danse en rond. (49) On folâtre. (50) Corbeau. (51) Ramoneur. (52) Traîneau. (53) Veillées (54) Poële. (55) Rondelles de pommes de terre. (56) Crainte. (57) Fiasco.

17 décembre 1872. Ch. CHARTON.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. DE CHERRIER,

par M. CHARTON.

M. de Cherrier (Claude-Joseph), que la Société d'Émulation des Vosges s'honorait de compter depuis 1865 au nombre de ses associés libres, a terminé ses jours le 26 juillet 1872 dans sa terre de Bazoilles, située auprès de la ville de Neufchâteau, où il était né en 1785. Encore quelques années, et il aurait vécu un siècle.

En annonçant sa mort à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il était un des membres libres, M. Cuvillier-Fleury s'exprimait ainsi :

« Une vie longue, assurée et prolongée par une santé robuste, une activité infatigable, un esprit avide d'impressions et de connaissances ; de nombreux et lointains voyages dont quelques-uns entrepris à un âge qui était celui du repos ; une situation distinguée dans le monde, une fortune indépendante, des œuvres considérables, dont l'une, *l'Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs*, a été le titre académique de l'auteur, dont l'autre, *l'Histoire de Charles VIII, roi de France*, a couronné sa carrière d'écrivain, sans arrêter son zèle, tel est l'ensemble qui s'offrirait ici au travail d'une notice biographique de M. de Cherrier, si l'Académie des inscriptions ne devait l'écrire. »

En attendant que cette notice paraisse, qu'il me soit permis de rappeler quelques-uns des principaux traits de l'existence si bien remplie de notre éminent compatriote.

Digitized by Google

M. de Cherrier a été successivement soldat, administrateur, écrivain, voyageur, académicien.

En 1805, il débutait dans la carrière des armes et entrait au régiment royal-étranger, qui se nommait Latour d'Auvergne et qui tenait garnison à Naples et dans les provinces voisines. Ce régiment dut plus d'une fois donner la chasse aux bandes de brigands qui désolaient la Calabre et la Pouille et toujours il s'acquitta bravement de son devoir.

Quelques années plus tard, incorporé dans la grande armée d'Allemagne, M. de Cherrier assiste à quelques-unes de nos victoires et ensuite à nos désastres. En 1815, il fait partie de l'état-major du général Morand, commandant la vieille garde, et il voit l'empereur abandonné par la fortune sur le champ de bataille de Waterloo confier ses jours à la vaillance de ces vieux et héroïques grenadiers qui savaient mourir et qui ne savaient pas se rendre.

A la chute de l'empire, il quitte l'armée avec le grade d'officier de la légion d'honneur que lui avaient valu ses services, mais avec l'intention de continuer à se rendre utile à son pays. La Restauration jette les yeux sur lui et le nomme en remplacement de son père, sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau ; déployant toutes ses aptitudes administratives, il devient bientôt un des fonctionnaires de son ordre les plus distingués.

C'est à cette époque qu'il m'a été donné de le connaître. Je me rappelle fort bien qu'il savait se concilier l'estime et l'affection de ses administrés par son esprit sage, ferme, éclairé, par sa sollicitude pour tous les intérêts, par sa bonne et prompte expédition des affaires, par son amour de la légalité et de la justice.

La Révolution de juillet 1830 le surprit dans sa sous-préfecture qu'il occupait depuis quinze années. Il avait prêté serment de fidélité à la branche aînée des Bourbons. Inébranlable dans ses convictions, il ne voulut point se parjurer pour servir une autre dynastie et il rentra jeune encore dans la vie privée.

Digitized by Google

Mais M. de Cherrier n'entendit pas non plus abuser des dons de la fortune et mener grâce à eux une vie oisive et molle. Il entreprit alors ces grands ouvrages qui ont porté son nom au delà de nos frontières et ces grands voyages qui lui ont dévoilé les secrets de l'histoire. Les bibliothèques étrangères, les savants de tous les pays, les vieilles et poudreuses archives, les sources d'informations les plus cachées, tout est visité, interrogé et sondé par lui, et c'est ainsi que guidé par une sorte d'instinct curieux et sagace, il recueille les matériaux nécessaires à ses remarquables travaux, qui ont tous les attraits de la nouveauté.

» Son dernier ouvrage surtout, *Charles VIII, roi de France*, est, dit M. Cuvillier-Fleury, le produit d'une étude tout à fait neuve, quoiqu'il n'invente et surtout ne hasarde rien, quand il raconte les événements du passé, on peut dire qu'il innove toujours par la façon dont il met en lumière les côtés obscurs ou douteux de leur histoire. »

M. de Cherrier avait la modestie du vrai mérite. Il ne tirait point vanité des glorieux suffrages que ses ouvrages lui attiraient, mais il s'appliquait à s'en rendre toujours de plus en plus digne; et il employait dans ce but toutes les facultés que la nature lui avait départies. A quatre-vingts ans passés, il faisait encore un long et fatigant voyage pour éclaircir quelques points douteux de l'histoire. Quoique parvenu à un âge où bien peu d'hommes arrivent, on ne pouvait dire qu'il était un vieillard. Car il a conservé jusqu'à sa dernière heure toute l'activité de son esprit, toute la puissance de son jugement, et la mort seule a pu mettre un terme à ses excursions, à ses recherches et à ses travaux.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE MILITAIRE.

Le Capitaine HAXO.

Encore un brave enfant d'Épinal tombé avant l'heure pour la défense de son pays! Encore un nom à ajouter à tant d'autres dont les Vosgiens doivent garder pieusement le souvenir! Petit-neveu du général du génie Haxo, une des illustrations du premier Empire, le capitaine Haxo avait à cœur de se montrer digne du glorieux nom qu'il portait. La mauvaise fortune de nos armes et les rudes épreuves qu'il traversa lui fournirent l'occasion de déployer les qualités qui le distinguaient : belle intelligence, cœur résolu, caractère élevé; sa vie studieuse, sa mort héroïque, tels sont ses titres à notre estime et à notre admiration.

Né à Épinal (Vosges), le 31 janvier 1835, Henri Haxo fut un des brillants élèves du collége de cette ville. Dès son jeune âge, il se fit remarquer par son goût pour l'étude; il se mêlait peu aux jeux des autres enfants : la lecture et l'exercice du cheval étaient ses passe-temps favoris. Il annonçait déjà ce qu'il serait un jour, un homme de cabinet et un homme d'action, un militaire vraiment complet.

Reçu bachelier ès lettres en avril 1853, bachelier ès sciences en décembre de la même année, il entrait, en novembre 1855, à l'école polytechnique.

A sa sortie de l'école d'application de Metz, il fut envoyé comme lieutenant en second au 3e régiment du génie, en garnison à Arras, le 1er octobre 1859.

Nommé capitaine en second, le 13 août 1863, il était capitaine en premier, le 1er janvier 1870.

La guerre déclarée, Haxo fut envoyé au camp de Châlons,

Digitized by Google

le 24 juillet 1870, pour l'organisation d'une compagnie télégraphique.

Le 21 août suivant, il partait pour prendre à Reims le commandement de la 11ᵉ compagnie du 2ᵉ régiment du génie, 3ᵉ division du 12ᵉ corps de l'armée du Rhin. Il assista aux batailles livrées sous les murs de Sedan, et, après la capitulation, il refusa de rester prisonnier sur parole. Il voulait pouvoir encore, à l'occasion, servir la France. Et, en effet, près de Pont-à-Mousson, trompant la surveillance de l'escorte, il s'évade sous un costume d'ouvrier. Mais il faut sortir des lignes prussiennes; le pays est couvert d'ennemis : villes, villages, fermes, tout est gardé, toute communication interceptée. Qu'on se figure la position de ce malheureux allant à travers champs, à travers bois, pour ne pas retomber entre les mains des Allemands : un prisonnier repris, on le sait, c'est un homme fusillé. Un jour il fut obligé d'entrer dans l'eau jusqu'à mi-corps et de se tenir caché derrière un bouquet d'arbres, pendant l'interminable défilé d'un corps d'armée. Il erra ainsi quatre jours et quatre nuits, mangeant ce qu'il trouvait et couchant où il pouvait. Enfin les lignes ennemies sont franchies; sans perdre une minute, il se rend à Lyon où il croyait trouver le dépôt de son régiment et demande à reprendre du service.

Le général commandant le génie lui accorde une permission de quelques jours pour aller se reposer dans sa famille, en attendant que le Ministre lui donne une destination. Haxo court embrasser sa mère et sa sœur, et les quitte, avant l'expiration de son congé, pour se rendre à Tours.

Le 20 octobre, nous le retrouvons à la 3ᵉ division du 16ᵉ corps de l'armée de la Loire, à Blois. Il assiste aux batailles de Coulmiers, Gémigny et autres, où la 3ᵉ division fut décimée.

En récompense de ses bons services, Haxo fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, au mois de janvier 1871.

Il assista encore à deux batailles le 11 et le 12 janvier,

Digitized by Google

fut blessé au pied droit par un éclat d'obus et rapporté par ses hommes au Mans. Fait prisonnier de nouveau, le lendemain, lors de l'entrée des Prussiens dans la ville, il fut recueilli dans une ambulance où il se trouva seul. Le 17, une proclamation fut affichée partout que quiconque cacherait un prisonnier serait fusillé. Haxo, pour ne pas compromettre les personnes qui lui avaient donné de si bons soins, tenta une nouvelle évasion. Prenant le costume et les outils d'un ouvrier menuisier, il quittait le Mans, le soir même (sa blessure à peine fermée), faisait huit lieues à pied, et réussissait encore à échapper à l'ennemi.

Rappelé à Versailles pendant la Commune, il prit part au second siége de Paris et tomba le 22 mai au matin, blessé mortellement par un obus, à l'attaque de la barricade fermant la place du Trocadéro. Il ne survécut que quelques heures à ses blessures.

S'il fut regretté de ses chefs et de ses camarades, on peut le voir par l'extrait suivant de la lettre du général de Pouët à sa famille : « J'avais formé le projet de le conduire à sa dernière demeure, accompagné des officiers » du génie ses camarades, qui avaient pu, comme moi, » apprécier ses qualités d'homme et sa valeur militaire ; nos » devoirs nous en ont empêchés. Nous avons dû quitter le » Trocadéro pour poursuivre nos opérations avant d'avoir » pu inhumer notre cher camarade.

» M. Haxo était un officier des plus distingués, qui paraissait appelé à un avenir des plus brillants. Il portait » déjà un nom illustre dans le corps du génie, et sa mort » m'a fait éprouver les plus vifs regrets...... Il est mort » en faisant noblement son devoir, sous les yeux de ses » camarades et de ses chefs qui gardent le souvenir de son » nom. »

Voilà le soldat : un mot de l'homme maintenant. D'une réserve extrême avec les étrangers, il était d'un abandon charmant avec ses amis; il avait de l'esprit du monde, des connaissances variées, une conversation piquante et enjouée.

Digitized by Google

Quelle affection profonde il portait à sa mère et à sa sœur! Faut-il parler de son désintéressement connu seulement de ceux qui ont approché de sa famille? Comment un tel fils, un tel frère ne serait-il pas l'objet de regrets éternels? Si quelque chose peut adoucir, pour les siens, l'amertume de sa perte, c'est la pensée qu'il est mort en brave, couronnant par une fin héroïque une carrière si courte et si glorieuse.

Le pays qui produit encore de tels hommes n'est pas, sans doute, voué à une irremédiable décadence. Loin de nous cette infatuation qui nous a perdus; mais gardons-nous aussi du découragement! Que le spectacle de ces beaux dévouements, dont l'armée a donné tant d'exemples, en nous consolant un peu du présent, nous empêche de désespérer de l'avenir.

J. CONUS.

Digitized by Google

RAPPORT

à la Société d'Émulation des Vosges,

SUR LES

CARTES ET BULLETINS MÉTÉOROLOGIQUES

DE L'OBSERVATOIRE DE WASHINGTON.

MESSIEURS,

La Société d'Émulation a bien voulu me confier, récemment, l'examen des cartes et bulletins météorologiques établis à l'observatoire de Washington à la suite de l'ouragan du 20 novembre 1872.

Après avoir étudié ces documents, j'ai l'honneur de vous exposer les résultats de mes observations.

Mais avant d'entrer dans le détail technique de ces documents, je dois constater, tout d'abord avec grand éloge, le soin, la clarté et la précision des minutieux détails, toujours importants d'ailleurs, avec lesquels ont été dressées les cartes météorologiques et les tableaux des variations du thermomètre, du baromètre et des vents, pendant la période de l'ouragan, dans les soixante et dix stations où s'est exercée son action.

Mais tout en rendant hommage à la beauté et à l'exactitude de cet important travail, je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il n'a qu'une importance secondaire au point de vue de notre pays; il est à regretter que de si précieuses

Digitized by Google

observations ne soient pas corroborées et complétées[1], par des travaux semblables dressés simultanément dans les observatoires des autres contrées, et centralisées dans un observatoire unique, pour être répandues partout.

Le coup de vent qui a sévi sur le territoire des États-Unis dans la journée du 20 novembre 1872, quelque terribles et désastreux effets qu'il ait pu produire, n'offre pas, d'après l'inspection des cartes, les caractères d'un véritable cyclone.— En effet, dans les cas où l'on se trouve exposé à subir ces dangereux météores, on remarque, dans leur action, une marche régulière; il existe un centre d'action, nommé le point dangereux, qui par un mouvement simultané de translation et de rotation sur lui-même, d'une violence irrésistible, capable de faire sombrer les navires à la mer, parcourt en quelques heures tout l'horizon: chose remarquable, dans l'hémisphère nord, ce parcours du cyclone s'exécute dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre, tandis que dans l'hémisphère sud, il a lieu dans le sens contraire.

Dans l'examen de l'ouragan qui nous occupe, les vents n'ont pas affecté cette régularité de parcours, et l'on peut se rendre compte, par l'inspection de la carte, que suivant les localités où il sévissait, à la même heure, les directions du vent étaient très-sensiblement différentes.

L'atmosphère, non plus, n'était pas uniformément troublée; la carte nous indique, en effet, que tandis qu'à Washington, il tombait de la neige, le temps était beau et clair, à la même heure, à la Nouvelle-Orléans et à Mobile, et était nuageux et couvert dans de nombreuses stations.

Si la théorie des cyclones a pu, dans ces dernières années, être élucidée et formulée, d'après les travaux des marins de toutes les nations, en doctrine scientifique, à cause de son importance exceptionnelle pour la sécurité de la navigation dans les parages hantés spécialement par ces terribles météores, il n'en est malheureusement pas de même pour la science météorologique proprement dite — et cependant cette dernière nous eût donné les causes de ces phé-

nomènes extraordinaires, dont les cyclones, les tornados, les pamperos, ne sont que les effets.

Depuis quelques années, toutefois, les astronomes et les savants se sont beaucoup occupés des choses de la météorologie; ils n'en laissent plus l'observation à quelques hommes obscurs, mais patients chercheurs pratiques que le défaut de science astronomique rendait impuissants à profiter et à faire profiter les autres de leurs pénibles recherches; — c'est ainsi que MM. Coulvier-Gravier, Chapelas et d'autres encore, ont publié des ouvrages sur les étoiles filantes, dans lesquels ils prouvaient, à la suite de nombreuses observations suivies pendant de longues années, la corrélation qui existe entre les mouvements de ces bolides et les variations du temps.

Nous avons eu ensuite les travaux importants de l'illustre amiral anglais Filtz-Roy, le célèbre explorateur des côtes de l'Amérique méridionale, devenu directeur de l'observatoire royal de Greenwich. Chaque jour, il envoyait télégraphiquement à tous les sémaphores, les données probables du temps, un ou deux jours à l'avance, sur les côtes de France, d'Angleterre et de la mer du Nord; ce qui était d'une extrême utilité pour les navires à l'atterissage ou au débouquement de la Manche.

L'observatoire de Paris a donné également, pendant plusieurs années, et publié dans les journaux, le résultat des observations des établissements météorologiques d'Europe, qu'il centralisait; mais depuis la désastreuse guerre de 1870—71, et la mort de l'amiral Fitz-Roy, ces intéressants travaux ont été suspendus, sinon abandonnés.

Il serait donc bien désirable que le Gouvernement français fît reprendre la suite de ces travaux par notre observatoire de Paris, et pût arriver, successivement, par une entente avec les autres nations, à établir un échange journalier de communications météorologiques, lesquelles centralisées, soit en France, soit en Angleterre, rendraient d'immenses ser-

Digitized by Google

vices à la navigation, à l'agriculture et à la masse du public.

Il serait raisonnable alors d'espérer, à la suite d'une pareille entente, que dans un petit nombre d'années, on pût instituer un congrès météorologique international, pour coordonner et réunir en un faisceau de doctrines appuyées sur l'expérience, les données les plus approximatives sur les probabilités du temps, pour toutes les époques de l'année, suivant les différents parages.

En terminant ce rapport, j'émets le vœu que la Société d'Émulation, en remerciant le directeur de l'observatoire de Washington de sa communication, lui exprime les éloges que méritent le soin, la clarté et l'exactitude des cartes qu'il lui a fait parvenir.

H. DE MONTOUR,

Capitaine de vaisseau.

Digitized by Google

L'ALSACE,

SA SITUATION ET SES RESSOURCES,

AU MOMENT DE L'ANNEXION,

Par Ch. GRAD,

Membre de la Société météorologique de France.

Cette étude, très-intéressante et très-instructive, a paru d'abord dans le *Bulletin* de la Société de Géographie, puis dans la *Revue scientifique* et dans la *Revue d'Alsace*. Mais son travail ayant été mutilé dans ce dernier recueil, l'auteur s'est décidé à publier une édition complète, et il vous a fait hommage d'un exemplaire de sa brochure. C'est un récit très-attachant où les mœurs simples, le patriotisme énergique, les sentiments honnêtes d'une population laborieuse et intelligente sont exprimés avec sensibilité et vérité. Vous avez bien voulu me charger de vous rendre compte de cet ouvrage; il aurait mérité d'être annoncé aux membres de la Société par une plume plus autorisée que la mienne. Mais on ne vient jamais trop tard pour rendre justice à un cœur dévoué et fidèle, et vous n'accuserez pas d'usurpation un collègue qui n'a pu rester indifférent aux douleurs d'une âme déchirée par le spectacle navrant de la conquête allemande.

Doué d'un esprit sagace, préparé par de nombreux travaux à l'étude des institutions de l'Alsace, familiarisé d'ailleurs avec les mœurs et les ressources de son pays, M. Grad était

Digitized by Google

tout à fait propre à remplir la tâche qu'il a entreprise. J'ajouterai qu'il l'a bien remplie, et que sa peinture de la situation et de la richesse de nos malheureux voisins est très-vive et très-complète. Tout ce qu'il sait, il le doit à ses efforts persévérants, à son désir de connaître et de voir, et surtout à son ambition d'être utile à la science qu'il cultive avec succès, et à cette belle province si violemment arrachée à la France.

Le travail de M. Grad se compose de six chapitres, nous voulons dire de six parties : le sol et le climat, la population, état de l'agriculture, industrie et commerce, activité intellectuelle, conclusions.

Le territoire de l'Alsace, partagé en trois zones distinctes, tant par leur relief que par la nature de leur sol et de leur climat, présente, dans une succession de plaines, de coteaux et de montagnes, une extrême variété d'aspects pittoresques et se prête à toutes les cultures : dans la plaine prédominent les céréales et les plantes industrielles ; sur les coteaux, les vignes ; sur les montagnes, les pâturages et les forêts.

Après avoir indiqué les principaux caractères physiques de l'Alsace, l'auteur expose les relations qui se manifestent entre le mode d'exploitation du sol dans les trois régions et le climat des différentes zones, dont il indique les traits généraux, et passe au chapitre de la population.

Suivant le recensement officiel de 1866, les deux départements de l'Alsace comptaient ensemble 1,119,255 habitants, dont 520,285 pour le Haut-Rhin et 588,970 pour le Bas-Rhin, répartis entre 1031 communes et sur une superficie de 864,846 hectares ou 8,648 kilomètres carrés, ce qui donne 129 habitants par kilomètre carré, tandis que la moyenne en France n'est que de 70 individus et de 69 seulement dans les Etats allemands. La population est principalement agricole dans le Bas-Rhin, l'industrie domine dans le Haut-Rhin.

La guerre de Trente ans, dit M. Grad, avait réduit la population d'un tiers, et, suivant le témoignage du marquis

Digitized by Google

de Lagrange, intendant de la province après sa réunion à la France, cette population « dont le naturel est la joie, puisqu'on ne voyait autrefois dans la province que violons et danses, a été réduite par les guerres aux deux tiers de son importance primitive » La conquête récente a produit les mêmes résultats. La guerre a répandu la misère et la ruine; mais c'est surtout l'annexion qui a eu pour conséquence une dépopulation à peine inférieure à celle produite par la guerre de Trente ans. « L'Allemagne, dit M. Lefébure, en viendra à regretter d'avoir outré son triomphe; le militarisme aura son temps. Les peuples finiront par trouver insupportable le fardeau dont il les accable (1). »

Les habitants de l'Alsace possèdent une aptitude remarquable pour tous les travaux agricoles et industriels. Comme nous l'avons dit, la densité de la population y est très-grande : ce qui fait que le sol y est mis en valeur jusqu'à la moindre parcelle. Il n'y a que sur les terrains communaux qu'on rencontre quelques marais ou tourbières. Les jachères ont disparu, laissant la place aux pommes de terre, aux fourrages. Dans les districts les plus riches, l'assolement triennal a été remplacé par la culture alterne. Le froment et l'orge succèdent au tabac, au colza, au pavot, au lin. Le sarrasin ne se voit plus; le seigle, les céréales pauvres occupent une place minime.

Le bétail n'est pas ce qu'il devrait être; les chevaux sont trop petits. La population bovine, représentée principalement par des races suisses, fournit 64 têtes de gros bétail par 100 hectares de terres cultivées ou de prairies dans la basse Alsace et 53 dans la haute Alsace. En Angleterre, la proportion n'est que de 38 têtes; mais en Alsace, le quart des bêtes est attaché à la charrue, tandis qu'en Angleterre il n'y a que des bœufs à l'engrais, des vaches laitières, des élèves. De plus deux bœufs anglais valent trois bœufs alsaciens. D'un autre côté, le climat de la Grande-Bretagne étant fa-

(1) *L'Allemagne nouvelle*, notes politiques d'un voyage entrepris dans le centre de l'Europe en 1871

vorable aux plantes fourragères, ce pays possède 168 moutons par 100 hectares de terres cultivées et de prairies contre 18 que l'on trouve en Alsace.

Le pavot, le colza, la cameline rendent en moyenne de 500 à 600 fr. par hectare; le chanvre et le lin produisent annuellement 19 quintaux de filasse valant 1,600 fr.; le tabac donne 1,800 à 2,000 kilog. de feuilles qui se vendent 1,200 à 1,300 fr. On tirait du houblon 2,600 fr. par hectare, avec un bénéfice net de 1,000 à 1,200 fr., parfois même de 2,000 fr. La garance rapporte encore davantage. L'hectare, livré à ces cultures industrielles, laisse 600 à 700 fr. de salaire aux ouvriers agricoles par an, et les travaux sont répartis sur tous les mois de l'année.

Voulez-vous connaître la production totale de l'agriculture alsacienne? Voici les chiffres de l'enquête officielle de 1866, résumés dans le rapport de M. L. Lefébure : pour un territoire de 864,846 hectares, on trouve 143 millions pour les produits végétaux, et 46,400,000 fr. pour les produits animaux, en tout 189,400,000 fr. de rendement annuel. Ces chiffres représentent la production brute. La main-d'œuvre y entre pour 70 millions; en déduisant tous les frais généraux et autres, il reste un revenu net de 62 fr. dans le Bas-Rhin et de 47 fr. dans le Haut-Rhin. C'est un profit supérieur à celui que donnent l'Angleterre et la Saxe, où l'agriculture est si avancée. Si le revenu net n'est pas plus élevé, c'est parce que les cultures industrielles exigent une dépense de main-d'œuvre plus grande. Cependant une somme de 70 millions de salaires annuels contribue encore à augmenter la richesse.

M. Grad évalue de 8 à 10 pour 100 le bénéfice moyen du capital engagé dans les cultures industrielles, tabac, houblon, garance, vigne. Pendant les 30 dernières années, le froment a gagné 18 pour 100 en surface; le loyer des terres arables a monté de 30 à 35 pour 100 et les salaires de 40 pour 100. La population vivant des salaires de la culture s'élève en Alsace à 58 individus par 100 hectares, tandis qu'en Angleterre elle n'est que de 30 et en Saxe de 37. Mais, en les

Digitized by Google

employant, elle les fait vivre dans les meilleures conditions de dignité et de bien-être. « Le paysan alsacien, dit M. Grad, étant le plus souvent propriétaire lui-même, au lieu de travailler comme journalier, préfère donner plus de soin à sa propre terre. Cette terre, il ne craint pas de l'inonder de ses sueurs, il va jusqu'à la prodigalité dans la distribution de son travail; il est tout pour son champ, à la fois propriétaire, exploitant et ouvrier, gardant ainsi pour lui les trois grandes parts du produit brut, les salaires, la rente du sol, les profits de l'exploitant. Bref, la prospérité agricole de l'Alsace tient à l'intensité de la culture et à la division de la propriété non moins qu'aux aptitudes remarquables du climat et du sol pour les plantes industrielles. »

Sur 515,000 hectares exploités par l'agriculture, la vigne occupe 25,000 à 26,000 hectares de terrain; mais elle diminue plutôt qu'elle n'augmente. Le rendement par hectare est de 80 à 100 hectolitres, et le produit brut de 1,000 à 1,500 fr., laissant 8 pour 100 d'intérêt au capital. On compte 20,000 à 25,000 familles vivant dans le vignoble.

M. Grad vient de nous montrer la belle agriculture de son pays en progrès au moment de l'annexion; les pages consacrées à cette question ne sont ni les moins nombreuses ni les moins intéressantes de sa brochure. Mais il ne se borne pas à nous donner une idée complète de l'exploitation agricole de la plaine et de la montagne, de l'activité et de la prospérité des nombreux villages du Kochersberg, il nous offre encore de fraîches peintures sur l'aisance et le bonheur domestique qui y règnent. Ecoutez-le quand il décrit avec un grand charme de style l'aspect du vignoble sur les collines de l'Alsace moyenne au sud et au nord de Ribeauvillé :

« Dans cette région, la vigne revêt de ses pampres précieux les flancs des coteaux, en même temps qu'elle monte sur les premiers gradins des montagnes et qu'elle empiète sur la plaine, disputant les sillons aux céréales, refoulant les bois sur les rochers arides. Sur toute cette étendue,

Digitized by Google

pas un coin de terre, pas une anfractuosité, pas une exposition propice n'échappent à la vigne, qui les conquiert tous au prix de travaux énormes. Une vallée vient-elle à s'ouvrir, la vigne y pénètre pour s'avancer à son intérieur sur une longueur de plusieurs lieues aux expositions méridionales. Quels tableaux riants présente alors le débouché de nos vallées alsaciennes! Quelle magnifique perspective on découvre du haut des coteaux altérés de soleil! Au pied des vignobles, un torrent changé par l'été en ruisseau paisible murmure et glisse discrètement entre des bouquets de saules, de peupliers et d'ormes, à travers les prés en fleurs. Vers le fond, la vallée se ferme par des rangées de montagnes plus hautes, mais arrondies mollement avec leurs forêts baignées de tièdes vapeurs et dans un calme solennel, tandis que plus près, au-dessus de la voie ferrée où la locomotive emporte des trains rapides, des sentiers pittoresques montent, à travers les vignes aux pampres verdoyants, jusqu'au rocher que domine une vieille tour féodale comme un souvenir du passé, de laquelle le regard embrasse la riche plaine d'Alsace, avec ses moissons, comme une espérance pour l'avenir. »

Les forêts couvrent une étendue de 295,250 hectares, dont 78,870 à l'État, 158,690 aux communes et 70,790 aux particuliers. Un tiers est en plaine, le reste sur les collines et les montagnes.

Le génie militaire a longtemps empêché l'ouverture des routes dans le grand massif des Vosges : maintenant les chemins sont devenus plus nombreux et l'exploitation plus facile. Depuis 1791, le domaine forestier a été réduit de 10 pour 100 environ dans le Bas-Rhin, c'est-à-dire de 18,000 hectares. Un hectare planté de sapins et d'épicéas peut valoir jusqu'à 50,000 fr., un tronc séculaire vaut jusqu'à 200 fr.

L'étendue des prairies en Alsace est de 125,000 hectares, dont 26,000 dans la zone des montagnes, sans compter 20,000 hectares de pâturages; le tout sert à nourrir 30,000 têtes de gros bétail, 78,000 chevaux et 96,000 moutons.

Digitized by Google

Si une agriculture florissante prédomine dans le Bas-Rhin, c'est dans le Haut-Rhin surtout que s'est concentrée la grande industrie. « Mulhouse, son principal centre, fournit, lors du recensement de 1866, un chiffre officiel de 55,000 habitants, qui s'est peut-être élevé à 70,000 individus au moment de la guerre, sans compter la population des communes limitrophes formant en quelque sorte ses faubourgs. Lors de sa réunion à la France, en 1798, la ville comptait une population dix fois moindre. Son rapide essor dans l'intervalle de deux ou trois générations donne la mesure des progrès de l'industrie dans notre région. A elle seule, l'industrie cotonnière occupait plus de 80,000 ouvriers en 1870, avec un matériel de 1,800,000 broches de filature, de 37,000 métiers à tisser, de 100 machines pour l'impression des toiles, avec une force motrice de 18,000 chevaux dont les deux tiers fournis par des machines à feu. »

Vous pouvez lire, Messieurs, dans la brochure de M. Grad, l'histoire abrégée de ce développement industriel qui, en moins d'un siècle, est arrivé à ce degré de prospérité et de puissance. Vous y verrez aussi comment ce développement a été activé et fécondé par une foule d'institutions suscitées en faveur du bien-être matériel ou de l'amélioration morale de nos grandes villes : écoles de dessin, de filature, de tissage ; école des sciences appliquées, école professionnelle et école supérieure du commerce. Toutes ces écoles fondées par l'initiative privée, quelquefois avec le concours de la ville, sont, en grande partie, l'œuvre de la Société industrielle de Mulhouse. Cette grande association de tous les industriels du Haut-Rhin étudie toutes les questions techniques et l'amélioration de toutes les branches d'industrie ; mais, en même temps, elle a pris l'initiative de mesures propres à améliorer la condition matérielle, intellectuelle et morale de la population ouvrière.

C'est elle qui a réclamé avec persistance l'instruction obligatoire et qui a provoqué la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. C'est elle qui a créé ou favorisé

Digitized by Google

l'établissement des cités ouvrières, qui a fondé les cours et les bibliothèques populaires, les écoles du dimanche, les cours d'adultes, les jardins d'enfants, les salles d'asile, les maisons de refuge pour les jeunes filles, les caisses d'épargne et de prévoyance, les caisses de secours mutuels, les sociétés coopératives, etc.

Que vont devenir cette industrie, ces utiles et fécondes institutions dans les conditions nouvelles où l'Alsace se trouve placée? Déjà la plupart des écoles ont dû être fermées; mais l'industrie alsacienne lutte avec énergie pour conserver à la France l'admirable instrument de travail créé sous ses auspices. Car l'avenir est le seul refuge de nos infortunés voisins qui, malgré la présence du vainqueur, ne peuvent détourner un seul instant leurs regards de cette terre que la conquête brutale leur a arrachée. Ils interrogent avec anxiété l'état de la France, ils attendent avec une douce résignation qu'elle reparaisse forte et prospère sur la scène du monde, et sourient avec émotion quand ils entendent retentir à leurs oreilles les mots d'espérance, de retour à la patrie. Puisse leur foi n'être pas trompée!

Si l'auteur expose avec de curieux détails la situation agricole et industrielle de l'Alsace, il a été particulièrement heureux dans sa manière précise de caractériser en quelques traits l'activité intellectuelle de l'Alsacien, si dévoué à la France. Aussi comme il se plaît à mettre en relief les facultés diverses de ses compatriotes, et avec quel juste orgueil il cite leurs remarquables travaux dans les lettres, dans les arts, dans les sciences! Fidèle à la mission que lui donnaient sa situation géographique et son origine, l'Alsace était heureuse d'exposer en France les découvertes et les œuvres de l'Allemagne, développant dans cette direction l'activité et la spontanéité qu'elle avait montrées dans l'industrie, et créant un grand nombre d'associations scientifiques.

« Tout ce mouvement intellectuel était français : la conquête ne cherchera-t-elle pas à poursuivre l'esprit français dans ces

Digitized by Google

institutions savantes comme elle l'a expulsé de toutes les écoles? » Divers symptômes le font craindre. Ceux qui, pour conquérir l'Alsace, n'ont pas reculé devant l'incendie volontaire de la bibliothèque de Strasbourg, ne reculeront pas, pour la germaniser, devant la destruction des associations littéraires et scientifiques qui refuseront de subir leur joug. »

Quoi qu'il en soit et quoi qu'ils fassent, l'Alsace est française et restera française. Sa véritable réunion avec la France, M. Grad le fait remarquer avec raison, date surtout de 1789. C'est à ce moment que la fusion entière s'est accomplie.

Tel est dans un cadre restreint le tableau complet d'une des meilleures provinces de France. Vous trouverez là, Messieurs, dans quelques pages, le bilan exact de ce qu'elle possédait naguère, de ce qu'elle a perdu, de ce qu'elle doit recouvrer : 190,000,000 fr. de production agricole, 240,000,000 fr. de produits manufacturés, 65,000,000 fr. de contributions au trésor, 20,000 hommes à l'armée, une population de 1,200,000 habitants, voilà le contingent que l'Alsace fournissait à la richesse de la France. Voilà ce qui la désignait aux âpres convoitises de l'Allemagne. Voilà ce qu'a voulu montrer un fidèle et héroïque enfant du pays perdu.

Le livre de M. Grad est écrit de ce style clair et simple, ferme et élégant que connaissent bien les lecteurs du *Bulletin* de la Société d'histoire naturelle de Colmar ou de la Société industrielle de Mulhouse, des *Annales des voyages* et du *Bulletin* de la Société de géographie; de plus, il est extrêmement instructif, ce qui ne nuit jamais et ce qui lui donne un charme de plus. Nous n'avons pas la prétention de l'apprécier, nous ne voulons que signaler à votre attention l'importance de l'œuvre nouvelle de notre correspondant.

Rapport lu en séance ordinaire le 16 janvier 1873.

Gérard Gley,
Membre titulaire.

Digitized by Google

ANALYSE,

PAR

M. DEFRANOUX,

DES OBSERVATIONS VITICOLES

de M. RAVON, Stéphany, de Brantigny.

Première livraison des annales de la vigne-école de Bazerey, composée, en 1860, des cépages les plus susceptibles de procurer à la partie vinicole des Vosges, même en mauvaise année, des vins potables.

CÉPAGES DU PAYS.

Le Gamay fin de Liverdun. — Il est le plus nain de nos cépages.

Il s'arrange assez bien de notre climat.

Généralement sa feuille rouille.

En ce qu'à partir de la veraison sa feuille devient caduque, son raisin est sujet à la brûlure, qui ôte au vin beaucoup de sa qualité.

Aussi, ne parvient-on à lui faire conserver sa feuille qu'en le fumant soit avec du fumier, soit avec des chiffons de laine, soit avec la boue des routes.

Dans certaines localités, où il arrive à sa souche de périr, on le remplace par l'Erycée.

Dans nos marnes irisées, où, chaque année, les autres cépages se déshabillent d'eux-mêmes, sa souche se recouvre d'une mousse jaune.

Digitized by Google

Il semble avoir fait son temps, et cela est d'autant plus regrettable qu'il résiste à la coulure et donne un bon vin qui se conserve bien.

Sa taille de 1871 a offert quelque ressource.

L'Erycée. — On tend, faute de mieux, à le répandre dans quelques communes.

Il reprend facilement de bouture.

Son jeune bois, et, quand celui-ci a été gelé, son vieux bois, crachent tant de raisins que, malgré la coulure à laquelle il est sujet, il lui en reste toujours assez.

En année chaude, il fait merveille, à cause de sa richesse en feuilles.

Par malheur, son fruit, en année froide, mûrit mal, et, en année chaude, pourrit, si l'on tarde à récolter.

Il donne un vin qui, un peu plat, passe pour ne pas durer assez longtemps.

Grâce à un espacement de soixante-cinq centimètres dans tous les sens, on lui procure une aération qui obvie à la coulure et favorise la maturation.

Pour prévenir un trop long séjour de la rosée et de la pluie sur ses fleurs, on doit le débarrasser de la végétation trop touffue constituée par ses entrefeuilles.

Un taille judicieuse en écarte suffisamment les bras et les coursons.

Cette année, ses sarments n'ont rien valu pour le bouturage.

Le cépage dit vulgairement grosse race commune. — Ne valant rien, il doit être supprimé.

Le Gamay vert. — Selon le docteur Jules Guyot, les rendements des vignes de la Meurthe sont les plus élevés de la France.

Séduit par ces rendements, j'ai planté, comme M. Brenier, qui a bientôt vu ses voisins l'imiter, des bois de Houdreville et de Pulligny, dont je n'ai pas cessé d'être très-satisfait.

Ces cépages sont ce que j'ai appelé ici Gamay vert, à cause de la verdure constante des feuilles, qui résistent à la rouile et ne succombent que sous des gelées intenses.

Digitized by Google

Egalant presque en fertilité l'Erycée, le Gamay vert, après une gelée, produit sur son vieux bois du fruit dont la grosseur prime celle du raisin de ce cépage.

Sous l'influence de feuilles d'une vitalité extrême; ses grains serrés mûrissent en même temps, sinon plus tôt, que ceux du fin Liverdun, et donnent un vin qui, un peu moins dur et coloré, est agréable, bouqueté et de garde.

Evidemment c'est le Gamay vert qu'il nous aurait fallu adopter, car nos récoltes ont ressemblé à celles de la Meurthe.

Le premier envoi a été le plus pur de tous.

Aussi, me suis-je mis à éliminer la contrebande, à ce point que je n'ai plus eu qu'à faire la guerre à un certain nombre de coulards, qui semblent se venger de la coulure par de vigoureux entrefeuilles chargés de grappillons.

En ce que l'œil le plus exercé confondrait ces coulards avec leurs voisins, je les ai soumis à l'épreuve de l'étiquette, lame de zinc sur laquelle, chaque année, j'écris avec une encre chimique la manière dont chacun d'eux s'est comporté.

Dès lors, quand un sujet persiste à couler, d'abord je l'arrache et en brûle le bois, puis je le remplace par marcottage.

Si je ne le remplace pas par marcottage, j'y ente une espèce à étudier.

Assez souvent j'ai prévenu la coulure, en faisant du plus beau sarment un versadi, branche qui, représentant une portion de cercle, a son extrémité piquée en terre.

C'est une opération à laquelle l'incision annulaire simple viendrait grandement en aide, et que j'essaierai de compléter par une taille tardive.

Je ne livre à la vente, comme on le voit, que ce qu'il est de plus rustique et de plus fertile.

CÉPAGES MÉRIDIONAUX.

En 1860, quatorze espèces ont été installées dans la partie Sud-Ouest de ma vigne-école et ont bientôt fourni la plus luxuriante des végétations.

Digitized by Google

En effet, grâce à la profondeur de mon sol et à la fréquence des pluies sous notre climat, les pousses sont devenues plus grosses que la souche des boutures dites barbots d'où elles provenaient.

On devine, qu'en années froides, l'aoûtage se faisant trop attendre, ces pousses étaient surprises par les premières gelées, à un état insuffisamment ligneux.

C'est en 1865 que j'ai obtenu de quelques cépages leurs premiers fruits dont la saveur était si étrange et si variée, et la grosseur si exceptionnelle que, pour plusieurs, j'ai eu à m'applaudir de mon importation.

En effet, en 1871, année froide et humide, le progrès de l'acclimatation se trouvait avoir été tel que j'obtenais de ces cépages une maturité égale à leur maturité de 1865.

Cela étant, je puis, je crois, espérer une maturité complète pour la première année chaude qui se présentera.

Le cépage d'abondance. — Un cépage dit d'abondance par le fournisseur a un sarment dont la robe d'un bronze clair a des plis qui lui font représenter un cylindre cannelé.

En 1868, il m'a offert le plus magnifique raisin de table qu'on puisse souhaiter.

Mais dès le commencement de septembre, ses grains sont aussi gros que ceux du groseiller à épines, également ovales, transparents et exquis.

Par malheur, dans ma vigne-école il a parfois coulé.

Cependant, pressentant tout ce qu'il y a à espérer de sa mise en treille à une exposition chaude et abritée, je l'ai adossé à la baraque de cette vigne où, cet hiver, la gelée l'a épargné au point de me permettre d'en planter, en couche chaude, des sarments convertis en boutons Budelot.

Un cépage aussi recommandable que celui d'abondance. — Il excite l'admiration des vignerons auxquels je montre ses fruits aussi nombreux que ceux du gamay vert, et si gros que, sous leur poids, le pédoncule risque de se rompre.

Il ne pourrit pas.

Il suit d'un peu loin la maturation du fin Liverdun.

Digitized by Google

Tout me porte à croire qu'à une exposition chaude et abritée on en obtiendrait un rendement fabuleux.

J'en planterai des boutures destinées à la vente.

D'autres cépages à fruits moyens et délicats réussissent assez bien.

Des cépages, après avoir été greffés, ayant émis trop obstinément des drageons fructifères, je me suis décidé à ne plus enter que sur un nombre restreint d'espèces.

Les cépages méridionaux qui, sous notre climat, ne mûrissent pas assez tôt leurs fruits. — Ils ont ceci d'avantageux qu'à cause de leur force végétative, ils sont singulièrement propres à recevoir des greffes fructifiant dès leur deuxième année.

Ma greffe est celle de Rose-Charmeux.

Elle consiste 1° à planter, en avril ou en mai, une bouture à côté du sujet; 2° à enlever de chaque côté de l'entrenœud du greffon, sans attaquer la moëlle, un peu de ligneux; 3° à fendre le sujet; 4° à introduire dans la partie fendue du sujet la partie opérée du greffon; 5° à ligaturer avec du chanvre; 6° après avoir ôté à la souche du sujet tous ses yeux latents, à couvrir sujet et greffe d'un monticule de terre divisée.

Plus tard, cela va sans dire, il faut supprimer tous les drageons sortis de la souche.

C'est seulement du commencement de juin à celui de juillet que la sève, après avoir abondamment abordé le pied de la greffe, la soude au sujet, et suscite une végétation rapide.

Quand la greffe en est là, on active l'aoûtage par des pincements judicieusement pratiqués.

Comme sujets, les cépages du pays se comportent moins bien que ceux du Midi.

La raison en est sans doute que ceux-ci charrient plus vite et plus abondamment la sève.

Je tiens, sujets et greffes à la disposition des amateurs désireux d'introduire chez eux de nouvelles espèces et d'en connaître le plus tôt possible le fruit.

Digitized by Google

J'attends d'un planteur, pour les greffer sur racines, le Bévy, le Malain et le Gamay rond.

La greffe sur racines est la plus facile, et c'est pour m'épargner la peine d'arracher des drageons sans cesse renaissants, que j'ai imaginé d'y recourir.

Ainsi, après avoir enté sur le sujet une greffe qui, magnifique, a été par moi disposée en sautelle, je sépare, par une section, le sujet des racines qui forment son étage supérieur, et je la force de la sorte à vivre par les étages inférieurs et par les racines de la greffe.

Les racines coupées à leur lieu d'insertion dans le sujet ont de cinq à huit centimètres de circonférence.

Je les soulève jusqu'à leur lieu de bifurcation, et, de là, je les conduis par une rigole jusqu'au cep à greffer.

A droite et à gauche de celui-ci, j'enlève un peu de ligneux; je fends la racine en deux : je place contre les deux blessures faites au cep les deux parties de la racine où il y a eu fente; je ligature avec du chanvre, et je remplis de terre la partie creusée du sol.

La greffe permet de fortifier un cépage faible et de savoir tôt ce que vaut un tout jeune cep issu de semis.

Quand elle a réussi, on peut faire de ses débris de taille des boutons Budelot, qui, plantés en couche chaude avec le plus long onglet inférieur possible, font merveille.

Les avantages à espérer de l'hybridation dans une vigne peuplée de nombre de cépages recommandables. — L'hybridation, chacun le sait, nous procure des cépages nouveaux dont certains peuvent être de qualité hors ligne.

En conséquence, dans une seconde vigne-école où sont réunies toutes les espèces qui ont fait leurs preuves, je laisserai croître, pour les étudier, tous les sujets nés de pepins.

A propos de l'hybridation, le bon raisin de Sommervillers ne résulterait-il pas du fernaise et du liverdun, ou plutôt de l'érycée dont il a le pédoncule?

Il est de huit jours plus précoce que l'érycée.

En ce qu'il donne, taillé court, un fruit moyen d'un noir

bleuâtre, ne pourrissant pas, ayant du montant et d'une saveur exquise, il me semble être destiné à détrôner ses deux parents.

Ne serait-ce pas non plus le semis naturel qui expliquerait l'existence, dans mes vieilles vignes, de deux ceps qui sont d'une fertilité extraordinaire, dont le feuillage est brillant, et qu'au moyen de l'étiquetage j'observe depuis six ans, sans voir leurs qualités s'altérer.

Evidemment ils constituent une variété de gamay dont je planterai sur couche chaude tous les nœuds.

Il en est de même, à Bainville-aux-Miroirs, d'un groupe de ceps à fruits admirables.

Qu'on me permette d'expliquer ces remarquables résultats du semis naturel de pepins issus d'une grappe hybridée.

Protégé d'une manière quelconque contre l'instrument aratoire, le sujet issu de pepins croît inaperçu du vigneron qui, plus tard, l'emploie à remplacer le cep près duquel il s'est développé.

Au reste, la sirach de l'hermitage n'a-t-elle pas pris naissance dans un verger?

Moyens de propagation rapide des cépages précieux ou rares dont on a peu d'exemplaires. — Ces moyens consistent à planter, non en pleine terre, mais sur couche chaude, la bouture Hudelot ou la bouture Chantrier.

La bouture ou le bouton Hudelot est une partie de sarment pourvue d'un œil.

La bouture Chantrier est la bouture Hudelot convertie en un écusson représentant un demi-cylindre.

Déposée horizontalement dans une rigole, la bouture Hudelot émet, en outre de racines traçantes, un vigoureux pivot.

Plantée horizontalement dans une rigole, la bouture Chantrier n'émet que des racines traçantes.

Ainsi, plantée horizontalement, toute bouture autre que la bouture Chantrier émet un pivot.

Il en est de même de la marcotte horizontale Esquot, qui

Digitized by Google

peut avoir jusqu'à quarante yeux, dont chacun fournit un cep que, par le sevrage, on peut, en novembre, rendre indépendant des autres.

Par suite, au sol peu profond la bouture qui n'émet que des racines traçantes, et au sol profond celle qui émet un pivot allant chercher très-bas les sucs descendus de la couche arable dans un sous-sol salubre.

La plantation. — Le premier soin de celui qui débute en viticulture est d'apprendre à bien planter.

Dès lors ne ressemblons pas à tel qui trouve trop faibles de beaux chevelus de deux ou trois-ans, à tel qui goudronne l'extrémité inférieure de la bouture, ou à tel qui, après avoir fendu cette extrémité, insère dans la fente un grain d'avoine.

Pièces en mains, je donnerai dans ma vigne école, moyennant cinq francs, une leçon d'une heure à quiconque désirera apprendre à bien confectionner la bouture, à la planter à l'époque la plus favorable à la reprise, et à bien la planter.

CÉPAGES DE L'EST.

Je dois ces cépages à M. Brenier qui les a reçus de M. Malnoury de Dijon.

Or, M. Malnoury a voué toute sa vie à l'amélioration de la vigne, sous le triple rapport de la multiplication, de l'importation des meilleurs cépages, des procédés de culture et des engrais.

Les Pineaux Bon Noir de l'Aisne, Merveillas (Aisne), Noir du Bas-Rhin, Merveillon de Vaucluse et Noir de Verdun (Meuse), ont été transmis à M. Brenier comme doués des qualités suivantes :

Fertiles, fins, précoces, très-peu sujets à la coulure et d'un rendement égal à celui du Gamay.

Voici comment ils se comportent dans ma vigne-école.

Ils sont fertiles soit sous la taille courte, sans l'être trop, soit sous la taille longue.

La pratique m'a inspiré l'idée d'une taille mixte, dont je me

Digitized by Google

trouve mieux que des tailles Clerc, Jules Guyot et à couronne, auxquelles j'ai renoncé.

Le Pineau de Vaucluse est celui qui supporte le mieux la taille courte.

Il se distingue des autres, entre lesquels il y a parfaite analogie, par la feuille terminale de la tige, qui est d'un blanc duveteux, au lieu d'un blanc duveteux légèrement violacé.

Au premier abord, j'ai pris ces cépages pour des Pineaux du pays, dont j'ai dix ares, mais, à partir de l'entrée en fructification, j'ai reconnu qu'ils sont beaucoup plus fertiles et plus rustiques.

Au printemps de cette année, ils sont seuls à me donner l'espérance d'une bonne récolte et d'excellents sarments de multiplication.

Que dis-je? A l'avantage de fructifier après le plus rude hiver, ils joignent ceux de débourrer tard, de comporter une certaine élévation du cep, d'avoir des grappes dont le pédoncule n'est jamais tordu par les grands vents, et d'être d'une hâtivité à laquelle on peut ajouter encore par l'incision annulaire simple.

Dans une période de dix ans, par exemple, ils égalent en rendement le Gamay qui, si souvent, donne des produits impotables, et les vins qu'on leur doit sont pris par les dégustateurs pour des vins étrangers.

Ajoutons à cela que, plus riches en alcool que ceux des Pineaux et des Gamays du pays, leurs marcs fournissent une meilleure eau-de-vie.

PINEAUX DE GROSSE RACE.

Parlons d'abord de ceux qui viennent de M. Malnoury.

Ils donnent un vin de très-bonne qualité, sont rustiques, sont très-fertiles, sont précoces, et ne s'arrangent que de la taille courte, sans l'être trop.

Ils sont le Pineau Noir, dit Terre promise, le Marseillais, le Semis de Blandeau, le Charentais et l'Auvernat.

Digitized by Google

Employée avec le Saint-Laurent par M. Malnoury, pour former un vignoble, la Terre promise est d'une fertilité exceptionnelle.

Malgré la largeur extrême de son canal médullaire, elle a résisté au rude hiver de 1871 à 1872.

Le Charantais et le Marseillais poussent avec une vigueur qui expose le sarment non entièrement aoûté à ne pouvoir supporter un hiver exceptionnellement rigoureux.

L'Auvernat, dont le fruit est très-beau, m'a donné, malgré la rigueur de l'hiver, de bons sarments de bouturage.

AUTRES PINEAUX DE GROSSE RACE.

Le Blandeau, en ce qu'il a résisté à l'hiver avec un étonnant succès, est un cépage qui convient surtout pour les contrées les moins chaudes de la France.

Le célèbre Saint-Laurent date à peine de vingt ans.

Il tire son nom de ce qu'il entre en veraison dès le dix août.

Il semble être plein d'avenir, et tout le monde y a couru à cause de sa précocité, qui le rend précieux pour les parties les moins chaudes de la France.

Aucun pineau n'a des grains aussi gros que les siens.

Sans doute, parce qu'il est jeune, ce nouveau venu végète avec une rapidité telle qu'ayant laissé faire plusieurs sujets, je les ai vus émettre de grosses pousses de cinq à six mètres.

Aussi remarquables que son bois, ses feuilles résistent aux intempéries de l'été et à la maladie du rougeot.

S'ils ne sont entièrement aoûtés, ses gros yeux épatés craignent un hiver rigoureux.

L'Alcantino de Toscane a un fruit qui, noir foncé, est énorme, et qui, grâce à l'épaisseur de sa pellicule, ne pourrit pas dans son contact avec la terre, quand son poids a fait fléchir la branche qui le porte.

Taillé à deux coursons accompagnés d'un archet à quatre

Digitized by Google

yeux, pour faire équilibre à sa vigueur, il porte de dix à quinze grappes.

En le voyant si productif, je me demande s'il ne doit pas remplacer l'Erycée qui pourrit facilement, mûrit tard et donne un vin moins bon.

Le vin que je lui dois est d'autant meilleur que je laisse son fruit pendre sur le cep au moins dix jours après la maturité apparente, pour permettre à sa pellicule amincie de colorer le moût, à l'instar du Teinturier.

On peut reprocher à son vin, en ce qu'il est sans acidité, d'être un peu fade; mais ce défaut, en le faisant prendre pour un vin vieux, devient une qualité.

Au reste, nul vin nouveau ne convient mieux comme correctif d'un vin trop dur, et, pour mon compte, j'ai dû à son usage d'être délivré de mes irritations d'instestins.

En pays froid, l'Alcantino, je dois le dire, débourre de très-bonne heure, et, comme je l'ai dit plus haut, il coule une année sur cinq.

De plus, il pousse avec un dévergondage qui fait dire de lui qu'il mange ses voisins d'une autre espèce, mais auquel on remédie soit en l'employant comme bordure, soit en espaçant suffisamment les ceps.

Par contre, ses boutures de première année émettent un système radiculaire aussi puissant que celui des boutures de troisième année de la plupart des autres cépages, il prospère sur des coteaux à sol de médiocre qualité, et son jeune bois résiste avec succès à un hiver exceptionnel.

Le Teinturier dix couleurs doit son nom à ce qu'un litre de son vin peut colorer en rouge neuf litres de vin blanc.

Il a la fertilité des pineaux précités, je ne l'ai jamais vu couler, et je ne l'ai trouvé sensible qu'à la gelée.

Son fruit mûrit de bonne heure.

Son vin, non-seulement colore les moûts, mais encore guérit les vins malades.

On connaît le Teinturier dix couleurs à la couleur rouge de sa feuille.

Digitized by Google

Quand au Teinturier deux couleurs, il est peu fertile, et, en se développant, gêne ses voisins d'une autre espèce.

Telle est la collection que M. Malnoury, dont le docteur Jules Guyot était l'admirateur, a employé cinquante ans à former pour la Bourgogne.

Or, le climat cependant si doux de ce pays ne lui semblant pas encore assez chaud, il s'efforçait d'aller par la précocité au-devant du soleil.

Notre climat étant moins chaud encore que celui de la Bourgogne, le vénérable M. Brenier, qui a bien voulu faire de moi son continuateur, ne s'est pas contenté, comme on va le voir, de frapper à la porte de M. Malnoury.

CÉPAGES DE L'OUEST.

La Malvoisie nantaise. — Aussi précoce que le Pineau dont elle a la forme, elle est très-vigoureuse et très-fertile.

Elle peut être soumise à la taille soit courte, soit longue.

D'un gris sale et de grosseur moyenne, son fruit est très-sucré.

C'est un cépage qui ne saurait être trop répandu.

CÉPAGES DU NORD-EST.

Le Meslier. — Le Meslier, de l'abandon duquel s'étonne le comte Odard, est de suffisante fertilité; il mûrit bien, et, pour mon compte, j'en suis assez satisfait.

Il passe pour être propre à donner de la délicatesse et du bouquet au vin rouge.

CÉPAGES DE LA SAVOIE.

La Mondeuse — J'ai reçu de M. Brenier plusieurs boutures de Mondeuses, dont deux ont réussi et m'ont donné, en 1871, des raisins à peu près mûrs, ce qui me fait espérer une maturité suffisante pour les années chaudes.

Digitized by Google

Selon le docteur Jules Guyot, la Mondeuse, dont le fruit très-beau et très-long, a des grains écartés, fournit un vin égal au Médoc, 2e qualité.

Je ne tarderai pas à savoir si, à la meilleure exposition, elle peut s'acclimater dans ma vigne-école.

ENCORE UN MOT SUR LE SOMMERVILLERS.

On remplacera l'Erycée par le Sommervillers quand on saura que celui-ci, comme le semis de Blandeau, résiste mieux aux hivers rudes, est aussi fertile, se montre plus précoce, a un fruit qui ne pourrit pas et fournit un vin meilleur.

CONCLUSION.

Voilà tout ce que mes nombreuses occupations de viticulteur-agriculteur m'ont permis de dire de ma vigne-école et de la vigne en général.

Donc à l'année prochaine et aux années qui la suivront, d'autres détails qui concerneront, par exemple, la suite de mes observations, la vigne de franc pied, la vigne provignée, l'onglet, le mulet, les buttes Trouillet, le remplacement du labour par le ratissage, les tailles de toute espèce, certaines maladies de la vigne et les pratiques qui rendent la main-d'œuvre trop dispendieuse.

Tout cela dit, je n'ai plus qu'à prévenir les amateurs qu'en 1872, j'ai peuplé ma pépinière de deux cent mille boutures, qu'à la taille de l'an prochain j'aurai une multitude de sarments de bouturage, et que, naturellement, mes prix seront proportionnés à la rareté et à la qualité de chaque cépage.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE
SCIENTIFIQUE, MÉDICALE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
DES EAUX MINÉRALES
ET
DES STATIONS THERMALES
DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

PAR

Louis JOUVE.

AVERTISSEMENT.

In tenui labor.

Une bibliographie des eaux minérales et des stations thermales des Vosges intéresse à la fois l'histoire et les sciences médicales et naturelles de notre pays. Quoique des travaux de ce genre ne soient pas destinés à une grande publicité, tout le monde en reconnaîtra du moins les immenses avantages. Aussi nous ne pensons pas qu'il soit besoin d'insister en particulier sur les services que peut rendre aux médecins, aux naturalistes, aux archéologues, aux touristes, aux curieux même ce chapitre important d'une bibliographie vosgienne; il suffira de quelques mots d'avertissement.

Digitized by Google

En divisant ce travail par ordre alphabétique entre les quarante localités qui possèdent des sources minérales froides ou chaudes, nous avons été naturellement forcé de rappeler un certain nombre de fois le même ouvrage. Mais lorsqu'un écrivain traite de plusieurs sources — et c'est un cas fréquent — de Plombières, de Bains, de Bussang, par exemple, nous ne donnons *in extenso* le titre de l'ouvrage qu'à l'article *Plombières*. Quant aux autres localités, nous l'indiquons seulement par les premiers mots; pour l'avoir complet, il suffira donc de le chercher à la même date sous le mot *Plombières*.

A la notice bibliographique, nous avons ajouté quelquefois le passage qui fait mention de la source, soit pour éviter une recherche au lecteur, soit pour indiquer d'un trait l'importance plus ou moins grande de l'ouvrage ou de la source même. Nous avons été sobre d'appréciations, car notre but n'est que de dresser fidèlement le catalogue des richesses hydro-minérales des Vosges et de ce qui touche à leur histoire; nous n'avons pas d'ailleurs la compétence nécessaire.

Nous avons dû négliger toutefois certains livres modernes d'un caractère trop général, où, à coup sûr, on ne trouverait aucun fait nouveau. Quant aux ouvrages que nous citons, nous les avons tous eus sous la main. Nous avons été si souvent déçu par les bibliographes, que nous nous sommes fait un scrupule de conscience de ne rien admettre que *de visu;* quand nous n'avons pas vu le livre, nous indiquons la source de notre citation.

Louis JOUVE.

Digitized by Google

Bains.

1 — XIV[e] siècle. Charte du ban de Bains. Dans les *Documents inédits de l'Histoire des Vosges*, t. 1. Il n'y est pas fait mention des bains publics.

2 — *Frenouillet.* Traité des eaux minérales de Bains. D'après *Buc'hoz.*

3 — 1748. ***Dom Calmet.*** Traité historique des eaux. Les eaux de Bains y sont traitées d'une manière succincte.

4 — 1756. ***Dom Calmet.*** Notice de la Lorraine, in-folio, t. 1, contient la notice suivante :

5 — 1757. ***Bagard*** et ***Liabé.*** Notice sur les eaux de Bains par Bagard et Liabé. Dans le ***Recueil périodique...*** V. Plombières, année 1757.

6 — 1757. *Morand.* Mémoire sur les eaux thermales de Bains...

7 — 1762. ***Expilly.*** Dictionnaire géographique... T. 1.

8 — 1762. *Kast.* Petit traité des eaux minérales de Bains selon les remarques et observations des médecins les plus célèbres et faisant partie des ouvrages de M. Kast, premier médecin du roi de Pologne, etc.; se vend à Bains (*s. d.*).

9 — 1768. ***Buc'hoz.*** Vallerius Lotharingiæ; notice.

10 — 1772. ***Monnet.*** Nouvelle hydrologie. Paris, 1772, in-12. Courte notice.

11 — 1777. ***Didelot.*** Description topographique.. Notice succincte.

12 — 1778. ***Nicolas.*** Dissertation chimique... p. 85-96.

13 — 1779. ***Durival.*** Description de la Lorraine... T. 2.

14 — 1785. ***Buc'hoz.*** Dictionnaire minéralogique.

15 — 1792. ***De la Vallée.*** Voyage dans les départements...

16 — 1801. ***Desgouttes.*** Tableau statistique...

17 — 1803. ***Martinet.*** Traité des maladies...

18 — 1808. *Thiriat.* Essai sur les eaux de Bains, par J.-B. Thiriat, docteur en médecine. Paris, 1808, in-8°; 38 pages. L'analyse de Vauquelin y est publiée pour la première fois.

Digitized by Google

19 — 1811. *Bouillon-Lagrange.* Essai sur les eaux...
20 — 1815. Dictionnaire des sciences médicales... t. 2.
21 — 1819. *Fodéré.* Mémoire sur les eaux... t. 5.
22 — 1823. Dictionnaire de médecine, t. 6. Très-courte notice.
23 — 1824. *Le Vaillant de Bovent.* Antiquités de Bains. Précis du mémoire de M. Le Vaillant de Bovent, dans l'*Annuaire des Vosges* pour l'année 1824; in-12, p. 185.
24 — 1826. *Alibert.* Précis historique...
25 — 1829. Dictionnaire universel de matière médicale, t. 1.
26 — 1829. *Kirschleger.* Essai sur les eaux minérales des Vosges...
27 — 1833. Dictionnaire de médecine... t. 4.
28 — 1834. *Bourdon.* Guide aux eaux...
29 — 1838. Guide pittoresque... t. 3. Eaux, Bains (Vosges).
30 — 1843. Revue des eaux minérales de la France et de l'étranger. Recueil mensuel. Paris, 1843, in-8°; 2 vol. seulement ont paru, t. 2.
31 — 1845. *Lepage et Charton.* Le département des Vosges.
32 — 1845. *Corbel-Lagneau.* Traité complet des bains...
33 — 1846. *Chevallier.* Notice sur les eaux minérales de Bains (Vosges), par M. A. Chevallier. Paris, 1846, in-8°. Extrait du *Journal de chimie médicale.*
34 — 1848. Rapport à l'Académie de médecine...
35 — 1849. *Beaude.* Dictionnaire de médecine usuelle... t. 1.
36 — 1850. *Daubié.* Bains et les environs, avec gravures, par E. Daubié, professeur de Physique et de Chimie. Saint-Dié, 1850; in-8°, 108 pages.
37 — 1851. *Beaulieu.* Antiquités des eaux minérales...
38 — 1851. Annuaire des eaux...
39 — 1852. *Haxo.* Coup d'œil sur les eaux...
40 — 1852. Rapport sur le service médical des eaux minérales de la France pour les années 1851, 1852, fait au nom de la commission, par M. Patissier. *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XVIII, année 1854, d'après le rapport de M. Bailly.

« M. Bailly a fait une judicieuse appréciation des propriétés médicinales des eaux de Bains, dont l'inspection

lui est confiée et dont il sait tirer le meilleur parti possible, sans en faire une panacée. » M. Bailly a reçu de l'Académie une médaille d'argent.

41 — 1852. *Bailly*. Des eaux thermales de Bains-en-Vosges et de leur usage dans les maladies chroniques, par le docteur Bailly, inspecteur. Paris, Masson, 1852 ; in-8°, 206 pages, plus une carte géologique des environs de Bains.

C'est un des meilleurs ouvrages de balnéologie.

42 — 1853. Rapport sur le service médical... pendant l'année 1853. *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XX, année 1856, d'après le rapport de M. Bailly.

43 — 1854. Rapport sur le service médical.... pendant l'année 1854. *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XXI, année 1857.

44 — 1854. De l'état actuel des eaux minérales de la chaîne des Vosges et de leur avenir possible (19 août 1854). Colmar, Geng, 1854; in-8°, 22 pages.

L'auteur voudrait relever de leur état *d'infériorité* et de *délaissement* la plupart des sources minérales des Vosges (des deux versants de la chaîne). Il met hors de question Plombières et Contrexéville et appelle l'attention sur *Heucheloup*, *Bussang* et Bains-les-Bains.

45 — 1854. *Pommier*. De la constitution...

46 — 1855. *Bailly*. Analyse du rapport de M. Bailly sur le service médical des eaux de Bains pendant 1855. Mémoires de l'Académie de médecine, t. XXII.

M. Bailly a fait doubler le débit des eaux de la source tiède de la Promenade. Tableaux statistiques.

47 — 1855. *Bailly*. Remarques sur l'action des eaux minérales dans les paralysies et en particulier dans la paralysie hystérique, par le docteur Bailly, inspecteur de Bains. Dans les *Annales de la Société d'hydrologie médicale* de Paris; 1855, t. II.

48 — 1857. *Patissier* et *Boutron-Charlard*. Manuel des eaux...

49 — 1857. *Durand-Fardel*. Traité hydrothérapeutique...

50 — 1858. *Bailly*. Analyse du rapport de M. Bailly sur le service médical des eaux de Bains pendant l'année 1858. *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XXV.

Rappel de médaille d'argent pour le zèle soutenu que M. Bailly apporte dans la rédaction de ses rapports pleins de sagacité et d'observations pratiques.

51 — 1859. *Pétrequin* et *Socquet*. Traité...

52 — 1859. *Roubaux*. Les eaux minérales...

53 — 1859. *Rotureau*. Des principales eaux...

54 — 1860. *Bourdon*. Précis d'hydrologie...

55 — 1860. *Durand-Fardel*. Dictionnaire général.

56 — 1860. Les bains d'Europe.. (Notes fournies par M. le docteur Bailly.)

57 — 1861. *Jutier*. Etudes... Origine géologique des sources.

58 — 1862. *Bailly*. De l'Avenir...

59 — 1862. *Charton*. Les Vosges...

60 — 1863. *Gley*. Géographie des Vosges.

61 — 1864. *A. Robert*. Excursions hydrologiques dans les Vosges (Bains). *Gazette des eaux*, in-4° 1864.

62 — 1865. *Defranoux*. Guide pittoresque du touriste...

63 — 1867. *James* (Constantin). Guide pratique... 6° édition.

64 — 1868. *Joanne*. Collection des guides. Vosges...

65 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin... 2° édition.

Blevaincourt

(à 11 kilomètres de Lamarche).

66 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges... t. II.

« Sur le territoire est une fontaine appelée *Fontaine-Rouge*, dont les eaux ferrugineuses ont, dit-on, la vertu de guérir certaines maladies. »

Même citation dans *les Vosges* par Charton.

Bruyères.

67 — 1785. *Carrère*. Catalogue... « Source minérale appelée la *Magdeleine*, froide. « M. Poma la dit aigrelette et ferrugineuse. »

Digitized by Google

Bulgnéville.

68 — 1836. *Braconnot*. Analyse des eaux de Bulgnéville, par M. Henri Braconnot. Dans les *Mémoires de la Société* royale des sciences, lettres et arts de Nancy, 1836, in-8°; et dans les *Annales de la Société d'Emulation* des Vosges, t. III, in-8°, 1838.

69 — 1839. *Mamelet*. Vertu curative de l'eau du puits artésien de Bulgnéville, par le docteur Mamelet. Annales de la Société d'Émulation des Vosges, t. III, 1839.

70 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges...

71 — 1851. Annuaire des eaux...

72 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil...

73 — 1854. *Pommier*. De la constitution...

74 — 1859. *Pétrequin* et *Socquet*. Traité général...

75 — 1859. *Roubaux*. Les eaux minérales...

76 — 1862. *Charton*. Les Vosges...

77 — 1868. *Joanne*. Collection des guides. Vosges...

78 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin... (2e édition).

Bussang.

79 — 1732. An pluribus morbis chronicis aquæ Bussanæ..? Vesuntione, 1732, in-8°. Thèse soutenue dans les écoles de Besançon sous la présidence de René Charles. *Dict. minér. et hydr. de la France.*

80 — 1737. *Dunod*. Histoire du second royaume de Bourgogne; très-courte notice.

81 — 1738. *Payen*. Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas. Questions médicales soutenues par Fr. Jos. Payen, de Jussey, devant la faculté de Besançon, sous la présidence de René Charles. Besançon, Couché, 1738, in-8°.

Ces questions sont au nombre de sept, et le volume est dédié au roi Stanislas. La première est celle du n° 79.

82 — 1738. *Bacher*. Traité des incorporations, vertus et

Digitized by Google

propriétéz des eaux minérales, à Bussang en Lorraine, nommées vulgairement les eaux aigres; avec la méthode d'en bien user, par F. Bacher,... médecin ordinaire de la ville de Thann. S. n. d'imprimeur, 1738; petit in-12 de 60 pages.

Carrère cite de l'année 1738 une édition en latin, de Strasbourg, 1738. Une note bibliographique sur Bussang (Journal de chimie médicale) dit, comme Carrère et sans doute d'après lui, que Bacher publia son ouvrage en latin à Strasbourg en 1738. Rien, dans l'édition française citée ci-dessus, n'induit à le croire.

1742. Une édition nouvelle, Lunéville, Messuy, petit in-8° de 64 pages.

1752. Autre édition; Lunéville, Messuy, in-12.

83 — 1750. *Lemaire*. Essai analytique sur les eaux de Bussang. Remiremont, 1750; in-12.

L'ouvrage est divisé en 6 chapitres : 1° situation de Bussang et des eaux minérales; 2° analyse; 3° des changements qui leur arrivent; 4° propriétés; 5° maladies dans lesquelles elles sont utiles; 6° précautions nécessaires pour l'usage des eaux.

84 — 1756. *D. Calmet*. Notice de la Lorraine... t. 2.

85 — 1766. *Expilly*. Dict. géogr. Tome IV.

86 — 1768. *Bagard*. Dissertation sur les eaux de Bussang, tirée des *Mémoires de M. Bagard sur l'hydrologie de Lorraine*. Dans le *Vallerius Lotharingiæ*

Description de Bussang et de ses sources, examen des principes; extrait des analyses de Bacher, de Lemaire et de Payen.

87 — 1772. *Monnet*. Nouvelle hydrologie; courte notice.

88 — 1772. *Raulin*. Traité analytique...

89 — 1774. *Thouvenel*. Mémoire sur les eaux de Contrexéville, Nancy, 1774, in-12.

On y trouve un précis d'analyse sur les eaux de Bussang.

90 — 1775. *Raulin*. Exposition succincte...

91 — 1777. *Didelot*. Examen sur les eaux minérales de la fontaine de Bussang, contenant des observations

Digitized by Google

et des réflexions relatives aux maladies où elles conviennent ; par M. D*** (Didelot), membre des Sociétés royales et patriotiques de Suède, etc. Epinal, Vautrin, 1777, in-8°.

Détails assez étendus. L'auteur ne s'appuie que sur l'expérience ; ses observations pratiques sont une bonne partie de l'ouvrage.

92 — 1777. *Didelot.* Description topographique... des montagnes de la Vôge.

93 — 1778. *Nicolas.* Dissertation chimique...

94 — 1779. *Durival.* Description de la Lorraine...

95 — 1782. *Didelot.* Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, ou traité des eaux minérales, par M. Didelot. Bruyères, veuve Vivot, 1782, in-8°, 283 pages.

96 — 1785. *Carrère.* Catalogue raisonné...

97 — 1785. *Buc'hoz.* Dict. min. et hydr., t. II...

98 — 1789. *Dom Tailly.* Lettres vosgiennes...

99 — 1801. *Desgouttes.* Tableau statistique...

100 — 1803. *Martinet.* Traité des maladies...

101 — 1811. *Bouillon-Lagrange.* Essai sur les eaux...

102 — 1815. Dict. des sciences médicales... T. XI.

103 — 1819. *Fodéré.* Mémoire sur les eaux... t. V.

104 — 1826. *Alibert.* Précis historique...

105 — 1829. *Kirschleger.* Essai sur les eaux...

106 — 1829. *Grosjean.* Précis sur les eaux minérales de Plombières, etc., suivi d'une notice sur les eaux ferrugineuses de Bussang, analysées par M. Barruel. Paris, 1829, in-8°. La notice a 12 pages.

107 — 1834. *Bourdon.* Guide aux eaux...

108 — 1834. Dictionnaire de médecine...

109 — 1838. *Grandclaude.* Des eaux ferrugino-gazeuses de Bussang, par P. A. Grandclaude : Remiremont, 1838, in-8° de 8 feuilles.

110 — 1838. Guide pittoresque... Tome III. Eaux de Bussang (Vosges), p. 3-5.

111 — 1841. *Henry.* Rapport de M. Henry sur l'eau miné-

Digitized by Google

rale de Bussang. *Bulletin de l'Académie de médecine*. Tome VI.

112 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges.

113 — 1845. *Corbel-Lagneau*. Traité complet des Bains...

114 — 1847. *Chevalier* et *Schauefele*. Note sur l'existence d'un produit arsénical dans les eaux de Bussang et dans les dépôts pris à la source dite *Fontaine d'en bas*, par MM. Chevallier et Schauefele. Compte-rendu de la séance du 22 novembre 1847 de l'Académie des sciences. Tome 25. Reproduit dans le *Journal de chimie médicale*, 1848, et tiré à part.

115 — 1849. *Beaude*. Dictionnaire de médecine usuelle...

116 — 1851. Annuaire des eaux...

117 — 1852. Statistique administrative. Dans le XVIII[e] vol. des *Mémoires de l'Académie de médecine*, 1854.

118 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil...

119 — 1854. *Pommier*. De la constitution...

120 — 1854. De l'état actuel des eaux minérales de la chaîne des Vosges....

121 — 1856. *Masson*. Analyse du rapport de M. le docteur Masson, médecin inspecteur, sur le service médical des eaux de Bussang par M. le docteur Guérard. *Mémoires de l'Acad. de méd.* T. 23.

Débit des sources et exportation des eaux qui peuvent rivaliser avec les meilleures eaux gazeuses naturelles... A l'approche des orages, l'eau prend un goût sensible d'acide sulfhydrique.

122 — 1857. *Patissier* et *Boutron-Charlard*. Manuel des eaux...

123 — 1857. *Durand-Fardel*. Traité hydroth. des eaux. .

124 — 1859. *Pétrequin* et *Soquet*. Traité général...

125 — 1859. *Roubaux*. Les eaux minérales...

126 — 1860. Notice sur les eaux minérales de Bussang, appartenant à MM. Tocquaine, frères et sœurs.

Impr. Mougin, Remiremont (s. d); 7 pages in-18; sert de prospectus.

127 — 1860. *Bourdon*. Précis d'hydrologie...

128 — 1860. *Durand-Fardel*. Dictionnaire général. .

129 — 1860. *Joanne*. Les Bains d'Europe...

Digitized by Google

130 — 1861. ***Jutier*** et ***Lefort***. Etudes sur les eaux... Origine géologique de la source.

131 — 1862. ***Durand-Fardel***. Traité thérapeutique...

132 — 1862. ***Bailly***. De l'avenir...

133 — 1862. ***Chartón***. Les Vosges...

134 — 1863. ***Gley***. Géographie des Vosges.

135 — 1863. *Kirschleger*. Les eaux acidules des Vosges et de la Forêt-Noire au point de vue de leur histoire scientifique (depuis 1550 jusqu'à 1789) par le docteur Kirschleger... Strasbourg, impr. Silberman, 1863, in-8°, 28 pages.

L'auteur trace l'histoire des différentes théories qui ont été appliquées aux sources minérales de la région du Rhin jusqu'à la fin du siècle dernier et donne une notice sur les sources.

136 — 1867. Constantin *James*. Guide pratique..., 6e édition.

137 — 1868. *Joanne*. Collection des Guides. Vosges.

138 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin, 2e édition.

La Chaudeau

(près du Clerjus, dans la vallée de la Semouze).

139 — 1862. *Jutier*. Études sur les eaux... « Près des forges de la Chaudeau et dans le lit même du ruisseau jaillissent des eaux minérales dont les griffons, réunis sur un espace de quelques mètres carrés, fournissent ensemble, par vingt-quatre heures, 200 mètres cubes d'eau à 23 degrés. Ces eaux tempérées, qui n'ont encore été l'objet d'aucune analyse, à notre connaissance, et qui ne sont point utilisées, présentent tous les caractères extérieurs des sources minérales de Plombières. »

Chaude-Fontaine

(à Reberrey, près de Vecoux).

140 — 1748. *Dom Calmet*. Traité historique... « A Chaude-Fontaine... à une lieue et demie de Remiremont,


Digitized by Google

il y a une fontaine d'eau chaude dont les paysans se servent dans leurs maladies d'estomach et contre la gale et autres incommodités qui affectent la peau.»

141 — 1779. *Durival.* Description de la Lorraine. Simple citation de la source chaude.

142 — 1801. *Desgouttes.* Tableau statistique... « A Vecoux, plusieurs sources d'eau hépatique, très-forte. »

143 — 1803. *Martinet.* Traité des maladies .. « A Rhérée, eau thermale abandonnée... »

144 — 1845. *Lepage et Charton.* Le département des Vosges.

145 — 1852. *Haxo.* Coup d'œil...

146 — 1861. *Jutier.* Études sur les eaux.

147 — 1862. *Charton.* Les Vosges. Simple citation.

Circourt.

148 — 1785. *Buc'hoz.* Diction. minér. et hydrol.... Mention d'une eau minérale située sur la côte de Virine, dans un bois du territoire de Circourt.

149 — 1852. *Haxo.* Coup d'œil... « Source séparée de quelques kilomètres de celle de Saint-Vallier avec laquelle elle paraît avoir quelque analogie. »

150 — 1854. *Pommier.* Constitution physique.... Analyse de l'eau.

Contrexéville.

151 — 1756. D. *Calmet.* Notice sur la Lorraine, t. 1, supplément.

152 — 1760. *Bagard.* Mémoire sur les eaux minérales de Contrexéville dans le baillage de Darney en Lorraine; lu dans la séance publique de la Société royale des sciences et arts le 10 janvier 1760, par M. Bagard, premier médecin ordinaire du Roi, etc. Nancy, Hœner, *(s.-d.)* in-4°, 16 pages.

1769. 3e édition, revue, corrigée et augmentée, Nancy, Hœner, 33 pages.

Bagard est le premier qui ait mis en vogue les eaux de

Contrexéville. Elles n'étaient guère connues, à cette époque, qu'à quelques lieues à la ronde.

153 — 1762. *Ozy*. Analyse des eaux minérales de Contrexéville en Lorraine, lue le 25 août en 1762 à la Société littéraire de Clermont en Auvergne, par M. Ozy, apothicaire chimiste.

Ce mémoire qui est conservé dans les registres de la Société, réfute quelques parties de celui de M. Bagard. On en trouve un extrait dans le *Mercure*, 1763, février, in-12.

154 — 1768. *Buc'hoz*. Vallerius Lotharingiæ...

155 — 1772. *Raulin*. Traité analytique...

156 — 1774. Lettre à M. Nicolas sur les maladies épidémiques de la Lorraine et sur la fontaine de Contrexéville (Nature considérée sous ses différents aspects, par Buc'hoz, 1780, t. IV).

Analyse des eaux de Contrexéville, trouvée parmi les papiers de Bagard. La lettre porte la date de 1774.

157 — 1774. *Thouvenel*. Mémoire chymique et médical sur les propriétés et les vertus des eaux minérales de Contrexéville en Lorraine, par M. Thouvenel, d. en m. de la faculté de Montpellier. Nancy, Babin, et Paris, Valade, 1774. In-12 de 128 pages, avec épître au Marquis de la Galaizière.

158 — 1775. *Raulin*. Exposition... ; analyse et propriétés médicales.

159 — 1778. *Nicolas*. Dissertation chimique....

160 — 1779. *Durival*. Description de la Lorraine....

161 — 1785. *Buc'hoz*. Dictionnaire min. et hydr....

162 — 1801. *Desgouttes*. Tableau statistique....

163 — 1803. *Martinet*. Traité....

164 — 1811. *Bouillon-Lagrange*. Essai....

165 — 1815. Dictionnaire des sciences médicales....

166 — 1823. Dict. de médecine, in-8°, t. 6, très-brève notice.

167 — 1826. *Alibert*. Précis historique....

168 — 1829. *Kirschleger*. Essai sur les eaux....

169 — 1829. *Mamelet*. Notice sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux de Contrexéville

(Vosgès) par A. F. Mamelet. Paris, 1829, in-8, 7 feuilles 3/4.

1839. 2e édition, 9 feuilles.

1840. 3e édit. Paris, Baillère.

1851, 4e édit. Paris, Baillère, 7 feuilles.

170 — 1829. Voyage de Metz à Contrexéville, village dans les Vosges où l'on boit une eau efficace pour plusieurs maladies. Par un officier supérieur en retraite. Impr. Pierret, Metz. Petit in-8° de 3 feuilles; en stances de quatre vers.

171 — 1830. Dict. univ. de matière médicale...., tome II.

172 — 1834. *Bourdon*. Guide aux eaux....

173 — 1834. Dict. de médecine...., t. VIII.

174 — 1837. Un mot sur les eaux de Contrexéville. Annuaire des Vosges pour l'année 1837; in-12. Tiré à part.

175 — 1838. Guide pittoresque.... Eaux. Contrexéville (Vosges), t. III.

176 — 1842. Revue des eaux minérales de la France et de l'étranger. Recueil mensuel. Paris, 1842, in-8, t. II.

177 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges.....

178 — 1845. *Corbel-Lagneau*. Traité complet....

179 — 1849. *Beaude*. Dict. de médecine..., t. I.

180 — 1851. Annuaire des eaux....

181 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil....

182 — 1852. *O Henry*. Analyse des eaux minérales de Contrexéville (Vosges) par M. Ossian Henry. Épinal, imp. Pellerin (1852), in-8°.

183 — 1852. Rapport sur le service médical... à l'Académie de médecine, t. XVIII, année 1854, d'après le rapport de M. Baud, et statistique administrative.

184 — 1854. *Pommier*. De la constitution....

185 — 1857. *Ch. Lepage*. Eaux minérales de Contrexéville (Vosges) par Ch. Lepage, pharmacien à l'établissement des eaux de Contrexéville, Neufchâteau, Beaucolin, in-8°, 54 pages.

1859. 2e édit., in-8°, 64 pages, à l'établissement de Contrexéville. Reproduction des anciennes analyses jusqu'à

Digitized by Google

celle de M. Henry ; nombreuses citations empruntées aux écrivains qui ont parlé des eaux de Contrexéville, et observations qui mériteraient d'être mieux contrôlées.

186 — 1857. *Baud*. Eaux minérales de Contrexéville. Années 1854, 1855, 1856. Rapport et études par le docteur Baud. Neufchâteau, Beaucolin ; in-8°, 132 pages.

Renseignements généraux ; description de l'établissement ; action physiologique ; mode d'emploi ; hygiène, clinique, affections diverses.

187 — 1857. *Patissier* et *Boutron-Charlard*. Manuel....

188 — 1857. *Legrand du Saulle*. Lettre sur Contrexéville. *Gazette des hôpitaux*, 30e année, juin.

189 — 1857. *Baud*. Analyse du rapport de M. Baud, médecin inspecteur... pendant l'année 1857. Mémoires de l'Acad. de médec., t. XXIV.

190 — 1857. *Durand-Fardel*. Traité....

191 — 1857. *Nicklès*. Présence du fluor....

192 — 1857. *Legrand du Saulle*. Notice sur les eaux minérales de Contrexéville (Vosges) par Legrand du Saulle... Épinal, 1857, 16 pages.

2e édit. revue et corrigée, juillet 1857, 16 pages.

193 — 1858. *O. Henry*. Rapport sur l'eau des deux sources découvertes à Contrexéville, département des Vosges, par M. O. Henry. *Bulletin de l'Académ. de méd.*, t. XXIII, 1858, in-8°.

194 — 1858. *Treuille*. Des eaux minérales et thermales. Contrexéville. Paris, 1858 ; in-8°, 100 pages. Publication de la *Gazette des eaux*.

1859. 2e édition ; elle ne contient pas les considérations générales de la première sur les eaux.

195 — 1859. Annuaire des eaux minérales et des bains de mer de la France et de l'étranger ; in-18, 285 pages. Extrait de *Treuille, Des eaux minérales*....

196 — 1859. *Roubaux*. Les eaux minérales..., très-courte notice.

197 — 1859. *Rotureau*. Des principales eaux...

198 — 1859. *Pétrequin* et *Socquet*. Traité général....

199 — 1859. *J. Lefort*. Analyse de la nouvelle source de Contre-

Digitized by Google

xéville. 17 mars 1859, in-8°, Paris, s. d. 8 pages ; signé : Lefort, de la Société d'hydrologie médicale de Paris. Reproduction dans la *Gazette des eaux*, même année.

200 — 1860. Les eaux minérales de Contrexéville, 1860, in-8°, 32 pages. Extrait de la *Gazette des eaux*.

201 — 1860. Décret qui déclare d'intérêt public la source du Pavillon. 14 août 1860.

202 — 1860. Le monde thermal, journal hebdomadaire, in-folio. 2 et 9 août. Coup d'œil historique sur Contrexéville, par Legrand du Saulle ; 30 août, chronique de Contrexéville.

203 — 1860. *Durand-Fardel*. Dict. général..., t. I.

204 — 1860. *Joanne*. Les bains d'Europe....

205 — 1860. *Bourdon*. Précis d'hydrologie....

206 — 1860. *Legrand du Saulle*. Recherches cliniques. La gravelle étudiée à Contrexéville, 1857, 1858, 1859, par Legrand du Saulle, Paris, 1860, in-8°, 24 pages.

207 — 1861. *Jutier*. Etudes... Origine géologique de la source.

208 — 1861. O. *Henry*. Rapport sur une nouvelle source découverte à Contrexéville (Vosges), par O. Henry. *Bulletin de l'Académie impériale de médecine* t. XXVI ; 1861, in-8°.

Imprimé à part avec cette mention : « lu à l'Académie de médecine, par M. Ossian Henry. » 1861, in-4°, 3 pages. Réimprimé en 1866 chez Humbert à Mirecourt.

209 — 1861. *Trousseau*. Leçons de clinique faites à l'Hôtel-Dieu. *Gazette des hôpitaux*, 30 avril 1861. « Eaux de Contrexéville remarquables contre la goutte. »

210 — 1861. *Legrand du Saulle*. Quelques considérations sur les eaux de Contrexéville (Vosges), par H. Legrand du Saulle. Contrexéville, 1861 ; in-8°, 15 pages.

211 — 1862. *Durand-Fardel*. Traité thérapeutique...

212 — 1862. *Charton*. Les Vosges...

213 — 1862. *Bailly*. De l'avenir...

214 — 1862. *Legrand du Saulle*. Etudes médicales sur Contrexéville (Vosges). Gravelle, goutte, catarrhe de vessie, maladies des voies urinaires, par Legrand du Saulle. Paris, 1862, in-8°, 64 pages.

Digitized by Google

215 — 1863. *Gley.* Géographie dés Vosges.

216 — 1863. Contrexéville. L'établissement, les eaux et la cure. Paris, 1863, in-8°; servant de prospectus.

217 — 1863. *Millet.* Une saison à Contrexéville (Vosges), par Auguste Millet (de Tours); 1863, in-8°.

1864; 2e édition revue et augmentée : in-8°, t. VI 74 pages.

1868; 4e édition, Mirecourt, Humbert.

218 — 1864. *Caillat.* Mémoire sur le rhumatisme pseudo-goutteux, par le docteur Caillat, médecin inspecteur. Compte rendu de ce mémoire dans le rapport général sur le service médical... en 1864; *Mémoires de l'Académie de médecine,* t. XXVIII.

219 — 1864. Les eaux et l'établissement de Contrexéville. Dans la Gazette des eaux, in-4°, 1864.

220 — 1865. *Legrand du Saulle.* Huit années de pratique médicale à Contrexéville. Etude clinique, par Legrand du Saulle. Paris, Savy, 1865, in-8°, 132 pages.

221 — 1865. *Delacroix* et *Robert.* Les eaux. Etude hygiénique....

222 — 1865. Contrexéville (Vosges). Notice sur les eaux minérales de la source du Pavillon, et l'établissement hydrominéral de Contrexéville, in-8°, 1865.

223 — 1865. Eaux et bains de Contrexéville (Vosges), 1865, in-16; sert de prospectus.

224 — 1866. *Legrand du Saulle.* Le catarrhe de vessie, étudié à Contrexéville. *Gazette des eaux,* année 1866.

225 — 1867. Etablissement hydrominéral de Contrexéville (Vosges). Source du Pavillon. Guide gratuit de l'étranger à Contrexéville pour la saison de 1867. Mirecourt, 1867, in-16.

226 — 1867. C. *James.* Guide pratique...1867, 2e édition.

227 — 1867. Notice médicale sur l'usage des eaux minérales de Contrexéville, de la source du Pavillon. Mirecourt, in-32. Réédité en 1868 et en 1869.

Digitized by Google

228 — 1868. *Baud.* Contrexéville. Maladie des organes génito-urinaires et goutte, par le docteur V. Baud. Paris, 1868, in-8°, 363 pages. 2e édit. 1870.

229 — 1869. *Debout.* Rapport sur un travail de M. Debout intitulé : *De la miction étudiée aux eaux de Contrexéville*, au nom d'une Commission... Bottentuit, rapporteur. *Annales de la société d'hydrologie médicale*, 1869, in-8°, t. XVI.

230 — 1869. *Durand-Fardel.* Etude comparative des eaux de Vichy et de celles de Contrexéville dans le traitement de la gravelle urique et du catarrhe vésical par M. Durand-Fardel. Mêmes *Annales*, t. XVI.

231 — 1869. Aimé *Robert.* Guide du médecin... 2e édition.

232 — 1869. *Baud.* Aux gens du monde. Une consultation médico-hygiénique. Dr Baud, Rennes, 1869, in-8°.

233 — 1870. *Baud.* La Lithine dans les eaux minérales de Contrexéville, source du pavillon, par le Dr V. Baud. Extrait de l'Union médicale, 3e série, du 15 janvier 1870, in-8°.

234 — 1870. *Debout.* Des eaux minérales de Contrexéville et de leur emploi dans le traitement de la gravelle, de la goutte, du catarrhe vésical, etc., par Dr A. E. Debout. Paris, Delahaye, 1870, in-8°.

Damblain.

235 — 1845. *Lepage et Charton.* Le département des Vosges... « Il existe, sur le territoire de Damblain, au bois Jarré, une fontaine dont les eaux sont ferrugineuses, et ont les mêmes propriétés que celles de Contrexéville. » Rappelé simplement dans *les Vosges*, par Charton.

236 — 1863. *Gley.* Géographie des Vosges.

Dolaincourt.

237 — 1852 *Haxo.* Coup d'œil...Source d'eau sulfureuse.

238 — 1854. *Pommier.* De la constitution...

239 — 1869. Aimé *Robert.* Guide...2e édition.

Analyse des eaux par Girardin et Voisin; analyse par Billy, au laboratoire des mines.

Digitized by Google

Fontaines-Chaudes

(à 5 kilomètres 1/2 de Bains).

240 — 1861. *Jutier*. Etudes...Origine géologique de la source.
241 — 1852. *Bailly*. Des eaux thermales de Bains...

Fontaine des Fées

(commune d'Aroffe, canton de Châtenois).

242 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil...
243 — 1869. Aimé *Robert*. Guide...2e édition.

Fontenoy-le-Château.

244 — 1785. *Carrère*. Catalogue...« Source d'eau thermale. »
245 — 1831. Dictionnaire universel de matière médicale... simple citation de la source.
246 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil...

Frizon.

(à 5 kilomètres de Châtel).

247 — 1785. Carrère. Catalogue... « Source minérale froide que l'on croit martiale. »

Heucheloup

(près de Begnécourt).

248 — 1772. *Raulin*. Traité analytique...
Cette source est froide, dit-il, et contient du fer et une terre calcaire.
249 — 1785. *Buc'hoz*. Dictionnaire minéral et hydrologique...On y rapporte un précis d'analyse des eaux d'Heucheloup, sans établir aucun résultat. On dit en même temps ces eaux employées avec succès dans les douleurs de reins ou de la vessie, et propres à provoquer l'excitation des glaires, des graviers et même de petits calculs.

Digitized by Google

250 — 1785. Carrère. Catalogue... « source minérale froide que l'on croit ferrugineuse. »

251 — 1785. Précis d'analyse des eaux d'Heucheloup, par M. Bagard. Dictionnaire minéral et hydrologique ..

252 — 1811. *Bouillon-Lagrange*. Essai sur les eaux...

253 — 1819. Dictionnaire des sciences médicales... t. XXXIII.

254 — 1831. Dictionnaire universel... Simple citation de la source.

255 — 1835. *Poirot*. Dissertation sur les eaux minérales de Heucheloup, par M. Poirot d'Escles. *Annales de la Société d'Emulation* des Vosges, 1835, t. II, 2e cahier.

256 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges... Notice sur les eaux d'après M. Poirot.

257 — 1854. *Pommier*. De la constitution... Analyse.

258 — 1860. Dictionnaire général... « L'eau n'a pas encore été analysée. On y a seulement signalé des traces d'iode et d'un principe arsénical. »

259 — 1861. *Jutier*. Etudes... Origine géologique de la source.

260 — 1862. *Charton*. Les Vosges...

261 — 1863. *Gley*. Géographie des Vosges.

Houécourt

(près Châtenois, sur le Vair).

262 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges... t. II, « Une fontaine d'eau ferrugineuse. »

Imbrecourt

(hameau, commune de Vouxey, canton de Châtenois).

263 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil...

264 — 1852. De *Billy*. Note sur une source d'eau sulfureuse, arrondissement de Neufchâteau. Dans le *Coup d'œil*..., à la fin de la brochure.

265 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin... 2. édition.

Laval.

266 — 1785. *Carrère*. Catalogue... « Près de la Vologne, à 2/3 de

Digitized by Google

lieue, S. S-O. de Bruyères, source minérale froide, que M. Didelot dit ferrugineuse. »

Lignéville

(à 5 kilomètres de Vittel).

267 — 1854. *Pommier*. De la constitution... Analyse.

Martigny.

268 — 1801. *Desgouttes*. Tableau statistique... simple citation.

269 — 1819. Dictionnaire des sciences médicales... t. XXXIII.

270 — 1829. *Collard de Martigny*. Analyse des eaux de Contrexéville par M. Collard de Martigny. *Journal de chimie médicale*, 1829. Notice de M. Robinet sur l'ouvrage de M. Mamelet.

271 — 1832. Dictionnaire universel de matière médicale.... t. IV, simple mention.

272 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le départ des Vosges.... Simple mention.

273 — 1857. Envoi d'échantillons des eaux de Martigny, par le Ministre de l'Agriculture, auquel on fait une demande d'autorisation d'exploiter lesdites eaux. Bulletin de l'Académie de médecine, année 1857.

274 — 1858. O. *Henry*. Rapport sur une source découverte à Martigny-lès-Lamarche, canton de Neufchâteau (Vosges), par M. O. Henry. Bulletin de l'Académie de médecine, t. XXIII, année 1858.

275 — 1859. Arrêté du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, qui autorise l'exploitation des eaux minérales, 20 avril 1859.

276 — 1860. Dictionnaire des eaux minérales...Analyse des eaux de la source.

277 — 1860. Compagnie propriétaire des sources d'eaux minérales de Martigny (Vosges), Paris, Imprimerie Dubuisson (1860) in-18, 4 pages. Notice sur les sources et extraits des statuts.

278 — 1861. *Jutier*. Etudes...

Digitized by Google

279 — 1862. *Charton*. Les Vosges...

280 — 1863. *Gley*. Géographie...

281 — 1865. Eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges), Dijon, Grange, 1865, in-18, 12 pages. Sert de prospectus pour la vente des eaux.

282 — 1868. *Joanne*. Collection des guides. Vosges.

283 — 1869. A. *Buez*. Les eaux minérales lithinées par le docteur A. Buez.

Publié par la *Gazette des eaux*. Paris, Savy, 1869, in-8°, 32 pages.

284 — 1869. Aimé *Robert*. Notice sur l'eau sulfatée-calcique alcaline et lithinée, de Martigny-les-Bains, près Lamarche (Vosges), par le docteur Aimé Robert. Strasbourg, 1869, in-12, 35 pages, avec une petite carte routière de Paris et Strasbourg à Martigny.

285 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin... 2e édition.

286 — 1870. *Gigot-Suart*. De l'herpétisme, in-8°, 50 pages.

Moyenmoutier.

287 — 1785. *Carrère*. Catalogue... « Au point de jonction des deux ruisseaux, *le rapide* et *le pierreux* (le Rabodeau et le Pierri), aux environs de l'abbaye, source minérale froide et acidule. »

Noncourt

(à 1 kilomètre de Neufchâteau).

288 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges... « Il y existe une excellente fontaine d'eau minérale. »

Outrancourt.

289 — 1855. Analyse des eaux minérales de Vittel et d'Outrancourt, près Contrexéville (Vosges). (Rapport de M. O. Henry). *Bulletin de l'Académie de médecine*, années 1854-1855, t. XX.

Digitized by Google

290 — 1861. *Jutier.* Etudes... Origine géologique de la source.

Plombières.

291 — 1292. *Chronici Dominicanorum* Colmariensium, aut annales. Apud Urstisium, germaniæ historicorum illustrium, etc., t. unus. Francfort, 1585, in-folio.

« MCCXII. *Castrum Plumbariense.* Dux Lotharingiæ castrum in *Plumers* super balnea construxit, ut defenderet balneantes à malis hominibus » (page 27).

292 — 1295. *L'échapenoises* ou transaction faite entre le duc de Lorraine, Ferry III, et le chapitre de Remiremont, le 18 juillet 1295

Publié par Richard, 16 pages in-8°, Nancy, 1850; et dans les *Documents rares ou inédits* de l'histoire des Vosges, t. I.

293 — 1390. 1° *Union* de la cure de Bellefontaine à l'hôpital de Plombières, 4 février 1390. 2° *Consentement* donné à cette union par le prieur et les religieux d'Hérival, 10 février 1390. Dans les *Documents*... de l'histoire des Vosges, t. I.

294 — 1400. *Lettre de sauvegarde* donnée par Charles Ier en faveur de l'hôpital de Plombières, 20 février 1400.

Documents... T. I.

295 — 1401. *Acte de fondation* de l'hôpital de Plombières.

Documents... T. I.

296 — 1441. *La complainte* d'ung jonne compaignon détenu prisonnier de Lhoraine vers les bains de Plumière, ou vers Lucey en Bourgogne, ou Espinal ou il y a bains chault.

Relation du siége de Metz en 1444, par Charles VI et René d'Anjou, publiée sur les documents originaux, par de Saulcy et Huguenin ainé. Metz, 1835, in-8°.

J'ay laissez notre ville garnie de blan pains,
Et la belle rivière où on font les chault bains :
Ces bons vins de Bourgoignes, ces vins de St Porsains,
Ces grosses anguilles, au bel verjeu de grains :
Et ces belles pucelles servant devant les bains,
Je suis venus en Metz pour gésir sur l'estrain, etc.

Digitized by Google

297 — 1476. ***Gundelfinger*** **(Henry). Sunt et apud Belgas Thermæ, Plumbinum (vulgo *Plummers*) a plumbi minera nuncupatæ, cujus qualitates et vires recipiunt. Hæ serpentibus, viperis aliisque vermibus crebrò contaminantur. Præter plumbum continet etiam nitrum et alumen.**

Fragment cité par Gesnerus qui n'en dit pas la source. Gundelfinger, chanoine de l'église de Berne, a composé en 1476 une *Historia Austriæ.*

298 — 1517. *Philippe de Vigneulles.* Mémoires de Philippe de Vigneulles, bourgeois de Metz, publiés par Henry Michelant, Stuttgard, in-8°, 1852; 24e volume de la Bibliothèque de la Société littéraire de Stuttgard.

An 1517 : *incendie des bains à Plumiers.*

299 — 1540. *Camerarius* (Joachim).

Poëme latin en vers hendécasyllabiques, dans le traité *de Balneis.*

Il est accompagné d'une curieuse gravure sur bois, représentant les bains de Plombières au XVIe siècle. C'est D. Calmet qui donne la date de 1540.

300 — 1541. *Chronique de Jacob Bailly*, rédigée en 1608. Documents... de l'histoire des Vosges, in-8°, 1869, t. II.

A Epinal, en 1541, « Monseigneur le duc (Antoine) se » baigna joyeusement, l'espace de neuf jours, dans des » eaux amenées de Plombières. »

301 — 1546. Georgius *Agricola.* De naturâ eorum quæ effluunt ex terrâ. Basileæ, 1546, in-8°,

Plombières est cité par ces seuls mots : « in lotharingis calidæ Plumbariæ. »

302 — 1549. *Richard de Vassebourg.* Antiquités de la Gaule Belgique, 1549, in-folio.

« Ambron... fils aîné de Clodion le chevelu,.... feit » réédifier les bains de Plumières. »

303 — 1550. Léonhart *Fuchsius.* Methodus seu ratio compendiaria cognoscendi veram solidamque medicinam, etc. Parisiis, 1550, in-8°

Chapitre 34, de balneis naturalibus. « Hoc loco non pigebit etiam meminisse earum thermarum quæ in

Digitized by Google

Lotharingiæ sunt montanis, et Plumbersbad, quasi plumbea balnea, propter copiosam plumbi mixturam, appellata. Constant plumbi, sulphuris, et aluminis mixtura. Malignis et curatu difficilibus ulceribus, cancro, phagedœnis, fistulis, elephantiæ recens captæ, et omnibus cutis vitiis auxiliantur. Inter thermas autem Germaniæ iis ideo locum esse voluimus, quòd in has Germani, ut etiam aliorum nationum homines, frequentes commigrant. » Gesnerus (De balneis etc.) ne rapporte pas le passage latin d'une manière exacte. La traduction française de l'ouvrage de Fuchsius, par Paradon (1552, Lyon, in-32) n'en est qu'un abrégé qui ne renferme pas le chapitre des eaux.

Fuchsius ou Fuchs, était médecin et professeur à l'école de Tubingen.

1565. Institutionum medicinæ... Libri quinque. Bâle, 1565, in-8°. Même ouvrage revu, corrigé et augmenté.

La citation des bains de Plombières est un peu différente, sans que rien soit changé au fond.

304 — 1552. Bartholomæus à *Clivolo* (*Viotti*). De balneorum naturalium viribus libri quatuor. Lyon, 1552, in-4°.

Sept lignes qui répètent à peu près Fuchsius. L'auteur était médecin à Turin.

305 — 1553. *De Balneis* omnia quæ exstant apud Græcos, Latinos et Arabes, etc. Venitiis, 1553, in-folio.

Cette collection contient : 1° Le passage de Fuchsius; 2° celui de Gundelfinger; 3° le poëme de Camerarius; 4° le traité de Gesnerus.

306 — 1553. Conradus *Gesnerus*. De Germaniæ et Helvetiæ thermis.

Ce traité où l'auteur ne fait que citer Plombières « *Plombaris in Germania* » se trouve dans la collection *de Balneis*, etc.

307 — 1558. *Solenander*. De caloris fontium medicatorum causa etc. libri duo. Lyon, 1558, in-12. « In Plumbariis Lotharingiæ quæ plumbea sunt et aluminosa. »

308 — 1560. Georgius *Pictorius*. De diversis thermis, item quid, quando et quomodo sit balneandum per Georgium Pictorium, Physicum Ensishemensem. Anno 1560, in-8°. Le texte est allemand.

309 — 1561. Gabriel *Fallopius*. De medicatis aquis atque de fossilibus tractatus pulcherrimus. Venise, 1561, in-4°.

Il est parlé très-brièvement de Plombières d'après Gesnerus.

310 — 1565. *Guintherius Andernacus* (nom latinisé de Jean Winter d'Andernach). Commentarius de balneis et aquis medicatis in tres dialogos distinctus, Argentorati, 1565, in-8°.

L'auteur place les eaux de Plombières parmi celles d'Allemagne dont il fait l'énumération; il croit qu'elles contiennent du plomb, du souffre et de l'alun, et il désigne les maladies qu'elles guérissent.

311 — 1568. Martinus *Rulandus*. Vom Wasserbaden. Dilingen, 1568, in-8°. En allemand.

Hydiatrices aquarum medicatarum sectiones quatuor (en latin), 1568, in-8°.

Balneum restauratum, 1578, in-8° (même ouvrage sous un autre titre.) L'auteur appelle Plombières, *Plumbariæ aquæ* et *Plumbersbad* et donne simplement la nomenclature des maladies qu'on y guérit et de celles auxquelles les eaux sont contraires.

312 — 1571. Gallus *Etschenreuter*. Natur aller heilsamen Bæder und Brunnen. Strasbourg, 1571, in-8°.

L'auteur cite simplement *Plumbersbad*.

313 — 1571. Andreas *Baccius*. De Thermis Andreæ Baccii elpidiani libri septem. Venise, 1571, in-folio.

314 — 1573. Ambroise *Paré*. Efficacité des eaux de Plombières contre les fleurs blanches et chaudepisses. *Livre traitant de la génération de l'homme,* chapitre 70. Edition Malgaigne, 1840, in-8°, t. II.

315 — 1575. Ambroise *Paré*. Propriétés des eaux de Plombières, XXVe livre, traitant de la facvlté et vertv des médicamens simples. Chapitre 42. Edit Malgaigne, 1840, t. III.

316 — 1576. J. *Goebel*. *Diagraphé* thermalium aquarum in Misnia apud hermunduros sitarum : prope Annœ-

Digitized by Google

bergum et Vuolckensteinum, in duos libros distinctà, per Iohannem Goebelium Doctorem medicum Physicum Annœbergensem... Lipsia, petit in-8°.

Page 74 : « Plumbariæ subterraneæ calidæ in Lotharingis Vogesi montanis, plumbea balnea, vel plumbanæ aquæ, ob copiosam plumbi mixturam, Germanis plumbersbadt. Nunc reginæ balneæ nominantur. Constant ex multi plumbi, minimi sulphuris et aluminis commixtione : Aliqui has nitro imbui testantur, harum façultates sunt, etc. (suit la nomenclature des maladies auxquelles les eaux de Plombières sont bonnes.) »

317 — 1576. Jean *Le Bon*. Abbrégé de la propriété des bains de Plommières, extrait des trois livres latins de I. le Bon Hétropolitain, médecin du Roy et de M. le Cardinal de Guise. A la Royne, à Paris, chez Charles Macé, au clos-Bruneau, à l'enseigne de la Pyramide, 1576, in-16, 47 feuillets.

Ouvrage très-curieux et très-original, le premier qui ait été écrit avec étendue sur Plombières. Lelong cite une édition en 1616; nous croyons qu'il y a erreur.

1869. Réimpression du même ouvrage, avec préface et notes, par Louis Jouve; Epinal, Peyrou, libraire, in-16.

318 — 1580. Michel *Montaigne*. Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581; avec des notes de M. de Querlon. Rome, 1774, in-4°.

Voir aussi les *Essais*, livre 2, chapitre 37.

319 — 1584. Antoine *Toignard*. Entier discours de la vertu et propriété des bains de Plombières, contenant la manière d'user de l'eau d'iceux en toutes sortes de maladies ensemble le régime que doivent tenir les malades en usant d'icelles, par A. T. M. C. à Paris, chez Jean Helpeau, 1584, in-16, 46 feuillets.

La dédicace porte la date suivante : *Paris, ce 10 juin* 1581.

C'est Barbier qui attribue cet opuscule à Toignard.

Digitized by Google

320 — 1598. Jean *Bauhin*. Historia novi et admirabilis fontis balneique bollensis in ducatu Wirtembergico ad acidulas Gœpingenses a Joanne Bauhino. Montisbelligardi, anno MDXCIIX (1598), in-4°.

Détails intéressants, pages 90, 98, 109, 130, 193, 206, 207.

Cet ouvrage a aussi été publié avec la même pagination en 1600, à Montbéliard, sous le titre : « *De thermis aquisque medicatis* » moins quelques pièces de vers étrangères à l'objet même du livre.

321 — 1601. *La Framboisière*. (Nic. Abrah. de). Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé par le sieur de la Framboisière, conseiller et médecin du roi et premier des bandes de France. Paris, 1601, in-8°.

1631. Œuvres complètes du même auteur, in-folio.

322 — 1611. François *Thybourel*. L'hydrothérapeutique plumériane, ou méthode de guarir les maladies par l'usage des eaux de Plumière, réduite en théorie et en practique, par maistre François Thybourel, chirugien (sic) de Monseigneur Erric de Lorraine, Evesque et Comte de Verdun, etc., etc.

Le premier livre traicte des feux souhterrains, de leur aliment, et du moyen de séparer les fossiles et mixtes de l'eau. Le second traicte de la qualité et usage des eaux de Plumière et à quel genre de maladies elles sont profitables, l'an 1611.

Copié sur le manuscrit original, par J. A. (Amé Jacquot), docteur médecin à Plombières en 1816. Cette copie appartient à M. Liétard, médecin et maire de Plombières; elle renferme 163 pages de 22 lignes chacune.

323 — 1612. Léonhart *Thurneisser*. Zehen Bücher von kalten-warmen-minerischen und metallischen Wassern,... durch Léonhart Thurneisser. Strasbourg, 1612, in-folio.

L'auteur dit seulement que les eaux de Plombières contiennent du plomb, « Bad zu Plumers fürt bley. »

324 — 1615. D. *Berthemin*. Discours des eavx chavdes et bains de Plombières, divisez en deux Traictez. Au

Digitized by Google

premier, il est discouru en général des eaux, des feus qui les eschauffent, et de la matière qui entretiennent ces feus soub terre. Au second, il est discouru particulièrement des eaux de Plombières, de leurs minéraux et proprietés, par D. Berthemin, Sieur de Pont, Conseiller et Médecin ordinaire de *Son Altesse* de Lorraine. A Nancy, en l'hôtel-de-ville, par Iacob Garnich, imprimeur ordinaire de *Son Altesse*, 1615, petit in-8°, 167 f., plus 7 feuillets non numérotés pour les dédicaces en prose et en vers, et pour la table.

On ne trouve dans cet ouvrage, ni essai d'analyse chimique, ni observations pratiques, mais il y a beaucoup de raisonnements diffus, sans principes assurés. L'auteur dit que personne avant lui n'a traité des eaux de Plombières. Voulait-il faire oublier les ouvrages de Le Bon et de Toignard, ou ceux-ci étaient déjà oubliés?

1628. Edition avec même titre, *nouvellement reveuë et corrigé outre les précédentes Impressions*, chez le même *et ce vendent audit Plombières par Pierre Grstin marchand.*

C'est à tort que l'on cite une édition en 1609. Berthemin dit que c'est le duc Henry qui, étant à Plombières (en 1614), lui ordonna d'écrire sur les eaux de cette ville.

1738. *Petit traité* qui enseigne la méthode que l'on doit tenir en bûvant les eaux chaudes et froides de Plombières en Lorraine, et la manière de prendre les Bains, la Douche, et l'Etude desdites Eaux. Avec les annotations qu'en a fait deffunt Monsieur Berthemin, médecin et Conseiller de S. A. Henri II, duc de Lorraine. Mirecourt, chez Beauson, et se vend chez le sieur *François*, Maître Chirurgien et Apoticaire à Plombière. In-8°. Permis d'imprimer à Mirecourt, ce 12 avril 1738.

1748. Réimpression du même ouvrage à Nancy (s. d.), chez Henry Thomas. « Permis d'imprimer à Nancy, ce 19 avril 1748. » In-12. Ce petit traité est un abrégé

Digitized by Google

du *Discours* du même auteur. Des 28 chapitres dont se compose ce dernier, le nouvel éditeur en a pris seulement 17 et en a ajouté un 18e, comprenant les eaux savonneuses et les analyses faites en 1721.

325 — 1643. *D'Avity*. Description générale de l'Europe. France. Paris, 1640; in-folio, 2e édition. « Les bains chauds de Plombières, à deux lieuës de Remiremont, sont fréquentées pas les Français et les Allemands pour les vertus et qualitez salutaires qu'on en a expérimentées; ils sont meslez de souffre et d'alun dans une plus quantité de plomb, ce qui leur a donné nom. »

326 — 1645. Régiment de Mazarin, de l'armée de Turenne, entretenu à Plombières par les habitants du Val-d'Ajol. Dans les *Documents inédits de l'hist. des Vosges*, t. II.

327 — 1668. Pierre *Gontier*. Exercitationes hygiasticæ. Lyon, 1668, in-4°; Plombières n'y est pour ainsi dire que nommé. Gontier, de Roanne, était conseiller et médecin ordinaire du roi.

328 — 1670. Philippus *Grulingius*. De triplici in medicina universalis evacuationis genere. 1670, in-4°. Il ne fait que répéter Fuchsius et les autres médecins allemands.

329 — 1678. De *Meuve*. Dictionnaire pharmaceutique, etc., par M. de Meuve, docteur médecin. Paris, 1678, in-8°.

330 — 1697. De *Rouveroy*. *Petit Traité* Enseignant la vraye et assurée Méthode pour boire les eaux chaudes et froides minéralles qui sortent des Rochers qui sont dedans et aux environs du lieu de Plombiere; comme aussi de la manière que l'on doit prendre les Bains, la Douche et l'Etuve desdites Eaux chaudes. Reveu de nouveau, et augmenté par l'Autheur, le sieur de Rouveroy, médecin à Plombiere et natif dudit lieu, de quelques Curiosités et Annotations. Seconde édition. A Epinal, chez Jean Bouchard et Estienne Le Gros, imprimeurs de la ville et du collége (s. d.)

Il y a aussi une *seconde édition* (s. d.) à Epinal, chez *Charles Frichement, imprimeur et libraire*, avec le même titre.

Digitized by Google

Dom Calmet dit avoir vu l'édition d'Epinal de 1696 qui serait alors la première. La deuxième, citant une cure opérée en 1696 par les eaux, nous autorise à y attacher la date de 1697.

Quant à Lelong qui indique la date de 1685 pour la 1re édition, il fait évidemment erreur. Outre le témoignage de D. Calmet, nous lisons dans Rouveroy qu'il a fait son livre quarante-deux ans après la fondation de l'hospice des capucins, laquelle eut lieu entre les années 1651 et 1655.

L'ouvrage de Rouveroy n'a rien d'original ni de bien intéressant, si ce n'est un fait dont il tire une grande gloire. Comme il voulait doter sa ville d'une source d'eau froide minérale, il eut le bonheur, après 15 ou 16 ans de recherches, de faire sortir d'un rocher *l'eau savonneuse.*

1737. Petit traité qui enseigne la Méthode que l'on doit tenir en buvant les eaux chaudes et froides minéralles de Plombiere et la manière de prendre les bains... avec les augmentations et annotations qu'en a fait deffunt le sieur de Rouveroy, médecin ordinaire dudit lieu. 4e édition, Epinal, Vatot, 1737. Se vend chez Richard, chirurgien; très-petit in-8°, 88 pages. Cette édition renferme de plus que les précédentes des observations médicales ou cures faites de 1725 à 1737.

On peut remarquer que le titre de cette 4e édition diffère un peu de celui des précédentes, et même est presque celui du *Traité* de Berthemin. Cette ressemblance paraît être le résultat d'une rivalité entre les deux chirurgiens Richard et François. Celui-ci est le plagiaire, car il a changé le titre de l'ouvrage de Berthemin, tandis que Richard a à peine modifié celui du traité de Rouveroy. Du reste les dates font foi.

331 — 1700. S. F. *Geoffroy*. Observations de M. Geoffroy, père, présentées par le fils, sur les eaux de Plombières.

Dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*, année 1700. « Les capucins, ajoute-t-il, ont, dans

Digitized by Google

leur jardin, une petite fontaine tiède d'où l'on tire des paillettes d'or ou dorées. »

332 — 1705. Mémoires dressés sur les lieux en 1705.

C'est l'article *Plombières* dans le *Dictionnaire géographique* de Thomas Corneille, in-folio, 1708, répété dans le *Dictionnaire* géographique de Bruzen de la Martinière, in-folio, 1726, d'où Dom Calmet a pris sa citation.

D. Calmet dans son *Traité historique*... relève les erreurs de cet article.

333 — 1706. P. A. *Titot.* Naturæ et usus thermarum Plumbariarum Lotharingiæ brevis descriptio. Thèse passée à Bâle en 1706 par Pierre Abraham Titot, de Montbéliard; petit in-4°, 38 pages.

Travail intéressant qui n'est pas assez cité. Il a été reproduit dans le *Fasciculus dissertationum medicarum* de Zwinger, Bâle, 1710, in-8°. Titot est le premier qui ait donné une analyse chimique des eaux fondée sur la distillation, l'évaporation à vaisseaux découverts et par différentes subtances et réactifs.

334 — 1719. Emmanuel *Binninger.* Observations sur les eaux de Plombières. Dans les *Ephémérides allemandes des curieux de la nature,* année 1719; Nuremberg, in-4° (en latin).

335 — 1722. Camille *Richardot.* Nouveau système des eaux chaudes de Plombières en Lorraine et de l'Eau froide, dite Savonneuse, et de celle dite de Sainte-Catherine. De leurs effets et à quelles maladies elles conviennent ou non, etc., par Camille Richardot, médecin ordinaire de son altesse royale (le duc Léopold). A Nancy, chez l'auteur, rue Saint-Nicolas, 1722. In-12, XVI — 151 pages.

336 — 1728. D. *Calmet.* Histoire civile et ecclésiastique de la Lorraine par D. Calmet; in-folio, 1728, t. II.

337 — 1729. *Voltaire.* Correspondance. Epître à M. Pallu. Auguste (août) à Plombières, 1729.

Digitized by Google

Du fond de cet antre pierreux,
Entre deux montagnes cornues,
Sous un ciel noir, etc.

338 — 1734. *Voltaire.* Correspondance; année 1734. Lettres : 16 avril; 2 et 16 mai; 12, 16, 20, 24 juin: 16, 28 juillet et 3 août.

339 — 1734. *Mengin.* Addition sur les eaux chaudes ou thermes de Plombières, les savonneuses, les eaux chaudes de Bains.

Dans le *Dictionnaire de Trévoux*, édition de Nancy, 1734. L'article se termine ainsi : Cette addition est tirée des Mémoires de M. Mengin, premier médecin de S. A. R.

340 — 1737. *Dunod.* Histoire du second royaume de Bourgogne, etc., par M. Dunod. Dijon, 1734, in-4°.

Tome II, très-brève notice sur la nature des eaux de Plombières.

341 — 1741. S.-F. *Geoffroy.* Tractatus de materiâ medicâ, Parisiis, 1741, in-8°.

Traduit en français, Paris, 1743, 7 vol. in-12. Dans le premier volume de cette édition, on trouve deux pages sur l'eau savonneuse de Plombières dont Geoffroy donne la composition, les effets et les propriétés. Il indique en même temps la préparation d'une eau minérale artificielle, analogue à celle dont il est question ici.

342 — 1742 (Avant). *Andry.* Observations sur la Terre et les Pierres de Plombières, de même que sur une plante qu'on appelle *Arnica*, qui croit aux environs de cette ville, par M. Andry, docteur en médecine.

Trois pages, imprimées dans le *Vallerius Lotharingiæ* de Buc'hoz qui les a extraites des *Nouvelles de la République des lettres*, par Jacques Bernard. La fausse indication bibliographique donnée par Buc'hoz ne nous a pas permis de les retrouver dans cette vaste collection.

343 — 1745. De *Querlonde.* Mémoire concernant les moyens de prendre les eaux de Plombières avec plus de commodité. Marsal, le 14 novembre 1745.

Digitized by Google

Inséré à la fin du *Traité* de Dom Calmet. Pour la critique de ce mémoire, voir Martinet. De Querlonde se plaint des inconvénients et de l'indécence des bains de Plombières et indique les moyens d'y remédier.

344 — 1745. Claude-Marie *Giraud*. Quæstiones medicæ circæ fontes medicatos Plumbariæ. Questions médicales sur les eaux de Plombières, soutenues devant la Faculté de Besançon, sous la présidence de Réné *Charles*, par Claude-Marie Giraud. Besançon, 1745, imprimerie de Couché, in-8°.

345 — 1746. *Morel*. Quæstiones medicæ, etc. Mêmes questions soutenues également devant la même Faculté par Jean-Claude Morel. Besançon, 1746, in-8°.

L'auteur de ces questions, après avoir recherché les causes des vertus et de la chaleur des eaux de Plombières, en donne quelques analyses; il rapporte celles de Habert, de Blanchy et de Rouveroy. Il entre ensuite dans le détail des maladies auxquelles ces eaux peuvent convenir; enfin il condamne la manière d'en faire usage et indique une méthode qu'il croit plus convenable.

346 — 1746. *Malouin*. Analyse des eaux savonneuses de Plombières.

Dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1746, et dans le *Vallerius Lotharingiæ*.

Les analyses des *quæstiones medicæ* et celle de Malouin eurent pour résultat de faire rayer le plomb de la liste des substances qui sont contenues dans les eaux de Plombières.

347 — 1748. J. *Le Maire*. Essay sur la manière de prendre les eaux de Plombières, par J. Le Maire, membre de l'Académie des sçavants d'Allemagne, médecin de S. A. S. Madame la princesse abbesse, et stipendié à Remiremont. A Remiremont, chez Laurent, imprimeur ordinaire de la ville et marchand libraire, 1748.

In-12, 125 pages, plus 5 pages pour l'approbation, le privilége et l'errata. On n'y trouve rien de relatif ni aux principes, ni aux propriétés de ces eaux. Il y a aussi

Digitized by Google

de Le Maire des *Remarques sur les eaux de Plombières*; elles sont insérées dans le *Traité* de Dom Calmet et y comprennent 112 pages.

348 — 1748. Dom *Calmet*. Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains, par le R. P. Dom Calmet, abbé de Senones. A Nancy, chez Leseure, 1748.

In-8°, 333 pages, plus 19 pages non numérotées pour la table ; 10 planches comprenant 15 figures.

L'auteur de cet ouvrage, de l'aveu même de D. Calmet, est Dom Durand, Bénédictin. L'abbé de Senones n'a fait qu'y ajouter, dit-il, *diverses observations et quelques traits d'érudition historique plutôt pour amuser le lecteur que pour l'instruire*. Quérard a fait erreur en mettant l'ouvrage au nom de Durand et avec la date de 1749.

349 — 1755. Observations sur le thermomètre plongé dans les sources thermales et froides de Plombières et sur l'immersion de l'aréomètre dans les mêmes eaux. Dans le *Vallerius* Lotharingiæ.

350 — 1756. D. *Calmet*.

Notice de la Lorraine, 2 vol in-folio, Nancy. Plombières ou Plumières, t. II.

351 — 1757. *Morand*. Mémoires sur les eaux thermales de Bains, comparées dans leurs effets avec les eaux thermales de Plombières, dans la même Province, par M. Morand, Ecuyer, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, conseiller-médecin ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, agrégé honoraire au Collége Royal des Médecins de Nancy.

Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie, pharmacie, etc., par M. Vandermonde. Janvier 1757, t. VI, et dans le *Vallerius Lotharingiæ*.

352 — 1761. Epoque du bonheur de la Lorraine à l'arrivée de Mesdames Adelaïde et Victoire pour prendre les eaux de Plombières. Nancy. Leclerc, 1761. Petit in-8°, 38 pages.

Digitized by Google

353 — 1761. Plombières en belle humeur. Comédie au sujet du séjour de Mesdames de France en cette ville. Epinal, Dumoulin (s. d.) Petit in-8°, 31 pages.

354 — 1761. Description des fêtes qui ont été données à Mesdames de France depuis leur arrivée en Lorraine, jusqu'à leur sortie, avec le recueil des chansons qui ont été chantées devant Mesdames de France. Lunéville, Messuy, 1761. Petit in-8°, 47 pages.

On y trouve une « Elégie adressée par les habitants de Plombières à la fontaine dudit lieu, au sujet du départ de Mesdames de France pour Lunéville, et la réponse de la nymphe par le même auteur. »

355 — 1761. Eglogue sur l'heureuse arrivée de Mesdames de France aux eaux de Plombières. Nancy, Hœner. Quatre pages in-4°. Pièce signée : D. A. C. B.

356 — 1761. *De Sauvigny*. Voyage de Madame Adelaïde et de Madame Victoire, par M. de Sauvigny. Lunéville, Messuy, 1761, in-12, 25 pages.

357 — 1761. Description des fêtes données à Mesdames de France Adelaïde et Victoire, dans la ville d'Epinal, dédiée à Madame la marquise de Spada, abbesse de l'illustre chapitre d'Epinal. A Nancy, chez Pierre Antoine, imprimeur ordinaire du Roy, etc. In-8°, 114 pages dont 4 pour l'épitre dédicatoire et 10 pour la préface.

358 — 1762. *Delespine*. Relation du voyage de Mesdames Adelaïde et Victoire à Plombières ... en 1761-1762, in-8°.

359 — 1762. *De La Blachère*. Relation du second voyage de Mesdames Adelaïde et Victoire depuis leur départ de Plombières pour venir à Lunéville et Nancy, jusqu'à leur retour à Plombières, par M. De La Blachère. Dédiée à Monseigneur le duc de Choiseul, Lunéville, Messuy, 1762. Petit in-8°.

360 — 1762. *Fillion de Charigneu*. Relation du second

Digitized by Google

voyage de Mesdames de France en Lorraine, en 1762. Nancy, Hœner; in-8°.

361 — 1762. Chanson nouvelle, relative au séjour que Mesdames de France ont fait à Plombières pour y boire les eaux. Nancy, Hœner. Deux pages, in-4°, 9 couplets.

362 — 1762. Chanson des gardes du corps de Sa Majesté le Roi de Pologne, à Mesdames de France Adelaïde et Victoire, à leur second voyage aux eaux de Plombières le 28 mai 1762. Nancy, Hœner. Quatre pages in-4°; 13 couplets. Pièce signée par M. L. C.

363 — 1763. Edit du roi (Stanislas), portant création d'un corps municipal (à Plombières), 28 février 1763.

Arrest du conseil d'Etat, portant établissement de trois ordonnances par semaine sur la route de Nancy et Remiremont par Plombières, 2 mars 1763.

Dans le *Recueil des ordonnances et règlement de Lorraine* du règne de Sa Majesté le roi de Pologne, etc. t. X.

364 — 1766. *Expilly.* Dictionaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, par M. l'abbé Expilly, Amsterdam, in-folio, 1766. Tomes IV et V.

365 — 1768. *Morand.* Mémoire pour servir à l'histoire naturelle et médicale des eaux de Plombières, par M. Morand, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.

Dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, t. V, et dans le *Vallerius Lotharingiæ.* Ce mémoire est fort intéressant.

366 — 1768. *Buc'hoz.* Vallerius Lotharingiæ, ou catalogue des mines, terres, etc., qu'on trouve dans la Lorraine. Nancy (s. d.), p. 60.

Vol. in-12; la date est donnée par l'approbation. C'est une compilation qui contient une exposition des eaux minérales de la Lorraine.

P. 60, *Notice*; 140, *Analyse de Malouin* (n° 340);

264, *Mémoire....* par Morand; 272, *Observations sur le thermomètre....* par Bagard; 273, *Bibliogr. de Plombières;* 313-317, *Observations sur le thermomètre, n° 348.*

367 — 1770. *Chevalier.* Réflexions sur les eaux de Plombières (dans un mémoire sur les eaux de Bourbonne). *Journal de Médecine*, 1770, t. XXXIII.

Chevalier ne regarde les eaux de Plombières, ainsi que M. Monnet dont il cite une lettre, que comme des eaux chaudes simples.

368 — 1772. *Raulin.* Traité analytique des eaux minérales en général, de leurs propriétés et de leur usage dans les maladies; fait par ordre, Paris, 1772 et 1774. 2 vol. in-12, t. I.

369 — 1772. *Monnet.* Nouvelle hydrologie. Paris, 1772. In-12.

370 — 1775. *Raulin.* Exposition succincte des principes et des propriétés des eaux minérales, qu'on distribue au bureau général de Paris. Paris, 1775. In-12, sans nom d'auteur. Raulin, d'après *Barbier*.

371 — 1777. *Didelot.* Description topographique et médicale des montagnes de la Vôge. Dans l'*Histoire de la Société Royale de Médecine*, années 1777 et 1778.

Extrait de la correspondance de M. Didelot, chirurgien à Remiremont en Lorraine.

Les notices sur les eaux sont très-brèves.

372 — 1778. *Durival.* Description de la Lorraine et du Barrois. 4 vol. in-4°, 1778- 1783. T. I et II.

373 — 1778. *Nicolas.* Dissertation chimique sur les eaux minérales de la Lorraine, ouvrage qui a remporté le prix au jugement de MM. de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, le 9 mai 1778, par M. Nicolas, maître ès-Arts et en Pharmacie, démonstrateur royal de Chymie en l'Université de Nancy, etc., Nancy, Thomas, imprimeur, 1778. In-8°, III— 117 pages.

Plombières y est compris pour 69 pages. L'auteur dit que toutes les eaux chaudes et tempérées de Plombières sont de la même nature et que les eaux savonneuses

Digitized by Google

en diffèrent extrêmement peu. Il en indique brièvement les vertus curatives.

374 — 1781. *Recueil de documents* relatifs aux bains de Plombières. 1 vol. in-4°. Manuscrit écrit en 1781.

« Ce cahier contient exclusivement des manuscrits de M. Tellier, membre de l'académie des sciences, relatifs aux bains de Plombières, une lettre adressée à M. Tellier par le médecin de Plombières, Fleurent. » Extrait du catalogue de la bibliothèque du docteur Payen.

375 — 1782. *Didelot*. Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, ou traité des eaux minérales, etc., par M. Didelot, médecin-chirurgien, associé et correspondant de plusieurs académies et sociétés littéraires, etc. A Bruyères, de l'imprimerie de la v° Vivot, 1782. In-12, 283 pages.

L'auteur est un observateur exact et un praticien judicieux, mais il appelle à tort sulfureuses les eaux de Plombières. Le *Journal de Médecine* (t. 60, 1783) dit que l'auteur a fait un ouvrage utile et qui fait honneur à ses connaissances.

376 — 1785. *Buc'hoz*. Dictionnaire minéralogique et hydraulogique (sic), 1785, 4 vol. in-12.

377 — 1785. *Carrère*. Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de la France en particulier, etc., publié par Carrère. Paris, 1785; in-4°.

Carrère, généralement exact, renferme cependant quelques erreurs.

378 — 1789. Dom *Tailly*. Lettres vosgiennes, ou lettres écrites de Plombières par M. le Chevalier de **, gentilhomme breton à Me la Marquise de ** en Bretagne, par Dom Pierre Tailly, bénédictin. A Liége et se trouve à Neufchâteau chez la v° Monnoyer, 1789. In-18, 333 pages.

379 — 1791. *Martinet*. Observations sur quelques maladies chroniques et sur les effets des eaux de Plombières dans ces maladies, par M. Martinet. Nancy, Hœner, 1791. In-8°, 72 p.

Digitized by Google

380 — 1791. *Martinet.* Journal physico-médical des eaux de Plombières pour l'année 1791, rédigé et publié par M. Martinet. Nancy, Hœner, 1792. In-8°, VI — 92 p. Plutôt annuaire que journal.

Le même, pour l'an V de la République. Remiremont, Dubiez, an VI. In-8°, 64 p.

Le même, pour l'an VI de la République. Remiremont, Dubiez, an VII. In-8°, 64 p.

Journal ou recueil périodique d'observations sur les effets des eaux de Plombières, etc., pour l'an VII de la République, par J.-F. Martinet. Paris, an VIII. In-8°, 64 p.

M. Amé Jacquot dit que ce journal a paru de 1791 à 1803. Le titre est différent en l'an VII.

381 — 1792. Joseph de la *Vallée.* Voyage dans les départements de la France, par une société d'artistes et de gens de lettres, etc. Paris, 1792. In-8°. Département des Vosges, p. 24—27.

382 — 1796. *François de Neufchâteau,* Les Vosges, poëme récité à Epinal dans la fête de la fondation de la République française, le 1er vendémiaire de l'an V. St-Dié, Thomas, fils. In-8°.

383 — 1798. Discours adressé au directeur Rewbell, à Plombières, le décadi 30 thermidor an VI de la République, par le président de l'administration centrale du département des Vosges. In-4°, 3 pages.

384 — 1799. J. Fr. E. *Grosjean.* Nouvel essai sur les eaux minérales de Plombières par le citoyen Grosjean, ancien inspecteur des eaux minérales de Bussang, ancien médecin des hôpitaux militaires et armées de la République, médecin du lieu, etc. Remiremont, Dubiez, an VII de la République. In-8°, 94 pages.

1802. Deuxième édition, Nancy, in-8°, 96 p. La dernière page est datée de Plombières, 15 vendémiaire, an 10.

385 — 1802. *Vauquelin.* Analyse des eaux de Plombières. Annales de Chimie, vol. XXXIX, an IX.

Cette analyse, rapportée dans le *Traité* du docteur Martinet, est très-remarquable surtout pour l'époque.

386 — 1802. *Desgouttes.* Tableau statistique du département

Digitized by Google

des Vosges, par le citoyen Desgouttes, préfet. Paris, de l'imprimerie des sourds-muets, an X. In-8°.

387 — 1802. Fulton à Plombières. Dans le 1er volume de l'*Exposition et histoire des premières découvertes scientifiques modernes*, par Louis Figuier, 4 vol. in-12, 1858; 5e édition.

388 — 1803. *Martinet*. Traité des maladies chroniques et des moyens les plus efficaces de les guérir, qui sont les différentes manières d'user des eaux de Plombières, etc., avec une topographie physico-médicale du département, par M. J.-F. Martinet, d. m., médecin inspecteur des eaux de Plombières, ex-médecin des armées de la République française. Paris, 1803. In-8°, LVI — 471 pages.

389 — 1804. *Desgranges*. Histoire de deux guérisons, obtenues par les douches d'eaux de Plombières factices; par J. B. Desgranges, médecin à Lyon, etc. Dans les *Annales de Montpellier*, pour l'an XII (1804), Montpellier, in-8°, t. IV.

Il y avait alors à Lyon un établissement public pour la préparation des eaux minérales artificielles. Les deux faits cités sont consignés dans les registres de l'établissement.

390 — 1808. Me *de Tracy* (née Sarah Newton). Essais divers, lettres et pensées, publiés par A. Teutet. Paris, Plon, 1852—1855, 3 vol. in-12.

Le 1er vol. contient, p. 1—95, un *Voyage à Plombières*; une note au bas de la 1re page dit : « Ce journal a été écrit en 1808. Madame de Tracy avait alors dix-huit ans. » L'ouvrage, tiré en petit nombre pour les amis de l'auteur, n'a pas été mis dans le commerce.

391 — 1811. Décret de Napoléon I par lequel « les sources d'eaux minérales de Plombières et les bâtiments et terrains qui en dépendent sont déclarés propriétés de l'Etat, 12 juin 1811. *Moniteur universel*, 18 juin 1811.

392 — 1811. *Bouillon-Lagrange*. Essai sur les eaux minérales naturelles et artificielles, par E. J. B. Bouillon-Lagrange. Paris 1811. In-8°, 478 p.

Digitized by Google

393 — 1813. Amé *Jacquot*. Dissertation sur les eaux minérales, froides et thermales de Plombières; par M. Amé Jacquot, de Plombières. Strasbourg, 1813. In-4°, 51 pages.

C'est une thèse très-remarquable sous tous les rapports.

1835. Deuxième édition, revue et augmentée, calquée sur celle de 1813. Strasbourg, in-4°.

394 — 1815. Dictionnaire des sciences médicales; Paris, 1815, in-8°. Tome XI.

395 — 1819. *Fodéré*. Mémoire sur les eaux minérales des Vosges. Dans le *Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales*, Paris, 1819, in-8°. Tomes V et VI.

396 — 1820. Coup d'œil sur Plombières par un voyageur en 1820. Paris, 1820. In-8° d'une feuille. Impr. Hocquet.

1821. Le même, impr. Ægron.

397 — 1822. De *Jouy*. L'Ermite en province, par M. de Jouy. Paris, 1826, in-12. 11° vol.; voyage fait en 1822.

398 — 1822. *Jacquot*. Notice de M. le docteur Jacquot sur les antiquités de Plombières. *Annuaire des Vosges* pour l'année 1823, dans le Précis des travaux de la Commission des antiquités du département des Vosges pendant l'année 1822.

399 — 1823. Dictionnaire de médecine. Paris, 1823, in-8°, 21 vol. Tome VI et *passim* à l'article *Eaux minérales*.

400 — 1823. *Fallot*. Les eaux de Plombières, poëme, suivi de notes et de poésies fugitives par S. F. Fallot. Montbéliard, 1823; in-12, 78 p.

Ce poëme est divisé en trois saisons et suivi de notes nombreuses.

401 — 1823. Amé *Jacquot*. Mémoire de M. Amé Jacquot. *Annuaire des Vosges* pour l'année 1824 dans le Précis des travaux de la Commission des antiquités du département pendant l'année 1823.

402 — 1823. *Pirault* des *Chaumes*. Voyage à Plombières en

Digitized by Google

1822, où se trouve la version faite pour la première fois en français du poëme latin sur Plombières de Joachim Camerarius, Recteur de l'Université de Leipsick, ... avec le texte latin en regard; ou lettres à M. V. par M. P. D. C. Paris, 1823. In-18, 156 pages.

403 — 1823. *Michel.* Dissertation sur l'emploi des eaux minérales de Plombières et de Luxeuil dans les traitements de quelques maladies chroniques, par Michel, de St Loup. Thèse, Paris, 1823, in-4°.

404 — 1825. *Mengin-Fondragon.* Une saison à Plombières, par M. le baron de M***. Paris, 1825. In-18 de 290 p. Ouvrage écrit sous forme de lettres.

1830. Deuxième édition. Plombières, chez Hérisé.

405 — 1826. *Alibert.* Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine. Paris, 1826, in-8°.

406 — 1827. Elie de *Beaumont.* Observations géologiques sur les différentes formations qui, dans le système des Vosges, séparent la formation houillère de celle du lias; par M. Elie de Beaumont, ingénieur des mines.

Dans les *Annales des mines*, 2e série, tome I, 1827. Travail reproduit dans les *Mémoires pour servir à une description géologique de la France* par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont, in-8°, Paris, 1830.

407 — 1827. Oscillaire de Mougeot. Dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dirigé par Bory de Saint-Vincent. T. XII, année 1827.

Cryptogame qui « abonde dans les eaux de Plombières, d'Aix et de Dax. »

408 — 1828. Léopold *Turck.* Précis du mode d'action des eaux de Plombières dans le traitement des maladies chroniques, par Léopold Turck, médecin à Plombières. Plombières, 1828, in-8°, 73 pages.

1834. Du mode d'action des eaux minéro-thermales de Plombières, par M. Léopold Turck, docteur-médecin.... A Plombières, chez Hérisé, 1834. Deuxième édition, in-8°, 190 pages.

1837. Troisième édition, Paris, Baillère.

Digitized by Google

1847. Quatrième édition, grand in-8°. Impr. de Gley, à Epinal. 40 pages d'avant-propos; 282 p. de texte.

409 — 1829. *Kirschleger*. Essai sur les eaux minérales des Vosges. Dissertation présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Strasbourg, le mardi 3 février 1829, à midi.... par Frédéric Kirschleger, de Munster. Strasbourg, 1829, in-4°.

410 — 1829. Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale par Mérat et de Lens; Paris, 1829—1846, in-8°.

Notices généralement très-brèves.

411 — 1829. A. *Grosjean*. Précis sur les eaux minérales de Plombières, utile aux médecins et aux personnes qui fréquentent cet établissement thermal, par M. A. Grosjean, D. M. P. suivi d'une notice sur les eaux ferrugineuses de Bussang, analysées par M. Barruel. Paris, 1829, in-8° de 114 p. L'analyse a 12 pages.

412 — 1830. *Annuaire* des eaux minérales de la France. Paris, 1830, in-18.

Cet annuaire, continué pendant plusieurs années, renferme toujours les mêmes notices, fort courtes du reste.

413 — 1830. *Lanyer*. Observations pratiques sur les eaux minérales de Plombières et sur l'iode. Paris, 1830, in-8°, 2 feuilles. Impr. de Lachevardière.

Ces observations tendent à prouver que l'eau minérale de Plombières produit sur nous des changements tout à fait analogues à ceux qui sont opérés par l'iode. (Ce n'est que plus tard que l'iode a été trouvé scientifiquement dans les eaux thermales de Plombières.) Cet opuscule contient en outre des plaintes sur l'organisation médicale et l'administration des bains.

414 — 1831. Léopold *Turck*. De l'emploi de l'eau dans le traitement de plusieurs maladies graves, suivi de quelques cures remarquables obtenues à l'aide des bains de Plombières, par Léopold Turck, méde-

Digitized by Google

cin à Plombières, membre de plusieurs sociétés savantes et philanthropiques. Prix : 1 franc. Remiremont, impr. Dubiez. In-8° de 30 pages.

415 — 1834. Isidore *Bourdon*. Guide aux eaux minérales de la France, de l'Allemagne, etc., par Isidore Bourdon, Paris, 1834, in-18.

1837. Deuxième édition, in-18. Données élémentaires.

416 — 1835. *Demangeon*. Plombières, ses eaux et leur usage avec des considérations sur leur antiquité, leur conformité naturelle, les principes de leur activité curative, les indications qui doivent en faire modifier l'administration et une nouvelle théorie sur la cause des eaux thermales, par J. B. Demangeon, docteur en philosophie et en médecine, etc. Paris, 1835; in-18, 227 pages.

417 — 1835. Abel *Hugo*. France pittoresque. Paris, 1835, 3 vol. grand in-8°. Tome III.

418 — 1837. *Francœur*. Température des diverses sources d'eaux thermales à Plombières, d'après des observations faites par M. Francœur en 1836. Dans la *Revue de Lorraine*, 1837, in-8°; tome II.

419 — 1837. Paul *Laurent*. Note sur deux conferves oscillatoires des bains de Plombières. Dans les *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, année 1837.

420 — 1837. *Collignon* et *Cantener*. Vues pittoresques des Vosges, dessinées d'après nature, par M. le professeur Collignon; publiées par L. P. Cantener. Paris, chez Cantener, éditeur, 1837, in-folio.

421 — 1838. *Boulay*. Analyse de l'eau minérale de Plombières. Dans les *Annales des mines*, 1838, in-8°, tome XIII, 3e série; *Journal de pharmacie*, tome XXIV.

422 — 1838. *Guersant*. Notice sur les eaux de Plombières. Dans les *Archives générales de médecine*, février 1838; tome I, 3e série.

Digitized by Google

423 — 1838. De *Bazelaire*. Promenades dans les Vosges. Souvenirs historiques et paysages, par M. Edouard de Bazelaire. Paris, 1838. In-folio, avec 20 lithographies. Plombières; histoire, eaux thermales; une saison; promenades aux environs.

424 — 1838—1841. *Ravignat* et *Charton*. Revue pittoresque, historique et statistique des Vosges. Dessin : M. E. Ravignat. Texte : M. Ch. Charton. Epinal, 1838—1841, in-folio.

425 — 1838. Guide pittoresque du voyageur en France. Didot, 6 vol. in-8°. Eaux. Plombières (Vosges). Tome III.

426 — 1839. *Francœur*. Notice sur Plombières et ses eaux thermales, par L. B. Francœur, professeur à la Faculté des sciences de Paris. Paris, 1839; in-18, VII — 90 pages.

C'est une description de Plombières, une sorte de guide pour l'année 1839.

427 — 1842. Dictionnaire de médécine par Soubeiran et une société de médecins. Paris, 30 vol. in-8°, 1832—1846. T. XXV.

428 — 1842. *Hutin*. Guide des baigneurs aux eaux minérales de Plombières, par M. Ph. Hutin. Paris, 1842, in-18, 199 p.

1856. Guide des baigneurs aux eaux minérales de Plombières et dans les Vosges, par M. Ph. Hutin. 4e édition, Paris, 1856, in-18; IV — 392 pages.

1872. 6e édition, par le Dr Hutin.... le Dr Bottentuit... Paris, Delahaye, 1872, in-18.

429 — 1842. *Cherlperman*. Un court voyage à Plombières et à travers une partie de la Suisse, par M. L. C. D. B. L. V. C. D. G. Metz., 1842, in-8°. Chap. II. La dédicace est signée : Cherlperman.

430 — 1843. Voyage de LL. AA. RR. M. le duc et Me la duchesse d'Orléans aux eaux de Plombières en juillet 1842. Dans l'*Annuaire des Vosges pour l'année* 1843, in-12.

431 — 1845. H. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges. Statistique historique et administrative

Digitized by Google

du département des Vosges par Henri Lepage et Ch. Charton. Nancy, 1845, 2 vol. in-8°.

432 — 1845. *Corbel-Lagneau.* Traité complet des bains.... ou nouveau guide des baigneurs, 1845, in-12.

433 — 1846. *Heyfelder.* Die heilquellen des Grossherzogthums Baden, des Elsass und des Wosgau. Stutgard, 1846.

434 — 1846. *Greppo.* Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine par Greppo, vicaire général de Belley. Paris, 1846, in-8°.

435 — 1847. *Friry.* Guide du baigneur et du touriste à Plombières, à Remiremont et lieux voisins. In-8° (s. d. et s. n. d'auteur).

L'ouvrage est divisé en deux parties : la 1re, imprimée à Epinal en 1846, comprend Plombières, 74 pages; la 2e, imprimée à Commercy en 1847, s'occupe de Remiremont, 161 pages; plus deux cartes topographiques, dix eaux-fortes et quelques gravures sur bois, faites par l'auteur lui-même, M. Friry, de Remiremont.

436 — 1848. *Rapport* fait au nom de la commission des eaux minérales pour les années 1847 et 1848, lu à l'Académie de médecine le 3 novembre 1849, par le docteur Patissier, secrétaire rapporteur.

Dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*, t. XV, année 1850 ; utilité de la construction de vastes piscines comme autrefois à Plombières.

437 — 1848. *Caventou.* Note sur la présence de l'arsenic dans quelques eaux naturelles. Dans le *Journal de chimie médicale*, 1848.

Première découverte de l'arsenic dans l'eau thermale de Plombières.

438 — 1848. *Chevalier* et *Gobley.* Recherches sur la présence de l'arsenic dans les eaux minérales et dans les dépôts qu'elles fournissent.

Mémoire inséré dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, du 28 mars 1848. Voir aussi les *Archives générales de médecine*, t. XVI, année 1848.

Digitized by Google

439 — 1849. *Beaude.* Dictionnaire de médecine usuelle, 2 vol., in-4°, 1849, t. I.

440 — 1849. *Duval.* Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières, par Vincent Duval, ex-médecin inspecteur des eaux minérales de Plombières. Paris, 1849, in-12; VIII — 180 pages.

La partie la plus importante de ce livre avait paru dans le livre VI des *Annales de thérapeutique* du docteur Rognetta, février et mars, 1849. M. Duval est le premier, suivant lui, qui ait constaté, par une analyse chimique faite avec MM. Gentilhomme et Resal, la présence de l'arsénic dans les eaux de Plombières, sauf les eaux savonneuses.

441 — 1850. Constantin *James.* Guide pratique aux eaux minérales françaises et étrangères, etc., par le docteur Constantin James. Paris, 1850, in-12.

1867. 6e édition, in-12.

442 — 1850. *Duval.* Manuel du baigneur à Plombières, par Vincent Duval, docteur en médecine. Paris, 1850, in-18, 5 feuilles 1/2.

443 — 1850. *Turck* (Léopold). L'arsenic dans l'eau thermale de Plombières et son action médicale, par Léopold Turck, docteur en médecine. Epinal, impr. Gley; in-8°, 1 feuille 1/2.

Annexe à l'ouvrage de l'auteur de l'année 1847, *Du mode d'action des eaux*, v. l'année 1828.

444 — 1850. *Deux mots* de réponse à M. Turck, par Vincent Duval. Paris, impr. Guiraudet, in-18. Un tiers de feuille.

445 — 1850. *Donné.* Voyage en Sibérie sans sortir de France. Etablissements thermaux en hiver.

Feuilleton du *Journal des Débats*, 4 juin 1850, signé : Dr Donné.

446 — 1850. *Hutin.* Un mot de réponse au dernier mot de M. Turck, à l'occasion de la découverte de l'arsenic dans les eaux de Plombières, par le

Digitized by Google

docteur Hutin. Paris, 1850; in-18, deux tiers de feuille.

447 — 1851. *Beaulieu.* Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn, par Beaulieu. Paris, 1851, in-8°, 13 feuilles, plus 12 planches.

448 — 1851. *Annuaire* des eaux de la France pour 1851, publié par ordre du Ministère de l'Agriculture et du Commerce et rédigé par une commission scientifique. Paris, impr. nationale. In-4°, 1851.

449 — 1852. *Liste* des personnes qui prennent les eaux de Plombières. In-8° et in-4°. Ce recueil annuel et factice, commencé en 1852 par M. Docteur à Plombières, est continué depuis par M. Mougin à Remiremont.

450 — 1852. *Rapport* sur les établissements thermaux pour les années 1851 et 1852.

Dans les *Mémoires de l'Académie* de médecine, année 1854, d'après le rapport de M. Garnier et le compte rendu de M. Lhéritier et *Statistique administrative.*

451 — 1852. *Haxo.* Coup d'œil sur les eaux minérales des Vosges, par le docteur Haxo, Epinal, 1852, in-8°.

Extrait des *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, tome VII, 3e cahier, 1851. L'auteur a appelé 2e édition le tirage à part.

452 — 1853. Analyse du rapport de M. Sibille sur le service médical des eaux de Plombières pour l'année 1853. Mémoires de l'Académie de Médecine, in-4°, t. XX, année 1856.

453 — 1854. Analyse du rapport de M. Sibille.... pour l'année 1854. Mémoires de l'Académie de Médecine, t. XXI, année 1857.

454 — 1853. Aristide *Guilbert.* Histoire des villes de France. Paris, 1853, in-8°.

455 — 1853. *Lhéritier.* Eaux de Plombières. Clinique médicale. Du rhumatisme et de son traitement par les eaux de Plombières, par le docteur Lhéritier, inspecteur adjoint des eaux de Plombières. 1re

Digitized by Google

année. Paris, 1853, in-8°. Imprimé à Plombières chez Docteur. LXVIII — 304 pages, avec deux vues par Resal.

456 — 1854. *Cuvillier-Fleury*. Voyages et voyageurs. Paris, 1854, in-18.

1856. Nouvelle édit. entièrement revue.

457 — 1854. *Pommier*. De la constitution physique et chimique des eaux minérales du département des Vosges et en particulier de quelques sources peu connues (Thèse soutenue à l'école de Pharmacie de Paris, le 10 janvier 1854) par M. Pommier, de Mirecourt. Paris, 1854, in-4°.

Analyse des eaux et indications de leurs usages. Traces légères d'iode indiquées à l'analyse des sources du Crucifix et des Dames; la source ferrugineuse plus riche en iodure.

458 — 1854. *Lhéritier*. Eaux de Plombières. Clinique médicale. Des paralysies (hémiplégie, etc...) et de leur traitement par les eaux thermales de Plombières, par le docteur Lhéritier. Paris, 1854; in-8°, 320 pages. Voir l'an. 1853.

459 — 1855. O. *Henry* et *Lhéritier*. Hydrologie de Plombières, ou nouvelles recherches sur le rendement, la température et la composition chimique des sources de Plombières, par MM. O. Henry et D. Lhéritier. Paris, 1855, in-8°, 154 pages, plus une carte présentant avec le plan de Plombières la position des bains et des sources.

Cet ouvrage comblait une lacune importante par l'étude des sources minérales de Plombières à un point de vue d'ensemble.

460 — 1855. O. *Henry*. Analyse de différentes sources qui alimentent l'établissement de Plombières. Rapport de M. O. Henry. Dans le *Bulletin de l'Académie impériale de médecine*, 1855, t. XX. Les éléments de ce rapport se trouvent dans : l'*Hydrologie de Plombières*.

Digitized by Google

461 — 1855. *Chevallier*. Notice de Chevallier sur la découverte de l'arsenic dans les eaux minérales par A. Chevallier, pharmacien chimiste. In-8°, 1 feuille. Impr. Martinet, Paris, 1855.

Extrait du *Bulletin de l'Académie de Médecine*, t. XX.

462 — 1855. *Herpin*. Etudes médicales, scientifiques et statistiques sur les principales sources d'eaux minérales de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Paris, 1855, in-12; *passim*.

463 — 1855. *Lhéritier* et *Henry*. Communication de M. Lhéritier à la Société d'hydrologie médicale, séance du 9 fév. 1855, sur l'analyse qu'il a faite avec M. Henry des vapeurs d'eau dans les étuves de Plombières.

Dans les *Annales de la Société d'hydrologie*, 1855, 1er vol.

464 — 1855. *Nouveau guide* aux eaux de Plombières. Plombières pittoresque, historique, poétique, médical et topographique, par une société d'artistes, de médecins et de touristes. Paris, Chaix, 1855, in-12, 291 pages.

465 — 1856. Léopold *Turck*. Des maladies du foie aux eaux de Plombières, par le docteur Léopold Turck. Paris (s. d.), Impr. Didot, in-8°.

Article de la *Revue thérapeutique médico-chirurgicale*, 1856; tirage à part.

466 — 1856. *Turck*. *L'hydrologie de Plombières* de MM. O. Henry et Lhéritier.

Article de la *Revue thérapeutique médico-chirurgicale*, 15 juin 1856 (tiré à part), contenant une critique passionnée de l'ouvrage de M. O. Henry et Lhéritier.

467 — 1857. Aimé *Robert*. Guide du médecin, du touriste aux bains de la vallée du Rhin, de la Forêt-Noire et des Vosges, par le docteur Aimé Robert. Strasbourg, 1857; in-12.

1869. Deuxième édition; Paris, Savy, avec une carte coloriée. In-12, XI — 561 pages.

14

Digitized by Google

468 — 1857. *Nicklès*. Présence du fluor dans les eaux minérales de Plombières, de Vichy, de Contrexéville, par M. Nicklès (présenté à l'Académie des sciences dans sa séance du 13 avril 1857).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, t. XXXXIV, et dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, t. XXXII, 3e série, juillet 1857.

Les eaux de Plombières sont plus riches en fluor que celles de Vichy, mais moins que celles de Contrexéville.

469 — 1857. *Patissier* et *Boutron-Charlard*. Manuel des eaux minérales naturelles, contenant l'exposé des précautions qu'on doit prendre avant, pendant et après l'usage des eaux minérales, la description des lieux et des sources, les analyses chimiques les plus récentes, etc., etc., par Ph. Patissier et Boutron-Charlard. Deuxième édition entièrement refondue. Paris, 1857, in-8°, 584 pages, plus une carte.

La 1re édition, par M. Patissier seul, est de 1811.

470 — 1857. *Durand-Fardel*. Traité hydrothérapeutique des eaux minérales, par Durand-Fardel. Paris, 1857, in-8°, *passim*.

1862, deuxième édition, un fort vol. in-8°.

471 — 1858. *Reiber*. Etudes et observations sur Plombières et sur Paris (1re série), par M. Florian Reiber. A Plombières, chez l'auteur, 1858, in-18; 80 pages. Il n'a paru que la 1re série.

472 — 1858. *Jutier*. Note sur le spath fluor qui existe en filons dans le granit de Plombières.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. XLVI, 21 juin 1858.

473 — 1858. *Daubrée*. Mémoires sur les dépôts minéraux formés par les sources thermales de Plombières avant et pendant la période actuelle. — 1re partie : formation contemporaine des zéolithes; 2e partie :

Digitized by Google

relation des sources thermales avec les filons métallifères de la contrée, par M. Daubrée.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 21 juin 1858, t. XXXXVI.

474 — 1858. *Lhéritier.* Rapport sur le service médical.... pendant l'année 1858; inspecteur, M. Lhéritier. Mémoires de l'Académie de Médecine, t. XXV.

475 — 1858. *Jutier.* Extrait d'une lettre de M. Jutier à M. Elie de Beaumont sur les sources minérales de Plombières. Comptes rendus des séances de l'Académie de médecine ; t. XXXXVII.

476 — 1859. *Roubaux.* Les eaux minérales de la France, guide du médecin praticien et du malade, par le docteur Félix Roubaux. Paris, 1859, in-12 ; courte notice.

477 — 1859. *Jutier.* Note sur les résultats, au point de vue géologique, des travaux de captage des sources minérales de Plombières, par M. Jutier, ingénieur des mines.

Annales des mines, t. XV, 3e série, 1859.

478 — 1859. *Pétrequin* et *Socquet.* Traité général pratique des eaux minérales de la France et de l'étranger... par J. E. Pétrequin et A. Socquet, in-8°.

479 — 1859. *Rotureau.* Des principales eaux minérales de l'Europe, par Armand Rotureau. France, Paris, in-8°, 943 pages.

480 — 1859. *Lemoine.* Plombières et ses environs. Guide du baigneur, par Edouard Lemoine. Paris, Hachette, 1859 ; in-12 ; 179 pages.

481 — 1859. Constantin *James.* Montaigne. Ses voyages aux eaux minérales en 1580 et 1581, par Constantin James. Paris, 1859, in-8°. Extrait de la *Gazette médicale* de Paris.

482 — 1859. *Une cure* par les bains de mer est-elle opportune après l'usage des eaux de Plombières ?

Question soumise à la discussion par M. Lhéritier et résolue négativement par M. Patissier dans une séance

de la Société d'hydrologie. *Annales de la Société d'hydrologie médicale*, t. VI.

483 — 1860. *Bourdon*. Précis d'hydrologie médicale, ou les eaux minérales de la France dans un ordre alphabétique par le docteur Isidore Bourdon. Paris, Baillière, 1860; in-12.

484 — 1860. *Joanne et Le Pileur*. Les bains d'Europe. Guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de France et d'Italie; par Joanne et Le Pileur. Paris, 1860. In-12.

485 — 1860. *Bellet* et Th. *Gauthier*. Les Vosges. Vingt dessins d'après nature par Bellet, lithographiés par J. Laurens, texte descriptif par Théophile Gauthier. Paris, Morel, 1 vol. in-folio. Page 5, trois vues de Plombières.

486 — 1860. Dictionnaire général des eaux minérales et d'hydrologie médicale, par MM. Durand-Fardel, Le Bret, etc. Paris, 1860. T. II.

487 — 1860. *Delacroix*. Notice sur Plombières et ses bains, avec une carte des environs, par Emile Delacroix, docteur en médecine. Plombières, Vᵉ Bleise, 1860, in-12 de 73 pages.

Extrait du journal *La Franche-Comté*. Renseignements historiques, topographiques ou d'aménagement des sources. La partie médicale est réduite à une courte appréciation du rôle que peut avoir l'arsenic dans l'action de ses eaux.

488 — 1860. *Le Monde thermal*, journal hebdomadaire, in-folio. Plusieurs lettres écrites de Plombières, signées X. G.; 14, 28 juin, 3 juillet; 16, 30 août 1860.

489 — 1860. *Analyses* faites au laboratoire de l'école des mines. Source des Dames; source ferrugineuse; dépôt de la source ferrugineuse.

Annales des mines, t. XVII, premier livre de 1860.

490 — 1860. *Annales* de la Société d'hydrologie médicale de Paris. Paris, 1860, in-8°, 6 vol.

Le tome VI contient une revue bibliographique et

Digitized by Google

l'analyse critique de quelques ouvrages sur les eaux de Plombières.

491 — 1860. *Liétard.* Etudes cliniques sur les eaux de Plombières, par G. Liétard, ... médecin aux eaux de Plombières. Paris, 1860; in-8°, VIII — 106 p.

492 — 1860. Ville de Plombières. Inauguration de la salle d'asile due à la munificence de Sa M. l'Empereur Napoléon III, 29 octobre 1860. Epinal (s. d.), grand in-8°.

493 — 1860. *Friry.* Plombières neuf. In-8° de 9 pages; Remiremont, impr. de Mougin, 1860 (s. n. d'auteur). L'auteur est M. Friry.

494 — 1861. *Verjon.* Du traitement par les eaux de Plombières, de quelques variétés du rhumatisme viscéral, par M. Verjon.

Annales d'hydrologie médicale, 1861, tome VII. L'auteur range le rhumatisme viscéral dans la spécialisation des eaux de Plombières.

495 — 1861. *Jutier* et *Lefort.* Etudes sur les eaux minérales et thermales de Plombières, comprenant 1° des considérations générales sur l'origine géologique des sources minérales de l'est de la France, l'historique, le captage, l'aménagement des eaux de Plombières, par M. Jutier, ingénieur des mines; 2° les propriétés physiques et chimiques, l'analyse et la composition des eaux minérales de cette station thermale.

Annales de la Société d'hydrologie médicale, année 1861, t. VII.

1862. Tirage à part en un volume grand in-8°, avec plan de la ville et carte des environs de Plombières. Paris, Baillière, 1862.

496 — 1861. *Durand-Fardel.* Considérations sur la présence de l'arsenic dans les eaux minérales, par M. Durand-Fardel, *Annales de la Soc.* d'hydr. méd. T. VII. *Passim.*

497 — 1861. *Turck.* Eaux de Plombières. Montaigne, les

Digitized by Google

chemises d'Isabeau de Bavière, une faute du pharmacien Rouvroy (*sic*), son école, le docteur Lhéritier, ses doctrines, le livre rouge, par M. L. Turck. Paris, impr. Donnaud, 1861, in-8° d'une feuille.

Pamphlet contre le docteur Lhéritier.

498 — 1861. *Resal.* Souvenirs d'un voyage à Plombières et dans ses environs par A. Resal, architecte. Orné de vues prises sur les lieux. Haguenau, impr. de Edler, 1861; in-4° oblong, 67 pages. La préface est datée de Plombières.

499 — 1862. *Bailly.* De l'avenir des établissements d'eaux minérales dans les Vosges, par le docteur Bailly. Paris, 1861, in-8°.

Ce que l'auteur dit sur Plombières peut se résumer dans cette phrase de son livre : « C'est plutôt des distractions et des fêtes qu'il reste à faire pour élever Plombières à la hauteur de ses nouvelles destinées. »

500 — 1862. *Verjon.* Analyse du rapport de M. Verjon sur la station thermale de Plombières (service militaire), par M. Bouchardat. *Mémoires de l'Académie de médecine*, tome XXVII.

501 — 1862. *Charton.* Les Vosges pittoresques et historiques, par M. Ch. Charton. Paris, 1862, in-12.

502 — 1862. *Villeman.* Un baptême à Plombières, par J. Villeman. Paris, 1862, in-12, 61 pages.

Espèce de nouvelle dont la conclusion est que « les eaux de Plombières n'ont pas seulement la vertu de guérir mille infirmités, entre autres la stérilité des femmes; elles fécondent encore l'esprit, raniment l'ambition, excitent l'amour et prédisposent à contracter d'heureux mariages. »

503 — 1863. *Album* universel des eaux minérales et des bains de mer, 2e année, 1863, par Bernis.

Ouvrage sans importance. Il a paru pendant plusieurs années sans autre changement que celui du nom de l'éditeur.

Digitized by Google

504 — 1864. *Scoutteten*. De l'électricité considérée comme cause principale de l'action des eaux minérales sur l'organisme, par H. Scoutteten. Paris, 1864; in-8°. *Passim*.

505 — 1865. *Haumonté*. Plombières ancien et moderne, par J.-B. Haumonté, maire de Plombières. Mirecourt, 1865, in-8°, avec dessins lithographiques.

Il a été fait en même temps sur moins grand papier un tirage auquel on n'a pas joint les lithographies.

506 — 1865. *Defranoux*. Guide pittoresque du touriste et du baigneur de Luxeuil, de Plombières et de Bains dans la partie montagneuse des Vosges, etc..., par un membre de la Société d'Emulation (Defranoux). Mirecourt, Humbert, 1865, in-8°, 48 pages.

507 — 1865. *Liétard*. Clinique de Plombières. Affections de l'appareil digestif par G. Liétard. Maladies chroniques de l'estomac. Dyspepsies. Paris, Masson, 1865; in-8° de 60 pages.

508 — 1865. *Rapport* général.... sur le service des eaux minérales de la France pendant l'année 1865, d'après le rapport de M. Veijon (hôpital militaire). *Mémoires de l'Académie impériale de médecine*, t. XXVIII.

509 — 1865. Du rôle des eaux de Plombières dans le traitement des maladies de l'estomac. Rapport sur ce travail dans les *Annales de la Soc. d'hydr. médicale*, par M. Durand-Fardel, tome XII, 1865.

510 — 1866. *Dépret*. Le va-et-vient, par Louis Dépret, 1re série. Notions littéraires, impressions philosophiques, voyages. Paris (s. d.), 1866, in-18.

511 — 1866. *L. Jouve*. Lettres vosgiennes, publiées par L. Jouve. Epinal, 1866, in-12. Extraits de Le Bon et bibliographie de Plombières.

512 — 1867. *Malgras*. Aperçu sur les Vosges dans les temps anciens et modernes. Mémoire lu à la Sor-

Digitized by Google

bonne, en 1866, par M. Malgras, inspecteur d'académie à Épinal.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, t. XII, 3e cahier, 1867.

513 — 1868. *Caire*. Eaux thermo-minérales de Plombières. Etudes sur les maladies constitutionnelles des voies digestives. Des dyspepsies diathésiques et de leur traitement par les eaux de Plombières. Par le docteur C. Caire. Cannes, impr. de Maccary, 1866, in-8° de 2 feuilles.

514 — 1868. ***Joanne.*** Collection des Guides-Joanne, Vosges et Ardennes. Paris, Hachette, in-12.

515 — 1868. ***Patézon.*** Traduction du poëme de Camerarius, que M. Patézon a cru être de Gesnerus. *Gazette des Eaux*, 2 janvier 1868.

516 — 1869. *Bottentuit*. Du traitement des dyspepsies flatulentes à forme douloureuse, par les eaux de Plombières, par M. Bottentuit. *Annales de la Société d'hydrologie médicale*, in-8°, Paris, 1869—1870, t. XVI, comptes rendus des séances.

517 — 1869. *Leclère*. Du traitement de la constipation par les eaux minérales de Plombières, par M. Leclère. Annales de la Société d'hydrologie médicale, t. XVI.

518 — 1869. *Verjon*. Clinique médicale de l'hôpital thermal de Plombières. Maladies chroniques des voies digestives... par le Dr E. Verjon.

519 — 1869. *Leclère*. Des eaux minérales de Plombières et de leur emploi dans le traitement des maladies chroniques du tube digestif, par le Dr C. Leclère... Paris, Delahaye, 1869, in-8°.

520 — 1869. ***Robert.*** Voir l'année 1857.

521 — 1870. ***Conty.*** Alsace et Vosges. Paris, in-16.

522 — 1871. Les Bains et les Eaux dans l'antiquité et dans les temps modernes. ***Revue britannique***, mars 1871.

Pont-les-Bonfays.

523 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges....

Digitized by Google

« Il y a à Pont une fontaine dite de Saint-Michel, dont l'eau possède certaines vertus minérales. »

Portieux.

524 — 1768. *Buc'hoz.* Dictionnaire min. et hydr...., supplément, et dans le *Vallerius Lotharingiæ*, simple mention.

525 — 1785. *Carrère.* Catalogue.... « Dans le bois près de Portieux et de la verrerie, au village de Halloville (sic), source froide que l'on croit martiale. »

Rambervillers.

526 — 1809. *Martinet.* Traité.... « A Bru (près Rambervillers), source abondante d'eau ferrugineuse que l'on fait boire dans quelques maladies où cette eau est indiquée. »

527 — 1834. Dictionnaire univ. de matière méd...., t. VI.

Remoncourt

(à 10 kilomètres de Vittel.)

528 — 1845. *Lepage* et *Charton.* Le département des Vosges..... « Remoncourt possède au canton appelé *le Ret*, une fontaine d'eau ferrugineuse dont les propriétés sont à peu près les mêmes que celles de l'eau de Contrexéville. »

Rouvres-la-Chétive

(à 4 kilomètres de Châtenois.)

529 — 1851. *Haxo.* Coup d'œil.... Eaux ferrugino-gazeuses; propriétés de celles de Contrexéville.

530 — 1869. Aimé *Robert.* Guide.... Analyse des eaux par Girardin de Neufchâteau.

Digitized by Google

Rupt.

531 — 1785. *Carrère.* Catalogue....

532 — 1803. *Martinet.* Traité.... Deux fontaines ferrugineuses; l'une appelée *fontaine de la Cloche*, l'autre *fontaine des Gouttes.*

533 — 1845. *Lepage* et *Charton.* Le département des Vosges.... « Une fontaine au Champ Montémont, qui pétrifie le sable qu'elle charrie, une autre fontaine dite de la Cloche, ferrugineuse et salutaire pour diverses maladies. » Répété dans *les Vosges* (1).

Saint-Dié.

534 — 1768. *Buc'hoz.* Dans le *Vallerius Lotharingiæ.* Fontaine Saint-Godebert « en grande réputation du temps de Symphorien Champier pour la guérison de plusieurs maladies. »

535 — 1780. *Nicolas.* Observations chimiques sur les eaux minérales de Saint-Dié, Nancy, Bachot, 1780, in-12; 37 pages.

1731, 2e édition, augmentée d'observations, 43 pages.

536 — 1780. Lettre à M. Nicolas.... (sur l'ouvrage intitulé : *Observations chimiques*). D'après Carrère.

537 — 1785. *Carrère.* Catalogue.... « A 3 lieues de Saint-Dié, source de Saint-Gundebert, qu'on croit être minérale.

538 — 1785. *Buc'hoz.* Dict. min. et hydr....., t. II, supplément, simple mention.

539 — 1802. *Desgouttes.* Tableau statistique....

540 — 1803. *Martinet.* Traité.... « Au pied de la montagne Saint-Martin, deux sources minérales ferrugineuses. »

541 — 1819. *Fodéré.* Mémoire sur les eaux... T. V.

542 — 1830. Dictionnaire de mat. méd.... T. II.

(1) Nous connaissons aussi une source ferrugineuse dite de *la Salmade* au-dessus de Rupt, au pied de la forêt. (L. J.)

Digitized by Google

543 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges...
544 — 1854. *Pommier*. De la constitution physique....
545 — 1860. Dictionnaire général.... T. II.

Saint-Menge.

Saint-Menge, appelé autrefois Baudricourt et Bassompierre, est dans la vallée de la Vraine, à 17 kil. de Mirecourt. Ce village possédait trois sources minérales; il n'y en a plus qu'une de connue, appelée *fontaine du Mazu*, (dans une forêt à 1 kil. du village), analysée par M. Pommier.

546 — 1768. *Buc'hoz*. Vallerius Lotharingiæ....
547 — 1778. *Durival*. Description de la Lorraine...
548 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges.....
549 — 1854. *Pommier*. De la constitution....
550 — 1862. *Charton*. Les Vosges....

Saint-Vallier

(à 12 kilomètres de Dompaire)

La source s'appelle *fontaine Valère*.

551 — 1827. *Bussaux*. Rapport au nom de la commission chargée de faire des essais analytiques sur l'eau de la source de Saint-Vallier, lu à la séance du 23 juin 1827, par M. Bussaux, rapporteur. *Journal de la Société d'Emulation* des Vosges, t. II, année 1827, in-8°.
552 — 1829. *Kirschleger*. Essai sur les eaux minérales....
553 — 1845. *Lepage* et *Charton*. Le département des Vosges,... Rappelé dans *les Vosges*....
554 — 1852. *Haxo*. Coup d'œil.... Qualités qui la rapprochent de celles de Contrexéville.
555 — 1854. *Pommier*. De la constitution....
556 — 1861. *Jutier*. Etudes.... Origine géologique de la source.
557 — 1868. *Chevallier*. Rapport sur l'eau de Saint-Vallier, source Valère (Vosges), M. Chevallier, rapporteur. *Bulletin de l'acad. de méd.* de Paris, séance du 27 octobre 1868, t. XXXIII.

Digitized by Google

558 — 1869. Aimé *Robert*. Guide du médecin....

Senones.

559 — 1785. *Carrère*. Catalogue.... « Aux environs de Senones, source minérale froide. »

Les Trémeurs.

560 — 1852. *Bailly*. Des eaux thermales de Bains-en-Vosges.... in-8°.

« A 3 kil. (de Bains), sur la route de Saint-Loup, au-dessous de l'étang des *Trémeurs*, source ferrugineuse abondante, formant un limon épais d'ocre, ou peroxyde de fer hydraté. Cette eau renferme sans doute une assez forte proportion de carbonate de fer, — l'analyse n'en est pas faite; — sa saveur est styptique; elle est limpide, mais elle ne tarde pas à laisser déposer dans les vases de nombreuses paillettes de fer oxydé. »

Velotte

(à 6 kilomètres de Mirecourt.)

561 — 1772. *Raulin*. Traité analytique.
562 — 1785. *Buc'hoz*. Dictionnaire minér. et hydr..... Source « surnommée *fontaine de fer*. » Courcier, médecin à Mirecourt, est cité pour des essais d'analyse de cette eau.
563 — 1803. *Martinet*. Traité des maladies.... « Source un peu ferrugineuse. »
564 — 1811. *Bouillon-Lagrange*. Essai sur les eaux....
565 — 1834. Dictionnaire univ. de mat. méd...., t. VI.
566 — 1854. *Pommier*. De la constitution.... Analyse.

Vittel.

567 — 1854. *Pommier*. De la constitution.... Analyse.
568 — 1855. *Peschier*. Notice sur les eaux minérales de Vittel, près Contrexéville (Vosges), par M. Peschier,

Digitized by Google

docteur en médecine. Paris, 1855, in-8°, 14 pages.

569 — 1855. Analyse des eaux minérales de Vittel et d'Outrancourt. Voir à ce dernier nom.

570 — 1857. *Moreau*. Des eaux minérales de Vittel (Vosges). Dans la *Gazette des hôpitaux*, in-folio, 30e annnée, 24 février 1857.

571 — 1858. Rapport sur le service médical.... pendant l'année 1858, par M. Tardieu, *Mémoires de l'acad. imp. de méd.*, t. XXVe, inspecteur, M. Patézon.

572 — 1858. Rapport sur un produit ocréacé naturel formé par les sources de Vittel et proposé pour l'emploi médical. *Bulletin de l'Académie* imp. de méd., t. XXIII, année 1858.

573 — 1859. Annuaire des eaux minérales et des bains de mer de la France et de l'étranger, in-18, 1859. Extrait de Patézon.

574 — 1859. *Patézon*. Vittel. Ses eaux minérales, par le docteur Patézon, médecin inspecteur. Paris, 1859, in-16, 182 pages.

Livre modeste, bien écrit, sincère surtout.

575 — 1859. *Rotureau*. Des principales eaux....

576 — 1859. *Roubaux*. Les eaux minérales... Très-courte notice.

577 — 1859. *Pétrequin* et *Socquet*. Traité général....

578 — 1860. *Durand-Fardel*. Dictionnaire général....

579 — 1860. Les bains d'Europe....

580 — 1860. Compte rendu du rapport sur le service médical des eaux de Vittel.... *Mémoires de l'Acad. de méd.*, t. XXVI; effets exercés sur le système nerveux.

581 — 1860. *Bourdon*. Précis d'hydrologie....

582 — 1861. *C. James*. Guide pratique...., 6e édit.

583 — 1861. *Jutier*. Etudes.... Origine géologique de la source.

584 — 1862. *Patézon*. Etudes cliniques sur les maladies traitées aux eaux minérales de Vittel par le docteur Patézon, médecin inspecteur, Paris, Delahaye, 1862, in-12, VI — 92 pages. Cet ouvrage fait suite à celui de l'année 1859 par le même auteur.

585 — 1862. Compte rendu du rapport sur le service médical... T. XXVII, des *Mém. de l'Acad. de méd.*, et 1864, compte

Digitized by Google

rendu du rapport...., t. XXVIII, des Mém. de l'Acad. de méd.

586 — 1862. *Durand-Fardel.* Traité thérapeutique....

587 — 1862. *Bailly.* De l'avenir....

588 — 1862. *Patézon.* Hygiène du buveur d'eau; par le docteur Patézon, médecin inspecteur des eaux minérales de Vittel (Vosges), Paris, 1862, in-18, 24 pages. Extrait de la *Gazette des eaux.*

589 — 1862. *Charton.* Les Vosges....

590 — 1863. *Nicklès.* Sur l'eau minérale de Vittel (Vosges), par M. J. Nicklès. Dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1863.

591 — 1865. Rapport de M. Patézon sur le service médical.... de Vittel pendant l'année 1865.... *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 6 août 1867; et rapport général.... sur le service médical en 1865, dans les *Mémoires de l'Acad. de méd.*, t. XXVIII.

592 — 1865. Eaux minérales de Vittel (Vosges). Paris, Hachette, 1865, in-12.

593 — 1866. Station hydrominérale de Vittel (Vosges). Sa supériorité sur Contrexéville, brochure in-8° de 16 pages. Mirecourt, impr. Costet. (La couverture imprimée sert de titre).

594 — 1867. *Patézon.* Guide aux eaux minérales de Vittel (Vosges), par le docteur Patézon. Paris, 1867, in-18, 117 pages.

595 — 1868. *Joanne.* Collection des guides....

596 — 1869. Aimé *Robert.* Station hydrominérale de Vittel (Vosges); 1869, Toulouse, in-8°. Excursions hydrologiques en Alsace et dans les Vosges.
2e édit. Paris, 1870.

597 — 1869. Aimé *Robert.* Guide du médecin...., 2e édition.

598 — 1872. Des coliques hépatiques et de leur traitement par les eaux minérales de Vittel (Vosges), par le Dr Patézon. Paris, 1872, in-8°.

Vrécourt.

599 — 1852. *Haxo.* Coup d'œil...

Digitized by Google

600 — 1855. *Henry*. Rapport de l'analyse des eaux de Vrécourt, dans le *Bulletin de l'Acad. de méd. de Paris*, t. XXI, année 1855.

Voir aussi pour la même analyse le *Dictionnaire général des eaux minérales*, t. II, 1860, et les *Annales de la Société d'hydrologie médicale*, t. III, revue bibliographique.

601 — 1860. *Durand-Fardel*. Dictionnaire général...., t. II, analyse.

Xaronval

(à 10 kilomètres de Charmes.)

602 — 1835. *Demangeon*. Rapport sur la fontaine sulfureuse de Xaronval, par M. le docteur Demangeon. Dans les *Annales de la Soc. d'Emul. des Vosges*; 1835, t. II, 2e cahier.

Rappelé dans *Le département des Vosges* par Lepage et Charton.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

B

broise)

DES

t Boutr

et Socq

Les chiffre

signe *

es Chau

rappeler

C

e (de).

F

le Vasse

t voir D

(de).

e) et Hu

(de).

Digitized by Google

HISTOIRE VOSGIENNE.

SOUVENIRS DE 1814 A 1848,

PAR M. CH. CHARTON,

Membre titulaire.

LIVRE IV. — 1817-1830.

I.

D'après un recensement opéré en 1825, la population générale du département s'élevait alors à 380,000 âmes (*) et le nombre de ses sourds-muets à plus de 200. On regrettait que ces derniers ne reçussent aucune espèce d'instruction, que, deshérités de la nature, il ne fût apporté aucune amélioration à leur triste sort et qu'on ne les relevât pas de l'impuissance de se rendre utiles soit à eux-mêmes, soit à la société. M. le Préfet de Meulan conçut dans sa philanthropie éclairée et active le noble projet de les sortir de leur état de délaissement ; il s'en entretint avec les Maires et il leur dit :

« Répandre les bienfaits de l'éducation sur une classe infortunée que la nature semble avoir douée d'une intelligence plus qu'ordinaire, mais à laquelle elle a en même temps

(*) D'après le dénombrement de 1872, elle est aujourd'hui de 392,988 âmes, déduction faite des 22,000 habitants des cantons de Saales et Schirmeck annexés à l'Allemagne.

Digitized by Google

refusé les moyens de lui donner l'essor; procurer à ces malheureux le premier de tous les biens, celui de connaître et d'adorer l'être divin qui les a appelés à la vie; faire naître dans leurs cœurs les sentiments de tendresse et de reconnaissance pour leurs parents; les mettre à portée de subvenir par leur travail non-seulement à leur existence, mais encore à celle des auteurs de leurs jours, c'est sans doute une grande et sublime idée; c'est celle que Dieu a inspirée à l'abbé de l'Epée et à l'abbé Sicard.

« Cependant les incalculables avantages de cette précieuse découverte qui, pour ainsi dire, rend aux sourds-muets de naissance la parole et l'ouïe, ne sont pas généralisés. Des écoles sont seulement établies à Paris, à Bordeaux, à Angers, à Lyon, à Marseille, à Montpellier, et elles sont d'ailleurs trop éloignées de nous pour que nous puissions en profiter. Tâchons d'y remédier. »

On avait appelé son attention et son intérêt sur un jeune vosgien, M. Piroux, plein d'intelligence et de zèle et montrant une vocation décidée pour le soulagement de l'humanité souffrante. Ce jeune homme avait fait des diverses méthodes d'enseignement des sourds-muets l'objet de ses études continues, et il les avait avec succès appliquées à trois jeunes sourdes-muettes de la ville d'Epinal.

Deux d'entre elles commençaient déjà à comprendre la contexture des phrases, et la troisième à proférer tous les sons et toutes les articulations de la langue française. Toutes trois entendaient en outre le système de la numération.

Ces heureux résultats déterminèrent le Préfet à placer M. Piroux dans l'institution nationale de Paris où, pendant deux ans, il put se perfectionner dans la théorie et la pratique de son art.

Lorsque M. Piroux fut rentré dans ses foyers en 1827, M. de Meulan songea à créer à Epinal une école de sourds-muets qui serait ouverte d'abord à ceux du département des Vosges, et plus tard à ceux des départements limitrophes, et qui serait dirigée par le jeune professeur. Mais il lui

Digitized by Google

fallait des ressources assez considérables pour fonder un pareil établissement.

Approprier convenablement le local de l'école, en acquérir le mobilier, acheter une partie du linge des élèves, ainsi que les instruments et les tableaux à leur usage, et assurer un traitement au directeur et à ses employés, telles étaient les dépenses qui se présentaient tout d'abord.

L'argent était donc, comme dans beaucoup d'autres cas, le nerf de cette utile et bienfaisante entreprise.

Le Préfet se rappelait que le lendemain de son arrivée dans les Vosges, leurs habitants, répondant à son invitation, étaient venus promptement au secours des incendiés de Martigny-les-Lamarche. Il pensa qu'il pouvait compter également sur leur bon vouloir et leurs largesses en faveur des sourds-muets, et sollicita des subventions du Conseil général du département, des allocations des communes et des offrandes des particuliers, tant pour le paiement des frais de premier établissement que pour la fondation et l'entretien de bourses entières et de demi-bourses dans l'école projetée.

Il put ainsi, dans l'espace de quelques mois, se procurer des sommes assez importantes, mais en les rapprochant du chiffre probable des dépenses à faire, il acquit avec regret la certitude qu'elles ne pourraient y faire face, et se vit malgré lui forcé d'abandonner son projet.

Quant à M. Piroux, loin de vouloir déserter la carrière qu'il avait embrassée, il la suivit avec la même résolution et le même dévouement que ses illustres devanciers. Il quitta toutefois la ville d'Epinal et alla établir à Nancy cette grande et belle institution qu'entourent toutes les sympathies des départements de l'Est, pour lesquels elle est principalement fondée, et qui deviendra un jour, tout le monde l'espère du moins, une institution nationale. Ce sera le moyen d'en assurer à jamais l'existence.

Le Préfet des Vosges ne tarda pas à éprouver un autre échec qui devait briser sa carrière administrative. Harcelé de plus en plus par les partis hostiles et par leurs journaux

Digitized by Google

que les condamnations judiciaires ne pouvaient désarmer, le gouvernement royal se trouvait dans la plus inquiétante position.

Sur ces entrefaites, et pour maintenir intacte la prérogative du souverain, il crut devoir congédier la Chambre des députés de 1824 avant l'expiration de son mandat et il en prononça la dissolution le 5 novembre 1827. Mais il convoqua les colléges électoraux à bref délai, ceux d'arrondissement pour le 17 novembre et ceux de département pour le 24 du même mois.

Cette convocation hâtive avait pour but d'empêcher les ennemis du pouvoir de se préparer à la lutte et de s'emparer des élections. Ce but fut manqué. Dans l'attente des événements, les partis étaient constamment en éveil, ne prenaient pas de repos, disposaient sans cesse leurs batteries et étaient toujours prêts à combattre.

Aussi, leurs manœuvres bien combinées, bien conduites, déjouèrent les calculs et les efforts du Ministère, et les élections ne furent pas partout ce qu'il désirait.

Cette déception détermina M. de Meulan, qui se laissa emporter trop loin par la vivacité de son zèle, à lancer le 30 novembre, sous la forme d'une circulaire, une virulente philippique contre les factions et contre la presse.

« Je n'ai point à examiner, y disait-il, si dans le département, les choix sont également dans l'intérêt du roi, mais j'ai à signaler les manœuvres coupables employées pour égarer et exaspérer les esprits et leur inspirer une injuste défiance envers l'autorité.

« Les agitateurs ont dès longtemps préparé le poison distillé par eux. Ils ont inondé le pays d'écrits provocateurs, recueilli des renseignements vrais ou faux sur la formation des listes électorales et troublé la conscience des électeurs en les menaçant de la vindicte des lois.

« Ils ont reproché à l'administration d'avoir fait voter ceux qui n'en avaient pas le droit, ils ont multiplié les menaces pour éloigner du collége électoral les hommes qui

Digitized by Google

avaient le droit constant d'y paraître, lorsqu'ils les savaient être dans l'intérêt du roi et de la France; ils les ont intimidés, et, en les écartant, ils ont produit un mal irréparable.

« Mais ils doivent savoir qu'ils sont signalés, que l'autorité veille sur eux, et que, si l'occasion se représentait, ils ne renouvelleraient pas impunément de coupables tentatives.

« Personne n'est dupe des calculs mensongers établis par des journaux ennemis de l'ordre et de la paix, et qui ont l'insolence d'attribuer à leur parti rebelle des hommes dont l'opinion royaliste est connue, uniquement parce qu'ils les supposent dans un système d'opposition constante.

« Enfin, malgré leurs efforts impuissants et coupables, le royalisme triomphe et avec lui la paix, l'abondance, l'union des familles et la prospérité de la France. »

Cet accès de mauvaise humeur irrita au suprême degré les susceptibilités du parti libéral et le porta à se montrer plus agressif encore vis-à-vis de l'administration.

Le résultat des élections vosgiennes ne lui déplaisait pas trop. Le Comité d'Epinal et ses adhérents l'avaient emporté sur presque toute la ligne. Les cinq députés nommés étaient pour les colléges d'arrondissement, MM. Cuny, le général Buquet et Royard-Collard, et pour le collége de département MM. Champy et Falatieu. Quatre d'entre eux professaient des opinions libérales.

Cependant pour se venger de l'autorité préfectorale, mettre sa conduite en pleine lumière et attirer sur elle l'indignation des citoyens, les membres du comité attaquèrent ces élections devant la chambre des députés et en demandèrent l'annulation. Peut-être aussi voulaient-ils une victoire complète.

Dix-huit électeurs envoyèrent donc à cette assemblée une protestation appuyée de toutes les pièces justificatives qu'ils purent se procurer et où ils établissaient « que le département des Vosges ne comptait pas 400 électeurs payant 300 francs d'impôt, nombre nécessaire pour former un collége de département et des colléges d'arrondissement, que le chiffre officiel était à la vérité de 404, mais que les listes élec-

Digitized by Google

torales comprenaient onze citoyens qui ne pouvaient y être inscrits attendu qu'ils ne payaient pas le cens légal et qui devaient en être retranchés; qu'il y en avait près de quatre-vingts autres qui étaient présumés être dans le même cas, que la loi avait été évidemment violée par l'administration, que les élections étaient « ipso facto » entachées de nullité et qu'il était du devoir de la Chambre d'en prononcer l'annulation. »

Au nom du 9e bureau et dans la séance du 20 février 1828, M. de Schonen, député de la Seine, monta à la tribune pour faire le rapport de cette réclamation. Il discuta longuement les points de fait et de droit et conclut formellement à l'annulation des élections pour violation flagrante de la loi.

La malencontreuse circulaire préfectorale du 30 novembre était une pièce trop importante au procès pour qu'elle pût être oubliée dans son rapport.

M. de Schonen n'hésita pas à la traiter d'inconvenante, mais il ne voulut pas la lire. M. Benjamin Constant, sur les vives instances de la Chambre, la lut à sa place et rappela en même temps d'autres faits graves à la charge du Préfet. Ces faits avaient été passés sous silence par le rapporteur dans l'intention de ménager M. de Meulan qui avait eu le tort de faire trop de zèle.

MM. Saglio et Chauvelin prirent, de leur côté, fait et cause pour les réclamants.

MM. André (du Haut-Rhin), le général Hygonet et Cuny cherchèrent au contraire à excuser la conduite du Préfet. M. Cuny, dont la réélection du reste ne pouvait être douteuse, plaida avec chaleur la cause de M. de Meulan, avec qui il n'avait jamais eu que de bonnes relations, mais dans l'intérêt de la loi il ne put s'empêcher d'adhérer aux conclusions du rapport qui furent adoptées à l'unanimité des voix..

Ce succès transporta de joie l'opposition qui venait déjà d'applaudir au renversement du ministère Villèle et à l'avénement du ministère Martignac.

Digitized by Google

Les électeurs des Vosges ne formèrent plus qu'un seul collége, puisqu'il était évident que leur nombre ne s'élevait pas à 400 payant le cens de 300 francs, et ils furent convoqués pour le 21 avril 1828 afin de procéder à une nouvelle élection de cinq députés.

Il devenait impossible à M. de Meulan de rester plus longtemps à la tête d'un département où les libéraux, s'appuyant sur les faits révélés à son détriment à la Chambre des députés, soulevaient contre lui la conscience publique. Il donna sa démission et fut immédiatement remplacé par M. le baron Nau de Champlouis, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. de Meulan était un royaliste d'ancienne date. Attaché à la cour de Louis XVI par sa charge de Secrétaire du roi, il s'était battu courageusement, pour ce prince, dans la terrible journée du 10 août 1792, et avait été laissé pour mort dans un ruisseau. Les émeutiers lui avaient fait de nombreuses et graves blessures à la tête, aux bras et aux mains. Il était fier d'en montrer les cicatrices. Sa main gauche avait été affreusement déchirée par une balle.

Dans le cours de son administration, il ne cessa de faire preuve d'une activité infatigable. Il lisait toutes les lettres, toutes les pétitions, toutes les pièces à son adresse, à mesure qu'elles lui parvenaient et sans en remettre aucune au lendemain. Il les annotait à l'encre rouge, rapidement et souvent illisiblement, traitait toutes les questions, tranchait toutes les difficultés et allégeait de son mieux le travail de ses employés. C'était bien lui qui administrait et non ses bureaux. Ses discours étaient improvisés comme sa correspondance et ses poésies. Il allait vite en besogne et passait peut-être un peu trop facilement sur les formalités légales. Mais il s'en excusait en disant que « c'était par dévouement au roi, par amour du bien public et pour ne laisser aucune affaire en souffrance. »

C'est lui qui posa en 1825 la première pierre du nouvel Hôtel de préfecture qu'il ne devait jamais habiter, et où son successeur s'installa avec ses bureaux en 1829. Cet hôtel

Digitized by Google

a reçu depuis lors des agrandissements qui en ont doublé l'étendue.

M. de Meulan se sépara de ses administrés sans leur faire ses adieux. Sachant que les élections les avaient en grand nombre indisposés contre lui, il pensa que ses derniers épanchements seraient mal accueillis par eux, et il voulut s'épargner ce désagrément. Il se retira à Arney-le-Duc, dans la Côte-d'Or, chez M. Languet de Sivry, son gendre, et y mourut quelques années après.

II.

M. de Champlouis était une des lumières du Conseil d'état. Sa haute capacité et ses travaux lui avaient valu l'estime particulière de Georges Cuvier, qui présidait une des sections de ce Conseil. Sans l'avoir brigué, il eut l'avantage d'être bien vu du parti libéral. Sa réputation d'homme loyal et intègre l'avait précédé dans les Vosges. D'ailleurs, il avait été nommé par le ministère Martignac que les royalistes subissaient à regret; c'était la meilleure des recommandations.

M. de Champlouis résuma ses devoirs et ceux des Maires, ainsi qu'il suit : « Faire aimer et respecter les lois, maintenir la France dans la jouissance des garanties que lui assurent nos institutions, développer les principes d'amélioration, les germes de prospérité qui existent au milieu d'une population laborieuse et fidèle, reconnaître et défendre les droits légitimes, telle doit être la ligne de conduite à laquelle nous nous attacherons invariablement pour répondre dignement aux royales intentions d'un prince père de ses peuples. »

Joignant l'exemple au précepte, il travailla dès les premiers jours de son installation, en mars 1828, avec un soin et un zèle que le Comité d'Epinal admira, à la révision des listes électorales, en raya les électeurs qui avaient perdu leurs droits, y inscrivit ceux qui avaient acquis les leurs, rendit ces listes complètes et inattaquables, et les élections

Digitized by Google

du 21 avril purent se faire avec la plus grande régularité.

Il administrait les Vosges depuis 3 mois à peine, lorsque, sans l'avoir demandé, la ville d'Epinal vit arriver dans ses murs un agent de la police secrète, expédié de Paris par le Préfet de police. C'était un grand honneur et un grand avantage pour une petite ville de province d'être placée sous l'œil et l'égide de la police secrète, elle pouvait en être fière et dormir tranquille !

Cet agent, autant qu'il m'en souvient, portait le nom de *Bréhu*, nom aussi peu poétique que sa personne et son métier. Il se présenta au Préfet, lui exhiba ses pouvoirs et se mit à sa disposition.

Le Préfet, qui se contentait avec raison du concours ostensible de la police ordinaire, lui fit un froid accueil et, comme ce personnage insistait pour entrer en relation journalière et directe avec lui, il lui notifia qu'il ne voulait que des rapports écrits et qu'il le dispensait de toute communication verbale.

Dès le lendemain de cette audience, Bréhu commença à s'acquitter de son méprisable rôle. Il s'enquit des noms et de la demeure des différents membres du comité électoral, et de la société politique, *Aide toi, le ciel t'aidera*, des libéraux les plus considérables et d'autres personnes qui paraissaient être peu favorables au Gouvernement. Ne pouvant pénétrer dans leur domicile, il s'attacha à surveiller leurs démarches, à recueillir les faits et les propos qu'on leur attribuait, à noter les gens qu'ils recevaient.

Il fréquenta assidûment les lieux publics, pour voir, examiner, écouter, espionner et *moucharder* tout à son aise.

Mais il eut beau faire. Les arcanes des partis restèrent fermés pour lui et les suppositions les plus hasardées durent lui tenir lieu de renseignements positifs et exacts.

Son imagination, et quelle imagination ! vint à son aide. Elle lui fournit les mensonges, les absurdités, les calomnies dont il remplissait les rapports qu'il envoyait chaque jour au Préfet. Ces rapports étaient écrits dans le style le plus

Digitized by Google

incorrect, le plus ignoble même ; la lecture en était repoussante et ils étaient tous déchirés et jetés au feu, souvent même sans être lus. Si on les eût conservés, ils eussent souillé les archives préfectorales.

Et cet homme prétendait « qu'il rendait des services au roi et à la France et qu'on ne saurait trop les lui payer. » M. de Champlouis lui prouva qu'il n'était point de cet avis. Quand, après un mois de séjour, Bréhu vint à la Préfecture réclamer son salaire, il éprouva la plus amère des déceptions. Aucun crédit n'était affecté à la rémunération de ses basses fonctions, et il ne toucha pas la moindre somme. Sa femme et lui se virent serrés de près par le besoin. Les moyens d'existence leur faisant entièrement défaut à Epinal, ils songèrent à transférer leurs pénates ailleurs et s'estimèrent très-heureux de recevoir avec un passe-port d'indigent le secours de trois sous par lieue pour faire leur voyage.

M. de Champlouis, qui voulait connaître à fond toutes les ressources du département, créa auprès de lui une commission chargée de réunir avec le plus grand soin les divers et nombreux éléments de la statistique générale des Vosges qu'il se serait fait un devoir de livrer à la publicité, mais les événements ne lui permirent pas de donner suite à cette idée. En suivant les travaux de cette commission, il constata qu'en 1828, une heureuse révolution s'était accomplie dans l'industrie papetière et que la fabrication du papier à la mécanique se substituait à la fabrication du papier à la cuve. Le village de Plainfaing, situé dans l'arrondissement de Saint-Dié, posséda la première papeterie de ce genre, qui comptait à cette époque huit cylindres et deux machines construites d'après le système de M. Saint-Léger Didot. Cette innovation, qui restreignait dans une large proportion le travail des bras, excita le mécontentement des ouvriers papetiers ; ils prétendirent qu'elle les atteindrait dans leurs moyens d'existence et furent sur le point de se soulever comme ceux de la filature de Senones, lors de l'introduction des machines nouvelles dans cet établissement. Mais on leur

Digitized by Google

fit entendre raison et ils finirent par accepter, comme leurs patrons, les avantages de la mécanique.

Le nouveau mode de fabrication du papier se propagea assez rapidement dans les Vosges; il fut successivement adopté par les papeteries de Rambervillers, Docelles, Laval, et autres, et depuis longtemps la fabrication à la cuve a disparu entièrement. On ne l'a conservée que dans les papeteries d'Arches qui fabriquent le papier timbré nécessaire à l'État.

La statistique apprit également au Préfet, qu'en 1828, la race chevaline et la race bovine étaient représentées dans les Vosges par des milliers d'animaux qui laissaient trop à désirer sous le rapport de la taille, des formes, du poids, de la vigueur ou de la viande. Leurs défauts étaient signalés par les connaisseurs, qui indiquaient différents moyens de les corriger. Après en avoir conféré avec M. Mathieu, médecin vétérinaire en chef du département dont j'aurai à parler plus tard, le Préfet se prononça pour le croisement des espèces vosgiennes avec les espèces étrangères. Avec les fonds qu'il obtint tant de l'État que du département, il fit acheter pour la race chevaline des étalons ardennais de premier choix, et pour la race bovine, des étalons suisses ou comtois non moins remarquables par leurs qualités. Les uns et les autres furent placés chez des éleveurs intelligents à des conditions avantageuses pour l'administration en même temps que pour les dépositaires et employés à la reproduction des races. Ce croisement donna des produits on ne peut plus satisfaisants, et il est certain que les races vosgiennes auraient, en quelques années, atteint le degré d'amélioration recherché, si on s'était décidé à le continuer plus longtemps. Mais il fut trop tôt abandonné, et les bons résultats déjà réalisés, ne tardèrent pas à disparaître.

Au mois de septembre 1828, le département des Vosges fut traversé, d'un côté, par Mme la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et dauphine de France, et, de l'autre, par le roi Charles X.

Digitized by Google

Ce double voyage fut annoncé aux Vosgiens par la proclamation préfectorale suivante :

« Habitants du département des Vosges ! Le moment approche où vos vœux les plus chers vont être comblés. Le père commun des Français, le Roi sera bientôt au milieu de vous. Sa majesté traversera le département en se rendant de Colmar à Lunéville, dans la journée du 12 septembre. Elle a voulu parcourir cette terre de bravoure et d'industrie où les mêmes bras qui enrichissent l'État par d'utiles travaux sont prêts à s'armer pour le défendre, si l'honneur de la couronne, si la gloire de la France le demandent jamais.

« Vous pourrez vous presser autour de votre souverain chéri, lire les heureuses destinées de la patrie sur ce front où tant de grandeur s'unit à tant de bonté, et prouver par l'expression simple et vraie des sentiments qui vous animent que votre dévouement à sa personne sacrée égale votre attachement pour les institutions que la France doit à la restauration du trône légitime.

« Ce dévouement si profondément gravé dans vos cœurs, déjà vous en aurez offert l'hommage à l'auguste fille de nos rois. Annonce et gage du bonheur que la présence de Sa Majesté promet aux habitants des Vosges, la présence de Madame la Dauphine sera pour eux une occasion de plus de resserrer les liens indissolubles qui les attachent aux descendants de Saint Louis et de Stanislas, et de laisser échapper de leurs cœurs, ce cri d'amour et de loyauté : *Vive le Roi ! Vivent les Bourbons !* Epinal, le 27 août 1828. Le maître de requêtes, Préfet des Vosges, N. de Champlouis. »

La Dauphine, qui venait de visiter une partie du Midi avec une suite peu nombreuse et peu brillante, fut reçue par les autorités et la population de Plombières, avec les démonstrations du royalisme le plus accentué. Elle passa deux jours dans cette ville, et employa son temps à visiter les sites les plus curieux et les plus pittoresques qu'offrent Plombières et ses environs.

Dans ses excursions, elle s'arrêta sous une voûte de

Digitized by Google

verdure qui ombrageait la fontaine Stanislas à laquelle se rattachent tant de souvenirs. Là, pendant qu'on lui présentait une jatte de lait qu'elle avait désirée, et qu'elle but sans cérémonie, des jeunes filles du village des Granges-de-Plombières proprement habillées de blanc, l'abordèrent avec respect, lui offrirent des fleurs, et l'une d'elles qui semblait douée de la mémoire la plus complaisante, lui débita avec assez d'assurance un discours préparé par le curé du lieu.

Mais ce discours avait le malheur d'être trop long, et la princesse qui tous les jours en subissait de semblables, n'y prêta qu'une attention distraite, et se borna à remercier du bout des lèvres la jeune harangueuse.

De nouvelles manifestations d'allégresse publique attendaient la Dauphine à son entrée au chef-lieu du département. Les rues étaient encombrées de curieux. Les dames qui s'étaient mises aux fenêtres pour la voir passer en calèche découverte lui jetaient des fleurs et agitaient leurs mouchoirs blancs en criant sans cesse : *Vive Madame la Dauphine ! Vive Madame la Duchesse d'Angoulême!* Une voix mêla maladroitement à ces cris, celui de *Vive la fille de Louis XVI,* qui rappelait de sombres souvenirs et qui affecta péniblement l'auguste voyageuse.

La Duchesse fut logée à l'ancien hôtel de Préfecture actuellement occupé par le collége communal. Pendant qu'elle se reposait tranquillement dans son lit des fatigues de son voyage et de ses réceptions, le parti démocratique presqu'imperceptible alors à Épinal veillait. Il avait préparé dans le plus grand secret un drapeau tricolore d'un développement démesuré, et il alla pendant la nuit l'attacher à la cime d'un des chênes les plus élevés de la forêt de Saint-Antoine, qui touche à la ville. Il était facile, le jour venu, de le distinguer de loin. A son réveil et de ses fenêtres, donnant sur la forêt, la princesse eut peut-être la douleur d'apercevoir ce présage flottant d'une prochaine révolution. L'autorité s'empressa de le faire enlever, mais, malgré l'activité de ses recherches, elle ne put savoir quelles mains avaient

Digitized by Google

hissé ce drapeau sur le chêne de Saint Antoine. Les républicains avouèrent plus tard que c'étaient eux.

Moins heureux que la Dauphine, dont la course à travers les Vosges fut favorisée par la plus agréable température, le roi Charles X fut assailli par des pluies torrentielles dans son rapide trajet de Colmar à Lunéville, par Saint-Dié et Raon-l'Étape. Mais ces pluies ne purent empêcher, tant la curiosité a d'empire sur la nature humaine, les populations urbaines et rurales d'accourir en foule sur son passage. Il y avait parmi elles tant de gens qui n'avaient jamais vu de tête couronnée et qui s'imaginaient que la personne et notamment la figure d'un monarque ne ressemblaient en rien à la personne et à la figure d'un simple mortel ! Il est vrai qu'aucun roi de France n'avait paru dans les Vosges depuis que Louis XIV les avait franchies pour aller rejoindre son armée sur le Rhin, et avait couché à Raon-l'Etape.

Son descendant, Charles X, fut entouré à chaque halte par les Maires et les habitants du pays qui ne cessaient de proférer le cri de *Vive le Roi !* bien qu'ils fussent surpris de ne voir en lui qu'un homme fait à l'image des autres et revêtu du costume connu de général. Le roi leur souriait, parlait à plusieurs d'entre eux, leur tendait la main, et ne se doutait guère, au milieu de la bruyante expansion de leur joie et de leurs sentiments de fidélité et de dévouement, que deux ans plus tard il serait forcé de prendre, avec sa famille, le triste chemin de l'exil.

III.

Les faits que je vais raconter dans ce chapitre pourront donner une idée des mœurs judiciaires de l'époque, ainsi que des qualités du monde bureaucratique.

Le Préfet des Vosges avait accompagné le Roi jusqu'à la limite de son département comme son devoir l'exigeait. En revenant à Épinal, il passa de nouveau à Raon-l'Étape et s'y

Digitized by Google

arrêta quelque temps pour visiter les établissements publics qu'il ne connaissait pas encore.

Entre autres édifices remarquables, on lui fit voir l'Hôtel-de-ville qui contenait une salle spacieuse, consacrée exclusivement à la tenue des audiences du juge de paix. Ce sanctuaire de la justice avait besoin d'être restauré et il ne le prouvait que trop. Mais M. de Champlouis s'aperçut avec le plus grand étonnement que la balustrade, qui environnait le siége du juge et qui en défendait l'approche, était armée de longues pointes de fer acérées.

Il en demanda la raison au juge de paix qui lui dit que les plaideurs de son canton, sans aucun respect pour la justice, s'emportaient volontiers, qu'ils juraient, tempêtaient, et frappaient de leurs poings avec la dernière violence le revêtement de la balustrade, et que, pour la mettre à l'abri de leurs coups et réprimer en outre leurs écarts, il n'avait pas cru mieux faire que de leur opposer de bonnes et solides pointes bien aiguës qu'aucun d'entre eux n'attaquerait sans s'enferrer.

« Cet expédient, objecta le Préfet est par trop asiatique et moyen-âge. Faites-moi le plaisir, Monsieur le Juge de paix, ajouta-t-il, de le supprimer. Quand la justice se distribue, il faut qu'elle ne blesse personne. Ce n'est qu'à cette condition que j'autoriserai la restauration de votre salle d'audience. »

Les pointes furent enlevées dès le jour même, l'amende seule réprima désormais les excentricités des plaideurs et la salle fut restaurée.

M. de Champlouis aimait les belles écritures. Il écrivait très-bien lui-même et sa signature était coquette et fort lisible. Il recommandait fréquemment aux expéditionnaires de ses bureaux de soigner leurs copies et à leurs chefs d'y tenir sévèrement la main. Non content de ces recommandations, il relisait avec une scrupuleuse attention le travail de chaque employé, achevait ou corrigeait les lettres mal formées, mettait les virgules, les points, les accents là où ils devaient

Digitized by Google

être mis et ne tolérait pas la moindre faute d'orthographe.

Le grattoir et la sandaraque étaient toujours à sa portée. Il se plaisait à encourager les bons expéditionnaires et ne cachait pas son mécontentement aux écrivains médiocres.

Dans un de ses bureaux, des personnes charitables avaient fait admettre un jeune homme qui était infirme du bras droit et qui appartenait à une pauvre famille. François M... avait été dans son enfance, et comme beaucoup de ses camarades, victime de la brutalité de son maître d'école.

Cet instituteur, qu'on eût dit échappé de quelque tribu sauvage, n'était heureux que lorsqu'il punissait rigoureusement ses élèves. « Qui aime bien châtie bien, » leur répétait-il avec un mauvais sourire. Les règles, les verges, les bâtons, les nerfs de bœuf, tout lui servait d'instrument de correction. Il battait, il flagellait jusqu'à effusion de sang. C'était sa suprême jouissance. Il a fallu du temps pour extirper de nos écoles cette race de maîtres féroces.

Le bourreau en question avait, dans un de ses accès habituels de rage, tellement maltraité François M.... que le bras droit de son élève était atteint d'un tremblement nerveux qui en rendait l'usage impossible. François dut forcément apprendre à écrire de la main gauche, ce qu'il fit en fixant son papier sur sa table au moyen d'un carrelet de plomb. Il parvint ainsi à se faire une écriture sinon élégante, du moins lisible et propre à l'expédition des pièces destinées au commun des administrés. Elle lui servit du reste à se créer des moyens d'existence à peu près suffisants.

Le Préfet voulait néanmoins mieux que cette écriture qui parfois s'éloignait trop de la perfection, et il le fit dire à l'expéditionnaire. François, quoiqu'infirme, était vain, chatouilleux, se croyait le premier calligraphe de la préfecture à raison des efforts pénibles qu'il faisait pour rendre son écriture passable et n'aimait pas, d'où qu'elles vinssent, les observations qu'elle lui attirait.

L'admonition de M. de Champlouis fit à son amour-propre une profonde blessure. Il demanda une audience au Préfet

Digitized by Google

et quand il fut entré dans son cabinet : « Monsieur le Préfet, lui dit-il sur un ton qu'il eut de la peine à rendre respectueux, vous m'avez fait savoir que vous désireriez que j'écrivisse mieux dorénavant.

« Oui, Monsieur, lui fut-il répondu.

« Je ferai tout mon possible pour vous satisfaire. Cependant je me permettrai de vous faire remarquer, continua fièrement le commis, que je n'en crains pas un pour l'expédition, oui, Monsieur, pas un !

» Cela prouve votre intrépidité. Mais faites mieux encore à l'avenir et je ne me plaindrai plus. »

Toujours poli, mais toujours sérieux, M. de Champlouis paraissait à plusieurs de ses employés d'un accès difficile et même terrible.

Il eut un jour besoin d'un renseignement pour traiter une affaire qu'il s'était réservée. Le chef de bureau qui pouvait le lui donner étant absent, il le fit demander au sous-chef.

Cette demande imprévue jeta dans un trouble inexprimable le sous-chef qui n'avait pas le courage à la hauteur de son emploi. Si quelquefois il avait vu de loin le Préfet, jamais il ne l'avait abordé et jamais il ne lui avait parlé. Il n'osait pas même se présenter devant lui, tant sa timidité était grande.

Comment faire pour lui remettre le renseignement qu'il réclamait? Le pauvre sous-chef se promenait indécis et inquiet dans le bureau, sans songer à chercher dans les cartons le document désiré et espérant que la prochaine arrivée du chef de bureau le tirerait d'embarras.

Mais le chef de bureau n'arrivait point. Plus d'un quart d'heure s'écoula de cette façon et le Préfet commençait à s'impatienter.

« Monsieur attend, vint dire l'huissier.

» J'y vais, j'y vais tout de suite, murmura le sous-chef tout tremblant. »

Et il continua sa promenade agitée.

Dix minutes après l'huissier reparut.

Digitized by Google

» Monsieur attend toujours.

» Ça va être fait, répondit le malheureux sous-chef qui avait à peu près perdu la tête et ne savait plus ce qu'il disait. »

Se tournant à la fin vers un de ses collègues :

« Monsieur Paul, lui dit-il, ayez la bonté de me remplacer. Cherchez le renseignement, portez-le à M. le Préfet et dites-lui que je ne me sens pas bien, que je vais prendre l'air. »

Il était en effet malade de la peur et il sortit.

En 1829, au mois d'avril, s'opéra le déménagement de la préfecture des Vosges qui alla s'installer dans son nouvel hôtel, complétement terminé et meublé. Ce déménagement se fit avec toutes les précautions qu'exigeait la conservation des archives départementales, et aucun papier ne fut égaré. Quand M. de Champlouis prit possession de cet hôtel, qui ne brillait ni par son architecture ni par son étendue et qui, chose regrettable, avait été construit avec le plus d'économie possible, il espérait y passer quelques années et mettre à exécution d'importants projets qu'il avait conçus dans l'intérêt de son département, mais cette espérance ne se réalisa point.

Dans le cours de cette même année 1829, Charles X congédia le ministère Martignac qui s'était concilié les sympathies du pays, et lui substitua le ministère Labourdonnaye qui était au contraire antipathique à la nation.

Ne pouvant se résoudre à servir sous un ministère rétrograde et préférant se conserver l'estime publique, M. de Champlouis résigna ses fonctions. Contrairement aux lois de la hiérarchie, il adressa sa démission non pas au Ministre de l'Intérieur, mais directement au roi lui-même à qui, dans un langage aussi ferme que respectueux, il exposa les périls que courait sa couronne si une fois il s'engageait dans la voie inconstitutionnelle que ses nouveaux Ministres ouvraient devant lui. Ces observations, aussi sages que patriotiques, ne produisirent aucun effet sur l'esprit du Monarque, dont la volonté, comme il le disait avec orgueil, était immuable.

Digitized by Google

La démission de M. de Champlouis fut acceptée sans la moindre hésitation. Le 28 septembre 1829, il en donna avis aux Sous-préfets et aux Maires, en les remerciant de leur concours et en leur faisant ses adieux. La conduite qu'il venait de tenir le grandit aux yeux de l'opposition, qui lui savait gré de ses idées libérales et qui lui promit un siége à la Chambre des Députés lors des premières élections.

M. de Champlouis fut en effet élu député des Vosges l'année suivante, compta parmi les 221 députés qui, après le détrônement de Charles X, offrirent la couronne au duc d'Orléans et que plus tard les partis appelèrent par dérision *les sauveurs de la patrie*, passa ensuite par plusieurs préfectures considérables, devint conseiller d'Etat, pair de France, commandeur de la légion d'honneur, rentra dans la vie privée en 1848 et mourut justement honoré en 1850, à l'âge de 62 ans.

Après son départ, la Préfecture des Vosges fut donnée à M. Amédée Vernhette, sous-Préfet de Rambouillet, qui, « serviteur fidèle et dévoué à la monarchie, affirmait que « pour lui comme pour les Sous-préfets et les maires, la lé- « gitimité était un culte. »

Ses intentions étaient « de conformer ses actes à la charte constitutionnelle qu'un Bourbon avait méditée dans l'exil, d'encourager et de seconder tout ce qui pourrait accroître les richesses du département, de faire aimer et respecter le gouvernement du roi, et d'acquérir ainsi des titres à sa bienveillance et des droits à la reconnaissance publique. »

Ce programme, modelé sur ceux de ses prédécesseurs, était irréprochable sans aucun doute. Toutefois, M. Vernhette n'eut pas le temps de le remplir, car, dès le mois de mars 1830, il abandonna la Préfecture des Vosges qu'il n'occupait que depuis le 26 octobre précédent, pour aller administrer le département des Hautes-Pyrénées.

Ce déplacement si prompt inspira un bon mot à M. le sous-intendant militaire de Brignan, qui avait l'esprit ob-

Digitized by Google

servateur et facétieux, et la passion du calembourg qu'il cultivait du reste avec succès.

M. Vernhette terminait sa tournée de recrutement à Neufchâteau et allait en repartir pour Epinal, quand il apprit sa nomination à Tarbes. M. de Brignan, qui l'accompagnait comme membre du conseil de révision, se hâta de dire à cette nouvelle. « Nous vivons vraiment dans un siècle de miracles. Nous sommes partis d'Epinal avec le Préfet des Vosges et nous y rentrons avec le Préfet des Hautes-Pyrénées et les deux ne font qu'un ! »

Pendant le court séjour qu'il fit dans les Vosges, M. Vernhette eut l'occasion de témoigner en public de sa fidélité et de son dévouement à la monarchie. Pour se conformer à ses statuts, la Société d'Émulation des Vosges tenait à l'Hôtel-de-ville d'Épinal, le 5 novembre 1829, lendemain de la fête du Roi, une séance solennelle pour la distribution annuelle de ses récompenses et de ses encouragements. Comme toujours les auditeurs étaient en grand nombre. Le Préfet, à raison de ses fonctions, occupait le fauteuil de la présidence d'honneur. M. Crassous, vice-président de la Société et ancien conventionnel, dont les opinions étaient diamétralement opposées à celles du Préfet, lut son rapport sur les travaux qui avaient mérité des lauriers à leurs auteurs, rapport où il avait trouvé le moyen de glisser des remarques peu bienveillantes sur la politique adoptée par le gouvernement du roi. M. Vernhette releva cette critique avec emportement, adressa une verte semonce à l'orateur qui resta impassible, et lui fit entendre que si la Société d'Émulation partageait sa manière de voir, il saurait y remédier. La Société pouvait s'attendre à quelque mesure sévère et peut-être même à sa dissolution. Par bonheur pour elle, Pellet, l'aimable poëte, l'éloquent défenseur, était un de ses membres ; il plaida sa cause auprès du Préfet, sut ramener, selon l'expression vulgaire, la peau sur la bouillie et l'orage prêt à fondre sur la Société fut conjuré.

Digitized by Google

Plût à Dieu qu'il eût été possible de conjurer aussi facilement le redoutable hiver de 1829 à 1830, qui dans les Vosges ne dura pas moins de cinq mois. La neige commença à tomber dès le 12 novembre 1829 et couvrit le sol pendant près de 60 jours. Le froid devint si intense qu'il dépassa, comme dans le célèbre hiver de 1788, vingt degrés réaumur. On pouvait dire avec raison « qu'il gelait à pierre fendre. »

L'haleine, en sortant de la bouche, se transformait aussitôt en léger glaçon. On avait beau calefeutrer les portes, les fenêtres, toutes les issues des habitations, on avait beau y faire du feu nuit et jour, le froid pénétrait malgé tout dans les appartements et s'y faisait rudement sentir. On entendait craquer dans les forêts, les arbres que la gelée entrouvrait violemment. Tous les cours d'eau étaient gelés à tel point que les voitures même chargées pouvaient passer dessus sans briser la glace. Sur la fin de février, la débâcle commença dans le canal des moulins d'Epinal, et s'annonça par une si forte détonation, que la population en fut comme effrayée. Les glaçons s'amoncelèrent à une hauteur considérable et menaçèrent de se ruer contre les maisons riveraines. Saisis par la peur, quelques habitants voulaient s'enfuir de leur domicile. Dans les campagnes, on découvrit des hommes et des animaux morts sous la neige, qui, sur plusieurs points, s'était entassée autour des maisons jusqu'à les bloquer entièrement. Des bandes de cygnes vinrent s'abattre dans la plaine de Chavelot et chercher leur nourriture sur les rives de la Moselle. On put abattre plusieurs des ces beaux oiseaux, fort rares dans notre pays.

Le grand froid, en interrompant tous les travaux, engendra la misère dans bien des familles et la misère engendra à son tour bien des délits. A Saint-Dié, dans la nuit du 27 au 28 janvier, six hommes armés essayèrent de s'introduire dans la maison d'un brasseur, pour la piller. On avait créé dans cette ville une garde de sûreté. Le Sieur Joseph Demangeon, aubergiste, qui en faisait partie, reçut l'ordre de prêter main-forte au brasseur qui réclamait du secours et

Digitized by Google

de concourir avec lui à l'arrestation des malfaiteurs. Il engagea vaillamment avec eux, une lutte dans laquelle il fut grièvement blessé à la tête. Mais il ne continua pas moins à les combattre, et redoublant d'efforts et multipliant ses coups il parvint, au péril de ses jours toutefois, à les mettre en fuite s'il ne put s'en emparer. Ce trait de courage, qui excita l'admiration de la ville de Saint-Dié, fut signalé au Ministre de l'Intérieur et récompensé par une médaille d'honneur en argent, que le Ministre décerna au nom du Roi, au Sieur Demangeon.

IV.

On procéda de bonne heure en 1830 aux opérations du recrutement, parce que le Gouvernement méditait l'expédition d'Alger et qu'il devait mettre promptement l'armée française sur le pied de guerre. L'hiver sévissait encore dans les Vosges, les neiges et les glaces couvraient les chemins et les rendaient difficiles, impraticables ou dangereux.

Les conscrits vosgiens affrontèrent tous les obstacles, et pas un ne manqua au tirage au sort.

Cet empressement, cette exactitude s'expliquent par l'esprit militaire qui de tout temps a distingué la population du pays. Le métier des armes plaît singulièrement à ses enfants; ils n'éprouvent aucune répugnance à payer l'impôt du sang. Chez eux il n'y a point de réfractaires, et quand ils sont bien conduits, bien commandés, ils se comportent avec bravoure sur les champs de bataille où ils battent souvent l'ennemi.

Rien n'est curieux d'ailleurs comme de voir les jeunes conscrits réunis au chef-lieu de canton, le jour du tirage au sort. Qu'ils aient pris des numéros bons ou mauvais, qu'ils soient certains ou non d'être compris dans les rangs de l'armée, tous s'abandonnent à la plus folle gaieté. Ils ornent leurs chapeaux ou leurs casquettes de rubans de toute couleur, qui flottent sur leurs épaules. Divisés par groupes, ils se promènent dans les rues, tambour, musique et drapeau en tête, chantant, riant, criant, sautant, faisant un tapage

Digitized by Google

infernal. Ils vont de bouchon en bouchon, de café en café, sacrifier largement, trop largement, au dieu des vendanges et ne rentrent sous le toit paternel, que fatigués, épuisés, et hors d'état de se livrer à de plus longs ébats.

Il en est toujours parmi eux qui, voulant montrer leur humeur joviale, répondent par des facéties aux questions que le président du tirage au sort leur adresse sur les titres qu'ils peuvent avoir à leur exemption ou à leur dispense de service.

« Je n'ai point d'infirmités, dit l'un, sinon que je suis maréchal ferrant. »

« Moi ! dit un autre, je suis atteint d'une descente de gosier où rien ne s'arrête. »

Et celui-ci : « Des exemptions ! Je ne sais ce que c'est que ces trente-six sous là ! »

Et celui-là : « Je suis faible de confection. »

Pourtant leur gaieté se modère et devient moins pétulante quand arrive le moment des opérations de la révision.

C'est qu'alors il s'agit de statuer sur leur sort, et de les enlever pour longtemps et quelquefois pour toujours à leurs familles, et cette perspective que la réflexion leur met sous les yeux n'a rien de bien attrayant ni pour eux ni pour leurs parents.

Il en est alors qui veulent ruser avec le conseil de révision et mettre en défaut sa perspicacité.

L'un se dit sourd, l'autre myope, celui-ci bègue, celui-là bossu, le cinquième n'a pas la taille, le sixième a la poitrine délicate. Mais le conseil ne s'y laisse pas prendre, et plus adroit ou plus puissant que les réclamants, il opère des miracles qu'ils étaient loin de prévoir. Il fait entendre les sourds, voir les myopes, parler nettement les bègues, en même temps qu'il redresse les bossus, exhausse la taille des nains, fortifie les phtysiques, et il les fait tous entrer à leur grande surprise dans le contingent.

Que n'a-t-il aussi le pouvoir de supprimer l'éléphantiasis, la peau de lièvre, la danse de saint Gui, les scrofules,

Digitized by Google

la calvitie, le strabisme, la cécité, et beaucoup d'autres infirmités dont tant de pauvres jeunes gens désireraient être affranchis au risque de rester soldats toute leur vie !

Les décisions du conseil, quelque justes qu'elles soient, ne sont pas toujours acceptées par les intéressés avec une parfaite résignation ou une respectueuse déférence.

A Lamarche, en 1830, un conscrit qui venait d'être déclaré propre au service après une minutieuse inspection de son corps, au lieu de se revêtir de ses habits et de se retirer, allait de gauche à droite et de droite à gauche dans la salle du conseil et avait l'air de chercher quelque chose.

« Que faites vous donc là ? lui demanda le Préfet des Vosges, qui présidait le conseil de révision.

« Monsieur, répondit le conscrit, je cherche une chandelle pour éclairer la justice du conseil de révision. »

Cette réponse était d'une suprême insolence. Sur l'ordre du Préfet, un gendarme mena le conscrit chercher sa chandelle au violon.

M. de Brignan, qui se piquait de valoir presque M. de Biévre, aimait à égayer par ses jeux de mots le conseil de révision dans sa fastidieuse et répugnante besogne.

Il avait l'habitude d'envoyer au régiment de *Royale-Cravate infanterie* les conscrits qui se prétendaient atteints de goître.

Il se réjouissait d'aller en révision à Charmes parce qu'il était sûr d'y boire « de l'eau de cent mille francs », ce qui prouvait que le maire de cette ville n'avait pas en vain donné un coup d'épée dans l'eau. Il faisait ainsi allusion à la fontaine de Charmes qui avait coûté cent mille francs, et au maire du lieu qui s'appelait de l'Épée.

Ce dernier offrit en 1830 un splendide repas aux membres du conseil de révision, qui du reste était fêté par les magistrats municipaux dans toutes les villes où il s'arrêtait. C'était une règle à laquelle aucun d'eux n'eût osé se soustraire.

A l'aspect du « superbe festin » de M. de l'Épée, M. de Brignan, qui était du nombre des convives, confessa au

Digitized by Google

Préfet qu'il était sous le coup de « la demi-ration » — l'admiration. — « Rassurez-vous, Monsieur l'Intendant, répliqua vivement le Préfet; dans un instant vous aurez « la ration complète. »

Cette fois, le sous-intendant avait trouvé un rival digne de lui.

M. de Brignan était un des admirateurs de Pellet que la ville d'Épinal mettait au rang de ses enfants les plus dignes d'estime, et qu'une mort prématurée lui enleva le 13 février 1830. Tour à tour avocat et poëte, Pellet s'était fait une réputation méritée au barreau et dans les lettres.

Avocat, il défendait avec une éloquence entraînante, où son âme se peignait tout entière, les plus chers intérêts de ses concitoyens, l'honneur et la vie, et remporta souvent aux assises les plus glorieux succès.

Poëte, il s'essayait dans tous les genres, mais surtout dans l'ode, où il semait les vers les plus harmonieux, les pensées les plus élevées, les descriptions les plus frappantes, et dans la poésie légère où sa verve inépuisable et son esprit caustique se donnaient carrière sous toutes les formes, mais toujours avec grâce.

Un littérateur obscur, qui s'appelait Massy de Tyrone, osa lui prendre sa charmante pièce intitulée : *Les Classiques et les Romantiques*, la publier sous son nom et accuser ensuite Pellet de la lui avoir volée. Pellet dut se rendre sur la fin de 1829, au cœur de l'hiver, à Paris, pour repousser cette odieuse accusation devant les tribunaux, faire reconnaître sa propriété et obtenir la réparation de l'outrage fait à son honneur. Son méprisable adversaire montra une effronterie sans égale et résista de tout son pouvoir à l'attaque légitime judiciairement dirigée contre lui. Pellet se vit dans la nécessité de multiplier ses efforts et ses démarches, mais enfin il l'emporta et la justice rendit un arrêt qui, en constatant ses droits et en le déclarant le véritable auteur de la poésie en litige, couvrit de honte et d'opprobre le plagiaire audacieux.

Digitized by Google

Mais ce devait être le dernier triomphe de Pellet. Atteint depuis quelque temps d'une maladie de poitrine que son voyage à Paris par les rigueurs de la saison ne fit qu'aggraver, il revint à Épinal dans un état désespéré et mourut presque aussitôt après son arrivée ; il était à peine âgé de 49 ans.

Ses compatriotes voulurent, autant qu'il était en eux, glorifier ses talents et sa mémoire. Toute la population spinalienne assista à ses funérailles en donnant des marques de la plus sincère affliction. On ouvrit une souscription publique pour lui ériger un monument au cimetière communal. Son nom fut donné à une des rues de la ville d'Épinal. Son portrait, dessiné par un de ses amis, M. Perrin (*), ancien président du tribunal civil, fut gravé et répandu partout. La Société d'Émulation des Vosges chargea son président, M. le professeur Briguel, aîné, de faire son éloge qu'elle fit imprimer à ses frais et qu'elle distribua. Enfin, Mme L. E. Désormery paya son tribut de regrets à celui qui avait mérité le surnom pindarique de *Barde des Vosges*, en lui consacrant deux odes, où l'on trouve ces beaux vers :

« Ta jeunesse, avide de gloire,
Comme une onde libre a coulé ;
Sur ta généreuse mémoire
Quelle voix n'a déjà parlé !
Aux instants si purs de ta vie,
Un noir serpent, né de l'envie,
Osa seul mêler un soupçon.
Mais on t'écoute.... à ta parole,
Le monstre ailé fuit et s'envole ;
Tu gardes l'éclat de ton nom.

« Lorsque, abordant avec audace,
Des muses le divin séjour,

(*) Originaire d'Épinal, comme M. Briguel.

Digitized by Google

Tu soupirais sur le Parnasse
Des chants de tristesse et d'amour ;
Ami d'un illustre poëte
Quand ton vers était l'interprête
De sa filiale douleur (*) ;
Fallait-il sitôt voir encore
S'éteindre la dernière aurore
De jours d'espoir et de bonheur ? »

(*) Ode sur la mort de la mère de M. de Lamartine.

Digitized by Google

LIVRE V. 1830–1837.

I.

L'hiver que j'ai décrit dans le livre précédent, l'expédition d'Alger, la Révolution de juillet, la chute de Charles X, l'avénement de Louis-Philippe et d'autres événements que l'histoire a eu soin d'enregistrer rendirent l'année 1830 à jamais mémorable pour la France.

La guerre contre le dey d'Alger, qui s'était insolemment comporté envers un de nos consuls, ayant été résolue, cette grave détermination précipita les opérations du recrutement annuel. Ordinairement il n'y était procédé que vers le milieu de l'année; en 1830, elles eurent lieu beaucoup plus tôt.

La classe de 1829 eut à fournir un contingent de 60,000 hommes, au lieu du contingent ordinaire de 40,000 (1). Le tirage au sort commença dès le 23 février, la révision dès le 16 mars et la liste du contingent fut arrêtée le 25 avril. Dans cette levée, la part du département des Vosges avait été fixée à 721 hommes, mais la guerre algérienne ayant eu une prompte et heureuse issue, on n'en appela que les deux tiers sous les drapeaux vers la fin de l'année, le 1er décembre.

La prise d'Alger combla de joie le Gouvernement de Charles X qui s'empressa de la faire savoir à toute la France, il pouvait à bon droit en être fier. C'était un beau fait d'armes, une éclatante réparation. Mais les partis hostiles ne lui en tinrent aucun compte et auraient mieux aimé peut-être une défaite qu'une victoire, comme en 1823, lors de la campagne d'Espagne, ils l'avaient témoigné déjà.

(1) Pour la terrible guerre de 1870, la classe entière forma le contingent qui excéda 300,000 hommes.

Digitized by Google

Dans les premiers jours d'avril 1830, un Conseiller d'État, M. de Malartic, vint remplacer M. Vernhette à la préfecture des Vosges. Ce fut le dernier Préfet que Charles X donna au département.

M. de Malartic, fidèle aux traditions administratives, se proposait de concourir à assurer et à augmenter la prospérité du pays, en veillant à la bonne et rapide expédition des affaires, à la régularité des comptabilités communales, et à l'entretien des routes existantes, ainsi qu'à l'ouverture de nouvelles communications, source si importante de richesses pour l'agriculture et le commerce. Mais il eut à remplir une tâche bien plus difficile et plus lourde, celle que lui imposèrent de nouvelles élections.

La chambre de 1827, dont l'esprit et les actes ne déplaisaient que trop au ministère, fut dissoute le 16 mai et les colléges électoraux convoqués pour le 23 juin.

Le 6 juin, M. de Maillier, directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, fut nommé président du collége unique du département des Vosges. Sa famille habitait le département, il y était avantageusement connu et pouvait y exercer quelque influence. Ses opinions légitimistes n'étaient point douteuses. Le ministère Polignac était fondé à compter sur lui.

Le 13 juin, le Roi adressa une proclamation au corps électoral. Cette proclamation, conçue dans un style bref et énergique, s'exprimait ainsi :

« Français ! la dernière chambre des députés a méconnu mes intentions. J'avais droit de compter sur son concours pour faire le bien que je méditais, elle me l'a refusé. Comme père de mon peuple, mon cœur s'en est affligé ; comme roi j'en ai été offensé. J'ai prononcé la dissolution de cette chambre.

» Français ! votre prospérité fait ma gloire, votre bonheur est le mien. Au moment où les colléges électoraux vont s'ouvrir sur tous les points de mon royaume, vous écouterez la voix de votre Roi.

Digitized by Google

» Maintenir la charte constitutionnelle et les institutions qu'elle a fondées a été et sera toujours le but de mes efforts.

» Mais, pour atteindre ce but, je dois exercer librement et faire respecter les droits sacrés qui sont l'apanage de ma couronne.

» C'est en eux qu'est la garantie du repos public et de vos libertés. La nature du Gouvernement serait altérée, si de coupables atteintes affaiblissaient mes prérogatives, et je trahirais mes serments si je le souffrais.

» A l'abri du Gouvernement, la France est devenue florissante et libre. Elle lui doit ses franchises, son crédit et son industrie. La France n'a rien à envier aux autres Etats et ne peut aspirer qu'à la conservation des avantages dont elle jouit.

» Rassurez-vous donc sur vos droits. Je les confonds avec les miens et je les protégerai avec une égale sollicitude.

» Ne vous laissez pas égarer par le langage insidieux des ennemis de votre repos. Repoussez d'indignes soupçons et de fausses craintes, qui ébranleraient la confiance publique et pourraient exciter de graves désordres.

» Les desseins de ceux qui propagent ces craintes échoueront, quels qu'ils soient, devant mon immuable résolution. Votre sécurité, vos intérêts ne seront pas plus compromis que vos libertés. Je veille sur les uns comme sur les autres.

» Electeurs ! hâtez-vous de vous rendre dans vos colléges. Qu'une négligence répréhensible ne les prive pas de votre présence ! qu'un même sentiment vous anime ! qu'un même drapeau vous rallie !

» C'est votre Roi qui vous le demande; c'est un père qui vous appelle.

» Remplissez vos devoirs; je saurai remplir les miens. »

Aussitôt après l'avoir reçue, M. de Malartic fit imprimer, publier et afficher cette proclamation, qui était contresignée par le prince de Polignac, président du conseil des ministres. Les royalistes la trouvèrent empreinte d'une admirable dignité et en attendirent les effets les plus satisfaisants. Les

Digitized by Google

libéraux furent naturellement d'un avis contraire et prétendirent qu'elle était remplie de perfides promesses. Ils la lurent avec un suprême dédain et ces mots : *immuable résolution*, leur firent hausser les épaules.

« Ah ! dirent-ils sans trop se gêner, s'il ne veut pas changer, c'est nous qui le changerons. »

Le Préfet s'occupa sans retard de remplir les vides que la liste électorale présentait. Le temps pressait. Une circulaire du 16 juin stimula le zèle des percepteurs qui devaient fournir à la préfecture la justification des contributions payées par les citoyens assez imposés pour devenir électeurs.

On avait rapporté à M. de Malartic que plusieurs de ces comptables manifestaient des tendances libérales, qu'ils mettaient beaucoup de lenteur dans la délivrance des extraits de rôles réclamés, qu'ils les refusaient même aux électeurs royalistes, enfin qu'ils favorisaient les uns plutôt que les autres.

Le Préfet se fâcha, gourmanda les coupables et leur fit remarquer que ce n'était pas répondre à la confiance du Gouvernement que d'employer contre lui l'influence qu'on tenait de sa place, que la justice était due à tous, mais qu'il n'y avait de faveur que pour ceux qui s'en rendaient dignes. Il déclara donc à tous les percepteurs qu'il aimait à se persuader qu'il n'aurait qu'un compte satisfaisant à rendre de leur conduite sous le rapport du travail matériel de la liste électorale, comme sous celui de l'influence qu'ils pouvaient exercer sur les électeurs pour rallier aux candidats royalistes le plus grand nombre de suffrages possible.

Cette action de l'influence était au surplus réclamée des fonctionnaires publics de tous les ordres comme un devoir rigoureux, et la demande qu'en faisait l'autorité supérieure ne devait exciter le mécontentement de personne et n'avait rien que d'honorable, puisqu'elle prouvait seulement, disait le Préfet, que le Gouvernement comptait sur le concours de ceux qui consacraient leur vie à l'aider dans ses efforts pour la prospérité publique.

Digitized by Google

La lutte s'engagea donc vive et acharnée entre l'administration et ses agents d'une part et l'opposition de l'autre. La population entière s'y intéressa. Si l'administration y déploya une « dévorante » activité, l'opposition en montra une plus dévorante encore et fut assez heureuse pour l'emporter. La députation des Vosges, où figura l'ancien préfet, M. Nau de Champlouis, dont le souvenir n'avait pas encore subi l'épreuve du temps, fut composée de manière à satisfaire le parti libéral; il en fut à peu près de même des autres députations.

Le ministère Polignac, irrité d'une semblable manifestation qu'il attribuait principalement à la presse opposante, resolut de s'en venger et fit signer au Roi les quatre fameuses ordonnances du 25 juillet, la première suspendant la liberté de la presse périodique et sémi-périodique, la seconde prononçant la dissolution de la chambre des Députés, « à raison des manœuvres qui avaient été pratiquées sur plusieurs points du royaume pour tromper et égarer les électeurs pendant les dernières opérations des colléges électoraux, » la troisième réformant, selon les principes de la charte, les règles d'élection pour prévenir le retour de ces manœuvres pernicieuses, et la quatrième convoquant les colléges électoraux pour les 6 et 13 septembre.

Le Préfet fit publier ces ordonnances selon la forme accoutumée, mais sans y ajouter aucun commentaire. Elles ne devaient pas du reste recevoir le moindre commencement d'exécution. A peine furent-elles connues dans les Vosges qu'elles y soulevèrent un mécontentement général que la nouvelle de la déchéance immédiate de Charles X put seule apaiser.

M. de Malartic, que cette nouvelle inattendue stupéfia, fit sur-le-champ ses préparatifs de départ sans être en aucune façon inquiété par la population spinalienne, chargea lui-même ses malles sur une voiture de roulage et partit après avoir remis les rênes de l'administration au doyen du conseil de préfecture, M. Abram de Zincourt.

Digitized by Google

Bientôt des actes officiels, annonçant les événements du jour, arrivèrent à Épinal d'où ils furent expédiés à toutes les communes du département.

C'était entre autres un télégramme du Ministre de l'Intérieur, daté du 1er août, huit heures du soir, et contenant ces mots :

« Monsieur le Préfet, je vous ordonne, sous votre responsabilité personnelle, de publier sur-le-champ et solennellement ce qui suit :

» S. A. R. le duc d'Orléans a été proclamé lieutenant-général du royaume. Le roi est parti de Saint-Cloud et a congédié sa maison. Les députés sont appelés sur-le-champ à Paris. »

Il y avait aussi un ordre du jour du comte Villatte, général commandant la 3e division militaire, conçu en ces termes :

» La cocarde tricolore sera arborée par la garde nationale et les troupes de la garnison. Metz, le 2 août 1830. »

Puis la proclamation adressée aux Français par les députés réunis à Paris pour leur apprendre que la France était libre, que le duc d'Orléans, dévoué à la cause nationale et constitutionnelle, exerçait les fonctions de Lieutenant-général du royaume, et que des lois libérales assureraient toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable.

Puis encore le manifeste suivant du duc d'Orléans :

« Habitants de Paris ! les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, m'ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de Lieutenant-général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver des calamités de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil les couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'avais moi-même longtemps portées. Les chambres vont se réunir et aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le

Digitized by Google

maintien des droits de la nation. La charte sera désormais une vérité. Louis-Philippe d'Orléans. »

Enfin diverses ordonnances portant que la nation française reprenait ses couleurs et qu'il n'y aurait plus d'autre cocarde que la cocarde tricolore, et nommant MM. Dupont de l'Eure, le comte Gérard, Guizot et le baron Louis, commissaires aux départements de la Justice, de la Guerre, de l'Intérieur et des Finances. Ces quatre personnages jouissaient d'une grande popularité.

Tous ces actes furent accueillis avec l'enthousiasme du patriotisme dans les Vosges, notamment par les personnes qui disaient avoir à se plaindre du pouvoir tombé, qui brûlaient de servir le pouvoir naissant, et qui se mirent sans délai en campagne pour se faire donner par le nouveau Gouvernement des places, des décorations, des pensions, des secours, des indemnités et autres choses équivalentes.

Les révolutions sont comme les guerres, elles profitent toujours à bien des gens.

Mais la curiosité publique était insatiable et voulait connaître chaque jour les faits et gestes des hommes qui tenaient en main le gouvernail de l'Etat.

Il fallut donc lui offrir dans toute son étendue le discours que le duc d'Orléans prononça le 3 août 1830, à l'ouverture des chambres législatives, et où l'avenir politique du pays était prédit par cette phrase remarquable :

« Oui, Messieurs, elle sera heureuse et libre cette France qui nous est si chère; elle montrera à l'Europe qu'uniquement occupée de sa prospérité intérieure, elle chérit la paix aussi bien que la liberté et ne veut que le bonheur et le repos de ses voisins. »

Et en effet le règne de Louis-Philippe, qui dura dix-huit années, fut un règne pacifique et prospère.

Il fallut de même informer le public du sort de Charles X et on publia la dépêche ci-dessous :

» A S. A. R. le Lieutenant-général du royaume. Rambouillet, le 3 août 1830, dix heures du soir. Monseigneur,

Digitized by Google

c'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission, le Roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous vous apporterons avec la plus grande exactitude tous les détails, tous les incidents de ce voyage. Puisse-t-il se terminer heureusement! Nous suivons la route de Cherbourg. Nous partons dans une demi-heure, toutes les troupes sont dirigées sur Epernon et demain matin on déterminera quelles sont celles qui suivront définitivement le Roi. Nous sommes avec respect et dévouement de S. A. R. les très-humbles et obéissants serviteurs. De Schonen, le maréchal Maison, Odilon Barot. »

II.

Sous le Gouvernement de Juillet, les fonctions publiques salariées n'étaient point en général compatibles avec celles de député, M. de Champlouis déposa son mandat et vint de nouveau, le 15 août 1830, occuper la préfecture des Vosges, mais pour quelques jours seulement.

Un des 221 députés qui avaient fondé le nouvel ordre de choses, il eut principalement pour mission de le faire reconnaître et accepter dans le département. Il en visita les localités les plus importantes, où il expliqua les événements de Juillet, en fit ressortir les heureuses conséquences et provoqua le plus d'adhésions possible aux changements accomplis. Il parvint à recueillir un grand nombre de ces adhésions, que signèrent les notabilités du pays, et il les envoya au Gouvernement qui ne manqua pas de lui en témoigner toute sa gratitude.

Tout en s'acquittant de ce devoir, il répandit à profusion la proclamation du Roi Louis-Philippe Ier sur son avénement au trône, sollicita des secours pour les victimes « des trois glorieuses Journées de Juillet, » réorganisa les mairies, fit arborer le drapeau tricolore dans toutes les communes, — à Epinal, on fit faire par économie un drapeau en fer blanc, qu'on plaça au-dessus de la fontaine de la place de Grève,

Digitized by Google

fontaine récemment démolie, — prescrivit une nouvelle refonte de la garde nationale, ouvrit les chasses, fit ses adieux à ses administrés et prit, le 6 septembre, la route de Strasbourg dont il occupa la belle préfecture que ses services lui avaient méritée.

On le supposait nanti de pouvoirs à peu près illimités et animé des intentions les plus malveillantes contre les serviteurs de l'ancien Gouvernement. C'était à tort. Sans doute il eut des destitutions à proposer ou à opérer lui-même et en assez grand nombre, mais il le fit à son corps défendant et seulement quand l'intérêt public l'exigeait impérieusement.

Dans une de ses tournées départementales, et en pleine campagne, M. de Champlouis vit venir à lui un juge de paix de l'arrondissement de Mirecourt qui s'était par trop signalé par l'ardeur de son zèle et de ses opinions légitimistes. L'avenir se montrait au pauvre fonctionnaire sous les couleurs les plus sombres, il craignait de perdre sa place et avec elle ses principaux moyens d'existence. Il s'approcha en tremblant du Préfet de Juillet et, oubliant sa dignité d'homme, tomba à ses genoux en le suppliant de lui pardonner ses erreurs passées et de ne pas lui ôter son emploi.

Le Préfet se hâta de le relever, le tranquillisa de son mieux et l'engagea à retourner à son poste. Mais il garda un pénible souvenir de cette scène où, pour la première fois, il avait vu un de ses semblables, et un fonctionnaire public encore, se jeter à ses pieds.

Avant de se séparer des Vosgiens ; M. de Champlouis, cédant au désir exprimé par l'autorité municipale, consentit, malgré ses pressantes et importantes occupations, à présider à la distribution des prix du collége d'Epinal, qui se fit dans le courant du mois d'août et qui attira selon l'usage une multitude de curieux. Ne perdant pas un instant de vue l'objet de sa mission, il prononça dans cette circonstance un discours plus politique qu'académique et qui fut applaudi par les auditeurs au cri de : *Vive le Roi*.

Digitized by Google

Cette cérémonie eut lieu dans l'église du collége dont je crois devoir retracer ici les étranges destinées. Dans l'année 1652 les Jésuites s'établirent à Epinal, y fondèrent un collége et se contentèrent d'abord d'une simple chapelle qui suffisait à peine aux besoins du culte. Mais leur maison ne tarda pas à prendre plus d'importance; les donations se multiplièrent, les encouragements des bourgeois leur arrivèrent de tous les côtés, si bien qu'ils se décidèrent à remplacer la simple chapelle où avaient été déposées et honorées par eux les reliques de Saint-Benoît par une église beaucoup plus vaste. C'est l'église actuelle.

La construction du nouvel édifice fut commencée au mois de mai 1724. Les Jésuites s'adressèrent au chef de police et aux officiers de l'hôtel de ville pour obtenir d'abord l'alignement de cette construction, alignement qui leur fut donné le 2 mai 1724, et ensuite la permission de prendre dans les bois communaux les matériaux dont ils avaient besoin, permission qu'ils reçurent le 22 décembre suivant. L'église fut entièrement bâtie dans l'espace de quinze mois. On y avait consacré des sommes considérables et imprimé le style caractéristique de l'ordre, hautes et larges fenêtres, bas côtés séparés de la nef par de belles colonnes, voûtes en plein cintre, façade simple, dont le sommet était orné d'une gloire avec la devise qu'on retrouve dans presque tous les monuments dus aux Jésuites : *I H S. ad majorem dei gloriam* et qui se faisait également voir au chœur. Le reste de l'église offrait une ornementation d'un goût douteux, celui du XVIIIe siècle, époque où l'architecture religieuse à son déclin s'écartait de plus en plus des saines traditions du moyen-âge, perdait définitivement son caractère national et copiait, sans en saisir l'élégance et la richesse, tous les défauts et fort peu des qualités de l'art italien.

Un inventaire dressé en 1763, en exécution de lettres patentes du roi Louis XV, du 5 août, par M. Charles-François-Joseph Collinet de la Salle, écuyer, lieutenant-général du baillage d'Epinal, faisant fonctions de commissaire royal,

Digitized by Google

assisté de M. Jean Michel, assesseur, et autres officiers, décrivait la décoration intérieure du nouveau temple en ces termes :

» Le maître autel et les deux autels collatéraux sont en marbre : derrière se trouvent deux petits tableaux et une grande toile représentant Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus, entouré de quelques-uns de ses disciples ; au-dessus des autels collatéraux sont placés deux autres tableaux, et un sixième avoisine la porte d'entrée. Deux châsses en bois doré renferment les reliques ; la table de communion est en fer poli. On remarque enfin dans l'édifice le mausolée de messire Joachim de Champagne, seigneur de Fremifontaine. »

Ce seigneur de Fremifontaine avait mérité l'insigne honneur de reposer dans l'intérieur de l'église pour avoir le plus contribué par ses largesses à sa construction, et les Jésuites ne pouvaient mieux lui témoigner leur reconnaissance de cette œuvre pie.

Peu de temps avant l'inventaire dont je viens de parler, les jésuites, frappés d'ostracisme, avaient abandonné leur maison d'Epinal qui fut érigée en collége royal, en devenant propriété de l'État.

Pendant la période révolutionnaire, leur église perdit, comme bien d'autres, sa destination. Les écussons qui la paraient furent mutilés, les marbres brisés, les sculptures dégradées, les dorures enlevées. On remplaça le tout par les portraits des citoyens morts glorieusement pour la défense de la liberté et par des scènes allégoriques de la Révolution, conformément à l'art. 8 du règlement de la Société populaire d'Epinal. Il ne fut plus question de cérémonies religieuses. Le club révolutionnaire tint ses séances dans le lieu où priaient autrefois les disciples de Loyola, il s'y réunissait deux fois par décade. Le banquet patriotique offert aux citoyens à l'occasion de la fête de la liberté devait se donner dans cette église ou sur la place de la Fédération — aujourd'hui place des Vosges — , mais ce

Digitized by Google

banquet égalitaire, où chacun était tenu d'apporter son couteau, son verre, sa fourchette et son assiette, ne put avoir lieu parce que les citoyens ne parvinrent pas à s'entendre sur le choix modeste des mets qui l'auraient composé. Enfin, après avoir servi successivement de lieu de réunion pour les élections municipales, pour les sociétés de charité, et, sous l'empire, d'hôpital pour les soldats blessés, elle appela plus particulièrement sur elle en 1828 l'attention de l'autorité municipale qui forma le projet de le rendre au culte. La mairie fit alors restaurer le tableau de saint Ignace par un peintre local qui, se conformant à ses instructions et ne devant pas déplaire à l'opinion régnante, fit du célèbre jésuite un simple évêque. On allait sérieusement entreprendre les travaux de réparation de l'édifice et on espérait que, sous peu de temps, il serait convenablement approprié à sa destination primitive, lorsqu'éclata la Révolution de Juillet qui les fit ajourner.

En attendant qu'ils fussent repris un jour, l'église du collége continua d'être utile en servant tour à tour de salle pour les distributions de prix, de bûcher pour les fagots destinés aux pauvres, de magasin pour le mobilier de la ville. Ce que la Révolution n'avait pu faire pour la dégradation de l'édifice, la négligence, l'abandon et le temps l'accomplirent, et lorsqu'en 1867, sur la demande de M. l'abbé Constant, curé d'Epinal, le Conseil municipal vota une somme de 6,000 francs pour la restauration de cette église, on s'aperçut bien vite de l'insuffisance de ce crédit, mais des libéralités particulières ne tardèrent pas à combler le déficit.

Les travaux de consolidation jugés nécessaires furent adjugés à MM. Renaud, frères, entrepreneurs, et commencèrent tout aussitôt sous la direction de M. Macron, architecte de la ville; ils furent exécutés dans quelques mois. L'église fut ornée de vitraux d'un goût fort simple, sortant des ateliers si renommés de M. Maréchal, de Metz, et pourvue de bancs soigneusement faits par MM. Gérôme

Digitized by Google

et Poitresse, menuisiers d'Epinal. De sorte qu'aujourd'hui l'église du collége, qui hier n'était plus qu'une ruine, est complétement restaurée et présente même un aspect de coquetterie qui flatte le regard.

Mais il fallait la purger de ses anciennes profanations. Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, vint remplir ce devoir le 18 mai 1868, avec l'assistance de tout le clergé de la paroisse, en présence de l'administration du collége et avec le concours de la musique de cet établissement. Après la bénédiction et l'office divin, le prélat adressa ses remerciments aux personnes dont les généreux sacrifices avaient contribué avec les deniers municipaux à rendre au culte une chapelle qui, depuis lors, sert plus particulièrement aux exercices religieux de la jeunesse.

III.

Un jeune auditeur au Conseil d'État, à peine âgé de 27 ans, M. le baron Henri Siméon, petit-fils d'un ancien ministre de Louis XVIII, arriva à Epinal le 23 septembre 1830 pour prendre, comme préfet des Vosges, la direction des affaires départementales. Il ne perdit pas un instant pour informer par une circulaire les sous-préfets et les maires, et par une proclamation les simples citoyens du département, qu'il venait administrer le pays avec la ferme résolution de marcher sur les traces de son prédécesseur et de continuer le bien qu'il avait commencé.

Par ses soins, le remaniement de la garde nationale reçut dans chaque commune la plus vive impulsion. Soixante mille hommes furent inscrits sur les contrôles du service ordinaire et vingt-cinq mille sur ceux de la réserve. C'était un effectif bien autrement important que l'effectif pour ainsi dire insignifiant de 1817.

On divisa cette armée citoyenne en une multitude de compagnies et de subdivisions de compagnies, avec la plupart desquelles on créa quinze bataillons communaux et

Digitized by Google

cinquante-un bataillons cantonaux. On trouva, en outre, le moyen de former dans différents cantons des corps de sapeurs-pompiers, d'artillerie et de cavalerie.

L'armement suivit de près cette grande et prompte organisation.

On distribua aux gardes nationaux, qui eurent le droit de nommer leurs chefs, des milliers de fusils munis de leurs baïonnettes, des mousquetons, des pistolets, des sabres, des canons, des cartouches et des gibernes. On leur distribua aussi des shakos et des casques. Les arsenaux et les magasins de l'État leur furent ouverts et ils y puisèrent fréquemment.

Dans moins d'une année, plus de 12,000 hommes furent armés et prêts à défendre au premier appel l'ordre et la liberté, dont les noms étaient inscrits sur le drapeau national.

Une nouvelle arme fut, à cette occasion, inventée par M. Laurent, sous-préfet de Neufchâteau, que tourmentait le désir de prouver son zèle pour tout ce qui concernait les intérêts de la patrie. C'était une espèce de lance, dont le fer avait la forme d'un sabre et se détachait à volonté de la hampe. Ce fonctionnaire en fit fabriquer une certaine quantité pour l'armement des gardes nationaux de son arrondissement; le prix en était fort modéré.

La blouse gauloise teinte en bleu fut inventée en même temps; elle se portait avec une ceinture de cuir qui serrait la taille de manière à empêcher la blouse de gêner les mouvements du garde national.

Du reste les autorités poussaient tous les citoyens à se pourvoir de l'uniforme réglementaire. Elles pressaient les fonctionnaires et les employés salariés par l'Etat de donner l'exemple et de s'habiller les premiers. Par dérision, on baptisa les récalcitrants du nom de *bizet* et par punition on les incorpora dans les compagnies du centre. Les hommes militairement costumés composèrent seuls les compagnies d'élite.

Digitized by Google

Qu'on était fier alors d'être grenadier ou voltigeur !

Les maîtres-tailleurs et les maîtres-chapeliers, en excellents patriotes, étaient les plus actifs auxiliaires des autorités, ils voulaient avec la plus louable obstination que chaque garde national eût au grand complet ses effets d'habillement et d'équipement, et mettaient un empressement plus louable encore à les fournir à beaux deniers comptants.

Ces braves industriels n'y perdirent pas leurs peines et on en cite encore aujourd'hui plus d'un qui fit sa fortune par ce commerce.

Armés et habillés, les gardes nationaux, généralement commandés par d'anciens militaires, apprirent le maniement des armes et les manœuvres. Les exercices devinrent fréquents ; ils avaient lieu plusieurs fois la semaine. Des revues étaient passées le dimanche par les maires. Les gardes nationaux se rendaient à ces réunions, les uns volontiers, les autres un peu malgré eux, mais tous se façonnaient au métier des armes, quoique les mauvais plaisants prétendissent qu'ils jouaient au soldat.

Le service était plus sérieux que beaucoup de gens ne le pensaient. Il faisait l'objet de règlements que les conseils de discipline s'attachaient à faire strictement observer, en punissant avec sévérité ceux qui se faisaient un jeu de les enfreindre.

Les soldats citoyens montaient la garde comme les soldats de la ligne. C'était à vrai dire assez gênant pour eux, mais ils s'en consolaient aisément par des distractions de diverse nature que les chefs de poste, toujours bienveillants, toléraient, pourvu que le service n'en souffrît point.

On était d'ailleurs peu difficile sur le choix des citoyens qui composaient la garde nationale ; contrairement à ce qui se pratique pour l'armée, les difformités physiques n'étaient pas toujours des motifs d'exclusion. On admettait les bossus comme les boiteux ; on ne voyait en eux que des hommes de bonne volonté dont il aurait été à la fois injuste et impolitique de refuser le concours.

Digitized by Google

Dans ce temps là, ce personnage imaginaire, si grotesque, si prétentieux, si bossu, qui précéda Joseph Prud'homme, autre être fantastique, et qui se nommait Mayeux, s'était acquis en France et à l'étranger une immense popularité.

Parmi les gardes nationaux d'un chef-lieu de canton, on en remarquait un qui tenait un cabaret fort en vogue et qui ressemblait à s'y méprendre à cette ridicule célébrité dont on voyait le portrait exposé dans toutes les vitrines des marchands d'estampes et ailleurs encore.

C'était bien sa figure lascive, son rire sardonique, sa grosse tête, son torse court, ses longs bras, ses grandes jambes et surtout sa bosse renommée.

On voulut pour cette raison infliger au cabaretier le nom du héros du jour, mais il le rejeta avec autant d'horreur que d'indignation.

« Appelez-moi, s'écria-t-il, empoisonneur, appelez-moi cuistre, appelez-moi gâte-sauce, appelez-moi tout ce que vous voudrez, mais ne m'appelez pas Mayeux, sacrebleu ! Je ne le souffrirai pas. »

Ce milicien qui figurait dans les voltigeurs, était beaucoup plus chatouilleux et irascible qu'un maître tailleur de sa compagnie, qui disait avec orgueil :

« Il y a des gens qui cherchent sottement à dissimuler leurs défauts physiques. Je ne suis pas de cette trempe-là, moi. La nature m'a *favorisé* d'une infirmité. Je suis boiteux de naissance comme vous voyez, et je ne le cache pas. Loin de là je veux que tout le monde le sache et j'ai fait écrire en gros caractères sur mon enseigne : *B*** boîteux, tailleur.* »

Quoiqu'il en soit, les gardes nationaux de 1830 sentaient l'importance des services que le pays attendait d'eux, et en cas de guerre, ils n'auraient fait aucune difficulté de voler aux frontières et de se mesurer vaillamment, comme leurs aînés, avec les troupes de l'étranger.

Au lendemain de la Révolution de Juillet, l'ami du peuple américain, le français dévoué, corps et âme, aux libertés

Digitized by Google

publiques, le général Lafayette prit le commandement supérieur de toutes les gardes nationales du royaume.

Le peuple de Paris l'avait appelé, comme il le disait, « à la tête de la force publique dans les glorieuses journées de cette révolution, et malgré ses refus de 1790, il avait cru devoir dans les nouvelles circonstances accepter l'immense commandement que lui avait conféré la confiance d'un monarque patriote. »

Deux de ses ordres du jour furent lus publiquement aux gardes nationales assemblées.

Dans l'un, daté du 1er septembre 1830, le général faisait un appel au patriotisme, au zèle, et, il osait l'ajouter, à l'affection personnelle de ses frères d'armes et leur disait entre autres choses :

« Après quarante une années de mémorables vicissitudes, le vieux drapeau tricolore de 89, le drapeau de la souveraineté nationale, de la liberté et de l'ordre public vient d'être glorieusement, généreusement et pour jamais rétabli. Autour de ce drapeau s'est levée d'un mouvement spontané et va bientôt être constituée légalement la France armée tout entière. »

Dans l'autre ordre du jour portant la date du 11 du même mois, M. de la Fayette, exposant les difficultés sans nombre de sa situation, racontait « qu'il recevait par milliers des lettres, des demandes, des propositions de tout genre; qu'elles embrassaient toutes les parties de l'administration, tous les emplois de France et mettaient dans l'impossibilité d'y répondre non-seulement lui-même, mais des bureaux dix fois plus nombreux que ceux de la garde nationale, mais qu'elles avaient été renvoyées à qui de droit pour qu'il y fût donné suite. »

Il ajoutait que pour lui il ne pouvait s'occuper que de ce qui concernait la distribution des gardes nationaux dans les cadres, leur discipline, leur instruction, la répartition de leur armement et de leur équipement, l'exécution et la transmission des ordres du Gouvernement.

Digitized by Google

Malgré cela, le fardeau de ses attributions était encore trop lourd pour lui, et la loi du 22 mars 1831 prit soin de l'en décharger, en supprimant son commandement. Cette suppression néanmoins, qui fut vue de mauvais œil par les néorépublicains des Vosges, mécontenta le général et ses partisans, et la presse démocratique, faisant chorus avec eux, dirigea les plus violentes attaques contre le Gouvernement de Juillet qu'elle accusa de renier son origine. C'était faire beaucoup trop de bruit pour la disparition d'un haut emploi dont le pays pouvait, ainsi que le Roi, aisément se passer.

IV.

Le temps était aux ordres du jour et aux proclamations. L'administration aimait ce mode de publicité et y recourait volontiers quand elle avait des communications à faire à la garde nationale.

Le 25 novembre 1830, le Préfet des Vosges s'en servit pour rendre hommage à la belle conduite des gardes nationaux de Saint-Dié, qui, dans la journée du 6, avaient par leur fermeté maintenu dans cette ville l'ordre public que des agitateurs avaient essayé de troubler.

Le 9 décembre suivant, il signala également le zèle et le dévouement remarquables des gardes nationaux de Darney, Ville-sur-Illon et Damas-devant-Dompaire qui avaient puissamment concouru à l'extinction des incendies d'Attigny et Harol.

Le 15 du même mois, il annonça avec la plus vive satisfaction que le drapeau de la garde nationale de Bains avait été solennellement béni le dimanche 12 et que le curé de cette ville s'était particulièrement fait remarquer par la chaleureuse sympathie avec laquelle il avait répondu aux vœux patriotiques des gardes nationaux.

« Dans le discours qu'il a prononcé, rappelait M. Siméon, il a fait publiquement connaître combien il est attaché aux glorieuses institutions qui régissent aujourd'hui la France ;

Digitized by Google

son langage respirait l'amour de la liberté et le respect le plus profond pour le monarque citoyen que la France a choisi. De pareils sentiments exprimés avec franchise par un vieillard vénérable ont rempli de joie les nombreux auditeurs qui se pressèrent autour de lui, et la garde nationale cédant à un juste besoin de lui exprimer sa reconnaissance s'est rendue en députation auprès de lui, pour féliciter ce ministre de paix d'avoir fait entendre des paroles de patriotisme et d'union

» Le Préfet des Vosges s'estime heureux de pouvoir donner toute la publicité possible à un fait dont il désirerait avoir l'occasion de citer d'autres exemples; il invite MM. les maires à le porter à la connaissance des gardes nationales de leurs communes. Il aime à croire que MM. les curés n'y verront qu'une nouvelle preuve des efforts qu'il ne cessera de tenter pour que partout la bonne intelligence et des rapports d'affection s'établissent entre les ministres du culte et les citoyens. »

Le village de Harol, dont le nom s'est trouvé tout à l'heure sous ma plume, fut en 1830 témoin des excentricités politiques d'un ancien magistrat de la cour royale de Nancy, M. D. qui avait vu la première Révolution et qui, partisan de celle de Juillet, était obsédé du désir de faire entendre aussi à ses concitoyens des paroles de patriotisme et d'union, à l'exemple du respectable curé de Bains.

Un beau dimanche de décembre, dans l'église du village même, au moment où les vêpres venaient d'être chantées, il s'avisa, lui qui n'était pas revêtu du caractère sacerdotal, de monter en chaire pour mieux se faire entendre des fidèles assemblés et leur prêcher la concorde et la paix, tout en préconisant les bienfaits de la nouvelle Révolution ; mais, à peine eut-il prononcé les premiers mots de son allocution qu'à un signe du curé indigné, tout l'auditoire sortit du lieu saint avec précipitation et en se bouchant les oreilles, comme s'il avait vu et craint d'entendre Satan en personne.

Digitized by Google

Resté seul, l'orateur désappointé descendit de la chaire en exprimant hautement le regret de n'avoir pu haranguer patriotiquement ses rustiques concitoyens.

Au surplus il n'était pas trop tôt que les gardes nationales des Vosges fussent mises sur un pied respectable.

Le nouveau Roi des Français, accompagné de ses deux fils aînés, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, en voyageant dans les contrées de l'Est, arriva à Epinal en juin 1831, et on put lui montrer avec quelque fierté une grande partie des bataillons vosgiens.

Louis-Philippe, qui tenait à s'assurer par lui-même des effets produits par les événements de Juillet, devait nécessairement visiter les départements, et voir de près leurs populations, mais il désirait que ses excursions ne fussent onéreuses au pays sous aucun rapport, et que les cœurs en fissent seuls les frais.

« Ce ne sont pas, portait une proclamation du Préfet, des flatteries et de vaines démonstratious qu'il vient chercher. Il veut voir nos gardes nationaux, se mettre en communication directe avec nos populations, entendre les vœux des citoyens libres et amis de l'ordre. Si vous voulez lui plaire, au lieu d'arcs de triomphe, présentez-lui devant les rangs de vos bataillons civiques quelques vétérans de Jemmapes ou de Valmy. La vue d'un de ses anciens compagnons d'armes lui réjouira le cœur plus que ne pourraient le faire des devises et des emblêmes. »

Le 16 juin le Roi trouva réunis à Epinal des bataillons de gardes nationaux accourus de tous les points du département et présentant une agglomération de plus de dix mille hommes, tous bien armés, bien habillés, bien équipés. Il les passa en revue sur le Champ-de-Mars, derrière la promenade du Cours.

Sa présence excita les acclamations les plus enthousiastes. De tous les rangs partirent les cris sans cesse répétés de : *Vive Louis-Philippe ! Vive le Roi citoyen !* que répéta la

Digitized by Google

foule immense de curieux qui s'étaient répandus autour des bataillons.

Cet accueil chaleureux alla droit au cœur de Louis-Philippe et de ses deux fils qui ne purent maîtriser leur émotion.

Après la revue on présenta au Roi, qui les reçut avec une grande affabilité et leur serra la main, des vieux militaires que les premières guerres de la Révolution de 89 avaient mis aux prises avec les Prussiens. L'un d'eux, M. Bronique, de Portieux, avait amené avec lui ses six fils dont plusieurs avaient déjà servi la France sous les drapeaux. Le Roi, ayant appris que ce vétéran s'était vaillamment conduit sur les champs de bataille, le nomma à l'instant même chevalier de la Légion d'honneur et cette nomination fut ratifiée par d'unanimes applaudissements.

Dans ce moment, le capitaine commandant la compagnie de fusiliers vétérans en garnison à Epinal eut la pensée trop hardie de présenter directement au Roi une pétition où il demandait sa promotion à un grade supérieur, auquel, disait-il, il avait acquis des droits par ses longs services.

Le maréchal Soult, ministre de la guerre, qui avait suivi le Roi, fronça le sourcil à cette hardiesse. Il saisit sans façon la pétition au passage, y jeta un coup d'œil et, au lieu de l'appuyer favorablement, condamna le pétitionnaire à quinze jours d'arrêts pour ne pas avoir suivi la voie hiérarchique.

On sait que le vieux maréchal était le plus rigide observateur des règlements et de la discipline militaire.

On avait organisé au musée départemental d'Épinal une curieuse exposition des produits de l'industrie vosgienne. On n'ignorait pas que le Roi honorait le travail et protégeait les arts. On pensa que cette exposition lui serait agréable et on ne se trompa point.

Bien qu'on n'ait eu que fort peu de temps pour la préparer, on parvint néanmoins à la composer d'un grand nombre d'objets qui représentaient les beaux-arts, la chapellerie,

Digitized by Google

la chimie, l'ébénisterie, la fayencerie, les filatures et les tissages mécaniques, la métallurgie, la lutherie, la marbrerie, la mécanique, la papeterie, la quincaillerie, la serrurerie, la ferblanterie et la verrerie.

Le Roi et les princes examinèrent tous ces divers produits avec le plus vif intérêt et adressèrent aux exposants les plus encourageantes félicitations.

Le gouvernement de juillet ne pouvait laisser subsister certaines institutions que la Restauration avait fondées.

Déjà en 1830 le drapeau tricolore, surmonté du coq gaulois, symbole de la vigilance et du courage, avait supplanté le drapeau blanc, bannière des rois de France, et la cocarde tricolore avait été substituée à la cocarde blanche.

Les couleurs nationales avaient fait disparaître les couleurs dynastiques, le peuple avait reconquis ses droits.

En 1831, on supprima la célébration officielle des anniversaires des 21 janvier et 16 octobre, dans le but d'écarter toute manifestation royaliste de souvenirs tendant à irriter les esprits, et on la remplaça par la célébration des anniversaires des journées de juillet.

Après avoir retranché les fleurs de lis du sceau et des armoiries de France, on les fit également disparaître de tous les établissements publics ainsi que des monuments et des objets consacrés au culte.

Des ordres furent donnés dans tous les diocèses pour que les noms de *Ludovicum Philippum* fussent substitués à celui de *Carolum* dans la prière pour le Roi.

La fête du Roi fut reportée du 4 novembre au 1er mai.

Dans les Vosges et dans presque toute la France, l'opinion avancée demandait que le nouveau gouvernement se montrât plus hardi que ses devanciers et tranchât lui-même la question si controversée du mariage des prêtres, mais il s'en défendit de son mieux et laissa aux tribunaux civils la décision de cette brûlante et délicate question.

Au mois de mai 1831, quelques jours avant l'arrivée du Roi, le Conseil général des Vosges s'était réuni à Épinal

Digitized by Google

pour sa session annuelle. Il avait élu pour son président M. le duc de Choiseul dont les tendances libérales n'étaient plus depuis longtemps un secret pour personne. M. de Choiseul était orateur et même improvisateur quand il le fallait. Il remercia ses collègues de cette nouvelle marque de confiance dans un discours dont les premières phrases impressionnèrent vivement leur esprit :

« Messieurs, les années s'écoulent, les grands spectacles « politiques se succèdent, les trônes s'anéantissent, les dy- « nasties s'élèvent. Rien n'est stable dans ce monde. Une « seule chose est fondamentale, c'est le devoir envers la « patrie ; un seul bonheur est inaltérable, c'est celui que « des hommes loyaux éprouvent à se sacrifier pour elle, « à se retrouver toujours les mêmes, toujours unis, toujours « fidèles à leurs patriotiques sentiments

« Nous avons le bonheur, ajoutait plus loin M. de Choi- « seul, de nous trouver plus unis que jamais, avec la « même unanimité de vœux et un même dévouement au « souverain que la France a placé sur le trône. »

Ce souverain cependant, presque aussitôt après son avènement, était devenu le point de mire des attaques de tous les mécontents et de tous les démagogues ; elles partaient des partis républicain, bonapartiste et légitimiste. Leur plan qu'ils avouaient publiquement était de le renverser.

Il avait coûté si peu de temps et si peu d'efforts pour briser le trône de son prédécesseur, qu'ils espéraient bien à la première occasion faire crouler le sien avec la même facilité.

Il entrait dans leurs vues d'exciter les passions populaires contre le Roi et ses ministres, de se rendre maîtres des masses, de fomenter partout l'agitation, et pour mieux réussir, de persuader au peuple que la rareté et la cherté des subsistances en 1831 étaient l'œuvre odieuse du gouvernement « qui voulait l'affamer ». J'ai entendu de mes propres oreilles la malveillance tenir de semblables propos à Épinal.

Digitized by Google

En même temps des associations politiques et menaçantes pour le pouvoir royal se formaient ouvertement sous le nom d'*associations nationales*.

Leur but apparent était « d'assurer l'indépendance du pays et l'exclusion perpétuelle de la dynastie déchue ».

A l'aide de cette fiction, elles se propageaient par des affiliations, elles obtenaient des souscriptions qui devaient être acquittées chaque mois; elles étaient habilement dirigées, en un mot, elles constituaient une véritable et dangereuse puissance.

Mais la défense de la révolution et du territoire était le premier des devoirs du gouvernement. La formation d'une fédération pour l'accomplissement de ce devoir impérieux faisait supposer que le gouvernement ne voulait pas s'en acquitter, tandis que c'était le contraire, et elle présentait le caractère de l'opposition la plus vive et la plus déclarée.

C'était vouloir suppléer la puissance publique et élever en quelque sorte un gouvernement rival en présence du gouvernement établi.

C'était pis encore, c'était relever l'anarchie en France et provoquer le retour des plus mauvais jours.

On surveilla de près ces associations et on les empêcha de produire les désordres et les troubles qu'elles méditaient. Dans les Vosges, à part quelques exceptions, elles n'obtinrent aucune espèce de succès.

Sur ces entrefaites, deux journaux politiques se fondèrent dans la ville d'Épinal qui n'en avait jamais possédé et qui applaudit à ce progrès.

L'un, la *Semaine Vosgienne*, paraissait tous les dimanches, et l'autre, la *Sentinelle des Vosges*, deux fois par semaine.

Le premier défendait les principes d'ordre et de liberté qui dirigeaient l'action gouvernementale et s'efforçait de les propager.

Le second s'était fait le champion des principes opposés

Digitized by Google

et prônait, en l'appelant de ses vœux, l'établissement de la république sur les ruines de la monarchie.

La *Semaine* secondait la marche sage et progressive de l'administration, tandis que la *Sentinelle* l'enrayait par tous moyens.

La guerre, comme on devait s'y attendre, ne tarda pas à éclater entre les deux journaux.

La *Semaine* la soutint avec modération et loyauté, mais la *Sentinelle* y apporta la violence et la calomnie.

Un journal soucieux de sa dignité ne pouvait entretenir une pareille polémique.

La *Semaine* se retira de la lutte et laissa le champ libre à la *Sentinelle*, qui put à grand peine et pendant un an ou deux encore continuer à se rendre l'écho des aspirations, des idées et des utopies des mécontents, des démagogues et des associations nationales. Mais le public, qu'elle ne put rattacher à son parti, et que ses élucubrations malsaines indisposaient manifestement contre elle, lui tourna décidément le dos et elle déserta honteusement la scène politique.

V.

Dès l'année 1831, le choléra asiatique fit pressentir son invasion en France.

Présumant que ce redoutable fléau pourrait perfidement s'y glisser dans les vêtements venant de l'étranger, le gouvernement interdit l'entrée du royaume par les frontières de terre et de mer à tous les effets d'habillement vieux ou même simplement supportés constituant le commerce de friperie, ainsi qu'aux garnitures de lits et aux fournitures des hôpitaux, casernes, camps ou lazarets.

Il ordonna la création d'intendances et de commissions sanitaires dans les départements, pour assurer l'exécution des mesures de précaution que les circonstances exigeraient.

On organisa en conséquence une intendance à Epinal et

Digitized by Google

des commissions à Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié.

Elles étaient composées de jurisconsultes, de médecins, de négociants, de fabricants et de citoyens dévoués au bien public.

Depuis bien des années, il n'y avait pas eu de peste en Lorraine. Le pays s'en croyait pour toujours affranchi et n'en craignait nullement la réapparition. Il lui semblait même inutile d'établir des agents sanitaires et les habitants riaient presque de la mesure.

« C'est un luxe superflu, faisait remarquer un esprit « fort qui était aussi un esprit railleur et pratiquant le « calembour, il est un moyen beaucoup plus simple de « ne pas avoir le *collet ras* — le choléra — c'est de « porter le collet à poil. »

Mais l'année suivante on renonça aux fanfaronnades et aux mauvais jeux de mots. On ne plaisanta plus, on perdit toute assurance et on s'alarma dans les Vosges quand on apprit que le choléra s'était montré à Paris, qu'il y faisait de nombreuses victimes et que le peuple égaré par la frayeur et s'imaginant qu'on voulait le détruire par le poison commettait les plus déplorables violences.

On sut gré à l'administration de ses sages et prévoyantes dispositions, et l'administration, continuant à remplir son rôle paternel, publia une instruction populaire sur les principaux moyens à employer pour se garantir de l'épidémie et sur la conduite à tenir lorsqu'elle se déclarait. Elle prescrivit en même temps des mesures hygiéniques dans les communes rurales, remplaça les agences sanitaires par des conseils de salubrité, suspendit les exercices de la garde nationale, créa un service médical dans chaque canton et attendit de pied ferme le fléau destructeur.

Il ne tarda pas à se faire voir dans toute son horreur aux populations vosgiennes et à les épouvanter par la fréquence et la rapidité de ses atteintes.

Le 3 mai 1832, il éclata comme un coup de foudre à Char-

Digitized by Google

nes, d'où il se répandit dans les communes environnantes en suivant tantôt les rives de la Moselle et tantôt les lignes des terrains calcaires.

Franchissant lestement les distances, il apparut au mois de juin, dans l'arrondissement de Neufchâteau, à Isches et à Lamarche, et, dans l'arrondissement de Mirecourt, à Lignéville, Mirecourt et Mattaincourt.

Bientôt il gagna d'autres localités, où il ne trouva pas en défaut la vigilance des autorités et le zèle des médecins et où néanmoins il fit périr beaucoup de monde.

Le premier décembre 1832, il avait terminé ses ravages, mais dans l'espace de huit mois, il avait envahi soixante villes ou villages, frappé 1524 personnes et fait 685 victimes. La population des communes atteintes se portant à 49,402 âmes, il y avait eu un malade sur 32 habitants et un décédé sur 72.

Les décès toutefois auraient été moins considérables, si la peur n'avait été un puissant auxiliaire du mal, mais aussitôt qu'elle s'emparait des gens, il était rare qu'elle n'appelât pas sur eux l'épidémie qui les tuait.

En voici une preuve entre autres :

Le choléra déployait ses rigueurs à Mattaincourt. Un matin le meunier du lieu, nommé Misère, faisant avec sa voiture sa ronde habituelle pour recevoir les grains à moudre, passa auprès du cimetière et aperçut le fossoyeur qui creusait une fosse nouvelle.

Il lui demanda pour qui.

« Ma foi, lui répondit le fossoyeur en plaisantant, je « crains bien que ce ne soit pour toi, mon pauvre Misère. »

Cette réponse terrifia le meunier. Il n'en continua pas moins sa tournée, mais en rentrant au moulin, il tomba malade de peur, se mit au lit, mourut dans la journée et alla le soir occuper la fosse qu'il avait vu creuser le matin.

L'invasion du choléra dans les Vosges coûta à l'État une somme de 22,000 francs qui fut surtout employée à secou-

Digitized by Google

rir la classe indigente plus exposée qu'aucune autre aux atteintes de cette cruelle maladie.

Avec l'épidémie cholérique la crise alimentaire désola le département. On avait fait de fort mauvaises récoltes; les grains étaient chers, les marchés peu approvisionnés, et, comme cela arrive toujours en pareil cas, la liberté du commerce et la circulation des céréales entravées par les émeutiers.

Plusieurs villes devinrent le théâtre de troubles fort graves et quelquefois sanglants.

Celle d'Épinal n'en fut pas exempte. Son marché du 3 juin 1832 fut assiégé par des furieux qui se jetèrent sur les cultivateurs et les contraignirent à vendre leurs grains au-dessous du cours, en menaçant de les piller.

Les autorités se hâtèrent d'intervenir pour réprimer ces violences et rétablir l'ordre, mais les émeutiers, parmi lesquels on put remarquer des femmes du peuple bien plus animées qu'aucun d'eux, ne les écoutèrent point. Elles appelèrent alors à leur aide non-seulement la gendarmerie locale qui eût été insuffisante, mais encore la garde nationale et le septième régiment de dragons en garnison à Épinal.

Un chef d'escadron de ce régiment, homme taillé en hercule, se vit dans la mêlée entouré tout à coup par des mégères qui lui adressèrent les plus grossières injures, et il ne put s'en débarrasser qu'en en jetant quelques-unes dans les ruisseaux de la place des Vosges où leur colère se calma.

Ce même officier, aidé de quelques soldats, châtia, comme ils le méritaient, certains acheteurs qui avaient maltraité des cultivateurs et les avaient forcés d'abandonner leurs sacs de grains pour se soustraire à leurs coups.

On fit des arrestations et le calme reparut peu à peu.

L'administration prit en outre des mesures sévères pour empêcher le retour de ces désordres, dont les auteurs les plus coupables furent condamnés à la prison. Ces mesures

Digitized by Google

furent couronnées de succès. Le marché suivant eut lieu sans qu'il s'y produisît la moindre apparence d'agitation. Les transactions entre les vendeurs et les acheteurs s'y firent comme par le passé et le commerce des céréales, rassuré par les promesses et les actes énergiques de l'autorité préfectorale, que les bons citoyens secondèrent de tout leur pouvoir, reprit son libre cours.

Il est à noter que pour justifier leur audacieuse conduite, les perturbateurs soutenaient « qu'il devait y avoir autant de grains à vingt francs l'hectolitre qu'à soixante » et qu'ils appelaient cela « raisonner juste », d'où ils concluaient que, malgré leur rareté, les céréales devaient leur être livrées à bon marché.

Dans ces affligeantes conjonctures, les chefs de la garde nationale prêtèrent leur appui à l'autorité avec le plus honorable empressement.

Ils ne perdirent pas de vue que leur devoir était de maintenir l'obéissance aux lois et de conserver ou de rétablir l'ordre et la paix publique.

Il y eut toutefois, et par exception, un de ces chefs, le sieur A .. lieutenant commandant la garde nationale de J... qui manqua essentiellement à ce devoir de premier ordre, et voici dans quelle circonstance :

Dans la nuit du 2 au 3 juin, des habitants de J... s'assemblèrent tumultueusement pour s'opposer au départ d'une voiture chargée de grains qu'un de leurs concitoyens avait vendus au-dehors.

Au lieu de chercher à dissiper ce rassemblement, le lieutenant A... s'y joignit, s'empara de la voiture, livra le blé aux émeutiers au prix fixé par eux et toucha lui-même l'argent.

Complice d'un acte de violence aussi coupable, A... ne pouvait échapper à une punition exemplaire. Il fut poursuivi devant les tribunaux et condamné à une peine correctionnelle. De plus, le Préfet crut devoir le suspendre pendant deux mois de ses fonctions d'officier de la garde

Digitized by Google

nationale et le Roi sanctionna cette mesure qui n'était que trop justifiée.

Vers la même époque, la question des cloches des églises attira l'attention de la Préfecture.

Une habitude tellement ancienne dans les Vosges qu'on la faisait remonter aux premiers temps du christianisme s'y était profondément enracinée. C'était celle de sonner les cloches pendant les orages.

On croyait généralement et on continue à croire dans les campagnes, que le son des cloches tient de leur pieuse destination la vertu de conjurer ces phénomènes atmosphériques et d'en empêcher les effets désastreux.

On ne saurait tomber dans une plus grave et plus dangereuse erreur.

La science a démontré que le bruit des cloches ne saurait avoir aucune influence favorable sur les orages, mais qu'au contraire une fois mises en branle, leur mouvement rapide, en accélérant les courants d'air, attire plus sûrement la foudre sur les cloches, déjà si exposées à ses coups par leur élévation et le fer des croix qui surmontent les clochers.

Dans bien des villages cette vieille coutume fut la cause des accidents les plus funestes. Le tonnerre tombait sur le clocher, mettait le feu à l'église et tuait le sonneur.

Entre autres villages, on citait celui de Pouxeux où la foudre s'était précipitée sur l'église et avait anéanti l'instituteur et deux de ses élèves qui l'aidaient à sonner les cloches.

On citait aussi le village de Padoux où plusieurs sonneurs avaient été foudroyés par le feu du ciel dans l'espace de trente ans, et où cependant la passion de la sonnerie possédait tellement les paysans qu'un jour ils faillirent pendre leur maître d'école parce que, plus éclairé et plus prudent qu'eux, il s'était refusé à sonner les cloches à l'approche d'un orage. Le malheureux instituteur n'avait pu parvenir à les apaiser qu'en revenant sur son refus.

Digitized by Google

M. le Préfet Siméon, usant de son autorité, proscrivit cette coutume aussi absurde que périlleuse dans toutes les communes de son département, malgré la résistance opiniâtre que les populations rurales lui opposèrent.

D'un autre côté, comme les cloches devenaient assez souvent la cause innocente de regrettables conflits entre les maires et les curés, chacun voulant en user à sa guise, il s'entendit avec l'évêque de St-Dié pour rappeler aux uns et aux autres les règlements qui consacraient leurs droits respectifs.

Aux curés appartenait exclusivement le droit de faire sonner les cloches dans tous les cas concernant le culte, et les maires ne pouvaient donner aucun ordre à ce sujet.

En revanche les maires avaient le droit de se servir des cloches pour réclamer les secours des citoyens dans les cas d'incendie, inondation, émeute et autres calamités publiques, de même que pour annoncer les fêtes nationales, la retraite, l'ouverture des écoles, le commencement et la fin des travaux communaux, et les réunions électorales.

Il était d'autant plus indispensable, urgent même de faire revivre et exécuter ces règlements que, dans une ville des Vosges, le maire foulant aux pieds l'opposition fondée du curé, avait fait sonner les cloches pour l'enterrement d'un protestant fort honnête homme du reste et généralement estimé, et qu'il en était résulté une lutte vive et acharnée qui avait divisé la ville en deux camps.

VI

Pendant que l'autorité départementale employait tous les moyens de combattre le choléra, la crise des subsistances et les abus de la sonnerie des cloches, la ville d'Epinal songeait à se débarrasser de son pont du Cours, maussadement construit en bois sur la Moselle, et à le remplacer par un autre pont à la fois plus solide et plus beau. A cette époque l'architecture française avait ajouté à ses con-

Digitized by Google

quêtes celle du système des ponts suspendus, dont l'idée primitive, empruntée récemment aux peuples sauvages de l'Amérique, avait subi d'étonnantes modifications. Déjà les principaux fleuves de France faisaient passer leur eaux sous ces hardis édifices.

Epinal voulut prendre place parmi les villes qui avaient adopté cette remarquable innovation, et bientôt la Moselle vit s'élever au-dessus de son lit un de ces ponts magnifiques.

Cette construction embrassa une longueur de 75 mètres. Deux arches en pierre gracieusement arrondies, furent placées à ses extrémités avec une ouverture de sept mètres chacune. Son plancher, long de 61 mètres, fut soutenu par d'énormes chaînes amarrées dans la rive et descendant du haut de quatre colonnes pyramidales érigées à ses abords. Ces chaînes dessinaient une ligne courbe.

Les deux trottoirs du pont, destinés aux piétons, présentèrent chacun une largeur d'un mètre dix centimètres, en bordant un passage large de cinq mètres cinquante centimètres pour les chevaux et les voitures. Ses parapets en fer eurent les montants reliés entre eux par des croix de Saint-André et ornés de rosaces. Ce genre de parapets, qui n'avait pas encore été adapté aux ponts suspendus construits en France, lui donna cette légèreté apparente que n'offraient point ceux dont les parapets étaient en bois. Elevé de six mètres au-dessus des basses eaux, il n'eut pas à redouter les rudes atteintes de la rivière, soit que les pluies torrentielles ou les glaces amoncelées la rendissent plus à craindre.

Les carrières que possède la ville d'Epinal fournirent l'immense quantité de pierres exigée par cette construction, quelques-unes de ces pierres pesaient jusqu'à 6,000 kilogrammes. Les fers employés sortaient des forges d'Abainville, il en fallut 50,000 kilog. Ceux qui formèrent le système de suspension subirent, avant leur pose, l'épreuve d'un poids de 20 kilog. par millimètre carré.

Le poids du plancher et des chaînes de suspension s'élève

Digitized by Google

à 137,500 kilog., et la surcharge de l'épreuve à 95,000 kilog.; c'était un poids total de 232,500 kilog. qui, comparé à la courbure des chaînes, donnait 333,550 kilog. pour la tension des fers.

Des expériences rigoureuses démontrèrent la solidité du pont. Pendant douze heures consécutives il fut soumis à une surcharge de 200 kilog. par mètre carré. On enleva ensuite tout le fardeau, qui reposait sur la partie du plancher destinée aux voitures, et on la fit parcourir à plusieurs reprises par quatre camions chargés et pesant ensemble 20,000 kilog. Le succès de ces épreuves ne fut pas un instant douteux et permit de prédire une longue durée à cette construction monumentale qui coûta 150,000 francs et qui demanda dix-huit mois de travail.

Le nouveau pont du Cours avait été commencé en 1832. Le 1er novembre 1833, le Préfet Siméon et les autorités municipales en firent solennellement l'inauguration en présence d'une nombreuse assemblée et le pont fut aussitôt après livré à la circulation.

Mais dix ans plus tard arriva la terrible catastrophe d'Angers qui coûta la vie à un bataillon d'infanterie précipité dans le Maine par l'effondrement d'un pont suspendu sur lequel il passait. Cette catastrophe révéla le danger attaché à cette sorte de ponts. Autant on les avait prônés dans le principe, autant on les décria ensuite. Le gouvernement, dans la vue de prévenir le retour des accidents causés par eux, ordonna la vérification de tous ceux qui existaient en France et la démolition des ponts dont la construction était vicieuse et la solidité contestable. Ce fut leur arrêt de mort; ils disparurent tous successivement. Le pont d'Epinal néanmoins ne subit pas le même sort aussitôt que les autres et il leur survécut jusqu'en 1870. La ville le fit alors démolir et lui substitua un solide et beau pont de pierre que les piétons, les chevaux et les voitures peuvent traverser sans avoir à craindre le moindre péril.

Presque en même temps, la ville d'Épinal conçut un mo-

Digitized by Google

ment l'espoir de voir ériger un monument d'un autre genre dans ses murs.

On sait que le département des Vosges se glorifie d'être la patrie de Claude Gelée, qui prit le nom de sa province et qui s'appela *le Lorrain*. Ce prince de nos paysagistes était en effet né en 1600 à Chamagne, village qui est peu éloigné de Charmes.

Bien souvent il avait été question d'honorer la mémoire de cette éclatante illustration en lui élevant une statue dans son pays natal, et toujours ce projet avait échoué.

La Société d'Émulation des Vosges le reprit à son tour et décida que cette statue serait dressée sur une des places publiques d'Epinal, mais ses intentions patriotiques ne purent être remplies.

En attendant qu'un jour le monument si fréquemment projeté s'élève, le musée d'Epinal est décoré d'un buste en marbre blanc du grand peintre. Ce buste, qui est l'œuvre de M. Jules Laurent, conservateur actuel du musée, a été donné en 1833 par le Gouvernement au département des Vosges.

Le choléra cependant ne désarma point les factions. Cette grande calamité, en accablant les populations et en les plongeant dans le deuil et la désolation, fournit au contraire aux partis un nouveau prétexte d'attaquer le pouvoir qu'ils rendirent responsable des maux causés par l'épidémie.

Des conjurations furent tramées non-seulement à Paris, mais encore dans plusieurs villes de province, toujours dans le but de renverser la dynastie de Juillet, et le Gouvernement dut déployer toute son énergie et user de toute sa sévérité pour que ce but ne fût pas atteint.

Dans ces circonstances, le parti républicain se montra le plus actif et le plus décidé, et, sans le souvenir encore tout frais des excès de la première Révolution, il est probable qu'il serait devenu assez nombreux et assez fort pour triompher.

Sur la fin de 1833, il devait, assura-t-on, provoquer

Digitized by Google

un mouvement insurrectionnel à Epinal. Des personnes se disant bien renseignées avertirent mystérieusement l'autorité que les démocrates avaient résolu de proclamer la République dans cette ville comme dans d'autres villes de France, et qu'ils avaient choisi, pour faire cette proclamation, le moment même où on célébrerait la messe de minuit.

Le Préfet se mit en devoir d'empêcher cette manifestation séditieuse.

Les troupes furent consignées dans leurs casernes. La police reçut l'ordre d'exercer partout et principalement dans les lieux publics la plus active surveillance, et de s'attacher en quelque sorte aux pas des hommes suspects de républicanisme; la veille de Noël, le Préfet réunit dans son hôtel la plupart des fonctionnaires civils et militaires, et, comme il n'y avait pas alors de corps de garde à la préfecture, il appela auprès de lui plusieurs gardes nationaux sur lesquels il pouvait plus particulièrement compter.

Dans les salons de M. Siméon, on s'évertua à atténuer la gravité de la situation. Quelques têtes légères, exaltées par les excitations des journaux avancés ou égarées par les menées des sociétés secrètes et se trompant sur les dispositions des esprits, avaient seules pu concevoir le projet absurde d'arborer la nuit le drapeau républicain qui ne devait flotter qu'au grand jour. Mais ces têtes légères ne trouveraient aucun appui dans la population et leur tentative insensée, n'obtenant aucun succès, ne saurait manquer de les couvrir de honte et de ridicule

On chercha aussi à faire rouler la conversation sur d'autres sujets, mais ce fut en vain. La question du rétablissement de la République ne cessa d'être seule agitée.

La réunion, quoi qu'on fit, était en proie à des appréhensions opiniâtres. On prêtait attentivement l'oreille aux moindres bruits. Les heures s'écoulaient trop lentement. Chacun désirait et redoutait tout à la fois l'approche de l'heure fatale de minuit.

Enfin cette heure fatale sonna. La messe fut dite en pré-

Digitized by Google

sence d'une foule paisible et recueillie, et le commissaire de police vint d'un air triomphant annoncer au Préfet que, contre toute attente, l'ordre et la tranquillité n'avaient pas été un seul instant troublés, qu'il n'y avait pas eu l'ombre d'une proclamation quelconque, que la ville jouissait d'un calme parfait et que, pour ne pas déroger à l'usage, les habitants, qui avaient assisté à la messe, étaient rentrés joyeusement dans leur domicile pour se livrer sans réserve aux plaisirs du réveillon traditionnel.

« Eh bien! s'écria gaîment M. Siméon, il nous faut faire comme eux. »

Et il fit passer ses invités, dont le front s'était subitement déridé, dans sa salle à manger où était servie une appétissante collation que relevait surtout une magnifique hure de sanglier apprêtée de la meilleure façon.

La République devint naturellement l'objet des sarcasmes des convives qui aimèrent à se persuader qu'elle était morte pour toujours, tandis qu'elle n'était qu'ajournée.

En 1833, le musée d'Epinal, que le département des Vosges entretient toujours à ses frais et qui prend chaque année plus de consistance, comptait déjà dix ans d'existence.

On y avait attaché une école de dessin linéaire et une école de sculpture pratique, d'où plus de six cents jeunes gens étaient sortis pourvus de l'instruction que ces deux arts exigent.

M. Siméon entreprit de donner plus de développement encore à ce bel et utile établissement et d'en assurer la prospérité.

Il décida que, selon le vœu exprimé par le Conseil général, le musée renfermerait, indépendamment des deux écoles de dessin et de sculpture, une galerie de tableaux et de statues, un cabinet d'antiquités et de médailles, une collection d'histoire naturelle, un jardin botanique, un dépôt d'instruments modèles d'agriculture et une exposition permanente des produits de l'industrie.

Il décida en outre qu'il y aurait un directeur-conserva-

Digitized by Google

teur, quatre comités spéciaux chargés de la classification des différentes collections et une commission de surveillance dont la tâche consisterait principalement à présenter ses vues d'amélioration à l'autorité.

Le Préfet, qui désirait que le musée fût départemental avant tout, fit rechercher dans les Vosges tous les objets d'art, d'antiquité, d'histoire naturelle et d'industrie dignes de remarque et engagea leurs propriétaires à les déposer dans cet établissement, comme le duc de Choiseul l'avait fait dès le principe pour ses tableaux, ou au moins à en transmettre la description exacte.

Son appel ne se perdit pas dans l'espace. Les richesses du musée s'accrurent bientôt par des dons, des dépôts ou des acquisitions. Le Gouvernement lui continua sa bienveillance. Grâce à sa munificence, le *Déluge* de Baccuée, vint augmenter le nombre de ses tableaux et le buste du pasteur Oberlin, le civilisateur du Ban-de-la-Roche, prit place auprès de celui de Claude Gelée : c'était mettre le génie de la bienfaisance à côté du génie de la peinture.

Le premier instrument aratoire que le musée reçut fut la charrue Grangé, telle qu'elle était sortie des mains de l'inventeur, c'est-à-dire grossièrement construite.

Grangé, simple garçon de labour à la ferme de Saurupt près Harol, était peut-être loin de penser, en imaginant son appareil, qu'il opérerait prochainement une révolution aussi avantageuse que pacifique dans la construction des machines agricoles.

Son idée mère porta ses fruits. Elle fut étudiée, essayée, adoptée par les agronomes et elle engendra une infinité de charrues nouvelles qui toutes perfectionnèrent le labour, en simplifiant et rendant moins pénible le travail du cultivateur et de ses chevaux.

L'invention de Grangé lui valut les plus flatteuses récompenses. Elles furent nombreuses; les sociétés agricoles de la France et de l'étranger lui décernèrent à l'envi des médailles d'or et d'argent, le Roi des Français le nomma

Digitized by Google

chevalier de la Légion d'honneur et son Gouvernement lui donna une subvention de trente mille francs pour le mettre à même d'acquérir un domaine où il pût se livrer aux travaux des champs et se préparer un heureux avenir. Et cependant l'inventeur Grangé, à l'exemple de bien d'autres, est mort dans l'indigence, il y a quelques années.

La création des Comices agricoles dans les Vosges date de 1834. Mais dès 1825 avait été fondée à Epinal la Société d'Émulation qui s'occupe aussi des intérêts de l'agriculture, à laquelle elle ne cesse de rendre de notables services.

L'administration n'avait pas vu sans en être grandement satisfaite que tous les ans l'agriculture française réalisait de nouveaux progrès. Elle eut à cœur de les favoriser et de contribuer de tout son pouvoir au perfectionnement de l'art de cultiver, comme à l'accroissement et à l'amélioration des produits de la terre, et pensa que pour obtenir ces résultats il serait bien de créer un comice agricole dans chaque canton.

D'après son plan, ces associations devaient être composées d'hommes zélés pour le bien du pays et de l'agriculture. Elles devaient observer les diverses manières de cultiver la terre, et mettre en commun, pour le profit de tous, l'expérience des uns avec l'étude des autres, juger du mérite des travaux des agriculteurs, les honorer et les encourager par des récompenses solennellement distribuées.

Elles devaient s'efforcer de propager les instructions et les connaissances indispensables aux cultivateurs, et de les prémunir contre les erreurs et les préjugés qui se perpétuaient dans les campagnes.

Enfin elles devaient rechercher les meilleurs instruments de culture et les implanter dans le pays, sans perdre de vue l'éducation du bétail qui appelait aussi toute leur attention et leur sollicitude.

Tels étaient les devoirs que les comices agricoles avaient à remplir.

On travailla avec activité à leur organisation dans tous

Digitized by Google

les cantons du département. Mais on s'aperçut bientôt qu'une organisation aussi étendue se briserait contre des obstacles insurmontables et on se contenta d'établir des comices d'arrondissement.

Le premier de ces comices fut formé dans l'arrondissement de Mirecourt, qui est essentiellement agricole; il se mit à l'œuvre avec la ferme intention de faire bien et beaucoup, et il le prouva par ses généreux efforts et ses honorables succès.

Cinq autres comices s'établirent ensuite et successivement à St-Dié, Épinal, Rambervillers, Neufchâteau et Remiremont, et il y en eut en tout six au lieu de trente.

Ces comices existent toujours; ils comprennent ensemble plus de quinze cents membres, qui n'appartiennent cependant pas tous à la grande et laborieuse famille des cultivateurs.

Loin de là, il en est beaucoup parmi eux qui exercent des professions entièrement étrangères à l'agriculture et qui n'ont jamais tenu les mancherons de la charrue. Leurs présidents et leurs autres dignitaires ne sont même pas toujours choisis parmi les hommes des champs. Mais quelles que soient leurs conditions, tous sont animés du désir de frayer le chemin le plus large aux progrès agricoles et de tirer de la terre toutes les ressources que l'homme peut et doit lui demander, et tous s'acquittent de cette tâche dans la mesure de leurs moyens.

Du reste, ils ne sauraient remplir une mission plus méritoire.

Les fonds que les comices peuvent consacrer à leurs travaux proviennent de différentes sources. Les cotisations annuelles de leurs membres en fournissent une grande partie, le surplus est donné par le département et par l'État.

Le gouvernement de Juillet, qui s'intéressait beaucoup à leurs opérations et s'en faisait rendre un compte exact, ne négligeait du reste aucun de ses autres devoirs.

En 1834, il favorisa autant qu'il dépendait de lui l'élan de deux souscriptions qui s'ouvrirent l'une pour glorifier un grand nom, l'autre pour réparer un grand malheur.

Digitized by Google

La première avait pour but d'ériger un monument à la mémoire de Napoléon Ier à Ajaccio, sa ville natale. Le roi Louis-Philippe, qui déjà avait fait remonter aux frais de l'Etat la statue de l'Empereur sur la colonne de la place Vendôme, inscrivit son nom en tête de cette souscription.

Mais le monument projeté en 1834 ne fut élevé que trente ans plus tard en 1864, et ce fut le neveu du grand homme de guerre, le prince Jérôme Napoléon, qui présida à la cérémonie d'inauguration et qui dans cette circonstance prononça un discours assez rempli d'idées démocratiques pour surprendre et mécontenter le gouvernement impérial.

Beaucoup de Vosgiens prirent part à cette première souscription.

La seconde était consacrée au soulagement des gardes nationaux et des militaires blessés en combattant à Paris les factieux qui avaient fomenté les troubles du mois d'avril 1834 et à l'amélioration du sort des familles de ceux qui avaient succombé.

Cette seconde souscription recueillit plus de cinq mille francs dans les Vosges.

De nouveaux secours furent sollicités l'année suivante pour de nouvelles victimes des complots politiques.

Dans la matinée du 28 juillet 1835, au moment même où le Roi passait en revue sur les boulevards la garde nationale de Paris, à l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet, la machine infernale de Fieschi remplissait son horrible office.

Le roi et les princes, ses fils, eurent le bonheur d'échapper à ses balles, mais le maréchal Mortier fut tué, mais des généraux, des officiers, des gardes nationaux furent également tués ou grièvement blessés.

Par ordre du Préfet, les dépêches ministérielles contenant le récit de cet attentat inouï furent publiées dans toutes les communes du département, ainsi que la proclamation royale ci-après :

« Français ! la garde nationale et l'armée sont en deuil ;

Digitized by Google

des familles françaises sont désolées; un affreux spectacle a déchiré mon cœur. Un vieux guerrier, un vieil ami, épargné par le feu de cent batailles, est tombé à mes côtés sous les coups que me destinaient des assassins. Ils n'ont pas craint, pour m'atteindre, d'immoler la gloire, l'honneur, le patriotisme des citoyens paisibles, des femmes, des enfants, et Paris a vu verser le sang des meilleurs français, aux mêmes lieux et le même jour où il coulait, il y a cinq ans, pour le maintien des lois du pays.

« Français! ceux que nous regrettons aujourd'hui sont tombés pour la même cause. C'est encore la monarchie constitutionnelle, c'est la liberté légale, c'est l'honneur national, la sécurité des familles, le salut de tous que menacent mes ennemis et les vôtres, mais la douleur publique qui répond à la mienne, est à la fois un hommage offert à de nobles victimes et le témoignage éclatant de l'union de la France et de son Roi. Mon gouvernement connaît ses devoirs, il les remplira. Cependant que les fêtes qui devaient signaler la dernière de ces journées fassent place à des pompes plus conformes aux sentiments qui nous animent, que de justes honneurs soient rendus à la mémoire de ceux que la patrie vient de perdre et que les voiles de deuil qui ombrageaient hier les trois couleurs soient de nouveau rattachés à ces drapeaux, fidèle emblême de tous les sentiments du pays.

« Fait au Palais des Tuileries, le 28 juillet 1835.

« Louis-Philippe. »

La célébration accoutumée de l'anniversaire de la révolution de juillet fut dès lors contremandée partout dans le département, et l'église y substitua un service funèbre et solennel pour honorer la mémoire des victimes de Fieschi et de ses complices, et la bienfaisance privée s'empressa d'alléger la malheureuse position de leurs familles.

En 1835, M. le baron Siméon fut appelé à la préfecture du Loiret où il emporta l'estime et l'affection des populations vosgiennes habituées à voir en lui un administrateur

Digitized by Google

juste et ferme dans toutes les circonstances. Jeune, actif, éclairé, spirituel, d'un sens droit, d'un cœur généreux, il entra en fonctions à une époque critique, où l'exercice de l'autorité était difficile, où ses droits étaient sans cesse contestés, où les conspirations succédaient aux conspirations, et il accomplit avec honneur et avec succès sa tâche rude et laborieuse.

Il lutta sans relâche contre les adversaires du nouveau régime, les força de courber la tête et les empêcha de troubler l'ordre et la paix publique dans son département.

M. Siméon s'occupa sérieusement des besoins et des intérêts de la contrée et leur donna toute la satisfaction possible. Sa sollicitude se porta notamment et de la manière la plus avantageuse sur l'enseignement primaire, les établissements charitables et sanitaires, le paupérisme, les caisses d'épargne, la garde nationale, l'agriculture, la Société d'Emulation des Vosges qui le nomma, à perpétuité, son président d'honneur, le musée, les antiquités, les arts, l'industrie, le commerce, les chemins vicinaux, les travaux publics et d'autres branches non moins importantes du service administratif.

Il étudia et arrêta le plan de la statistique générale du département. Ce plan parfaitement connu, divisé en plusieurs livres et embrassant tous les détails utiles à connaître, fut distribué à tous les hommes qu'il regardait comme ses collaborateurs, et il l'eût bien certainement mis à exécution s'il fût resté plus longtemps dans les Vosges.

De préfet, M. Siméon, qui hérita du titre de comte porté par son père, devint Conseiller d'Etat, Directeur général des Tabacs, Député, Commandeur de la Légion d'honneur et enfin Sénateur.

VII.

A M. Siméon succéda M. de Monicault, Préfet de l'Ariége, qui se rapprochait du département de l'Ain, où il possédait de grandes propriétés, mais il ne devait pas même rester

Digitized by Google

trois ans parmi nous. Il faisait partie du Conseil d'État en qualité de maître des requêtes.

L'établissement des salles d'asile attira tout d'abord son attention et il y travailla de la manière la plus active. Il en fut pour ainsi dire le fondateur dans les Vosges.

« Cette institution, écrivait-il en 1836 aux maires en la leur recommandant, cette institution où sont reçus les petits enfants trop jeunes encore pour fréquenter les écoles primaires, est fondée sur un besoin trop réel et trop généralement senti pour qu'elle ne se propage pas partout où l'on peut être à même d'en apprécier les bienfaits. Déjà la ville de Mirecourt a fondé dans son sein un établissement de ce genre et celles d'Épinal et de Saint-Dié s'occupent en ce moment des moyens de suivre cet exemple; le Conseil général, convaincu de l'utilité des salles d'asile, a voté, dans sa dernière session, une somme destinée à en favoriser la création. J'ai pensé dès lors qu'il serait bon d'entrer dans quelques considérations sur le but et la nature de ces établissements, sur les moyens de les créer et de les entretenir, afin de donner à cette utile institution tout le développement dont elle doit être susceptible dans un département où elle a pris naissance, la première salle d'asile ayant été fondée au Ban-de-la-Roche par le célèbre pasteur Oberlin, sur la fin du siècle dernier. »

Le Préfet traçait ensuite aux autorités municipales la marche qu'elles avaient à suivre pour atteindre le but qu'il leur proposait.

Bientôt il vit avec joie les villes et les communes rurales les plus considérables songer sérieusement à l'organisation des salles d'asile. Il en fut créé successivement dans différentes localités, et aujourd'hui le département des Vosges en possède un grand nombre qui sont toutes habilement et heureusement dirigées (1). C'est là que les petits enfants, sous la conduite d'institutrices capables, patientes et dévouées,

(1) Il en existe 65.

Digitized by Google

sont mis à l'abri d'une foule de dangers physiques et moraux, qu'ils contractent des habitudes d'ordre, de propreté, de bienveillance mutuelle qui les préparent à une vie honnête, décente et chrétienne et qu'ils reçoivent un commencement d'enseignement qui leur rend plus faciles les travaux de l'école primaire.

Le pasteur Oberlin, cité par M. de Monicault, compta parmi ses admirateurs et ses panégyristes M. Mathieu, qui possédait les connaissances les plus étendues en matière de médecine vétérinaire et qui en faisait tous les jours l'application, ce qui ne l'empêchait pas de cultiver dans ses moments de loisir les belles lettres vers lesquelles il se sentait naturellement entraîné. Son éloge d'Oberlin a été inséré aux Annales de la Société d'émulation des Vosges dont M. Mathieu était un des membres les plus actifs.

Je vais faire connaître cet homme de mérite avec qui j'étais lié d'une étroite amitié.

Au printemps de 1836, le typhus charbonneux se déclara dans le village de Padoux sur les bêtes à cornes et en fit périr un assez grand nombre.

Le maire fit aussitôt suspendre le commerce du bétail, interdit la formation et la circulation des troupeaux, et l'usage des abreuvoirs publics; toutes ces mesures avaient pour but d'empêcher la propagation du mal.

Comme les affections charbonneuses se communiquent aisément des animaux à l'homme, il enjoignit à ses habitants d'examiner scrupuleusement la viande de boucherie et de rejeter au lieu de s'en servir celle qui leur paraîtrait avoir une origine suspecte.

Ces précautions ne semblant pas suffisantes et l'épizootie menaçant de se répandre dans les communes voisines et d'y faire de nouveaux ravages, le Préfet envoya sur les lieux pour prescrire le traitement et le régime nécessaires M. Mathieu, qui exerçait l'emploi de médecin-vétérinaire en chef du département et dont il appréciait l'instruction, l'expérience et le dévouement.

Digitized by Google

Comme toujours, M. Mathieu mit tout son zèle dans l'accomplissement de sa mission ; il combattit le typhus de tous ses moyens, en arrêta la marche, le fit disparaître et rassura complétement les cultivateurs sur le sort de leurs bestiaux.

M. de Monicault lui sut gré de l'heureux résultat de ses soins et continua de lui porter le plus sincère intérêt dont il ne tarda pas à lui donner le plus flatteur témoignage.

M. Mathieu avait fait très-jeune et comme aspirant-vétérinaire la désastreuse campagne de Russie, et s'il n'y avait pas péri en compagnie de tant d'autres, il en était revenu les pieds affreusement gelés et privés de tous leurs orteils.

Dès sa sortie de l'école vétérinaire d'Alfort, il avait rendu d'importants services à l'agriculture. Non-seulement il avait triomphé par un traitement radical de plusieurs des maladies qui assaillent le bétail, mais il avait concouru de tout son pouvoir à propager dans les Vosges, les meilleures races d'animaux domestiques, les bonnes méthodes de culture, les instruments agricoles perfectionnés, l'enseignement et les progrès de l'agriculture.

Dans tous les temps, l'autorité et ses concitoyens avaient pu compter sur son dévouement et son patriotisme, et sa conduite prouvait d'une manière évidente son sage libéralisme.

Il avait dépassé la quarantaine, et cependant malgré son mérite et ses services il n'était pas encore décoré.

M. de Monicault remarqua cet oubli avec surprise, songea à le réparer, mit tous les titres de M. Mathieu sous les yeux du Ministre de l'agriculture et n'eut pas de peine à obtenir pour lui la décoration de chevalier de la Légion d'honneur

La ville et la campagne applaudirent à cet acte de justice.

Une récompense d'un autre genre, moins brillante sans doute mais également bien méritée, fut décernée en 1837 à un simple artisan d'Epinal, et j'aurais tort de la passer sous silence.

La Caisse d'épargne de cette ville fonctionnait déjà depuis

Digitized by Google

quelques années et attirait à elle les économies des classes laborieuses, pour les leur conserver et les leur rendre sur leur demande avec accroissement du capital.

Un ouvrier bottier de cette ville nommé Joseph Joyeux, ne fut pas le dernier à apprécier tous les avantages de cette nouvelle institution et à vouloir en profiter.

Joyeux était marié et père de trois enfants en bas-âge Il travaillait avec ardeur, sa besogne était bien faite, son patron était content de lui et pourtant il ne gagnait que quatre cents francs par an, c'est-à-dire un peu plus de vingt sous par jour.

Eh bien ! avec ce faible pécule il pourvoyait à ses besoins et à ceux de sa famille et il pouvait en outre, chose remarquable, apporter régulièrement chaque dimanche et depuis deux ans la somme de deux francs à la caisse d'épargne.

On ne sait pas par exemple comment il s'y prenait pour vivre et faire vivre les siens. C'était le secret de son esprit d'ordre et d'économie qui lui permettait de mettre de côté plus de cent francs tous les ans.

Il était juste et utile d'encourager et de récompenser ce modèle des ouvriers économes.

La Société d'émulation des Vosges, qui remplit parfois le rôle de Société de bienfaisance, réclama cet honneur. Dans sa séance publique et solennelle du 2 mai 1837, lendemain de la fête du Roi, et sur le rapport de sa commission des primes, dont j'étais heureux d'être l'interprête, elle fit don à l'ouvrier Joyeux d'un livret de cinquante francs que le Préfet de Monicault, qui présidait la réunion, lui remit en le félicitant de sa conduite exemplaire avec chaleur et au milieu des applaudissements de ses concitoyens.

Des applaudissements accueillirent aussi la nouvelle donnée par le Préfet du prochain mariage du duc d'Orléans, héritier justement aimé de la couronne de France, avec la princesse Hélène de Mecklembourg. Cette union, qui eut lieu le 31 mai, répondait au vœu le plus cher du pays.

Digitized by Google

La capitale la célébra quelques jours après par de grandes réjouissances. Son exemple fut imité par la province. La population si patriotique des Vosges s'associa avec le plus vif enthousiasme à cette manifestation nationale, et le 11 juin fut pour elle un véritable jour de fête.

Les malheureux ne furent point oubliés dans ce jour d'allégresse. On leur distribua d'abondantes aumônes et on les mit ainsi à même de participer à la joie publique.

Digitized by Google

POÉSIES

par M. Ch. CHARTON.

LES FRÈRES DUTAC

Créateurs des prairies de la Moselle.

Dans son rapide cours brisant la forte digue
Comme un fragile frein, la Moselle prodigue
D'alarmes et de maux
Tourmentait autrefois ses paisibles rivages,
Où se précipitaient, apportant leurs ravages,
Ses redoutables eaux.

La terre par les flots désolée et flétrie
Attirait la pitié sur la source tarie
De sa fécondité;
Quelques maigres gazons, quelques joncs méprisables
Voulaient cacher en vain des galets et des sables
La morne aridité.

Les troupeaux qui, privés de pâturages riches,
Se hasardaient parfois à chercher dans ces friches
L'herbe fraîche et le thym,
Ne trouvaient sous leurs pas qu'une stérile plage;
Déçus dans leur espoir, ils rentraient au village
Maudissant le destin.

Digitized by Google

Mais deux hommes hardis, deux intrépides frères
Forment, l'œil attristé de pareilles misères,
L'héroïque projet
De maîtriser l'élan des vagues irritées
Et de rendre la vie aux plaines dévastées
Que rien ne protégeait.

A la voix des Dutac, les bords de la Moselle
Se peuplent d'ouvriers jeunes, brûlants de zèle,
Dont les bras aguerris
Nivellent les terrains, comblent les fondrières
Et dressent avec art de puissantes barrières
Contre les flots surpris.

Des canaux ombragés, ouverts au sein des terres,
Reçoivent dans leur lit les ondes tributaires
Du fleuve obéissant
Et, rayonnant au loin, mille sillons concourent
A les distribuer au sol qu'elles parcourent
En le fertilisant.

De jour en jour, l'aspect des rives se transforme :
Partout des prés nouveaux s'étalent sous la forme
De tapis somptueux,
Nourrissent le bétail d'opulentes récoltes,
Et bravent impunis les sauvages révoltes
Des flots impétueux.

Quel pinceau pourrait peindre et ces belles prairies,
Et ces beaux animaux, l'orgueil des métairies
Et ces joyeux ruisseaux,
Qui, tout en gazouillant cachés sous les grands arbres,
Versent sur des terrains unis comme des marbres
Les trésors de leurs eaux ?

Digitized by Google

Mais si de leur pays les deux courageux frères,
Irrigateurs heureux non moins que téméraires,
Ont si bien mérité,
Que l'airain dans leurs prés occupe un peu d'espace,
Qu'on y grave leur nom et que le temps le passe
A la postérité !

II.

LE SOIR.

Ah ! que j'aime à te voir,
Belle et verte campagne,
Quand le soleil du soir
Dore encor la montagne !
D'un suave tableau
Tu te montres ornée
Pour fêter de nouveau
La fin de la journée.
Le vent n'agite plus
Le feuillage du chêne,
Sur les gazons touffus
La brebis se promène
Lentement et bientôt
Va rentrer à l'étable.
Du ruisseau l'humble flot
Court muet sur le sable.
Comme les bois, les champs
Dorment dans le silence
Troublé par les seuls chants
Qu'au ciel le pinson lance.
Tout respire la paix,
La douce quiétude,

Digitized by Google

Le calme, les bienfaits
Dus à la solitude.
C'est là que, loin du bruit,
L'homme lit dans le livre
Du passé qui l'instruit
Du chemin qu'il doit suivre,
Et que, se retraçant
Ses jours de folle joie,
Il rougit lorsqu'il sent
Qu'il s'est trompé de voie,
Heureux si de son cœur,
Voulant chasser le doute,
Il s'en fait le vainqueur
Et prend une autre route!
Et s'il peut te revoir
Belle et verte campagne,
Quand le soleil du soir
Dore encor la montagne!

III.

JEUNE ET VIEILLE.

Comme on te regardait, Jeannette,
Quand tu n'avais que dix-huit ans,
Que tu chantais la chansonnette,
Que tu raffolais de rubans!
Si belle était ta chevelure,
Si malicieux ton regard,
Si ravissante ta figure
Dont la fraîcheur brillait sans fard!
Rien n'égalait ta taille fine,

Digitized by Google

Tes pieds mignons, tes jolis doigts,
Ta mutinerie enfantine,
Ton rire franc, ta douce voix.
Mais le temps qui partout moissonne
T'a fait sentir sa cruauté
Et maintenant dans ta personne
En vain on cherche la beauté.
Ton front a pris l'aspect morose,
Tes cheveux sont rares et gris,
Ton visage n'a plus de rose,
Tes lèvres n'ont plus de souris.
Tes mains de rides sillonnées
Tremblent comme la feuille au vent;
Ton corps plié par les années
Toujours chancelle en se mouvant.
Ainsi tout passe. Ainsi la Loire
Au sein des mers court se plonger
Et la beauté, l'amour, la gloire
S'en vont comme un songe léger.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES OBSERVATIONS CLIMATOLOGIQUES

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES

PENDANT L'ANNÉE 1872,

PAR

M. DE JARRY DE BOUFFÉMONT,

Membre titulaire.

Messieurs,

L'année 1872 ayant été une des plus remarquables en phénomènes météorologiques constants, ses tableaux d'observations serviront pendant longtemps de points de comparaison et de repère pour les années ultérieures.

Aussi, est-il du devoir de notre Société d'insérer dans les *Annales* de cette année, le résumé des observations climatologiques du département des Vosges, résumé que M. Demangeon, fils, a eu, comme l'année précédente, la complaisance de nous communiquer.

Chargé par votre Commission d'exposer les travaux de M. Demangeon, je ne puis en faire un plus éclatant éloge qu'en les précédant, en quelques mots, de l'histoire de cette science nouvelle, appelée à rendre dans l'avenir de si éminents services à l'agriculture, à la navigation et la sylviculture : la Météorologie.

Digitized by Google

L'origine de la météorologie ne remonte pas, comme celle de l'astronomie, à la plus haute antiquité, puisque chez la plupart des peuples anciens, même chez les Chaldéens si avancés en astronomie, les météores n'étaient regardés que comme des génies bienfaisants ou malfaisants. Peu de peuples ont échappé à ces superstitions. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les récits fabuleux écrits sur les météores par les écrivains Tite-Live, Pline, Cicéron, Procope, Plutarque et César dans ses commentaires. Un seul procédé d'observations météorologiques paraît avoir été à peu près connu des anciens. Les Grecs étaient parvenus, 5 ou 6 siècles avant l'ère chrétienne, à créer une rose des vents divisée d'après les levers et les couchers solsticiaux; plus tard les Romains, ayant reconnu les inconvénients de cette rose, l'abandonnèrent et divisèrent la nouvelle en 24 parties de 15 degrés chacune; comme on le voit, c'était un acheminement rapide vers notre rose d'aujourd'hui. Pendant le moyen-âge les recherches météorologiques furent totalement nulles, jusqu'au moment où Dampier et Halley firent naître l'esprit d'observation dans les lois atmosphériques.

Malgré cela, ce sont les agriculteurs, et non les savants, qui ont senti les premiers l'importance d'expliquer les phénomènes atmosphériques. Aussi les premières observations météorologiques, faites au hasard et sans précision, furent-elles longtemps empiriques.

Ce n'est que depuis deux siècles, époque à laquelle l'Observatoire de Paris fut fondé par l'Académie des sciences, sous l'inspiration puissante de Colbert, que l'étude des phénomènes atmosphériques fut regardée par les savants comme étant le complément de celle des phénomènes célestes. C'est aussi à cette époque que les observations commencent à avoir un peu de précision, car c'est en 1670 que Cassini de Thuri installa à l'observatoire le premier baromètre et le premier thermomètre. Trente ans après, en 1708, eut lieu aussi une découverte importante, celle de

Digitized by Google

l'anémomètre dûe au docteur T. Romney Robinson de l'observatoire d'Armagh (Irlande). C'est un demi siècle plus tard qu'apparaissent les travaux immortels de Saussure sur la pluie, les nuages et les vapeurs; ceux de Franklin sur l'électricité atmosphérique; ceux de Volta sur la formation de la grêle et ceux de Dufay sur celle de la rosée. Il nous faut aussi ajouter à ces noms ceux des physiciens : Dalibard, Lemonier, de Romas, l'abbé Nollet et Richmann de l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui est mort foudroyé dans son cabinet d'expériences.

A partir des grandes découvertes de tous ces savants, qui permettent d'expliquer les phénomènes physiques, quelques météores ont pu être analysés, et à ce moment la météorologie est seulement à même de devenir une branche spéciale de la science.

Cependant, ce n'est réellement que vers le commencement de notre siècle que s'ouvre, pour cette étude, la véritable phase de ses progrès Je ne puis mieux le prouver qu'en citant les noms immortels de : Humbold, Davy, Biot, Arago, Quételet, Gay-Lussac, Maury, Kaëmtz, Bravais, Martins, Fitz-Roy, Glaisher, etc. Sous le souffle vivifiant de tous ces hommes illustres, de nombreux observatoires météorologiques sont établis dans presque tous les pays civilisés.

C'est en 1850 que deux météorologistes américains, Espy et Piddington, commencèrent à appliquer l'instantanéité des dépêches télégraphiques, pour centraliser de plusieurs points éloignés les mouvements atmosphériques constatés.

En 1853, eut lieu une conférence météorologique à Bruxelles, la plupart des nations maritimes y furent représentées et l'on s'entendit sur un plan d'action uniforme. C'est quelque temps après, en 1855, que M. Liais engagea instamment le Directeur de l'Observatoire de Paris à imiter les essais de communications électriques, déjà faits en Amérique. On commença alors par se concerter avec l'ad-

Digitized by Google



ministration des lignes télégraphiques, et un service télégrapho-météorologique fut établi à l'observatoire. Grâce à cette mesure, depuis 1858, le service météorologique devint international et en 1863, M. Marié-Davy put tracer une carte muette d'Europe avec les courbes d'égales pressions barométriques.

Mais, quelle que soit la part que puisse prendre un observatoire astronomique aux recherches de la météorologie, ces dernières sont si variées qu'elles peuvent facilement absorber à elles seules tout le local et le service d'un observatoire astronomique.

L'Angleterre, la Hollande, la Prusse, l'Autriche, la Russie, l'Italie, le Portugal, la Suède, les États-Unis, toutes les républiques de l'Amérique centrale et méridionale, jusqu'à la Turquie elle-même ; toutes ces puissances l'avaient compris, puisqu'en 1866 déjà, elles possédaient des observatoires spéciaux de physique et de météorologie. L'Angleterre surtout depuis cette époque en possède un grand nombre qui ont presque tous une installation grandiose.

C'est donc en présence de cette infériorité blessante vis-à-vis de tous nos voisins, qu'en 1869 l'ancien Ministre de l'Instruction publique, M. Duruy, de concert avec la Société météorologique de France, est enfin parvenu à faire voter la création, sur le plateau du Mont-Souris, d'un observatoire spécial de physique et de météorologie. C'est l'élégant pavillon du Bey de Tunis de l'exposition de 1867, qui a été érigé sur la partie la plus élevée du plateau et qui sert maintenant d'observatoire météorologique. Ont été nommés de la Commission chargée d'organiser cet observatoire : MM. Sainte-Clair-Deville, professeur au collége de France, Président ; Marié-Davy, astronome à l'observatoire ; Hervé-Mangon, professeur au conservatoire des arts et métiers ; Véron Belle-Cour, capitaine de frégate, et Renou. Quelques jours plus tard, cette commission fut augmentée de deux autres membres, MM. Bouchardat, professeur

Digitized by Google

d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris; et Belgrand, inspecteur général des ponts-et-chaussées.

Malheureusement un observatoire central était loin d'être suffisant: il fallait en établir au moins un dans chaque région climatérique de la France.

L'observatoire de Paris n'a donc complété que dernièrement sa véritable mission météorologique, en créant des observatoires départementaux et en se faisant le centre des observations de toute la France, ainsi que de tout le globe.

De cette manière, s'est créée peu à peu une science qui est l'avenir de la richesse foncière de notre territoire, et surtout la sauvegarde future de l'humanité.

Car la météorologie se compose de nos jours de deux parties bien distinctes :

1° La climatologie, c'est-à-dire la moyenne mensuelle, trimestrielle ou annuelle du climat pour une région ou pour un pays, déterminée par de longues séries d'observations périodiques ;

2° La prévision du temps, qu'il ne faut pas confondre avec la climatologie et qui est l'examen des conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes atmosphériques extraordinaires, tels que : orages, tempêtes, cyclones, inondations, etc.

Cette dernière branche de la météorologie est certainement la plus utile, puisqu'elle cherche à étudier toutes les catastrophes qui se déchaînent sur notre globe, afin de les prédire et d'en conjurer les effets terribles.

La science de la prévision du temps est une branche toute nouvelle de la météorologie, branche que les plus grands savants, il y a quelques années, traitaient d'utopie. Arago lui-même a nié jusqu'à sa mort la possibilité d'arriver à résoudre pareil problème. A l'époque d'Arago, en effet, il eût été difficile d'obtenir quelques résultats sûr la prévision du temps, puisque les réseaux télégraphiques qui sillonnent partout notre globe n'existaient pas.

Mais les récents travaux du lieutenant Maury, de Harold

Digitized by Google

Tarry, de Marié-Davy, de l'amiral Fitz-Roy, etc., prouvent assez aujourd'hui que non-seulement la prédiction des tempêtes est possible, mais qu'elle a été réalisée.

Il a fallu de longues négociations pour arriver à ce premier but, résultant de l'entente commune entre toutes les nations.

L'éternel honneur d'avoir vaincu toutes ces difficultés, en France, restera attaché aux noms des savants Leverrier et Marié-Davy. C'est grâce à eux que tous les jours les observations de toutes les stations météorologiques de la terre sont centralisées à notre observatoire de Mont-Souris et que le bulletin internationnal publie la pression barométrique, la température, la force et la direction du vent, l'état du ciel et de la mer sur tout notre globe.

Notre département, Messieurs, doit aussi avoir sa part d'éloges pour les efforts tentés en faveur de l'étude des météores, puisque depuis plus d'un siècle on s'occupe de météorologie dans les Vosges.

Le premier météorologiste sérieux dont il soit parlé dans nos annuaires départementaux est Jean-Baptiste Durival, historien fécond qui était en 1754 membre de l'Académie de Nancy. Il nous a légué les observations météorologiques pour la Lorraine depuis 1766 jusqu'en 1783. C'est le déluge de la Saint-Crépin dont on conserve encore le triste souvenir à Epinal, qui, en 1778, donna naissance aux observations météorologiques propres à notre département. Le météorologiste le plus connu de cette époque était M. le curé Didelot, ancien archiviste du chapitre de Remiremont.

Depuis 1790, les observations sont nulles et reprennent de 1803 à 1810. En 1807 on s'est occupé d'un orage des plus terribles qui eut lieu le 29 mai.

A partir de 1810, il nous faut descendre à 1821 pour constater de nouvelles observations.

Mais de 1821 à 1843, celles-ci sont faites régulièrement, grâce au dévouement de M. le professeur Parisot, secrétaire perpétuel de notre Société à cette époque.

Digitized by Google

Il est utile de rappeler ici qu'outre les tableaux des résultats météorologiques, M. Parisot s'est occupé de questions très-sérieuses concernant les météores.

En 1822, il fit un rapport sur un aérolithe tombé à La Baffe; la même année un autre rapport sur l'influence des paragrêles.

En 1823, un autre rapport sur l'utilité des paratonnerres.

En 1824, une description de l'inondation du 30 octobre.

En 1827, des aperçus sur la marche habituelle des saisons dans le département.

En 1828, de l'inutilité de sonner les cloches pendant les orages.

En 1829, une notice fort intéressante sur les tremblements de terre éprouvés dans les Vosges depuis 1682.

C'est la mort qui, en 1843, mit fin aux travaux de cet infatigable observateur.

Depuis 1843 jusqu'en 1849, les observations météorologiques ont été continuées par M. Sarazin, membre titulaire de la Société.

En 1849, un autre membre, M Berher, reprit les observations et les continua assidûment jusqu'en 1869.

Comme vous le voyez, Messieurs, et ainsi que je le disais précédemment, notre département a noblement rempli sa tâche.

Eh bien ! malgré les travaux des savants et des observateurs du monde entier, l'étude de la météorologie n'est encore qu'en voie de formation. Car voici ce que disait, en 1869, M. Bienaymé de l'Institut dans un rapport à l'Académie sur les travaux de M. Bérigny : « La météorologie fait de grands efforts depuis quelques années principalement pour se constituer à l'état de science, et tout donne l'espoir qu'elle y parviendra ; mais c'est un espoir à longue échéance encore. »

En effet, peut-il en être autrement quand on réfléchit que la science des météores est la plus vaste de toutes, puisqu'elle emprunte à toutes les autres ce qu'elles ont de plus important.

Digitized by Google

D'un autre côté, les progrès de cette étude sont forcément très-lents. Car, en climatologie, qu'est-ce qu'un ensemble de 20 années d'observations pour déterminer, par exemple, la saison qui donne le maximum des pluies dans un pays? lorsqu'il en faut plus du double encore pour pouvoir se prononcer, sur ce point, en toute sécurité. De même pour la prévision du temps ; combien faudra-t-il étudier de cyclones, avant de pouvoir prédire les lois de leurs mouvements?

Il résulte de ce qui précède que la tâche la plus utile dans l'étude d'une science est celle de l'observateur. Car ce qui fait marcher les sciences c'est le plus souvent un détail insensible, observé avec des instruments délicats et mesuré avec précision. Que de fois le savant, s'appuyant sur des faits exacts, en déduirait de fausses conséquences, si l'observation n'était là pour le ramener constamment au point de départ; en un mot, l'observation est le fil d'Ariane sans lequel tous les savants et les philosophes seraient réduits, aujourd'hui comme par le passé, aux hypothèses.

Ne manquons donc jamais, Messieurs, une occasion d'encourager ces infatigables pionniers de la science : les observateurs.

Aussi, je m'empresse de rendre hommage aux travaux minutieux présentés cette année par M. Demangeon fils, ainsi qu'aux recherches actives de tous les hommes de notre département qui, par leurs observations, concourent à la création d'une science si utile à l'avenir de notre bien-être général.

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE
d'Epinal.

RÉSUMÉ
DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
faites en 1872-1873,

Par A. DEMANGEON,
Membre de la Société d'Emulation des Vosges, Secrétaire de la Commission de météorologie des Vosges, etc.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le commencement de l'année civile ne correspondant pas avec le commencement d'une saison, nous avons dû choisir une époque qui puisse faire cadrer les exigences de la statistique avec les phénomènes météorologiques. Il était alors tout naturel de faire commencer l'année météorologique avec le printemps et de la terminer avec l'hiver. Nous avons donc pris pour chaque saison :

Printemps. { Mars (1er mois de l'année météorologique). Avril. Mai.

Été. . . . { Juin. Juillet. Août.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERV
météorologiq

Rose des ven
pour l'année
1872

(Annexe au R

E

SE

mètre

eon.

Auto. Klein, Epinal

Digitized by Google

Automne .	Septembre. Octobre. Novembre.
Hiver. . .	Décembre. Janvier. Février.

La figure ci-contre représente la *rose des vents supérieurs,* de 300 m. à 6000 m. d'altitude, pour l'année 1872-73. Cette année fera certainement époque dans les fastes de la météorologie; elle peut se résumer en deux mots : tempêtes et inondations. En ce qui concerne notre pays, sur 365 jours, 204 ont été marqués par des chutes d'eau, sous forme de pluie, neige, grêle ou grésil; les vents de la région Sud et S-O ont soufflé en permanence pendant près de 230 jours. La déformation sensible de la rose des vents indique bien cette anomalie, précisée d'ailleurs dans la 1re partie du tableau *B*. Pendant l'hiver, la température n'est pas descendue au-dessous de — 7°,00 ; il y a eu, à la vérité, 53 jours de gelée dure, dont la plus grande partie en février; mais ces gelées, assez bénignes, ne tenaient pas, pour la plupart, étant causées par le S-E ou E-S-E, vents de transition, bientôt remplacés par le S et le S-O.

Les nombreuses vapeurs amenées par le S-O, avaient pour conséquence de maintenir la température dans un moyen terme. Nous voyons, en effet, que le maximum absolu n'a été que de 32°,54, alors que, dans les années communes, il atteint 38° à l'ombre. La différence entre les extrêmes de pression atmosphérique se monte à 44mm.78, le maximum ayant été 748. 85 et le minimum 704.07. Entre les extrêmes de température, la différence n'atteint que 39°,54, le maximum étant 32°,54 et le minimum — 7°,00. Les années précédentes, cette dernière différence atteignait ou dépassait 60°.

On se rappelle sans doute l'ouragan orageux du 21 octobre, les tempêtes du 18 au 19 et du 25 au 30 novembre, celle du 2 au 3 décembre, accusée par une dépression brusque de la colonne barométrique (708.76); l'ou-

Digitized by Google

ragan du 18 au 21 janvier est particulièrement digne de remarque ; le baromètre qui marquait alors seulement 704.07 indiquait que nous nous trouvions près du *centre de dépression* de l'ouragan, point relativement tranquille, puisque la fureur de la tourmente se manifeste surtout à la périphérie. Le 21 janvier, bourrasque avec orage, grêlons d'une grosseur extraordinaire. La dernière tempête, toujours avec prédisposition orageuse, eut lieu le 25 janvier.

Ces phénomènes occupaient généralement une grande étendue de pays ; on les signalait en même temps dans toute l'Europe occidentale, dans l'Atlantique et aux Etats-Unis d'Amérique deux jours après.

Les grandes et immuables lois de la nature veulent que toutes choses se fassent équilibre ou compensation sur le globe : pendant que l'hiver des régions tempérées comprises entre le 30e et le 55e parallèle, dans l'Amérique du Nord et dans la partie occidentale de l'Europe, était relativement doux, mais très-humide et pluvieux (conséquence du S-O persistant), un froid excessif, causé par le vent du N et N-E (compensateur du S-O), sévissait dans les régions arctiques et dans une grande partie de l'Europe orientale. En effet, les feuilles publiques nous ont appris que les malheureux habitants de la Sibérie ne savaient plus comment se soustraire aux rigueurs de la température (1).

TEMPÉRATURE DE L'EAU DE SOURCE.

Avant de jaillir à la surface du sol, les sources accom-

(1) Il est rare que deux hivers aussi rigoureux se succèdent pendant deux années, dans les mêmes régions. Or, si ces froids excessifs continuaient à sévir dans ces vastes contrées ou dans l'Amérique du Nord, il y aurait lieu de craindre que l'année 1873-74 ne fût, pour nos pays, aussi pluvieuse et tourmentée que la précédente. Mais il est possible que les courants polaires parviendront à s'établir dans les régions arctiques, en Norwége et en Suède, puis en France, etc., dans le même temps que les courants équatoriaux s'établirnt en Europe orientale : nous pourrions espérer, non un été bien sec à cause de l'abondance des vapeurs, mais du moins un automne très-satisfaisant. A. D.

Digitized by Google

plissent, dans son intérieur, un trajet plus ou moins long pendant lequel elles se mettent en équilibre de température avec le milieu ambiant. Cette température, répartie dant toute la masse des terres, subit, d'une saison à l'autre, des variations bien inférieures à celles de l'atmosphère; le déplacement de chaleur étant beaucoup plus lent, les maxima et minima ne peuvent pas correspondre avec ceux de l'air, c'est pourquoi le minimum de température des eaux de source n'a lieu qu'aux équinoxes et le maximum aux solstices. Le tableau I ci-après confirme suffisamment cette loi (2).

TABLEAU I.

(*Température des eaux de source intarissable*).

JOURS D'OBSERVATION.	TEMPÉRATURE.
21 mars 1872.	5°55
26 mai.	8°57
19 juin	9°45
27 juillet.	10°55
16-21 septembre.	12°15
12 décembre.	10°15
19 décembre.	9°75
22 décembre.	9°75
30 décembre.	9°45
4 février 1873.	8°45
21 février.	7°98
16 mars.	7°75
21 mars.	7°75
MOYENNE.	9°13 (*)

(*) Cette moyenne ne surpasse que d'environ 0°50 la moyenne température du climat d'Epinal. A. D.

(2) Il semblerait même que par ce moyen on arriverait plus facilement, sinon plus exactement, à connaître la température d'une contrée, en opérant toutefois dans de bonnes conditions. La source qui sert à mes expériences est toujours vive et intarissable ; elle jaillit au fond d'un puits de 4 à 5 mètres de profondeur ; — l'eau est journellement renouvelée. A. D.

Digitized by Google

Aperçu de quelques hauteurs des eaux de la Moselle, à Epinal (tableau II), et de leur température (tableau III). La cote est relevée à l'échelle d'étiage de l'ancien pont de pierre, rive gauche. Epoque des pluies.

TABLEAU II.

JOURS D'OBSERVATION.	HEURE.	COTE.
20 novembre 1872.	2h 20 soir.	1m 59c
—	4 15 soir.	1 69
21 —	7 20 matin	2 16
—	8 20 matin.	2 21
—	11 45 matin.	2 33
—	1 40 ap. m.	2 40
—	4 30 soir.	2 40
22 —	8 25 matin.	1 75
—	Midi.	1 65
—	1h 45 ap. m	1 62
—	4 00 soir.	1 60
23 —	1 00 ap. m	1 53
26 —	1 00 ap. m.	1 23
27 —	8 00 matin.	1 35
30 —	12 45 ap. m.	1 96
1er décembre.	8 30 matin.	2 39
7 —	1 45 ap. m.	1 52
8 —	10 20 matin.	1 65
9 —	8 40 matin.	1 64
11 —	9 15 matin.	1 83
—	1 40 ap. m	1 74
20 janvier 1873.	10 20 matin	1 80
27 février.	5 20 soir.	1 32
28 —	5 30 soir.	1 52
12 mars.	8 30 matin.	1 05
—	1 33 ap. m.	1 30

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU III. *Température des eaux de la Moselle, à Epinal. Cette température se prend toujours à environ 300 mètres en amont du pont de la Vierge. Eau courante et d'une profondeur de 40 centimètres au moins et à une certaine distance de la rive.*

JOURS D'OBSERVATION.	TEMPÉRATURE.
3 mars 1872.	7°90
1er septembre.	17°10
23 septembre.	12°00
9 décembre	5 85
20 décembre	5°65
29 décembre.	3°95
1er mars 1873.	3°35
18 mars.	3°65
21 mars.	5°00

Digitized by Google

PROMENADE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

AUX RUINES

DU CHATEAU D'ARCHES-SUR-MOSELLE

ET AUX ENVIRONS,

LECTURE FAITE A LA SORBONNE, LE 18 AVRIL 1873,

PAR J. CONUS, D'ÉPINAL,

Inspecteur d'Académie, Membre de la Société d'Émulation des Vosges.

..... utile dulci.
HORACE.

Les Vosges (1) ne sont pas encore connues comme elles le méritent. Cependant cette contrée intéressante par ses souvenirs historiques, plus encore par ses curiosités naturelles, offre à l'admiration du touriste des sites pittoresques, de belles forêts, des montagnes, des lacs, des cascades et ces frais paysages qui ont éveillé le génie du peintre *Claude Gelée* dit *le Lorrain*. Moins dédaigneux que nous, l'étranger — l'ennemi qui foule encore notre sol — admire

(1) Cette page d'histoire locale est le résumé d'une leçon faite aux élèves de rhétorique du collége d'Épinal, le 19 mars 1873, dans une promenade historique et archéologique aux ruines du château d'Arches-sur-Moselle, ancienne dépendance des ducs de Lorraine et de l'abbaye de Remiremont.

Digitized by Google

et convoite ce beau coin de terre lorraine, devenu, hélas! la frontière de la France. Tout dernièrement encore, pendant que je recueillais les matériaux de ce travail, un médecin-major allemand, en garnison à Remiremont, employait ses loisirs à dépouiller les ouvrages et les papiers relatifs à l'histoire de l'abbaye de cette ville et de la Lorraine. Il y cherchait sans doute les droits historiques de sa nation sur ce beau pays qu'on regrette de nous avoir laissé et qu'on voudrait bien nous reprendre à la première occasion. Ce n'est pas là une supposition en l'air. Déjà l'implacable érudition des gens d'Outre-Rhin est à l'œuvre, et, dans les écoles transformées en *Chambres de réunion*, on apprend aux petits Teutons que les reprises de l'Allemagne doivent s'étendre jusqu'à Lyon, ville allemande s'il en fut; mieux encore, jusqu'à Marseille, ville non moins allemande, puisqu'elle a été fondée, sur le sol gaulois, par des Phocéens, des annexés de ce temps-là. N'y a-t-il pas eu un royaume d'Arles (Bourgogne et Provence) relevant du Saint-Empire germanique? Nos bons voisins poussent même l'attention jusqu'à répandre, dans le pays, des cartes de France où sont indiquées à l'avance les mutilations projetées. Ainsi la Franche-Comté n'est déjà plus une terre française; elle porte le nom de *Freigrafschaft* et les noms des villes sont aussi germanisés. Nous voilà bien avertis, et, si nous sommes encore surpris, nous ne pourrons, cette fois, nous en prendre qu'à nous.

C'est donc le moment d'apprendre à nos jeunes gens l'histoire du pays qu'ils peuvent avoir à défendre demain. Arches et son château n'ont pas laissé de nom dans l'histoire, comme l'héroïque rocher de Lamothe en Lorraine, mais ils ont une histoire liée à celle de l'abbaye de Remiremont et des ducs de Lorraine. C'est à ce titre qu'ils méritent d'arrêter un instant notre attention.

Un quart d'heure de chemin de fer sépare Épinal du village d'Arches. Les deux hautes murailles qui se dressent

Digitized by Google

sur un monticule, à quelques pas de la gare, sont les restes d'un château féodal bâti au XI[e] siècle. Ces ruines ont grand air à côté des maisons de paysans bâties à leur pied et écrasées par leur hauteur. On dirait deux sentinelles oubliées par le Temps. De là l'œil embrasse un bassin assez ouvert, encadré de collines boisées d'un effet très-pittoresque. La Moselle, qui coule au milieu, arrose de belles et bonnes prairies toujours vertes. Les deux villages d'Arches et d'Archettes étaient autrefois unis par un pont détruit au XIII[e] siècle, qui leur a donné son nom, et ne formaient qu'une seule et même ville.

Oui, Arches a été une ville, siége d'une prévôté importante, dépendant en partie de l'abbaye de Remiremont, en partie des ducs de Lorraine qui ajoutaient à leurs titres, celui de *Prince de la souveraineté d'Arches*. Ce n'est plus qu'un village aujourd'hui Son château féodal en ruines est la fidèle image d'une société qui n'est plus. Les châteaux d'aujourd'hui, ce sont ces grandes usines que nous voyons là-bas, avec leurs hautes cheminées d'où la fumée s'échappe à flots. Vante qui voudra l'époque féodale, qui a eu son heure, c'est vrai, mais qui rappelle des temps bien calamiteux. Le présent, malgré les tristesses du jour et les incertitudes du lendemain, nous semble encore préférable *au bon vieux temps*, cruel euphémisme pour désigner une époque si longuement et si durement éprouvée.

La période féodale, en effet, fut marquée par l'asservissement des classes inférieures et la disparition presque entière des hommes libres. Les *serfs*, les *hommes de la terre*, étaient à l'entière discrétion du seigneur. Au-dessus d'eux les *tenanciers libres*, appelés *vilains*, *manants*, *roturiers*, un peu ménagés dans les villes, ne l'étaient guère dans les campagnes. On lit dans un ancien document au sujet des seigneurs : « *Ils sont seigneurs du ciel à la terre, et ils ont juridiction sur et sous terre..... sur cou et tête, sur eau, vents et prairies.* » Le vilain ne pouvait *fausser jugement*, car la loi féodale disait : « *Entre*

Digitized by Google

toi, seigneur, et toi vilain, il n'y a juge fors Dieu. » — « *Nous reconnaissons à notre gracieux seigneur,* dit une autre formule, *le ban et la convocation, la haute forêt, l'oiseau dans l'air, le poisson dans l'eau qui coule, la bête au buisson aussi loin que notre gracieux seigneur, ou le serviteur de sa grâce pourra le forcer. Pour ce, notre gracieux seigneur prendra sous son appui ou protection la veuve et l'orphelin, comme aussi l'homme du pays.* » Ainsi, abandon de tout droit au seigneur; mais en échange il devra défendre le faible. Tel est le principe de la société féodale à l'égard des sujets.

Sans remonter jusqu'aux serfs attachés à la glèbe, comparez nos paysans avec ceux du temps de Louis XIV, « *ces animaux farouches, ces mâles et ces femelles* » dont La Bruyère nous fait une si triste peinture. Reconnaissez-vous le paysan de La Bruyère dans le campagnard aisé d'aujourd'hui? Il a bien encore le teint hâlé, mais il est mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu. Voyez plutôt ce riant village aux maisons blanches et bien bâties! Là le paysan vit d'économie, sans doute, mais non de privations; parfois même il se donne des jouissances, et, à l'occasion, va en train de plaisir à Paris, voir les merveilles de la capitale Ce simple rapprochement nous montre tout le chemin parcouru depuis deux siècles. Arches, simple village, petit centre d'industries diverses — papeteries, féculeries, huileries, etc., — n'est-il pas plus heureux qu'Arches, ville féodale, foulée par les invasions, décimée par les pestes, les famines (quarante-huit en soixante-dix-ans, de 970 à 1040) et les guerres sans nombre qui fournissent une trop riche matière à son histoire?

Tout ici nous parle du passé. Deux voies romaines, l'une de Langres à Strasbourg, l'autre de Metz à Bâle, par Arches, et perçant la chaîne des Vosges à Bussang, nous reportent à dix-huit cents ans en arrière, à l'époque de la conquête romaine. Les Vosges alors, la partie montagneuse du moins, étaient couvertes d'épaisses forêts, où l'on trouvait l'auroch

Digitized by Google

dont la race est perdue, l'ours et nombre d'autres espèces d'animaux sauvages devenus rares aujourd'hui. Le dernier ours a été tué près de Remiremont, en 1709, l'année du terrible hiver. La population faisait partie des *Leuci* qui avaient Toul pour capitale et qui s'allièrent avec César contre le germain Arioviste. Ainsi à la première page de l'histoire des Marches lorraines, nous voyons les habitants en guerre avec les Germains. C'était la voix du sang qui parlait déjà à ces frères ennemis.

La voie de Bâle et le cours de la Moselle étaient défendus par des campements (*castra stativa*) ordinairement établis sur des hauteurs. De la gare de Remiremont, on voit les emplacements de deux de ces camps : l'un appelé encore aujourd'hui *Châtelet* (le petit camp) à quelques pas de la voie ; l'autre le Saint-Mont, autrefois le mont Habend, où se trouvait un établissement militaire important, le *Castrum Habendi*, le camp d'Habend. Ce n'est pas un camp de fantaisie celui-là, comme le Kaïm de Kimprunes (le camp de Kimprunes) dont l'imagination de Sir Oldbuck, l'Antiquaire de Walter Scott, faisait, avec un sérieux si plaisant, une savante description brusquement interrompue par la malencontreuse franchise du mendiant *Edie :*

Votre *prætorium d'Agricola* n'a pas vingt ans de date, dit le mendiant; je le sais bien, moi, pour y avoir travaillé et vidé plus d'une bouteille avec les camarades.

— Du diable si cela est, vieux fou : il a été construit bien avant ta naissance et l'on en verra encore les restes, après que tu auras été pendu.

— Pendu ou noyé, n'importe, il n'en est pas moins vrai que je l'ai vu construire. —

Des injures ne sont pas des raisons : Sir Oldbuck se fâchait, donc son Honneur avait tort.

Revenons au Saint-Mont. Non loin de là, dans la forêt de Fossard, sur la rive droite de la Moselle, parallèlement au chemin de fer, nos antiquaires ont aussi reconnu des monuments druidiques, un *dolmen* et un *menhir* : la

Digitized by Google

pierre de *Kerlinkin*. monolithe de grès rouge de quatre à cinq mètres de hauteur, dressé sur une roche de même nature, et la *Roche du Thym*, immenses blocs de grès superposés qui atteignent une hauteur considérable. Pourquoi n'y pas ajouter la montagne dite *Tête-des-Cuveaux* (au-dessus d'Éloyes, 783 mètres d'altitude) qui dépasse les hauteurs voisines et d'où l'on a une vue splendide. Ce nom de *cuveaux* vient de six excavations semblables de 1^m de diamètre et de 0^m50 de profondeur. Ces bassins rangés symétriquement sur deux lignes parallèles semblent avoir été destinés à recevoir le sang des victimes. Une large roche solitaire dominant un vaste amphithéâtre de forêts, la voûte du ciel, un horizon immense, quel lieu admirablement choisi pour offrir des sacrifices mystérieux et élever la pensée vers l'infini !

Mais voici bien autre chose ; les pierres prétendues druidiques n'eurent, dit-on, jamais rien de commun avec les *Druides*, *les hommes des chênes*. Un savant danois M. Vorsaae et un français M. Prosper Mérimée ont démontré récemment que ces monuments qu'on retrouve partout, dans le nord de l'Afrique, dans l'extrême nord aussi bien que dans l'ouest de l'Europe, appartiennent à une humanité plus ancienne ; jamais les peuples de la race indo-européenne n'ont bâti de la sorte. C'est à la philologie que revient l'honneur de cette découverte qui va chagriner, sans doute, plus d'un pauvre archéologue dont le *siége était fait*.

Plus authentiques sont les monuments des Romains dans les Vosges : routes, bains, monnaies, camps, tumuli, poteries, partout on trouve leurs traces sur notre sol, et le musée d'Épinal renferme une riche collection d'antiquités de l'époque gallo-romaine.

Sous l'administration de ses vainqueurs, la Gaule pacifiée, prospère et florissante, jeta au IIe siècle un vif éclat. Les lettres latines étaient cultivées par l'aristocratie et la classe moyenne : les écoles d'Autun, de Lyon, de Bordeaux et d'Arles étaient célèbres dans tout l'empire. La Gaule alors

Digitized by Google

fut pour Rome une pépinière de rhéteurs et de grammairiens : aussi Juvénal l'appelle-t-il la nourrice des avocats, *nutricula causidicorum*. C'est un gaulois, un poëte né à Bordeaux, *Ausone*, qui chanta, dans un poème latin, la Moselle qui coule à nos pieds.

Tout autre est le spectacle de la Gaule au IVe siècle. Les exigences fiscales de l'empire, l'esclavage, la corruption des mœurs amènent la ruine et la dépopulation du pays. La bourgeoisie disparaît avec les *curiales*, percepteurs forcés, solidairement responsables de la rentrée des taxes : réduits à la misère, ces malheureux s'enfuirent dans les bois ou s'engagèrent volontairement comme esclaves. Voilà où en était la Gaule romaine quand, au Ve siècle, eut lieu la grande invasion des Barbares. Les Vosges retombèrent dans une sorte d'état sauvage, qui dura jusqu'au jour où les disciples de saint Colomban, l'apôtre irlandais, vinrent rendre ces solitudes à la vie et à la civilisation. L'un d'eux, *saint Romaric*, riche seigneur austrasien, fonda, en 620, au sommet et au pied du mont Habend, deux monastères, l'un d'hommes, l'autre de femmes, sur les derniers débris de la forteresse des Romains. La réputation de sainteté de *Romaric* acquit une grande renommée aux communautés qu'il avait fondées et leur valut la protection directe des rois d'Austrasie, et plus tard celle des Carlovingiens. Ces derniers avaient sur les bords de la Moselle une résidence ou *maison royale*, autour de laquelle se groupa la population qui a formé la ville de *Remiremont*.

« Une *villa royale*, dit Augustin Thierry, était une de ces immenses fermes où les rois des Franks tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge; c'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis, se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais.... d'autres

Digitized by Google

maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfévrerie jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or, jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin... . des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges; les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. Dans le site même de ces résidences, il y avait quelque chose qui rappelait le souvenir des paysages d'Outre-Rhin; la plupart d'entre elles se trouvaient sur la lisière, et quelques-unes au centre des grandes forêts mutilées par la civilisation, et dont nous admirons encore les restes.

(1er Récit mérovingien.)

Outre la villa royale de Remiremont, il y en avait une à Arches et une troisième dans la vallée de la Vologne, à Champ-le-Duc près de Bruyères. Les premiers Carlovingiens vinrent plusieurs fois dans ce pays, attirés par les plaisirs de la chasse et de la pêche. Ainsi en 805, au mois de juillet, *Charlemagne* était en villégiature à Champ-le-Duc où il fut rejoint par son fils Charles qui revenait d'une expédition en Allemagne. Il y bâtit une église dont quelques parties, le chœur, les chapelles latérales, quelques colonnes de la nef et les fonts baptismaux, ont été conservées dans l'église actuelle. Quelques médaillons des fonts baptismaux et du fronton d'une colonne regardant le chœur, représentent l'empereur en buste et à cheval. Ces grossières ébauches trahissent l'enfance de l'art. Moins heureux qu'Alexandre, qui ne voulait être peint que par Apelle, Charlemagne eut à subir les honneurs de la sculpture de son temps, et, du nôtre, ceux de la gravure dans l'histoire de France de Mme de Saint-Ouen.

De Champ, Charlemagne se rendit avec son fils à sa

Digitized by Google

villa de Remiremont, *ad Rumerici castrum*, et fit quelques donations au monastère naissant. C'est la seule trace du passage du grand Empereur au mont Habend.

Son fils y revint plus souvent. Les preuves de sa présence à Remiremont sont nombreuses et permettent de connaître la protection qu'il y exerçait.

La villa royale d'Arches, dont il ne reste aucun vestige, n'offre d'autre intérêt que le souvenir d'une entrevue (858) dans cette prairie, de Charles-le-Chauve et de Louis-le-Germanique, pour y renouveler solennellement leur alliance contre Lothaire.

Les noms de ces princes rappellent le *Traité de Verdun* (843), qui est une date dans notre histoire et dans l'histoire de la Lorraine. Après mille ans et plus, il pèse encore sur la France (1).

Royaume de Lorraine. C'est en 855 que le royaume de Lorraine fait son apparition dans l'histoire. Il passa tour à tour aux mains de la branche germanique et de la branche française. Charles-le-Simple en fit un *duché* en faveur de Renier au-long-col.

Othon le Grand, devenu maître de la Lorraine, la donna (953) à son frère Brunon, archevêque de Cologne, qui divisa le duché en *Haute* et en *Basse-Lorraine*.

(1) Ce traité, qui faisait les trois parts que l'on sait de l'empire de Charlemagne, est encore considéré aujourd'hui par des historiens allemands comme le point de départ des revendications légitimes des Germains sur la France. Le Rhin, ancienne frontière de la Gaule, la possession de l'Alsace et de la Lorraine par les rois francs, les événements survenus depuis 843, les traités, la raison géographique, dont on a tant usé et abusé en 1866, tout cela est nul et non avenu. La loi du sol, l'unité nationale, vérités sacro-saintes au delà du Rhin, erreurs en deçà ! De pareilles théories ne se discutent pas; il suffit de laisser parler les faits. Ce traité de partage ne diffère guère des autres partages francs faits en vertu de la tradition germanique. Après l'empire chrétien de Charlemagne, c'est un retour à la barbarie, une défaite de la civilisation gallo-latine; c'est le commencement de la civilisation gallo-germanique, du morcellement infini qui suivra, et non pas encore l'origine des nations nouvelles.

Par le traité de Verdun, la Gaule se trouvait réduite d'un tiers et perdait *pour la première fois sa limite naturelle du Rhin et des Alpes. La France*, nouveau nom de la Gaule, eut dès lors une limite artificielle et très-confuse, tou-

Digitized by Google

En 1048, l'empereur Henri III donne la Haute-Lorraine à *Gérard d'Alsace*. Voilà l'origine du *duché indépendant de Lorraine*, qui ne devait être réuni à la France, qu'en 1766.

Nous fermons là cette parenthèse historique pour revenir à Arches et à son château.

C'est au Xe siècle que la Lorraine se couvre partout de forteresses. De 910 à 937, pendant près de trente ans, le pays fut ravagé plusieurs fois par les Hongrois, qui pillèrent et brûlèrent les riches abbayes de Saint-Dié, de Moyenmoutier, d'Étival, de Bruyères et de Remiremont Pour se mettre à l'abri des incursions de ces barbares, les seigneurs bâtirent, chacun sur leurs terres, des forteresses et des maisons de retraite, en des lieux *forts d'assiette*: Tel est, dit Dom Calmet, l'origine des châteaux de Remiremont, d'Épinal, Châtel, Charmes, Bayon, Tonnoy, Afrique (Ludre), Chaligny et Toul.

Le château d'Arches est de date plus récente. Il fut construit, en 1080, par Thierry (1070-1115) qui avait succédé à Gérard d'Alsace *sans investiture ni consentement de l'empereur*. *Voué*, c'est-à-dire protecteur des biens de l'abbaye de Remiremont, il mit à Arches une garnison pour réprimer les incursions de Widric, seigneur d'Epinal et vassal de l'évêque de Metz.

La possession du château donna lieu, aussitôt, à des difficultés entre l'abbesse de Remiremont et le duc de Lorraine dont la protection équivalait à un véritable pillage. Le débat fut porté devant les évêques de Metz et de Toul qui décidèrent que le duc jouirait du château qu'il avait fait construire, et qu'il se contenterait des revenus que l'abbaye lui abandonnait.

chant en partie l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône. Toute la longue bande de territoire comprise entre cette limite d'une part, d'autre part, entre le Rhin et les Alpes, resta indépendante, mais serrée, convoitée, disputée par la France et l'Allemagne, flottant continuellement entre ces deux régions, incapable de former un Etat, une Nation, partagée en plusieurs parties dont les principales furent d'abord les royaumes de Lorraine et de Provence.

(Voir Th. Lavallée, les frontières de la France.)

Digitized by Google

Le château d'Arches renfermait jusqu'à trente maisons, ce qui avec le donjon formait comme une petite bourgade connue sous le nom de *Vieux-Bourg*. Dans les premières années du siècle dernier, on y voyait encore trois portes dont deux provenaient de l'enceinte de la ville, des vestiges de murailles et les restes d'une tour qui avait servi de prison. Il y avait aussi, dans les ruines, une chapelle ducale dont le revenu consistait en dix reseaux de seigle et dix livres de cire que le domaine payait au chapelain, qui avait le droit de faire couper son bois dans la forêt du prince. Quelques pans de murailles, debout sur un monticule qui domine la route, sont les seuls débris de cet édifice.

Lors de la révolution communale, après l'émancipation forcée de Metz, Toul et Verdun, le duc Ferry III donna, en 1263, ses lettres d'affranchissement, à la ville d'Arches, qui prit le nom de *Mairie des bons hommes d'Arches*. Toutefois cet affranchissement était loin d'être complet, car Ferry se réservait des droits fort onéreux pour les bourgeois, obligés, sous peine d'amende, de prendre les armes et de le suivre à leurs frais, lorsqu'il se mettait en campagne *pour faire proie*. Cette clause est un trait caractéristique de l'époque : quelques seigneurs, en possession des forteresses féodales répandues en Lorraine, vivaient comme de véritables chefs de brigands, et les marchands qui fréquentaient les foires et les marchés, n'étaient pas toujours sûrs de rentrer chez eux sains et saufs.

C'est pour garantir le peuple de l'oppression des grands et lui rendre justice, que furent créés les *Prévôts*, en Lorraine, par le duc Mathieu 1er (1139-1176) ; aussi étaient-ils gens de robe et d'épée tout ensemble, comme on le voit par le titre de capitaine qu'ils portaient avec celui de prévôt, chef de la justice.

La juridiction de la prévôté d'Arches s'étendait à un grand nombre de villages, de hameaux et d'habitations éparses connues sous le nom de granges.

Les archives sont muettes sur la date et les circonstances

Digitized by Google

de la destruction du château d'Arches; mais les gens du pays ont conservé le souvenir de la *nuit terrible* où Arches, Archettes et le château furent dévorés par l'incendie. C'était en 1475; Charles-le-Téméraire portait partout le fer et la flamme en Lorraine. Un soir, dit la légende, il y avait grand festin au château. La journée avait été bonne; plus d'un spinalien avait été détroussé, et l'on buvait aux prouesses du lendemain. Tout à coup les chants sont interrompus par les longs aboiements des dogues. Le Bourguignon est à Arches. Bientôt, des fenêtres du château, les convives, alourdis par l'ivresse, aperçoivent sur divers points les flammes de l'incendie que le vent chasse avec fureur. Des flammèches tombent sur le Vieux-Bourg, qui prend feu, à son tour, et devient un immense volcan enflammé : deux jours après, Arches, Archettes, le château n'étaient plus qu'un monceau de ruines fumantes.

Arches devait revoir d'autres jours d'épreuves. Pendant la guerre de Trente ans, le pays fut pillé, foulé en tous sens par les Suédois, qui ont laissé un triste renom de férocité parmi nos populations. Qu'on jette seulement les yeux sur les *Misères de la guerre* de Callot, témoin oculaire de ces atrocités, et l'on aura une idée des souffrances sans nombre auxquelles fut en proie si longtemps notre pauvre Lorraine.

Après le traité de Ryswick (1697) qui rendait à la Lorraine son indépendance et ses ducs héréditaires, Léopold, voulant redonner à la ville d'Arches son ancienne importance, ordonna par un édit qu'elle serait rebâtie sous le nom *d'Arches-la-Neuve* et qu'elle redeviendrait le chef-lieu de la juridiction prévôtale dont le siége avait été transporté à Remiremont. Il fit même jeter les fondements de la nouvelle ville et accorda de grands priviléges à ceux qui viendraient y fixer leur demeure. Mais ce projet ne fut pas exécuté et le siége de la prévôté resta à Remiremont jusqu'à la suppression de ces juridictions par l'édit de 1751. Arches resta un village; les villes, comme les livres, ont leurs destinées!

Digitized by Google

Comment parler d'Arches sans dire un mot de l'abbaye de Remiremont, dont le palais abbatial, détruit par un incendie, il y a deux ans, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir? Les joyeuses bandes de baigneurs qui, chaque été, viennent de Plombières et de Luxeuil visiter Remiremont, ne trouveront plus que l'emplacement où fut la célèbre abbaye. C'en est fait, Remiremont a perdu son joyau! Les derniers hôtes de l'abbaye furent les Prussiens qui, faisant dans ses belles et vastes cheminées de marbre des feux à incendier les murs, ont causé cette perte irréparable.

Le couvent primitif, fondé par saint Romaric, avait été construit sur le mont Habend (Saint-Mont), et soumis à la règle de saint Benoît. A l'exemple des Chartreux, les humbles recluses vivaient du travail de leurs mains : la buanderie, le pressoir, la meunerie, le tissage des étoffes, tous les rudes labeurs étaient le partage des sœurs les plus jeunes; aux moins valides, la lingerie, les ouvrages à l'aiguille, la copie des missels, les soins de la sacristie.

Au XIIe siècle, frappant contraste! le couvent est sécularisé, la règle de saint Benoît abandonnée. Plus de cloître, plus de grossiers vêtements, plus de vœux perpétuels, excepté pour l'abbesse. L'habit d'église des dames chanoinesses était un grand manteau, à queue traînante, de laine noire, avec collet d'hermine et bordure d'hermine. Ce costume était relevé, dans les derniers temps, par un large cordon bleu, liseré de rouge, auquel était attachée, en forme de croix de chevalerie, une médaille représentant saint Romaric.

Renaudot, dans sa gazette du 14 novembre 1631, parle de l'abbaye : « Remiremont, dit-il, est un des beaux séjours de la Lorraine, sur la frontière de France, qui, entre ses singularités, a une abbaye où cinquante-deux des plus nobles et des plus gentilles damoiselles du pays sont vestues à l'ordinaire, sinon qu'elles portent sur la tête une petite enseigne qu'on appelle un *mary* parce qu'elle ne manquent point là de serviteurs, et que se vouloir marier est la dévotion particulière de cette abbaye. »

Digitized by Google

Chaque dame habitait isolément une des maisons groupées autour du palais abbatial, comme une sorte de cloître ouvert, et avait avec elle une coadjutrice sous le nom de *nièce*, qui lui succédait en cas de mariage ou de mort.

Une abbaye dont les priviléges étaient si beaux, les habits si somptueux, la règle si peu sévère, devait avoir un recrutement assuré.- Le difficile était de produire seize quartiers de père et de mère nécessaires pour l'admission. Aussi les plus grandes maisons de Lorraine, de Bourgogne, de France et d'Allemagne y étaient seules représentées. L'Allemagne y envoya ses Latour Taxis, ses Wangen, ses Stadion, ses Metternich; la Lorraine ses Vaudémont, ses Raigecourt, ses Ligneville; la France ses Polignac, ses Clermont, ses Larochefoucauld, ses Périgord, etc.

Libres à deux heures de tout devoir religieux, les dames chanoinesses redevenaient femmes du monde, donnaient et recevaient des fêtes auxquelles étaient admis les gentilshommes du voisinage et de la cour de Lorraine. Pendant les soirées d'hiver, les tantes faisaient leur partie de reversi, les nièces jouaient quelque proverbe entre deux paravents, ou tiraient des loteries; les jeux innocents n'étaient pas exclus de cette *abbaye de Thélème*. L'été avait aussi ses plaisirs : c'étaient des excursions à Luxeuil, à Plombières; c'étaient surtout de ces fêtes rustiques connues en Lorraine sous le nom de *feuillées*, parties charmantes, semées d'épisodes parfois curieux, comme celui-ci que j'ai ouï conter dans le pays.

Une feuillée avait été offerte, par la doyenne, au nouvel évêque diocésain de Toul, homme d'esprit mais intolérant et ennemi juré des philosophes. Les plus élégants préparatifs avaient été faits à la cascade du Bouchot; rien n'y manquait, ni le choix des convives, ni l'exquise profusion des mets. On allait se mettre à table. quand apparaît au loin une calèche se dirigeant au rendez-vous : il en descend une parente de la doyenne, Mme de Boufflers, accompagnée d'un gentilhomme de ses amis. Inutile de dire l'accueil fait à elle et à son cavalier. On place ce dernier en face de l'évêque, et

jamais, on peut le dire, convive ne paya mieux son écot; aux saillies, aux anecdotes qu'il conte à merveille, succède un entretien plus sérieux : on parle de la cour, du ministère, surtout du parlement et de ses démêlés avec les encyclopédistes ... A ce mot, Monseigneur prend feu et arrange, de la belle façon, Diderot, Morellet et surtout Voltaire qu'il appelle l'Antechrist. A cette sortie furieuse, les convives semblent frappés de stupeur, excepté un seul, c'est notre étranger. Selon lui, ces pauvres philosophes si vivement attaqués, n'ont-ils pas droit à quelqu'indulgence? Oublie-t-on les services rendus par eux, aux lettres, aux arts, à la science? Quant à cette religion qu'on leur reproche de battre en brèche, il démontre avec une convenance parfaite que de prosélytes elle ferait avec plus de tolérance, et, à l'appui de ces paroles, viennent d'heureuses citations de Saint-Augustin et de saint Ambroise, de Pascal et de Fénélon.... Subjugué par tant de modération et de savoir, Monseigneur s'est sensiblement radouci : « Quel dommage, dit-il assez haut, qu'un tel homme ne se soit pas voué à l'Église! Certes, il en eût été une des plus vives lumières! .... » Les heures passent vite quand un intérêt puissant nous occupe; aussi personne ne s'était-il aperçu de la venue de la nuit : il fallait partir, et déjà l'on remontait en voiture, quand l'évêque, prenant à part Mme de Boufflers, s'informe avec empressement du nom de l'étranger. — « Monseigneur, reprend la comtesse, l'homme dont Votre Eminence voulait tout à l'heure faire une des lumières de l'église, c'est le nouveau châtelain de Cirey, c'est mon voisin, M. de Voltaire; je ne l'avais pas nommé à ces Dames, parce qu'il désirait garder l'incognito.. »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des querelles de ménage des dames chanoinesses, à la moindre menace de réforme, ni des longs démêlés de l'abbaye avec les ducs de Lorraine. Nous dirons seulément que Remiremont eut sa *Jeanne Hachette* dans *Catherine de Lorraine* qui, le 2 juillet 1638, repoussa l'assaut donné à la ville

par l'armée du vicomte de Turenne forte de 7,000 hommes. Une femme battit le grand Turenne. Il faut aussi dire un mot, en passant, de la *Guerre des Panonceaux*, qui nous montre qu'en 1566 la souveraineté des Empereurs sur Remiremont était purement nominale.

En 1566, les Dames de Remiremont, voulant mettre leur ville sur le pied des villes impériales indépendantes, firent apposer aux portes de leur église et aux portes de la ville, les armoiries impériales en forme de sauvegarde. Charles III, outré de cette audace, envoya à Remiremont son bailli des Vosges, Jean de Ligneville, pour enlever, de concert avec le prévôt d'Arches, les sauvegardes et armoiries de l'Empereur. Les dames chanoissesses résistèrent jusqu'au martyre exclusivement : la saisie de leurs revenus, un emprisonnement de douze heures, et la présence à Remiremont de l'Exécuteur des hautes œuvres, eurent raison de ces idées d'indépendance. Elles en furent quittes pour reconnaître l'autorité du duc de Lorraine et payer les frais de l'expédition. L'acte de soumission est daté du 13 juillet 1566.

L'indépendance politique de la Lorraine remonte à l'année 1048. C'est par une investiture germanique qu'elle entre dans l'histoire, avec Gérard d'Alsace, à titre de nationalité distincte. Depuis ce moment, elle s'éloigne de plus en plus de l'Allemagne pour se rapprocher de la France dont, pendant des siècles, elle partage la bonne et la mauvaise fortune. A toutes les pages de notre histoire, nous voyons figurer glorieusement les noms des princes de la maison de Lorraine : à Cassel, le duc Ferry IV tombe vainqueur à la tête de la noblesse française ; à Crécy, le duc Raoul « *avec ses gens et bannières, combat moult vaillamment et demeure sur la place et ceux qui avec lui étaient,* » et, dit son épitaphe, « *trouvé fut le plus approuché des Anglais.* « Le duc Jean figure à la brillante chevauchée de Rosbec ; les princes de Bar se font tuer à Azincourt. Puis, quand la France est vendue aux Anglais, par Isabeau,

Digitized by Google

une allemande, c'est une lorraine, Jeanne d'Arc, qui relève le courage des Français et fait « jeter l'Anglais hors de France ». Plus tard, René II, en écrasant Charles-le-Téméraire sous les murs de Nancy, sauve la France du démembrement qui la menaçait

Ce que les princes lorrains avaient été pour la France pendant la guerre de Cent ans, ils le furent dans nos guerres d'Italie. Un des fils de René II, Antoine-le-Bon, gagne ses éperons à Agnadel, et arrête, à l'entrée des Vosges, la redoutable jacquerie des Rustauds; un autre trouve la mort à Pavie; le troisième fut le père de François de Guise qui reprit Calais aux Anglais et sauva Metz assiégé par Charles-Quint.

Richelieu, en voulant brusquer l'annexion de la Lorraine, rompit, pour trois quarts de siècle, les bonnes relations des deux pays. Heureusement ce n'était pas la guerre, mais la paix qui devait donner la Lorraine à la France. Le traité de Ryswick (1697) rendit à la Lorraine son indépendance et sa dynastie nationale, et ce fut volontairement, pour entrer dans la famille d'Autriche et recueillir la couronne impériale, que François, l'époux de Marie-Thérèse, céda, en échange de la Toscane, la Lorraine à Stanislas, pour faire retour à la France, à la mort de ce dernier. Ce n'est donc pas en vaincus que les Lorrains sont rentrés dans la famille française, à laquelle les rattachaient les mœurs, la langue, le territoire et une confraternité d'armes de sept cents ans. Aujourd'hui pas une autre province n'a le cœur plus français que la Lorraine. — « Quand nos vieilles villes, dit M. Saint-Marc Girardin dans un discours qui devait être prononcé à l'Académie Stanislas de Nancy, à l'occasion de la fête du centenaire de la réunion de la Lorraine à la France, quand nos vieilles villes fondaient une cloche, pour lui donner, disait-on, une voix plus claire et plus forte, on jetait dans le métal en fusion, celui-ci une pièce d'argenterie de famille, celui-là un vieux joyau d'or; et quand, plus tard, les appels de la cloche

Digitized by Google

retentissaient dans les airs, chacun croyait entendre la voix de son offrande. Ainsi s'est fait le patriotisme de la France moderne avec l'offrande de nos vieux dévouements provinciaux. Quand ses appels retentissent dans nos âmes, ce n'est plus la voix de la Lorraine ou de la Bretagne, de la Bourgogne ou de la Normandie que nous entendons, c'est la voix de la grande patrie, la voix de la France.

J. CONUS.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA NOUVELLE MÉTHODE DE CULTURE

DES

PRAIRIES ARTIFICIELLES

DE M. GOETZ,

PAR M. HOUBERDON,

membre associé libre.

Messieurs,

Si j'ai tardé aussi longtemps avant de vous donner mon opinion sur la méthode de culture des prairies artificielles de M. Goetz, c'est que je tenais à constater le résultat qu'on peut obtenir en l'appliquant dans les terres de ce pays.

Je fournirai non-seulement mes expériences personnelles, mais encore celles de mes concitoyens qui se sont le plus rapprochés des moyens indiqués dans la brochure de ce savant.

Quoique bien avant M. Goetz, plusieurs agronomes distingués aient déjà attribué au défoncement ces récoltes prodigieuses de fourrages artificiels; il n'en est aucun à ma

Digitized by Google

connaissance qui ait vulgarisé ce procédé par lequel se sont enrichis ceux qui l'ont employé.

Le premier moyen indiqué par l'auteur c'est le bon assolement.

A ce sujet, j'ai toujours remarqué que les différents assolements en usage dans mon canton, prouvent, par la différence même des produits, la supériorité des bonnes méthodes.

Voici l'assolement le plus commun :

Première année.	Pommes de terre comme plantes industrielles.
2e	Blé, seigle ou méteil avec fumure.
3e	Avoine.
4e	Trèfle.

Pour ces quatre années il n'y a qu'une fumure; il est aisé de comprendre que les deux céréales ont presque épuisé totalement l'engrais au préjudice du trèfle, et l'on ne doit pas s'étonner si le trèfle ne vient plus.

Voici l'assolement que j'ai adopté de préférence et qui est assez en harmonie avec la méthode de M. Goetz :

Première année.	Betteraves ou pommes de terre avec fumure.
2e	Blé avec engrais tels que cendres ou poudrette.
3e	Trèfle.
4e	Avoine.

Les plantes sarclées qui occupent la tête de mon assolement reçoivent trois labours successifs avec le heurtoir; la seconde culture surtout est un labour de défoncement.

Quoique ces racines aient enlevé environ les 2/3 de la fumure, avec 60 hectolitres de cendres par hectare, je suis sûr d'obtenir un blé magnifique.

Au moment où les dernières neiges couvrent encore la terre, vers la fin de février, je sème un mélange de trèfle, lupuline et raygrass, dans les proportions suivantes :

Digitized by Google

Trèfle. . . . 12 kilog. }
Lupuline . . 5 } à l'hectare.
Raygrass . . 7 }

En 1871, j'obtenais ainsi une forte coupe de fourrage, deux mois après la moisson du blé.

La récolte de l'année suivante me fit comprendre que les chiffres de M. Goetz ne sont point exagérés. 13,000 kilog. de fourrage sec à l'hectare.

J'estime qu'avec ce dernier assolement, on peut facilement entretenir en bon état une tête de bétail par hectare, tandis qu'en suivant le premier assolement on peut à peine en nourrir une dans deux hectares.

Je suis étonné que l'auteur du nouveau procédé de culture ait négligé de parler des racines fourragères qui, en Angleterre, jouent un si grand rôle dans l'engraissement du bétail.

La culture du navet ou turneps a donné dans ce pays de fabuleux résultats.

J'insiste sur ce point ; car chaque fois que j'ai vu entrer dans la ration quotidienne des bêtes bovines une forte proportion de racines, j'ai vu faire de la viande plus vite et à meilleur marché. La variété des mets dans le repas de tous les animaux, provoque leur appétit et les pousse à l'engraissement.

Quant à la production des fumiers, je suis certain qu'un bœuf en stabulation dont les racines feraient la moitié de la nourriture, produirait le double d'engrais, en tenant compte de l'engrais liquide.

J'arrive aux moyens d'assainissement et à la manière d'utiliser les eaux pluviales.

J'approuve la méthode, car elle produit un double effet. J'ai pu souvent juger de la richesse des eaux pluviales à côté des eaux des sources naturelles. Ces dernières ne faisaient souvent produire que des joncs et autres plantes aquatiques.

En résumé, ce qui constitue le grand mérite de M. Goetz, c'est :

Digitized by Google

1° De pratiquer le défoncement d'une manière économique au moyen d'une charrue fouilleuse, et par conséquent de mettre les plantes à l'abri d'une grand sécheresse ;

2° De rendre à la prairie, en commençant, tout le fumier des bêtes qu'elle a nourries ; ce qui pousse naturellement à la culture intensive ;

3° D'utiliser les eaux de drainage tout en assainissant les propriétés ;

4° De pouvoir livrer du foin de meilleure qualité et à des prix inférieurs ;

5° D'arriver progressivement à augmenter le prix de location.

Néanmoins, pour arriver à ce but, je crois que dans les terrains du canton de Xertigny et les environs, il est nécessaire de faire marcher de pair la culture des racines fourragères et celle des prairies artificielles.

TH. HOUBERDON,

cultivateur à Uzemain.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

ET LES

COMMISSIONS ANNUELLES

POUR 1873.

BUREAU.

Président d'honneur, M. H. *Darcy* ✻, Préfet des Vosges.

Président honoraire, M. le comte *Siméon* (C. ✻), ancien préfet des Vosges.

Président annuel, M. *Maud'heux* père ✻, avocat à Epinal.

Vice-président, M. *Baudrillart* ✻, conservateur des forêts en retraite à Epinal.

Secrétaire perpétuel, M. *Lebrunt*, professeur de mathématiques au collége d'Epinal.

Secrétaires adjoints, { M. *Gebhart*, pharmacien à Epinal. / M. *Plassiard*, ingénieur civil à Epinal. }

Trésorier-archiviste, M. *Chapellier*, instituteur à Epinal.

COMMISSIONS ANNUELLES.

1° COMMISSION DE COMPTABILITÉ.

MM. *Marchal* ✻, président, *Lemoyne* ✻, *Guery*, *Chapellier*, *de Montour*.

Digitized by Google

2° COMMISSION D'ADMISSION.

MM. *Gley*, président, *Baudrillart* ✻, *Defranoux*, *Berher*, *Cherest*, *Charton*, *Laurent*, *Lemoyne* ✻.

3° COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

MM. *Laurent*, président, *Guery*, *Gley*, *Chapellier*, *Rambaud*, *Defranoux*.

4° COMMISSION DE PUBLICATION ET DES CONCOURS LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE.

MM. *Rambaud*, président, *Chapellier*, *Maud'heux fils*, *Gley*, *Defranoux*, *Cherest*, *Charton*, *Merlin*, *Berher*, *de Jarry de Bouffémont*, *Lafite*.

5° COMMISSION D'AGRICULTURE ET DES PRIMES.

MM. *De Blaye*, président, *Marchal* ✻, *Baudrillart* ✻, *Maud'heux fils*, *Chapellier*, *Pentecôte*, *Defranoux*, *Charton*, *Rambaud*, *Albert*, *Lapicque*, *Berher*, *de Clinchamps* ✻, *Gebhart*, *Plassiard*.

6° COMMISSION D'HORTICULTURE.

MM. *N....*, président, *Guery*, *Crousse*, *Laurent*, *Deblaye*, *Pentecôte*, *Defranoux*, *Lapicque*, *Berher*.

7° COMMISSION DE L'INDUSTRIE.

MM. *Laurent*, président, *Marchal* ✻, *Pentecôte*, *Lemoyne* ✻, *Rambaud*, *Lapicque*, *Albert*, *Plassiard*, *Cherest*.

Le Président et le secrétaire perpétuel sont, de droit, membres de toutes les Commissions.

Digitized by Google

Membres titulaires

résidant à Épinal.

MM.

1866. *Albert*, garde-mines.
1854. *Baudrillart* ✻, conservateur des forêts en retraite.
1870. *Berher*, docteur en médecine.
1853. *De Blaye*, propriétaire, suppléant du juge de paix.
1870. *Bouffémont* (de Jarry de), propriétaire.
1850. *Chapellier*, instituteur public.
1825. *Charton*, chef de division de préfecture en retraite.
1853. *Cherest*, principal du collége.
1847. *Crousse*, docteur en médecine.
1873. *Darcy* ✻, préfet des Vosges.
1832. *Defranoux*, inspecteur des contributions indirectes en retraite.
1873. *Demangeon*, secrétaire de la commission départementale de météorologie des Vosges.
1871. *Gebhart*, pharmacien.
1853. *Gley*, professeur de troisième au collége.
1832. *Guery*, ancien archiviste de la préfecture des Vosges.
1873. *Lafite*, ancien professeur à la faculté des lettres de Strasbourg.
1872. *Lafosse*, sous-intendant militaire.
1861. *Lapicque*, vétérinaire.
1836. *Laurent*, directeur du musée départemental.
1867. *Lederlin*, directeur des établissements industriels de Thaon (Châtel).
1856. *Lebrunt*, professeur de mathématiques au collége.
1864. *Lemoyne* ✻, inspecteur des lignes télégraphiques.
1856. *Marchal* ✻, agent-voyer chef en retraite.
1836. *Maud'heux* père ✻, avocat, ancien maire de la ville d'Épinal.
1854. *Maud'heux* fils, avocat, docteur en droit.
1862. *Merlin*, secrétaire de l'inspection académique des Vosges.
1866. *Montour* (Henry Lebeau de) (O. ✻), capitaine de vaisseau de la marine nationale.

Digitized by Google

1857. *Pentecôte*, pharmacien, maire de la ville d'Epinal.

1872. *Pfaff*, professeur d'allemand et d'anglais au collége.

1872. *Plassiard*, ingénieur des mines.

1861. *Rambaud*, avocat.

1872. *Renaud*, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite.

1862. *Thomas*, inspecteur de l'instruction primaire en retraite.

Membres associés libres

résidant dans le département.

MM.

1861. *Bardy*, pharmacien à Saint-Dié.

1864. *Bourguignon*, cultivateur à Vrécourt.

1865. *Bronsvick* fils, président de la société agricole, horticole et vinicole de Mirecourt.

1850. *Buffet* (Louis) ✵, Président de l'Assemblée nationale.

1871. *Chassard*, agriculteur à la Landre, commune du Clerjus (Xertigny).

1843. *Chevreuse*, docteur en médecine à Charmes.

1866. *Claudel*, Charles, fabricant de papier à Docelles.

1866. *Claudel*, Félix, fabricant de papier à Docelles.

1867. *Clinchamps* (du Puy de) ✵, maire de Darnieulles (Épinal).

1862. *Deblaye* (l'abbé), archéologue à Saint-Dié.

1868. *Defrance*, cultivateur à Langley (Charmes).

1861. *Desfourneaux*, curé à Malaincourt (Bulgnéville).

1873. *Edme* (Louis) à Rouceux (Neufchâteau).

1872. *Evrard* père, banquier, président du tribunal de commerce, à Mirecourt.

1861. *Ferry* (Hercule), industriel, membre du Conseil général, à Saint-Dié.

1869. *Fontaine*, architecte à Saint-Dié.

1872. *Gaspard* (Emile), notaire à Mirecourt.

1864. *George*, cultivateur à Lalaumont, commune de Vincey (Charmes).

Digitized by Google

1861. *Guinot,* curé à Contrexéville.

1859. *Hanus,* avoué, président du comice de Remiremont.

1871. *Herbel* (de Bonnay d'), à Serécourt (Vosges).

1864. *Houberdon,* cultivateur à Naimont, commune d'Uzemain (Xertigny).

1862 *Humbert,* imprimeur libraire à Mirecourt.

1858. *Journet,* industriel à Gérardmer.

1866. *Krantz,* Léon, fabricant de papier à Docelles.

1859. *Lahache,* juge de paix à Xertigny.

1858. *Lahache,* pharmacien à Bruyères.

1863. *Lebeuf,* sous-directeur de la ferme école de Lahayevaux (Neufchâteau).

1866. *Leclerc,* ✵, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon.

1867. *Lefebvre,* pharmacien à Neufchâteau.

1852. *Liétard,* docteur en médecine à Plombières, membre du Conseil général.

1853. *Louis,* professeur au collége de Neufchâteau.

1853. *Mansuy* ✵, docteur en médecine à Docelles.

1861. *Mansuy,* médecin-vétérinaire à Remiremont.

1858. *Martin-Hachette,* cultivateur à Saint-Dié.

1862. *Millot,* docteur en médecine à Médonville (Bulgnéville).

1870. *Moitessier,* ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, président des administrateurs de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Mirecourt.

1839. *Mougeot* ✵, docteur en médecine à Bruyères, membre du Conseil général.

1849. *Noël* ✵, ancien président du comice agricole de Remiremont.

1868. *Noël* (Ernest), industriel et agriculteur à Thunimont, commune de Harsault (Bains).

1863. *Perdrix,* cultivateur à Bazoilles, président du comice agricole de Neufchâteau.

1866. *Perrin* (Georges) ✵, industriel à Cornimont.

1861. *Perrin* (Sulpice), botaniste à Cremanvillers (Vagney).

1856. *Petit,* principal du collége de Neufchâteau.

1860. *Préclaire,* receveur-buraliste à Charmes.

1842. *Pruines* (de) père ✵, maître de forges à Sémouze (Plombières).

Digitized by Google

1861. *Puton*, docteur en médecine à Remiremont.
1859. *Renault*, pépiniériste à Bulgnéville.
1836. *Resal* ✠, avocat à Dompaire, ancien représentant.
1862. *Resal* fils, docteur en médecine à Dompaire.
1868. *Seillière* (Frédéric), ingénieur civil à Senones.
1867. *Steinheil* ✠, manufacturier à Rothau (Schirmeck), ancien député.
1864. *Thiriat*, naturaliste, secrétaire de la mairie de Vagney.
1859. *Thomas*, curé à Biffontaine, par Corcieux.
1825. *Turck* (Léopold), docteur en médecine à Plombières, ancien représentant.
1862. *Verjon* ✠, docteur en médecine à Plombières.

Membres correspondants

résidant hors du département.

MM.

1862. *Abert*, directeur des prisons du département de la Gironde, à Bordeaux.
1862. *Adam* ✠, substitut du procureur général à Nancy.
1843. *Altmayer*, propriétaire à Saint-Avold (Moselle).
1845. *Aubry* (Félix) ✠, propriétaire, rue du Faubourg Poissonnière, 35, à Paris.
1868. *Aubry* (Maurice), député, banquier, avenue d'Antin, 1, à Paris.
1861. *Bataillard*, agriculteur à Champagney (Doubs).
1853. *Baud*, inspecteur des eaux minérales à Contrexéville.
1853. *Baudrillart* ✠, membre de l'institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de l'Odéon, 10, à Paris.
1871. *Bauffremont-Courtenay* (le prince de), duc d'Atrisco, au château de Brienne (Aube).
1862. *Bégel* (l'abbé), supérieur du couvent de Dommartin-s.-Amance (Meurthe).

Digitized by Google

1832. *Bégin*, docteur en médecine, membre du conservatoire de la bibliothèque du Louvre, pavillon Richelieu, au palais du Louvre, à Paris.

1860. *Benoît* ✻, doyen de la Faculté des lettres de Nancy.

1864, *Benoît* (Sébastien), vérificateur des poids et mesures à Dôle.

1870. *Benoît* (Arthur), ancien suppléant du juge de paix à Berthelming, par Fénétrange (Meurthe).

1862. *Berterand*, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

1829. *Billy* (de), (O. ✻), inspecteur général des mines, boulevard Hausmann, 63, à Paris.

1842. *Blaise (des Vosges)* ✻, professeur d'économie politique, rue Pigale, 21, à Paris.

1873. *Blandin*, docteur en médecine, rue Sully, 2, à Nantes.

1871. *Blignières (de)*, préfet de la Charente-Inférieure.

1862. *Bourgeois*, professeur à l'école professionnelle de Mulhouse.

1863. *Bourguin*, secrétaire de la société protectrice des animaux, avenue de Neuilly, 129, à Neuilly, près Paris.

1853. *Bourlon de Rouvres* (C. ✻), ancien préfet des Vosges et de la Gironde.

1861. *Bourlot*, professeur de mathématiques au lycée de Montauban.

1870. *Buez* ✻, docteur en médecine, médecin inspecteur de l'établissement hydrominéral de Martigny-les-Bains (Lamarche) (Vosges).

1862. *Caillat*, médecin inspecteur des eaux de Contrexéville, à Aix.

1868. *Caillette de l'Hervilliers* (Edmond), sous-chef de bureau au ministère des finances, rue de Vaugirard, 45, à Paris.

1863. *Campaux*, docteur ès lettres, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Nancy.

1864. *Castel*, docteur en médecine à Nancy.

1869. *Chervin* aîné, directeur-fondateur de l'institution des bègues, avenue d'Eylau, 90, à Paris.

1865. *Chevillot*, principal du collége de Commercy.

1845. *Claudel* ✻, d'Épinal, ingénieur civil, rue le Regrattier, 12, à Paris.

Digitized by Google

1862. *Clérambault* (Gatian de), premier commis de la direction de l'enregistrement et des domaines à Bourges.

1859. *Colnenne*, inspecteur des forêts à Vesoul.

1859. *Conus*, inspecteur d'Académie, à Moulins.

1849. *Cournault*, ancien sous-préfet de Mirecourt, homme de lettres à Nancy.

1853. *Danis*, architecte, rue de Médicis, 8, à Paris.

1856. *Daubrée* (C. ✱), membre de l'Institut (Académie des sciences), ingénieur en chef des mines, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, rue de Grenelle Saint-Germain, 91, à Paris.

1867. *Daudel* ✱, capitaine commandant au 8e cuirassiers à Versailles.

1847. *Delesse* ✱, ingénieur des mines, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

1856. *Delétang* ✱, ingénieur des chemins de fer de l'Est, à Charleville.

1847. *Desbœufs* ✱, statuaire, rue Notre-Dame-de-Lorette, 47, à Paris.

1846. *D'Estocquois* ✱, professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de Dijon.

1843. *Dompmartin*, docteur en médecine à Dijon.

1851. *Druhen* (aîné), professeur à l'école de médecine de Besançon.

1863. *Dulac* (O. ✱), colonel du 12e régiment de dragons.

1865. *Duhamel*, archiviste paléographe à Ajaccio.

1864. *Fleury* (marquis de) (C. ✱), ancien préfet des Vosges, à Paris.

1869. *Français* (O. ✱), peintre paysagiste, rue Carnot, 3, à Paris.

1844. *Gaillardot*, médecin sanitaire à Alexandrie (Egypte).

1859. *Galmiche*, inspecteur des forêts en retraite à Coulevon (Vesoul), Haute-Saône.

1862. *Gasquin*, proviseur du lycée de Pontivy.

1840. *Géhin* (dit *Vérusmaur*), homme de lettres à Cherbourg.

1844. *Gigault d'Olincourt*, ingénieur civil, architecte à Bar-le-Duc.

1852. *Gillebert d'Hercourt*, directeur de l'institut orthopédique à Lyon.

Digitized by Google

1863. *Giraud*, président du tribunal civil de Niort.

1845. *Gley* (C. ✱), officier d'administration principal des subsistances militaires, quai de Billy, 32, à Paris.

1844. *Glæsener*, professeur, membre de l'académie royale de Belgique, rue des Augustins, 55, à Liége.

1842. *Gobron*, ancien élève de Roville.

1842. *Godde de Liancourt*, fondateur de la société des naufrages, rue de l'Odéon, 8, à Paris.

1844. *Godron* (O. ✱), ancien doyen de la Faculté des sciences de Nancy.

1869. *Grad* (Charles), homme de lettres à Turckheim (Haut-Rhin).

1869. *Guérin* (Raoul), archéologue, rue Saint-Julien, 8, à Nancy.

1859. *Guerrier de Dumast* (baron) (O. ✱), ancien intendant militaire, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, correspondant de l'Institut, (Académie des inscriptions et belles-lettres).

1864. *Guibal*, sous-inspecteur des forêts à Poligny.

1841. *Guillaume* (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale à Nancy.

1836. *Hausmann* ✱, ancien intendant militaire, rne Saint-Georges, 23, à Paris.

1863. *Héquet*, comptable au forges de Liverdun (Meurthe).

1858. *Hoorebecke* (Gustave van), avocat à la cour d'appel de Gand.

1829. *Hubert*, naturaliste et homme de lettres à Iverdun.

1848. *Husson*, pharmacien à Toul.

1869. *Husson*, inspecteur d'académie, à........

1863. *Joly*, avocat, secrétaire de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

1860. *Joubin*, proviseur du lycée d'Angers.

1861. *Joumar*, avocat à la cour d'appel, suppléant du juge de paix du 3e arrondissement, rue de Lille, 7, à Paris.

1866. *Jouve*, professeur, rue Saint-Didier, 74, à Passy-les-Paris.

1864. *Just Pidancet*, conservateur du musée de Poligny, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la même ville.

1858. *Jutier* ✱, ingénieur en chef des mines à Châlons-sur-Saône (Saône et Loire).

Digitized by Google

1868. *Kuhn* (l'abbé Hermann), curé de Brouderdoff (par Valérystal) Meurthe.

1855. *Kuss* ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Digne.

1829. *Languet de Sivry*, propriétaire à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

1869. *Lapaix*, graveur héraldique à Nancy.

1836. *Lebesque* ✻, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, ancien professeur au collége d'Épinal.

1872. *Leblanc*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Caen.

1849 *Lebrun*, architecte à Lunéville.

1864. *Le Clerc* ✻, docteur en médecine, ancien médecin en chef des hôpitaux de Laon, médecin consultant aux eaux de Contrexéville, vice-président de l'association Rémoise de la Légion d'honneur, rue du Couchant, 4, à Reims.

1850. *Lecoq* (O. ✻), géologue, professeur à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrant, correspondant de l'Institut.

1858. *Legrand du Saulle*, docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 9, à Paris.

1867. *Lehr*, docteur en droit, professeur de droit civil français et de droit comparé à l'Académie de Lausanne (Vaud) (Suisse).

1853 *Lemoyne* ✻, ingénieur en chef en retraite, à Metz.

1844. *Lepage* (Henry) ✻, archiviste du département de la Meurthe président de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1858. *Lepage*, pharmacien à Orléans.

1847. *Levallois* ✻, inspecteur général des mines, rue Belle-Chasse, 44, à Paris.

1866. *Lévy*, grand rabbin à Vesoul.

1853. *L'héritier* ✻, inspecteur des eaux thermales de Plombières.

1849. *Liégey*, docteur en médecine à Choisy-le-Roi (Seine).

1844. *Lionnet* ✻, ancien professeur de mathématiques au lycée Louis-le-Grand, avenue du Bel-Air, 4, à Saint-Mandé (Paris).

1861. *Liron* (Jules de) d'Airolles, secrétaire général honoraire de la Société d'agriculture de Châlons-sur-Saône, rue de Sèvres-Vaugirard, 82, à Paris.

1864. *Malte-Brun* ✻, secrétaire général honoraire de la Société de géographie, rue Jacob, 16, à Paris.

Digitized by Google

1869. *Marchal*, archéologue, juge de paix à Bourmont (Haute-Marne).

1871. *Maréchal*, inspecteur de l'instruction primaire, à Provins (Seine-et-Marne.)

1847. *Martins* (O. ✻), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

1854. *Matheron* ✻, ingénieur civil à Marseille.

1830. *Maulbon d'Arbaumont* ✻, ingénieur en chef en retraite.

1847. *Mauléon* (de), directeur fondateur du *Recueil industriel et des Beaux-Arts*, à Paris.

1852. *Meaume* ✻, avocat, professeur à l'école forestière de Nancy.

1857. *Michaud* ✻, capitaine adjudant-major en retraite, chef d'institution à Sainte-Foy-les-Lyon.

1859. *Morand* ✻, médecin-major à l'hôpital de Lyon.

1864. *Mortillet* (Gabriel de), ingénieur civil, rue de Vaugirard, 35, à Paris.

1861. *Mougel*, curé de Duvivier, par Bône (Algérie).

1841. *Naville*, Adrien, praticulteur à Genève.

1871. *Olry*, instituteur à Allain-aux-Bœufs, par Colômbey-les-Belles (Meurthe).

1845. *Oulmont* ✻, docteur en médecine, rue Bergère, 21, à Paris.

1864. *Pâté*, professeur d'agriculture à Nancy.

1852. *Péchin* ✻, ancien sous-préfet de Remiremont.

1836. *Péricault de Gravillon* (C. ✻), colonel d'état-major, rue de l'Université, 27, à Paris.

1847. *Perrey* ✻, professeur honoraire de la Faculté des sciences de Dijon, rue du Port, 78, à Lorient.

1841. *Pierrard*, ancien officier du génie.

1839. *Pinel*, avocat à la cour d'appel, rue Lafitte, 34, à Paris.

1829. *Piroux* ✻, directeur de l'Institution des sourds-muets à Nancy.

1844. *Poirel* ✻, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens.

1861. *Ponscarme* ✻, graveur de médailles, à Paris.

1867. *Portier*, professeur d'histoire et de géographie, rue de Rivoli, 144, à Paris.

1839. *Putegnat*, docteur en médecine à Lunéville.

Digitized by Google

1871. *Quintard*, secrétaire-adjoint du comité d'archéologie lorraine, à Nancy.

1869. *Rabache*, homme de lettres à Morchain (par Nesles), Somme.

1862. *Rebecque*, (Constant de), président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

1872. *Renault*, juge suppléant au tribunal civil, à Nancy.

1859. *Reuss*, docteur ès-sciences, professeur de physique au lycée de Nevers.

1829. *Riant*, aumônier honoraire du lycée de Strasbourg, à Mont-sur-Meurthe, près Lunéville.

1856. *Risler*, ancien rédacteur du *Journal d'agriculture pratique*, agronome, propriétaire à Calèves-sur-Nyon, canton de Vaud (Suisse).

1870. *Ristelhuber*, homme de lettres, quai Saint-Nicolas, 3, à Strasbourg.

1869. *Robert*, docteur en médecine, rédacteur en chef de la Revue médicale, française et étrangère, à Strasbourg.

1853. *Sabourin de Nanton*, ancien directeur des postes, homme de lettres, rue des Godrans, 30, à Dijon.

1842. *Salmon* ✻, premier président de la cour d'appel de Douai.

1829. *Saucerotte* ✻, médecin en chef honoraire à l'hôpital de Lunéville.

1831. *Siméon* (comte) (G. ✻), quai d'Orsay, 23, à Paris.

1842. *Simon*, ancien conseiller à la cour d'appel de Metz.

1843. *Simonin* ✻, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, à Nancy.

1862. *Terquem* ✻, ancien pharmacien, directeur du musée géologique de Metz.

1863. *Thévenin*, conseiller à la cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel. 45.

1869. *Thévenot*, vérificateur des poids et mesures à Troyes (Aube).

1832. *Toussaint*, agriculteur à Stuttgard.

1858. *Trouillet*, arboriculteur à Montreuil-les-Pêches (Seine).

1829. *Turck*, docteur en médecine à Paris.

1844. *Vagner*, homme de lettres à Nancy.

1845. *Valdezey*, médecin à Liancourt (Oise).

Digitized by Google

1829. *Vergnaud-Romagnési*, négociant à Orléans.

1862. *Vesins* (vicomte de) (O. ✠), ancien préfet des Vosges et de Seine-et-Marne.

1845. *Villepoix* (de), pharmacien à Abbeville.

Digitized by Google

TABLES DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE 2e CAHIER DU TOME XIV. — ANNÉE 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

La Société ne se rend pas responsable des opinions [illegible] assertions émises dans les travaux qu'elle publie; elle l[illegible] cette responsabilité aux auteurs.

Les membres de la Société qui changent de domicile [illegible] priés d'en informer le Secrétaire perpétuel, et d'indiq[illegible] leur adresse exactement.

Les Annales paraissent ordinairement au mois d'août. [illegible] membres correspondants qui veulent recevoir les An[illegible] doivent en informer le Secrétaire perpétuel avant le 1er [illegible] de chaque année en lui adressant, en un mandat o[illegible] timbres-poste, une cotisation annuelle de 3 francs. — [illegible] somme annuelle de 3 francs peut être remplacée par [illegible] somme de 20 francs, une fois payée.

Les membres qui n'ont pas encore envoyé leur ph[illegible]graphie pour l'album de la Société, sont priés de l'adr[illegible] au Secrétaire perpétuel avec les indications suivantes : [illegible], prénoms, date et lieu de naissance, fonctions, ouv[illegible] publiés, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

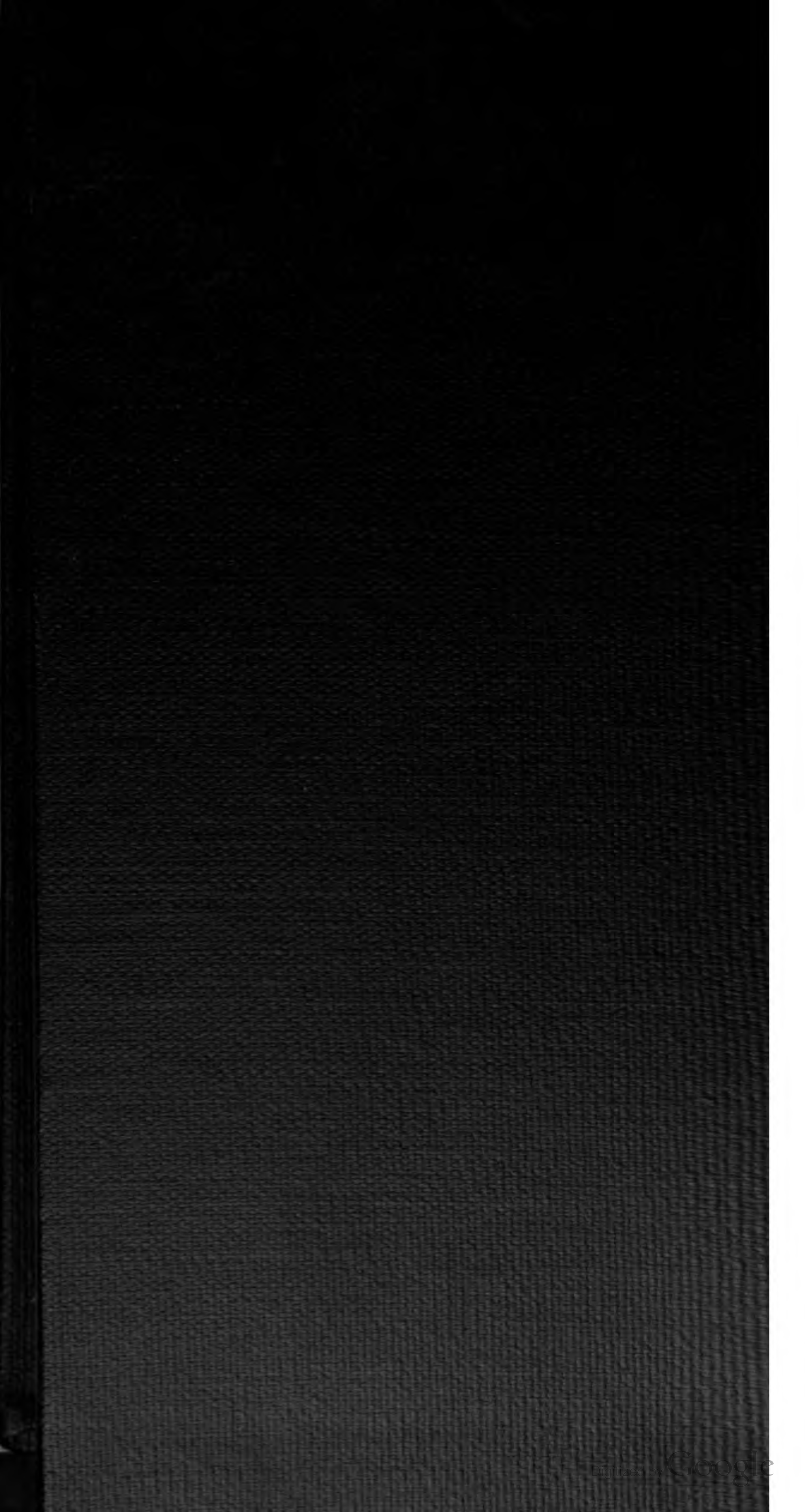
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google